

N° 165

---

# SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2018-2019

---

---

Enregistré à la Présidence du Sénat le 29 novembre 2018

## RAPPORT D'INFORMATION

FAIT

*au nom de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes (1) sur les actes du colloque « Les femmes pendant la Grande Guerre », organisé le 18 octobre 2018,*

Par Mme Annick BILLON,

Sénatrice

---

(1) Cette délégation est composée de : Mme Annick Billon, *présidente* ; M. Max Brisson, Mmes Laurence Cohen, Laure Darcos, Joëlle Garriaud-Maylam, Françoise Laborde, M. Marc Laménie, Mme Claudine Lepage, M. Claude Malhuret, Mme Noëlle Rauscent, Laurence Rossignol, *vice-présidents* ; Mmes Maryvonne Blondin, Marta de Cidrac, Nassimah Dindar, *secrétaires* ; Mmes Anne-Marie Bertrand, Christine Bonfanti-Dossat, Céline Boulay-Espéronnier, Marie-Thérèse Bruguière, MM. Guillaume Chevrollier, Roland Courteau, Mmes Chantal Deseyne, Nicole Duranton, Jacqueline Eustache-Brinio, Martine Filleul, M. Loïc Hervé, Mmes Victoire Jasmin, Claudine Kauffmann, Valérie Létard, M. Martin Lévrier, Mme Viviane Malet, M. Franck Menonville, Mmes Michelle Meunier, Marie-Pierre Monier, Christine Prunaud, Frédérique Puissat, Dominique Vérien.



---

## SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
AVANT-PROPOS .....	5
PROGRAMME .....	9
OUVERTURE DU COLLOQUE PAR GÉRARD LARCHER, PRÉSIDENT DU SÉNAT .....	13
PRÉSENTATION PAR ANNICK BILLON, PRÉSIDENTE DE LA DÉLÉGATION AUX DROITS DES FEMMES .....	19
INTRODUCTION PAR FRANÇOISE THÉBAUD, PROFESSEURE ÉMÉRITE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE .....	23
PREMIÈRE SÉQUENCE - LA MOBILISATION VOLONTAIRE DES FEMMES : VERS L'ÉMANCIPATION ? .....	29
<i>Animée par Laure Darcos, vice-présidente de la délégation aux droits des femmes ; interventions d'Évelyne Morin-Rotureau, Christine Delpous-Darnige et Françoise Thébaud</i>	
DEUXIÈME SÉQUENCE - L'INTIME ET LA GUERRE .....	51
<i>Animée par Claudine Lepage, vice-présidente de la délégation aux droits des femmes ; interventions de Clémentine Vidal-Naquet, Jean-Yves Le Naour et Fabrice Cahen</i>	
TROISIÈME SÉQUENCE - LA RÉSISTANCE DES FEMMES DANS LES TERRITOIRES OCCUPÉS .....	75
<i>Animée par Alya Aglan, professeur d'histoire contemporaine à l'Université Panthéon-Sorbonne - Paris 1 ; interventions de Marie-France Devouge, Isabelle Vahé et Vladimir Trouplin</i>	
QUATRIÈME SÉQUENCE - LES FEMMES AU FRONT .....	97
<i>Animée par Rose-Marie Antoine, directrice générale de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) ; interventions de Jean-Pierre Verney, Chantal Antier et Évelyne Diebolt</i>	
TABLE RONDE : LES FEMMES ET LA GUERRE AUJOURD'HUI .....	113
<i>Animée par Rose-Marie Antoine, directrice générale de l'Office national des anciens combattants et des victimes de guerre (ONACVG) et introduite par Claude Weber, sociologue, maître de conférences en sociologie aux Écoles militaires de Saint-Cyr Coëtquidan</i>	
CONCLUSION PAR ANNICK BILLON, PRÉSIDENTE DE LA DÉLÉGATION AUX DROITS DES FEMMES .....	141

<b>ANNEXES</b> .....	145
<i>Présentation des intervenants</i> .....	147
<i>Audition par la délégation aux droits des femmes de Françoise Thébaud, historienne, professeure émérite à l'université d'Avignon (5 avril 2018)</i> .....	157
<i>Présentation des dessins d'enfants issus des collections du musée de Montmartre réalisés pendant la guerre par des écoliers du XVIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris – Reproductions des dessins projetés pendant le colloque</i> .....	181
<i>Commentaires des œuvres des peintres Lucien Simon et Maurice Denis citées par Françoise Thébaud pendant la première séquence du colloque</i> .....	186
<i>Liste des documents projetés pendant le colloque - Reproductions de certains documents</i> .....	190
<i>Annie de Pène, une journaliste au cœur de la Grande Guerre : un ouvrage de Dominique Bréchemier, professeure de lettres, docteure en littérature</i> .....	197

---

Dès le début de la session 2017-2018, la délégation aux droits des femmes, soucieuse d'inscrire son programme de travail dans les commémorations du **Centenaire de la guerre de 14-18**, a décidé de consacrer son colloque annuel au thème des **femmes dans la Grande Guerre**.

Cette manifestation a eu lieu le **18 octobre 2018**, quelques semaines avant le centième anniversaire de l'Armistice.

La délégation souhaitait également, par cette initiative, **rappeler l'importance de cette période pour l'histoire des droits des femmes**. Alors même que la contribution à l'effort de guerre - dans les usines, dans les champs - a été considérable (le général Joffre affirmait ainsi en 1915 : « *Si les femmes qui travaillent dans les usines s'arrêtaient vingt minutes, les Alliés perdraient la guerre* »), il a fallu attendre plusieurs décennies après la guerre pour que les femmes bénéficient du droit de vote et que la législation française reconnaisse les droits civils des femmes ainsi que le principe de l'égalité salariale.

C'est donc à une réflexion **sur les origines et les étapes de l'émancipation féminine** qu'invite ce colloque.

L'objectif de la délégation était aussi d'ouvrir ces analyses historiques sur **l'actualité**, à travers une réflexion sur **la place des femmes dans les armées françaises d'aujourd'hui**.

En soulignant le contraste entre l'époque de la Première Guerre, pendant laquelle les femmes ne pouvaient être présentes sur le front qu'en tant qu'infirmières, et la période actuelle - une armée française féminisée à hauteur de 15,5 % et un Service de santé des armées où les femmes représentent 59,7 % des effectifs<sup>1</sup> - l'objectif de la délégation était de **donner la parole**, le 18 octobre 2018, **à des femmes militaires susceptibles de témoigner de leur engagement et d'évoquer leur participation à des opérations extérieures**.

---

<sup>1</sup> Source : Bilan social 2017 (publié en juillet 2018). Taux de féminisation décliné par armée : 10,1 % pour l'Armée de terre ; 14,3 % pour la Marine ; 22,9 % pour l'Armée de l'air. Chiffres transmis à la délégation aux droits des femmes par l'association **Avec les femmes de la Défense**.

Dans le même esprit, la délégation aux droits des femmes a eu à cœur, parmi toutes les thématiques pouvant être abordées au cours de cette journée, de retenir celles qui faisaient écho à certains de ses précédents travaux.

Elle a ainsi tenu à poursuivre, à l'occasion de cette manifestation, les relations de partenariat engagées avec l' **Office national des anciens combattants et victimes de guerre** (ONACVG) lors d'un événement destiné à mettre à l'honneur les résistantes, organisé le **27 mai 2014** dans le cadre de la première célébration de la **Journée nationale de la Résistance** <sup>1</sup>. La contribution active de Rose-Marie Antoine, directrice générale de l'ONACVG, à la réussite du colloque du 18 octobre 2018 s'inscrivait ainsi dans la continuité du succès de la journée du 27 mai 2014.

L'évocation de la vie des femmes dans les territoires occupés par l'ennemi en 14-18, répondant à cette précédente manifestation de la délégation, il y a quatre ans, visait donc à valoriser le **rôle décisif des femmes dans la Résistance, dès la Grande Guerre** . Personnage emblématique, Émilienne Moreau, décorée de la Croix de guerre en 1915 puis Compagnon de la Libération <sup>2</sup>, symbolise le **lien entre les deux Résistances** , que la délégation souhaitait souligner.

Au cours de ce colloque, la délégation a fait appel à des spécialistes aux profils divers – universitaires, chercheurs, enseignants, responsables de musées – auxquels se sont jointes, aux côtés de la directrice générale de l'ONAC, quatre femmes militaires – pilote de chasse, officier de l'Armée de terre, officier et sous-officier du Service de santé.

Les **quatre séquences** qui ont rythmé la journée du 18 octobre 2018 ont permis d'évoquer successivement :

- la contribution des femmes à l'effort de guerre ;
- l'intime dans la guerre ;
- la vie des femmes dans les territoires occupés et leur implication dans la Résistance ;
- le rôle des femmes sur le front en 14-18 et leur engagement, aujourd'hui, au sein des armées françaises.

---

<sup>1</sup> Ce colloque a eu lieu le 27 mai 2014, à l'occasion de la première célébration de la Journée nationale de la Résistance , mise en place de manière officielle par la loi n° 2013-642 du 19 juillet 2013 relative à l'instauration du 27 mai comme Journée nationale de la Résistance . Cette loi a pour origine une proposition de loi sénatoriale (proposition de loi de M. Jean-Jacques Mirassou et plusieurs de ses collègues, n° 350, 2012-2013).

<sup>2</sup> Le nombre de femmes Compagnons de la Libération se limite à six : Berty Albrecht, Laure Diebold, Marie Hackin, Marcelle Henry, Simone Michel-Lévy et Émilienne Moreau-Évrard. Voir Guy Krivopissko, Christine Lévisse-Touzé, Vladimir Trouplin, Dans l'honneur et par la victoire – les femmes Compagnons de la Libération , Éd. Tallandier, 2008.

---

La délégation aux droits des femmes est honorée que ce colloque ait reçu le **label de la Mission du Centenaire** .

Elle exprime sa gratitude à tous les intervenants qui ont contribué à la réussite de cette journée, à laquelle elle attachait une très grande importance.

Elle tient à remercier tout particulièrement le **musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux** , où le rôle des femmes en 14-18 est remarquablement mis en valeur, et à rendre hommage à Jean-Pierre Verney, collectionneur, dont la passion a rendu possible la création de ce musée exceptionnel.

La délégation souhaite également témoigner sa reconnaissance au **musée de Montmartre** , dont l'extraordinaire collection de dessins d'enfants de l'époque de la Grande Guerre a en quelque sorte constitué le fil conducteur de ce colloque.

Enfin, elle se réjouit d'avoir, par cette manifestation, contribué à **rendre visible le courage dont tant de femmes ont fait preuve pendant ces quatre années terribles** .

Réunie le jeudi 29 novembre 2018 sous la présidence d'Annick Billon, présidente, la délégation aux droits des femmes a autorisé à l'unanimité la publication des *Actes du colloque du 18 octobre 2018 « Les femmes pendant la Grande Guerre »* .



## PROGRAMME



**Les femmes pendant la Grande Guerre**

JEUDI 18 OCTOBRE 2018  
COLLOQUE - SALLE CLEMENCEAU  
9h30 - 18h30

LE VIEUX Montmartre

ORACVO  
mémoire et solidarité

MUSÉE DE LA DÉFENSE  
DE LA GUERRE

SÉNAT

L'HEROÏNE DE LOS  
COURTESY S. M. BERTHIAUX  
MUSEE DE LA DEFENSE DE LA GUERRE

DELEGATION AUX DROITS DES FEMMES [www.senat.fr/commission/femmes/](http://www.senat.fr/commission/femmes/)

**9 H 30 – OUVERTURE DU COLLOQUE**

**Gérard Larcher**, président du Sénat

**Présentation** par **Annick Billon**, présidente de la délégation aux droits des femmes

**Introduction générale** par **Françoise Thébaud**, professeure émérite d'histoire contemporaine, auteure de *Les femmes au temps de la guerre de 14*.

**PREMIÈRE SÉQUENCE :**

**LA MOBILISATION VOLONTAIRE DES FEMMES : VERS L'ÉMANCIPATION ?**  
*animée par Laure Darcos, vice-présidente de la délégation aux droits des femmes*

**1.« 1914-1918 : les femmes, pilier de l'effort de guerre dans les usines d'armement et le secteur tertiaire »** par **Évelyne Morin-Rotureau**, ancienne déléguée aux droits des femmes, co-auteure de *Combats de femmes 1914-1918, les Françaises, pilier de l'effort de guerre*.

**2.« 1914-1918, le genre au jardin et dans les vignes : paroles de cultivatrices du Languedoc méditerranéen »**, par **Christine Delpous-Darnige**, professeure agrégée d'histoire, co-auteure de *Nous ne nous serions jamais séparés, 1915-1918, correspondance de Marie et Paul Loubet, jardiniers languedociens*.

**3.« Quelle émancipation ? », par Françoise Thébaud.**

**PAUSE**

**DEUXIÈME SÉQUENCE :**

**L'INTIME ET LA GUERRE :**

*animée par Claudine Lepage, vice-présidente de la délégation aux droits des femmes*

**1.« Le lien conjugal à l'épreuve de la guerre »** par **Clémentine Vidal-Naquet**, docteure en histoire, maîtresse de conférences à l'Université de Picardie Jules Verne, auteure de *Correspondances conjugales 1914-1918. Dans l'intimité de la Grande Guerre*.

**2.« Chacun à sa place : la morale sexuelle en 14-18 »**, par **Jean-Yves Le Naour**, auteur de *Misères et tourments de la chair. Les mœurs sexuelles des Français, 1914-1918*.

**3.« Des viols de guerre en territoire occupé à la mobilisation contre l'avortement »**, par **Fabrice Cahen**, chargé de recherche (histoire) à l'INED, auteur de *Gouverner les mœurs – La lutte contre l'avortement en France 1890-1950*.

TROISIÈME SÉQUENCE :

**LA RÉSISTANCE DES FEMMES DANS LES TERRITOIRES OCCUPÉS** ,  
animée par *Alya Aglan* , professeur d'histoire contemporaine  
à l'Université Panthéon-Sorbonne - Paris 1

- 1.« La vie des femmes dans les territoires occupés » par **Marie-France Devouge** , responsable du musée Guerre et Paix en Ardennes.
- 2.« La résistance féminine dans le Nord de la France pendant la Grande Guerre, une expérience singulière : le réseau de Louise de Bettignies et de Marie-Léonie Vanhoutte » , par **Isabelle Vahé** , docteure en histoire.
- 3.« D'une résistance à l'autre : Émilienne Moreau-Évrard » , par **Vladimir Trouplin** , conservateur du musée de l'Ordre de la Libération.

ÉCHANGES AVEC LA SALLE

QUATRIÈME SÉQUENCE : LES FEMMES AU FRONT

animée par *Rose-Marie Antoine* , directrice générale  
de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre

- 1.« Portrait d'une combattante : Milunka Savić, une héroïne serbe » par **Jean-Pierre Verney** , collectionneur, co-fondateur du musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux.
- 2.« Espionnes en 14-18 : héroïnes ou aventurières ? » , par **Chantal Antier** , docteure en histoire, co-auteure de *Les espionnes dans la Grande Guerre* .
- 3.« Une figure emblématique de la participation des femmes à la guerre : les "anges blancs" » , par **Évelyne Diebolt** , historienne, docteure ès-lettres, auteure de *Les femmes dans l'action sanitaire, sociale et culturelle 1901-2001*.

PAUSE

- 4.« Les femmes et la guerre aujourd'hui » : table ronde introduite par **Claude Weber** , sociologue, maître de conférences en sociologie aux Écoles militaires de Saint-Cyr Coëtquidan, suivie de **témoignages et réactions de militaires françaises** ayant participé à des opérations extérieures. Avec la participation de **Chantal Roche** , médecin en chef, Service de santé des armées, présidente de l'association *Avec les femmes de la Défense* .

ÉCHANGES AVEC LA SALLE

CLÔTURE DU COLLOQUE



## OUVERTURE DU COLLOQUE PAR GÉRARD LARCHER, PRÉSIDENT DU SÉNAT

Madame la présidente de la délégation aux droits des femmes,  
chère Annick Billon,

Mesdames les sénatrices, messieurs les sénateurs,

Madame Brigitte Gonthier-Maurin, ancienne présidente de la  
délégation aux droits des femmes,

Madame la directrice générale de l'Office national des anciens  
combattants et des victimes de guerre,

Mesdames et messieurs les officiers,

Mesdames et messieurs les professeurs,

Mesdames, messieurs,

Je voudrais, tout d'abord, vous exprimer le plaisir que j'ai d'être  
parmi vous ce matin et d'ouvrir ce colloque organisé par la délégation aux  
droits des femmes. La Première Guerre marquera pour moi cette journée,  
puisque je rejoindrai dans un moment le président slovaque avec qui  
j'évoquerai le souvenir du général Stafanik, fondateur de  
la Tchécoslovaquie, légionnaire engagé dans nos armées pendant la Grande  
Guerre, astronome, voyageur, et dont l'histoire se confond aussi avec les  
terribles événements de 1914-1918.

À l'occasion du Centenaire de la fin de la Première Guerre  
mondiale, la délégation aux droits des femmes a souhaité consacrer une  
journée de débats et d'échanges à la place et au rôle des femmes pendant  
la Grande Guerre. C'est l'occasion d'aborder ce thème à la lumière de  
l'historiographie récente, tout en l'ouvrant sur l'actualité. Vous invitez ainsi  
le passé et le présent à dialoguer de façon singulière et originale.

Je suis heureux que le Sénat prenne ainsi part aux différentes  
manifestations organisées sur l'ensemble des territoires dans le cadre de  
ce Centenaire. Le colloque a reçu le label de la *Mission du Centenaire*, ce qui  
distingue la qualité de cette manifestation et la fait connaître plus  
largement.

Le Sénat s'est associé à plusieurs occasions à la commémoration du  
Centenaire de la guerre de 1914-1918. Ainsi, à l'initiative de la direction de  
la Bibliothèque et des Archives, il a mis à la disposition du grand public et  
des chercheurs, sur son site Internet, tous les travaux du Sénat de la période  
de la guerre, à partir de la numérisation du compte rendu des débats en  
séance ainsi que des procès-verbaux des commissions et des comités  
secrets.

Nous nous trouvons ce matin dans la salle Clemenceau : n'oublions pas que le président de la commission de la Guerre à l'époque, jusqu'au moment où il fut appelé à présider le conseil des ministres, en 1917, s'appelait... Georges Clemenceau.

Une cérémonie d'hommage à Georges Clemenceau s'est du reste déroulée dans l'hémicycle le 14 novembre 2017. Nous avons également accueilli, durant quelques semaines, l'exposition « *Nourrir au front* », qui évoque le ravitaillement et l'alimentation des soldats de 14-18. Élu de Rambouillet, j'ai une pensée pour l'Intendance et le Commissariat aux armées, qui ont joué un rôle important dans de telles périodes.

Il est juste que le Sénat contribue à mettre en valeur le rôle des femmes à l'effort de guerre : c'est un aspect important de l'histoire de la Première Guerre. Elles ont accompli cet effort, intense et essentiel, dès 1914 lors des moissons, puis dans les usines à partir de 1915, ainsi que dans le quotidien des familles. Un monument en hommage aux femmes du monde rural, inauguré à Verdun en juin 2016, rend ainsi hommage au labeur des femmes pendant les deux guerres mondiales - ces guerres qu'on espère les dernières, même si la situation actuelle a de quoi inquiéter. Cette sculpture fait mémoire de leur contribution, si souvent oubliée, apportée à la Nation avec courage et sans jamais se plaindre, durant ces temps de guerre.

Les témoignages iconographiques de cette époque reflètent deux images du rôle des femmes pendant le premier conflit mondial : la figure féminine maternelle et rassurante de l'infirmière, de la mère ou de la fiancée ; et celle de la femme au travail ayant repris le flambeau des hommes dans les activités économiques. C'est cette réalité complexe qui caractérise la condition des femmes durant les années de guerre. Les femmes sont alors à la fois dans l'attente et dans l'action.

Elles attendent, elles espèrent des nouvelles de leur fils, de leur fiancé, de leur mari mobilisés sur le front. Elles en redoutent aussi la blessure ou la mort, cette terrible nouvelle qui était portée par les mairies aux familles.

L'absence de la figure masculine se perpétue au-delà de la fin de la guerre. Trois millions de veuves, six millions d'orphelins : ces chiffres se passent de commentaire.

La guerre fait massivement appel aux femmes pour soigner les blessés. Ce sont ainsi plus de 100 000 infirmières - religieuses, salariées, bénévoles - qui s'engagent à l'arrière du front. Je songe à la figure emblématique de Marie Curie... Elles y côtoient les horreurs de la guerre, les corps mutilés, les âmes blessées. Elles font preuve d'une exceptionnelle abnégation. Par leur présence et leur engagement auprès des soldats meurtris par les combats, elles servent leur pays, apportant la lumière d'une humanité irremplaçable, comme les actrices et les chanteuses

du théâtre de guerre, de Sarah Bernhardt à Nine Pinson<sup>1</sup>, apportent aux soldats un peu de joie.

La guerre redéfinit les rôles de chacun au sein de la société. Aux hommes la guerre, aux femmes le rôle de chef de famille. Cette nouvelle répartition se traduit sur un plan législatif, avec la loi du 3 juin 1915 qui permet à la mère de disposer de l'autorité du père absent pour la durée du conflit.

Dans les campagnes, elles assurent la gestion des exploitations agricoles. Dans les villes, elles exercent des métiers auparavant exclusivement destinés aux hommes. Elles deviennent conductrices de tramways, aiguilleuses de chemin de fer, chauffeurs de taxi... Dans ma ville de Rambouillet, elles fabriquaient et remplissaient des caisses de munitions destinées au front.

Elles prennent aussi une part active dans les mouvements sociaux jusqu'à la fin du conflit.

Le président du Conseil, René Viviani, lance dès le 6 août 1914 un appel aux femmes françaises : « *Debout, femmes françaises, jeunes enfants, filles et fils de la patrie. Remplacez sur le champ de travail ceux qui sont sur le champ de bataille. Préparez-vous à leur montrer, demain, la terre cultivée, les récoltes rentrées, les champs ensemencés ! Il n'y a pas dans ces heures graves de labeur infime : tout est grand qui sert le pays* ». ».

Vous avez également souhaité montrer que la résistance contre l'occupant n'est pas spécifique à la Seconde Guerre mondiale et qu'au cours du premier conflit mondial, les femmes contribuent de façon décisive à la résistance contre l'ennemi. Pourtant leur héroïsme est rarement mis en avant. C'est pourquoi vous avez choisi d'évoquer une page méconnue de notre histoire : la vie dans les territoires occupés pendant la Première Guerre.

Cette séquence soulignera l'héroïsme de femmes telles que Louise de Bettignies, héroïne de la résistance contre l'occupant dans le Nord, arrêtée en 1915 et condamnée à mort, puis à la détention à perpétuité dans la forteresse de Siegburg, où elle meurt quelques semaines avant le 11 novembre 1918. Le conservateur du musée de l'Ordre de la Libération présentera la vie d'Émilienne Moreau qui, héroïne de la Première Guerre et résistante contre l'occupant allemand, devient après la Seconde Guerre l'une des six femmes Compagnons de la Libération.

Le colloque n'aborde pas tous les aspects de la place et du rôle des femmes dans la Première Guerre. Vous avez délibérément choisi de sélectionner des thèmes faisant écho à de précédents travaux de la délégation aux droits des femmes : le travail des femmes, plus particulièrement dans l'agriculture, les viols de guerre, les femmes dans

---

<sup>1</sup> *Chanteuse ; a interprété entre autres titre Le cri du Poilu (1916), de Vincent Scotto.*

la résistance contre l'occupant allemand et le rôle des femmes dans les armées françaises.

Le président de la République Raymond Poincaré, dans un hommage aux héros de la guerre, place de la Concorde, après le 11 novembre 1918, proclama « *honneur aux mères qui n'embrasseront plus leur fils, honneur aux femmes qui cherchent sur les champs de bataille la tombe de leur mari* ». Il leur était pourtant demandé de laisser les emplois aux hommes revenus du front ! Et si des propositions de loi furent adoptées par la Chambre des députés pour accorder le droit de vote aux femmes, ces textes furent rejetés par le Sénat - il faut le dire, même si certains ont fait remarquer que les députés votaient cette disposition en sachant qu'elle serait bloquée dans l'autre assemblée... Il fallut attendre 1944 et le général de Gaulle pour que les femmes aient le droit de voter. La loi retira même leur pension de veuve aux femmes qui se remariaient : c'est un fait à méditer aujourd'hui...

Cette journée est aussi l'occasion d'aborder des thèmes d'actualité. Ainsi, vous avez souhaité terminer ce colloque par une table ronde associant quatre femmes militaires engagées dans les armées. M'étant rendu à N'Djamena il y a quelques mois, je profite de l'occasion pour saluer nos forces.

Cette séquence n'est pas sans lien avec le travail qu'a conduit la délégation en 2015 avec la publication d'un rapport sur la féminisation de nos forces armées.

Ces femmes militaires conviées aujourd'hui répondront aux exposés des historiens en faisant part de leur propre expérience dans des opérations extérieures. Il sera intéressant d'entendre la réaction d'une femme officier, médecin en chef du Service de santé des armées, à l'exposé d'une historienne sur les infirmières ou « anges blancs ».

Je tiens à remercier plus particulièrement la directrice générale de l'Office national des anciens combattants et des victimes de guerre, Rose-Marie Antoine, qui a rendu possible cette contribution. Je pense que cette réflexion sur les femmes et la guerre aujourd'hui sera un des temps forts de cette journée et montrera le lien fort entre le passé et le présent, entre les forces armées et la Nation.

Vous avez également souhaité mettre à l'honneur deux lieux consacrés à ce premier conflit mondial, le musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux ainsi que le musée Guerre et Paix en Ardennes, dont la responsable interviendra sur « *La vie des femmes dans les territoires occupés : le cas des Ardennes* ».

La délégation a également eu à cœur d'animer ce colloque de reproductions de dessins d'enfants de l'époque, appartenant au fonds du musée de Montmartre. Ils illustrent bien la perception des réalités de la guerre par des petits Parisiens d'un quartier populaire. De nombreux

dessins témoignent de la vie des femmes et des familles pendant la guerre qui a bouleversé notre Nation, et l'Europe tout entière. De nouvelles nations virent le jour - la signature du traité de Versailles fut célébrée par un banquet de la paix ici même, dans la salle des conférences. Une nouvelle organisation en découla pour l'Europe comme pour le Moyen-Orient au travers des accords Sykes-Picot. La Tchécoslovaquie est née alors, son premier gouvernement siégeait tout près d'ici, rue Bonaparte, la nation était incarnée par 6 000 légionnaires tchèques et slovaques, aidés par les membres de la diaspora, dont 3 000 s'étaient engagés dans l'armée américaine.

Je vous souhaite une excellente journée consacrée à la mémoire, au passé, au présent et à l'avenir.



**PRÉSENTATION PAR ANNICK BILLON,  
PRÉSIDENTE DE LA DÉLÉGATION AUX DROITS DES FEMMES**

Monsieur le président du Sénat, cher Gérard Larcher,

Mes chers collègues,

Mesdames et messieurs les officiers,

Mesdames, messieurs,

C'est pour moi un plaisir tout particulier de vous accueillir au Sénat pour ce colloque sur les femmes pendant la Grande Guerre, que notre président Gérard Larcher nous fait l'honneur de parrainer et d'inaugurer. Le président du Sénat, il faut le souligner, est toujours aux côtés de la délégation aux droits des femmes lors des manifestations qu'elle organise : je l'en remercie très chaleureusement au nom de toute la délégation.

Ce colloque occupe une place particulière parmi tous ceux dont nous avons pris l'initiative. Je dois dire que son thème a suscité un intérêt unanime et enthousiaste au sein de notre délégation, soucieuse d'apporter sa contribution au Centenaire de la Grande Guerre.

Nous avons été très heureux que la *Mission du Centenaire* ait labellisé notre manifestation et l'ait fait connaître sur son site.

Ma reconnaissance ainsi que celle de tous mes collègues s'adresse évidemment à tous les intervenants qui ont bien voulu accepter de participer à cette journée.

Elle s'adresse aussi aux responsables du musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux, qui nous ont donné un accès privilégié à des collections remarquables et fort bien mises en valeur. Un reportage vidéo de notre visite de ce musée anime d'ailleurs la page Internet du colloque.

Notre délégation retrouve également avec un très grand plaisir Rose-Marie Antoine, directrice générale de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG), qui avait contribué à la réussite de notre colloque sur les résistantes, il y a quatre ans, et qui a accepté de prendre une part active à l'organisation de la dernière partie du colloque.

Je rappelle que les missions de l'ONACVG intègrent l'*Œuvre nationale du Bleuet de France*, qui fêtera prochainement son Centenaire et qui est un vecteur remarquable de solidarité, avec sa très belle devise : « *Aidons ceux qui restent* ». Rose-Marie Antoine nous en dira plus cet après-midi.

Il me faut aussi souligner la diversité des thèmes abordés pendant ce colloque, qui porte sur une période décisive pour l'histoire des droits des femmes. Et malgré cela, nous serons loin, ce soir, d'avoir épuisé notre sujet !

Lorsque des choix ont été nécessaires, nous avons pris le parti, comme l'a dit notre président, de retenir des thématiques faisant écho à des travaux antérieurs de la délégation aux droits des femmes. Notre objectif est en effet d'ouvrir sur l'actualité et d'inspirer des comparaisons entre la situation d'hier et celle d'aujourd'hui.

C'est ainsi que la première séquence, dédiée à la contribution des femmes à l'effort de guerre par leur travail, fera le lien notamment avec un rapport d'information de la délégation sur les agricultrices <sup>1</sup>, publié en 2017, que j'ai eu l'honneur de présenter en mars 2018 à l'ONU <sup>2</sup> et, récemment, au cours d'un colloque organisé à Nancy, avec des agricultrices de Meurthe-et-Moselle.

Dans le même esprit, au cours de la deuxième séquence, une intervention concernant le débat sur l'avortement lié aux viols dont de nombreuses femmes ont été victimes en 14-18, notamment dans les territoires français occupés, fera écho à une étude de la délégation sur les viols de guerre, qui date de fin 2013 <sup>3</sup>, mais qui est, hélas ! toujours d'actualité.

Cet après-midi, nous nous intéresserons aux héroïnes qui, dans les territoires occupés, ont pris l'initiative de mener des actions de résistance contre l'ennemi. Nous avons souhaité souligner une certaine continuité d'une résistance à l'autre, d'une guerre mondiale à l'autre, au travers du rôle déterminant des résistantes, comme nous y invite le personnage d'Émilienne Moreau, héroïne de la Grande Guerre, qui devint l'une des six femmes Compagnons de la Libération. Cette thématique sera pour nous l'occasion de faire un rappel implicite de notre colloque de mai 2014 sur les résistantes <sup>4</sup>, dont j'ai parlé au début de mon propos et auquel ont contribué deux de nos intervenantes d'aujourd'hui. À cet égard, je tiens moi aussi, à souligner la présence de Brigitte Gonthier-Maurin, alors présidente de la délégation, qui avait pris l'initiative d'organiser cet événement.

---

<sup>1</sup> Femmes et agriculture : pour l'égalité dans les territoires , rapport d'information de Mmes Annick Billon, Corinne Bouchoux, Brigitte Gonthier-Maurin, Marie-Pierre Monier, Françoise Laborde et M. Didier Mandelli, fait au nom de la délégation aux droits des femmes, n° 615 (2016-2017) ; <https://www.senat.fr/notice-rapport/2016/r16-615-notice.html>

<sup>2</sup> Dans le cadre de la session annuelle de la Commission de la condition de la femme ou CSW (Commission on the Status of Women ) .

<sup>3</sup> Pour que le viol et les violences sexuelles cessent d'être des armes de guerre , rapport d'information de Mme Brigitte Gonthier-Maurin, fait au nom de la délégation aux droits des femmes, n° 212 (2013-2014) - 10 décembre 2013, <https://www.senat.fr/notice-rapport/2013/r13-212-notice.html>

<sup>4</sup> Actes du colloque Femmes résistantes , organisé le 27 mai 2014 dans le cadre de la première commémoration, au Sénat de la Journée nationale de la Résistance, rapport d'information de Mme Brigitte Gonthier-Maurin, fait au nom de la délégation aux droits des femmes, n° 757 (2013-2014) - 18 juillet 2014, <https://www.senat.fr/notice-rapport/2013/r13-757-notice.html>

Enfin, la dernière partie de ce colloque portera sur les femmes au front. Sur ce point, l'engagement des infirmières doit évidemment être rappelé. Je remercie à cet égard la chaîne de télévision *Histoire* de nous faire partager en avant-première un court passage du documentaire sur les « anges blancs », programmé le 12 novembre prochain. En 14-18, la participation des femmes au combat emprunte, du moins en France, d'autres voies que le fait de porter les armes.

Quatre femmes militaires, que je suis heureuse d'accueillir aujourd'hui au Sénat et que je salue, nous montreront que les choses ont bien changé. Elles témoigneront de leur participation à des opérations extérieures dans lesquelles nos armées sont engagées. Leur présence parmi nous s'inscrit notamment, comme l'a rappelé le président du Sénat, dans la continuité d'un travail réalisé par la délégation alors présidée par Chantal Jouanno en mars 2015, sur les femmes militaires <sup>1</sup>. Il nous a semblé important, à l'occasion du Centenaire, de rendre un nouvel hommage à celles qui contribuent à la défense de notre pays, plus particulièrement sur des théâtres d'opérations extérieures. Nous avons donc souhaité que ce colloque puisse aussi inspirer une réflexion sur les femmes et la guerre aujourd'hui.

Je profite de cette allocution pour saluer tout particulièrement le réseau *Avec les femmes de la Défense* et ses membres présents dans la salle : je me réjouis que sa présidente, le Docteur Chantal Roche, participe à nos échanges.

Avant de passer la parole à Françoise Thébaud, historienne, dont les travaux et les précieux conseils ont guidé l'organisation de ce colloque et que je remercie pour son aide, il me reste à présenter diverses remarques concernant le programme et le déroulement de cette journée.

Tout d'abord, j'exprime tous mes regrets à celles et ceux qui n'ont pu être intégrés à un programme dense prévu sur une journée. Je pense à l'association *Réussir l'égalité femmes-hommes*, à Dominique Bréchemier, auteure d'une biographie passionnante de la romancière Annie de Pène <sup>2</sup>, pionnière du reportage de guerre, ainsi qu'à notre collègue sénatrice Jocelyne Guidez, qui, dans sa commune de Saint-Chéron dans l'Essonne, a créé un spectacle « son et lumière » à l'occasion du 11 novembre.

Ensuite, je dois appeler les intervenants au respect de leur temps de parole, crucial pour la réussite de cette journée. Je précise aussi, toujours dans le registre pratique, que nous ferons une pause au moment

---

<sup>1</sup> Des femmes engagées au service de la défense de notre pays, rapport d'information de Mmes Corinne Bouchoux, Hélène Conway-Mouret, Brigitte Gonthier-Maurin, Chantal Jouanno, Françoise Laborde et Vivette Lopez fait au nom de la délégation aux droits des femmes, n° 373, 2014-2015, <http://www.senat.fr/notice-rapport/2014/r14-373-notice.html>

<sup>2</sup> Dominique Bréchemier, Annie de Pène, une journaliste au cœur de la Grande Guerre, L'Harmattan, 2018. Voir en annexe la synthèse de cet ouvrage.

du déjeuner, entre 13 heures environ et 14h15, ainsi que deux très courtes pauses ce matin et cet après-midi.

Enfin, je voudrais remercier très chaleureusement le musée de Montmartre et la Société d'histoire et d'archéologie *Le Vieux Montmartre*, qui ont bien voulu nous autoriser, pour animer ce colloque, à présenter des reproductions de dessins d'enfants de l'époque de la guerre, issus de leurs collections <sup>1</sup>. Ces dessins tout à fait remarquables rythmeront en quelque sorte certaines séquences de cette journée. À cet égard, je veux citer le travail de l'historienne Manon Pignot, dont le merveilleux livre intitulé *La Guerre des crayons - Quand les petits Parisiens dessinaient la Grande Guerre* <sup>2</sup> permet d'aborder l'histoire de la Première Guerre avec les yeux des enfants de l'époque. Aussi, je ne résiste pas à l'envie de partager avec vous sur l'écran ce dessin de décembre 1916 qui montre clairement la part que les femmes ont prise dans les travaux des champs, en opposant la situation « *Autrefois* » (un homme) et « *Aujourd'hui* » (des femmes) <sup>3</sup>.



Sans plus tarder, j'invite Françoise Thébaud à introduire la thématique de ce colloque. Madame la professeure, vous avez la parole.

<sup>1</sup> Voir en annexe la présentation de cette collection ainsi que les reproductions des dessins projetés pendant le colloque. La délégation aux droits des femmes remercie l'association *Le Vieux Montmartre* de l'avoir autorisée à illustrer par ces dessins différentes séquences du colloque, dont ils constituent en quelque sorte le fil conducteur.

<sup>2</sup> Éditions Parigramme, 2004 (préface de Stéphane Audoin-Rouzeau).

<sup>3</sup> Voir en annexe la liste des documents projetés pendant le colloque. Documents non libres de droits. La reproduction de ces dessins est interdite sans l'accord de la société « *Le Vieux Montmartre* ».

---

**INTRODUCTION PAR FRANÇOISE THÉBAUD,  
PROFESSEURE ÉMÉRITE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE**

Monsieur le Président du Sénat,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames, messieurs,

En introduction de ce colloque consacré aux « Femmes dans la Grande Guerre », permettez-moi tout d'abord de saluer l'initiative de la délégation aux droits des femmes du Sénat, de la remercier d'avoir promu et mis en œuvre cette journée, et de m'y avoir associée. J'en suis très honorée.

Pour moi, qui m'intéresse à ce thème depuis les temps héroïques des premières recherches en histoire des femmes dans les années soixante-dix, recherches alors mal perçues par la majorité des historiens, ce colloque a une grande signification.

Labellisé par la *Mission du Centenaire*, organisé par une institution majeure de la République, ce colloque souligne que la question des femmes dans la guerre est désormais légitime et, plus encore, qu'elle intéresse la plupart de nos concitoyens, et pas seulement la part féminine de la Nation. Depuis quatre ans, nombre d'expositions ont évoqué cette question, qu'il s'agisse d'expositions conçues par de grands musées de la guerre comme celui de Meaux ou par des historiens et historiennes locaux, qui ont souhaité faire revivre l'expérience de guerre des habitants et habitantes de leur commune ou département. Parallèlement, des associations culturelles, des médiathèques municipales, des universités populaires, ont sollicité pour des conférences celles et ceux qui ont travaillé sur le sujet et le public a toujours été au rendez-vous : un public à la fois curieux d'une approche d'ensemble et heureux de partager avec d'autres un souvenir familial.

Le Centenaire a réveillé en France la mémoire de la Grande Guerre, bien souvent recouverte par celle de la Seconde Guerre mondiale, plus présente dans les médias ou les films. Pourtant, plus meurtrière dans notre pays, la Grande Guerre a été un véritable traumatisme, marquant la plupart des familles françaises, y compris la mienne, avec une grand-mère maternelle en zone occupée et un grand-père à Verdun, puis chez Citroën<sup>1</sup>. La guerre cause la perte d'êtres chers, mais apporte aussi tout un ensemble de bouleversements affectifs et socio-économiques, dont la journée va aborder de nombreux aspects.

---

<sup>1</sup> Voir *Françoise Thébaud, Les femmes au temps de la guerre de 14*, Payot, 2013, p. 21 (note du secrétariat de la délégation aux droits des femmes).

Ce colloque est en effet le résultat d'un cheminement historiographique que je voudrais broser à grands traits.

Comment a-t-on écrit l'histoire de la Grande Guerre ?

Aux étudiants débutant dans la discipline historique, il est fréquent de dire, pour les bousculer et les faire réfléchir, que « l'histoire s'écrit au présent ». Il ne s'agit pas d'évoquer là le fait qu'en France, et à l'inverse de nos collègues anglophones, nous écrivons sur le passé en utilisant le temps présent, mais de souligner que les questions posées au passé, et donc l'écriture de l'histoire, sont liées au contemporain de l'historien. Depuis cinquante ans, deux faits majeurs de nature tout à fait différente ont influencé l'écriture de l'histoire des guerres en général et de la Grande Guerre en particulier : l'affirmation des femmes dans l'espace public depuis les années 1970 et le retour, longtemps inimaginable, de la guerre en Europe, en ex-Yougoslavie dans les années 1990, guerre cruelle qui a montré la prégnance des violences sexuées et sexuelles et la difficulté de sortir de la guerre, de faire la paix.

D'où des strates historiographiques qui ne se recouvrent pas l'une l'autre, mais se chevauchent et s'articulent pour une approche complexe de l'événement. Pendant longtemps, seuls les aspects militaires et diplomatiques du conflit ont intéressé, notamment les causes de la guerre, question réactualisée en 2013 par l'ouvrage de l'historien australien Christopher Clark, traduit en français sous le titre *Les Somnambules. Été 1914 : comment l'Europe a marché vers la guerre*. Le regard se concentre alors sur les hommes, et plus encore sur les élites masculines qui décident.

À partir des années 1970 se développent à la fois une histoire sociale des sociétés en guerre - quotidien, économie, vie politique, conflits sociaux - et une histoire des femmes, dont le premier objectif est d'observer l'événement au féminin et d'appréhender l'expérience de guerre des femmes - où sont-elles ? Que font-elles ? Qu'éprouvent-elles ?

Puis s'affirme, dès la fin des années 1980, autour de l'Historial de la Grande Guerre à Péronne, en Picardie, une histoire culturelle du conflit, attentive à toutes les formes de violence et de souffrance, ainsi qu'à la culture des sociétés en guerre. S'affirme aussi parallèlement une histoire du genre, qui englobe l'approche d'histoire des femmes et la complexifie. D'une part, elle observe concomitamment les femmes et les hommes, analysant leurs relations et leurs rôles sociaux respectifs ; d'autre part, elle est attentive aux imaginaires sociaux du masculin et du féminin et à leurs usages par la propagande et les politiques des États belligérants ; enfin, elle considère les hommes comme des individus sexués et la masculinité comme une construction culturelle et sociale, au même titre que la féminité. Les sociétés en guerre mobilisent la virilité, appelant les hommes à se montrer forts, à protéger les femmes et les enfants, à défendre la terre et la Nation. Mais la guerre met aussi les hommes et leur virilité à l'épreuve, brutalisant

les corps et suscitant des interrogations identitaires sur ce que doit être et faire un homme.

L'histoire des femmes s'enrichit de cette approche de genre, de même qu'elle inclut trois thématiques travaillées depuis une vingtaine d'années en histoire : les violences sexuées et sexuelles, l'intime en guerre et les modes de sortie de guerre. Elle contribue également à l'écriture d'une histoire sensible de la guerre, qui s'appuie sur les journaux tenus par des femmes, sur des *Mémoires* et des correspondances dont le Centenaire a, me semble-t-il, stimulé la recherche dans les greniers ou les centres d'archives et favorisé la publication. Nous appelons ces documents des « archives de soi ».

Deux courtes remarques encore pour clore cette introduction.

À part une contribution sur une combattante serbe, la journée, déjà très dense, n'évoquera que l'expérience de guerre des Françaises, et plus précisément des Françaises de la métropole, les recherches manquant encore sur les femmes des colonies. Elle comporte également une dimension citoyenne, avec une ouverture bienvenue sur le temps présent qui témoigne des mutations des dernières décennies concernant la place des femmes dans la société française. Au même titre que les commémorations du Centenaire qui n'ont pas oublié de rendre hommage aux héroïnes de guerre - impression récente d'un timbre à l'effigie de Louise de Bettignies, résistante en territoire envahi -, ainsi qu'à la participation des femmes à l'effort de guerre, avec notamment l'inauguration à Verdun en 2016 d'un monument célébrant le travail essentiel des agricultrices.

Merci de votre présence nombreuse.

### **Annick Billon, présidente**

Merci de votre exposé, madame la professeure. Le temps nous étant compté, il était bref et je le regrette - la dernière fois que vous êtes intervenue<sup>1</sup>, nous avons bu vos paroles...

J'invite maintenant les participantes à la première séquence à rejoindre la tribune.

Pendant ce bref intermède, je vous invite à découvrir sur l'écran des photographies du monument aux agricultrices de Verdun, prises par notre collègue sénateur Franck Menonville, élu de la Meuse, lui-même exploitant agricole, et membre de la délégation aux droits des femmes.

---

<sup>1</sup> Au cours d'une audition par la délégation, le 5 avril 2018, dont le compte rendu est annexé au présent recueil.

Le président Gérard Larcher y a fait référence précédemment, ce monument a été inauguré le 19 juin 2016 dans le cadre du centenaire de la bataille de la Marne, « *en hommage aux femmes de France et d'Outre-mer qui, au cours des conflits 14-18 et 39-45, ont tenu un rôle essentiel pour le succès de la Nation* ». À cet égard, je salue mes collègues d'Outre-mer présents. Ce monument témoigne d'une avancée dans la prise de conscience du rôle des femmes dans notre histoire, que nous ne pouvons que saluer.

Pendant des années, que ce soit dans les livres d'histoire ou les récits de guerres, les femmes étaient relativement invisibles. Il importe de souligner ce type d'inaugurations et d'événements pour insister sur l'importance des femmes dans l'histoire ; et tel est le sujet de notre colloque.



**MONUMENT EN L'HONNEUR DES AGRICULTRICES DES DEUX GUERRES MONDIALES - VERDUN**

**Photographies : Franck Menonville, sénateur de la Meuse**





**PREMIÈRE SÉQUENCE – LA MOBILISATION VOLONTAIRE DES FEMMES :  
VERS L'ÉMANCIPATION ?**

Animée par **Laure Darcos**,  
vice-présidente de la délégation aux droits des femmes

**Intervenantes :**

**Évelyne Morin-Rotureau** , ancienne déléguée aux droits des femmes

**Christine Delpous-Darnige** , professeure agrégée d'histoire

**Françoise Thébaud** , professeure émérite d'histoire contemporaine

### **Laure Darcos, vice-présidente de la délégation aux droits des femmes**

J'ai l'honneur de commencer notre matinée par une thématique qui se trouve au cœur de notre sujet : la contribution des femmes à l'effort de guerre par leur travail.

Notre présidente Annick Billon a évoqué le rôle des agricultrices au regard de l'hommage que leur rend désormais le monument de Verdun. C'est précisément dans l'agriculture que les femmes sont mobilisées dès le début de la guerre. Nous voyons justement sur l'écran l'appel aux femmes de René Viviani, un document transmis par le musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux, que je remercie au nom de la délégation aux droits des femmes.

Par ce texte, le président du Conseil appelle les « *femmes françaises* » à remplacer « *sur le champ du travail ceux qui sont sur le champ de bataille* ». Dans l'hypothèse d'une guerre courte, l'idée est d'abord de faire appel aux femmes pour assurer la fin des récoltes de 1914. Mais, avec l'ancrage de la guerre dans la durée, le travail des femmes devient indispensable dans tous les domaines d'activité, pour remplacer les millions de soldats mobilisés et faire tourner les usines d'armement. Pour de très nombreuses femmes, le travail devient d'ailleurs une nécessité : beaucoup d'entre elles se livrent à la « course aux petites annonces » dont parle Françoise Thébaud dans son ouvrage intitulé *Les femmes au temps de la guerre de 14* .

Évelyne Morin-Rotureau va nous parler des femmes, « pilier de l'effort de guerre dans les usines d'armement et dans le secteur tertiaire ». Ancienne déléguée aux droits des femmes, une fonction bien connue de notre délégation, elle a dirigé un ouvrage remarquable sur les *Françaises en guerre (1914-1918)* <sup>1</sup>.

### **Évelyne Morin-Rotureau, ancienne déléguée aux droits des femmes, co-auteure de *Combats de femmes 1914-1918, les Françaises, pilier de l'effort de guerre***

Qu'attend-on des Françaises lorsque la guerre éclate ? Gouvernement, armée, opinion publique, la réponse est unanime : qu'elles soient des semeuses de courage pour les hommes partant défendre la patrie ! Et les femmes vont l'avoir, ce courage, tout au long des cinquante-deux mois de guerre. Comme le demande Marguerite Durand <sup>2</sup> dans son journal *La Fronde* , des Françaises vont se comporter en citoyennes sans

---

<sup>1</sup> Éditions Autrement, 2013. Voir aussi *Combats de femmes 1914-1918 – Les Françaises, pilier de l'effort de guerre* , dirigé par Évelyne Morin-Rotureau, éditions Autrement, 2004.

<sup>2</sup> Marguerite Durand (1864-1936), actrice membre de la Comédie-Française, journaliste, fondatrice du journal féministe *La Fronde* . Favorable au droit de vote pour les femmes, elle prit l'initiative de présenter des candidatures féminines aux élections législatives de 1910. Ses collections de documents sont à l'origine de la Bibliothèque Marguerite Durand , spécialisée dans l'histoire des femmes (note du secrétariat de la délégation aux droits des femmes).

en avoir les droits. La stupeur passée, la première chose à laquelle elles vont se heurter, c'est la désorganisation de l'économie tout entière. En effet, la mobilisation des hommes entraînant la fermeture d'ateliers et de commerces - 60 % des emplois disparaissant en quelques jours -, nombre de femmes se voient privées du salaire de leur mari, 3,7 millions d'hommes étant mobilisés d'un coup. N'oublions pas que, en 1914, 37 % des femmes sont actives. Le gouvernement vote une allocation pour les épouses de mobilisés, mais celle-ci est fort modeste : 1,25 franc par jour, auquel s'ajoutent 50 centimes par enfant, alors qu'un couple d'ouvriers pouvait gagner 13 francs.

Le dessin d'enfant que vous voyez sur l'écran <sup>1</sup> est très représentatif : les « *coltineuses* » vont remplacer les hommes pour porter des lourdes charges. Pour employer un langage plus populaire, les femmes vont « se coltiner » toutes les activités qui vont permettre au pays de fonctionner, tant à l'arrière que sur le front. Infirmières et paysannes sont enrôlées immédiatement. Dans le secteur tertiaire, les choses vont également aller très vite. Si, dès le début de la guerre, le Syndicat des transports parisiens s'oppose vigoureusement à l'embauche de personnel féminin, sous la pression des usagers, on voit très vite des femmes conduire des taxis et des tramways, la presse devant admettre qu'il n'y a pas d'augmentation du nombre d'accidents ! Le dessin suivant montre une femme conduisant même un camion d'obus. Les secteurs du métro et du chemin de fer restent très frileux, n'accordant à la gent féminine que des postes d'entretien, de poinçonnage, voire d'aiguillage. En témoigne la photo suivante, représentant une femme manipulant un levier d'aiguillage pour guider un train vers la poudrerie de Toulouse <sup>2</sup>.

Dans l'enseignement, pour la première fois, des femmes professent dans le secondaire à des garçons. La moitié des instituteurs étant mobilisés, les institutrices les remplacent aussi, souvent, dans leurs fonctions de secrétaires de mairie. L'enseignement est un secteur sensible, chargé de l'éveil de la génération suivante. Hormis une minorité syndiquée et pacifiste, dont on pourra reparler pendant le débat, les institutrices organisent le patriotisme scolaire et vont donc participer à l'embrigadement des « graines de Poilus ».

Ce sont aussi 18 000 employés des Postes qui sont remplacés par 11 000 femmes seulement, sûrement très compétentes puisque les courriers n'ont jamais été aussi nombreux que pendant cette période !

---

<sup>1</sup> Voir en annexe la présentation des dessins d'enfants issus des collections du musée de Montmartre, avec la reproduction des dessins projetés pendant le colloque.

<sup>2</sup> Référence 16Fi22/98. La délégation aux droits des femmes remercie les Archives de Toulouse d'avoir bien voulu autoriser la reproduction de ce document à l'occasion du colloque. Voir en annexe la reproduction de cette photographie.

La guerre amplifie la féminisation des bureaux, la part des femmes y étant multipliée par dix entre l'avant-guerre et l'après-guerre. Enfin, dans les secteurs du commerce et de l'industrie, des femmes vont assurer la direction d'entreprises, alors que la loi les considère comme des mineures...

Images emblématiques de la guerre : celles de l'« ange blanc », de la paysanne attelée à la charrue ou des munitionnettes, dont nous allons parler maintenant, en découvrant une photo de la collection du musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux à l'écran <sup>1</sup>.

Lorsqu'il est indéniable que la guerre va durer, après que le front s'est stabilisé de la mer du Nord à la Suisse, à la fin de 1915 le gouvernement fait appel aux femmes dans les industries métallurgiques et chimiques liées à l'armement. Elles sont le dernier recours, après l'embauche de civils, d'hommes trop jeunes ou trop vieux pour le front, de mobilisés qu'on avait rappelés pour leurs qualifications, d'hommes réformés et de coloniaux.

Qui sont ces 420 000 munitionnettes ? Des domestiques et des ouvrières du textile au chômage, des mères de famille réduites à la misère. Fin 1917, elles représentent le quart de la main-d'œuvre, voire le tiers en région parisienne et même 60 % chez Citroën. Les conditions de travail sont absolument éprouvantes. Au début de la guerre, les patrons ont les pleins pouvoirs, les lois de protection sociale étant levées. La loi de 1900 qui fixait la durée du travail journalier des femmes et des enfants à dix heures est bousculée ; le patronat n'est plus tenu à un temps de travail maximal. Pendant onze ou douze heures, voire plus en cas de nécessité, et avec deux jours de repos par mois, les munitionnettes tournent chacune 2 500 obus par jour, chaque obus pesant sept kilos, qu'elles doivent soulever deux fois - ce sont donc 35 000 kilos de métal que chaque ouvrière manipule en une journée.

La loi de 1892, qui interdit le travail de nuit pour les femmes, est bafouée ; elles sont obligées d'accepter, avec l'autorisation du mari quand elles sont mariées - la morale est sauve ! Les industriels ne sont plus tenus d'installer des protections sur les machines : beaucoup d'ouvrières y perdent un doigt, une main, des cheveux. Jour et nuit, elles travaillent toujours debout. Sous l'impulsion d'Albert Thomas, ministre de l'Armement, dont la préoccupation principale est l'économie de main-d'œuvre, les entreprises font venir des machines des États-Unis et développent la taylorisation pour s'adapter à une main-d'œuvre sans qualification.

<sup>1</sup> Document issu des collections du musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux. La délégation aux droits des femmes remercie le musée d'avoir bien voulu autoriser la projection de ces reproductions lors du colloque. Voir en annexe la reproduction de cette photographie.

L'entrée en masse des femmes dans la métallurgie a favorisé la modernisation de l'industrie, mais à quel prix ! Alphonse Merrheim, secrétaire de la Fédération des Métaux de la CGT, affirme que « *le taylorisme était le plus féroce et le plus barbare des systèmes de travail jamais organisés par le patronat* ». Ce système brutal déshumanisait le travailleur, devenu un automate. « *Les femmes répètent pendant onze heures des opérations qui durent de dix secondes à deux minutes* ». La journaliste Marcelle Capy<sup>1</sup> se fait embaucher dans une usine et publie des articles terribles dans *La Voix des femmes*. Sa conclusion est qu'« *il faut avoir faim pour faire ce métier ; ce sont des loques que l'usine jette à la rue* ».

Pourtant, les journaux bien-pensants présentent rarement l'extrême pénibilité de ce travail. La femme doit rester femme en toute occasion. Des ouvrières de l'armement sont même caricaturées : élégamment habillées, parfois en petits talons, « maternant » des obus ou les enfant comme des perles. Peu de journaux évoquent l'environnement dangereux - bruit, poussières, gaz toxiques, produits corrosifs. Combien sont mortes de maladies professionnelles ou d'épuisement ? Ajoutons que les ouvrières ne sont pas payées lorsque les machines tombent en panne.

Dès 1915, le Comité intersyndical d'action contre l'exploitation de la femme dénonce les abus criants. Joffre aurait dit : « *Si les femmes qui travaillent dans les usines s'arrêtaient vingt minutes, les Alliés perdraient la guerre* ». Cependant, face à des conditions de travail qui s'aggravent - dans les usines de guerre de Toulouse, les accidents du travail sont multipliés par trois entre avril 1916 et mars 1917 -, face à des prix alimentaires qui explosent, avec une augmentation qui atteint 40 % au printemps 1917, et alors que les profits industriels sont connus, des grèves éclatent en pleine guerre.

Albert Thomas<sup>2</sup> est favorable à l'amélioration des conditions de travail des ouvrières, mais à condition que l'État soit à l'origine de ces mesures. Toute grève est un affront à la Défense nationale, affirme-t-il. Et pourtant, entre 1916 et 1917, près de trois cents grèves éclatent, avec une majorité de grèves de femmes. Ces grèves protestent contre la cherté de la vie - les femmes, gardiennes de la survie alimentaire de la famille, ont de tout temps été les boute-feux des émeutes frumentaires. Elles protestent

---

<sup>1</sup> Marcelle Capy (1891-1962), journaliste, militante syndicaliste, pacifiste et féministe. Fondatrice de l'hebdomadaire *La vague*, elle est l'auteure de *Une voix de femme dans la mêlée*, ouvrage préfacé par Romain Rolland et publié en 1916. En 1917, elle travaille à titre anonyme dans une usine d'armement ; son témoignage paraît dans *La voix des femmes* (note du secrétariat de la délégation aux droits des femmes).

<sup>2</sup> Sous-secrétaire d'État chargé de l'Artillerie et de l'équipement militaire de mai 1915 à décembre 1916, puis ministre de l'Armement et des fabrications de guerre de décembre 1916 à septembre 1917. Voir la biographie d'Albert Thomas (1878-1932) dans le *Dictionnaire des parlementaires français (1889-1940)* de Jean Jolly sur le site de l'Assemblée nationale : [http://www2.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche/\(num\\_dept\)/7042](http://www2.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche/(num_dept)/7042) (note du secrétariat de la délégation aux droits des femmes).

aussi contre les cadences infernales - une minute de perdue, un mort de plus au front, culpabilise-t-on les femmes - ou contre les comportements abusifs des contremaîtres. En témoigne la grève de juin 1916 dans un atelier de fabrication de fusils chez *De Dion*. Les ouvrières refusent les cadences accélérées par une extension du travail aux pièces, ce qui veut dire augmentation du travail et baisse des salaires. Elles réclament aussi du temps libre pendant les permissions de leur mari et le non-licenciement en cas de maladie. En mai 1917, on assiste à une grève des ouvrières des maisons de couture. Ainsi, 20 000 femmes réclament dans les rues de Paris le retour aux tarifs d'avant-guerre et la semaine anglaise, c'est-à-dire le samedi après-midi payé, pour s'occuper de leurs enfants.

En juin 1917, avec l'entrée en grève des munitionnettes, 42 000 grévistes de l'armement, dont 75 % de femmes, sont dans les rues de Paris et de Boulogne-Billancourt. L'Union sacrée est en train de se disloquer ; la grève prend alors une couleur plus pacifiste. Dans les chansons, on entend ces mots d'ordre : « *À bas la guerre !* », « *Rendez-nous nos maris* », « *Debout les femmes !* », « *Assez d'abus, nous voulons nos Poilus !* ».

À la caserne de Reuilly, des ouvrières débauchent les soldats, qui défilent avec elles au son de chansons populaires, mais aussi de *L'Internationale*. Le gouvernement craint le défaitisme, car, au même moment, après les offensives désastreuses de Nivelle, des mutineries éclatent sur le front. La répression est sévère. Si l'opinion publique est indulgente envers les midinettes, elle est féroce envers les munitionnettes. Ainsi, 270 femmes sont arrêtées et traitées de traîtres par la presse. Les arrestations sont facilitées par nombre d'indicateurs présents dans les usines pour renseigner police et patrons : les femmes qui prenaient la parole étaient particulièrement visées.

Une législation favorable aux femmes va cependant voir le jour, car depuis 1916, il est acté que les femmes sont devenues indispensables au bon fonctionnement des machines de guerre. De plus, avec l'hécatombe de Verdun, l'enfant devient précieux et la hantise de la dénatalité anime les dirigeants.

Au printemps 1916, sous la pression de féministes, Albert Thomas crée un Comité du travail féminin, chargé d'émettre avis et propositions. L'État va intervenir dans la gestion de la main-d'œuvre, y compris dans les entreprises privées travaillant pour la Défense nationale.

Juillet 1916 : interdiction du travail de nuit pour les femmes enceintes et affectation à des tâches assises ; pas plus de dix heures par jour pour les moins de 21 ans ; interdiction du travail en poudrerie pour les jeunes filles de 16 à 18 ans. Ces mesures visent à protéger les futures mères.

Juin 1917 : accord sur les conventions collectives entre patronat, préfets et organisations syndicales. Le travail journalier est ramené à dix heures par jour pour toutes ; interdiction du travail de nuit pour les

moins de 18 ans ; rétablissement du repos le dimanche et installation de sièges dans les ateliers.

Août 1917 : huit semaines de congé maternité rémunérées et prime d'accouchement ; obligation d'installer crèches et chambres d'allaitement dans les entreprises employant plus de cent femmes. Les natalistes approuvent, les féministes radicales grimacent devant cette loi qui, selon elles, instrumentalise le corps des femmes : « *On assimile la femme à une machine tenue sous haute pression afin d'en obtenir un rendement intense. On compte sur elle pour enfanter des milliers d'obus et des douzaines d'enfants* » lit-on alors dans l'un de leurs journaux.

Enfin, le Conseil national des femmes françaises met sur pied, le 1<sup>er</sup> mai 1917, à l'initiative de Cécile Brunschvicg<sup>1</sup>, future sous-secrétaire d'État du Front populaire, une association des surintendantes d'usine, qui doivent faire le lien entre patrons et ouvrières. Ces femmes seront les pionnières de la gestion du risque professionnel. On peut donc dire qu'il y a une certaine victoire des grèves et des femmes.

Qu'en est-il des salaires ? Ils restent inférieurs à ceux des hommes, mais bien supérieurs à ceux de l'industrie textile, et ils vont doubler pendant la guerre. En janvier 1917, Albert Thomas légitime en effet les revendications salariales des femmes et institue ce qu'on appela l'« échelle Thomas » : augmentation des salaires de tous les ouvriers, écart réduit entre ceux des hommes et des femmes, qui passe de 50 % à 25 %, et rationalisation du calcul du salaire à la pièce. Mais en réalité, le salaire des femmes reste bien inférieur à celui des hommes, parce qu'hommes et femmes n'occupent pas les mêmes postes. De plus, beaucoup d'industriels faisant travailler les femmes aux pièces morcellent les salaires, avec des primes, bonifications et autres gratifications, ce qui engendre l'épuisement des ouvrières, qui doivent toujours accélérer la cadence pour espérer gagner quelques sous de plus. Une étude médicale montre qu'à la poudrière de Toulouse, une grossesse sur deux n'est pas menée à terme - et les bébés qui naissent pèsent 500 grammes de moins que la moyenne.

En juin 1917 est réaffirmé le principe « à travail égal, salaire égal », mais il est détourné sans vergogne par la possibilité laissée aux patrons de retenir 17 % sur le salaire des ouvrières pour l'amortissement des machines achetées « pour elles » aux États-Unis. Le refus de nombre de patrons

---

<sup>1</sup> Cécile Brunschvicg (1877-1946) fut sous-secrétaire d'État à l'Éducation nationale de juin 1936 à juin 1937. Dès 1908, elle participa à la section Travail du Conseil national des femmes françaises (CNFF) et adhéra en 1909 à l'Union française pour le suffrage des femmes, dont elle devint secrétaire générale en 1910. En 1914, elle créa l'Œuvre parisienne pour le logement des réfugiés. Elle contribua à la création de l'École des surintendantes d'usines, à l'origine des assistantes sociales, et succéda à Jane Misme à la direction de l'hebdomadaire La Française en 1926. Membre du Parti républicain, radical et radical-socialiste, elle fut l'une des trois femmes membre du gouvernement lors du Front populaire (note du secrétariat de la délégation aux droits des femmes).

d'appliquer l'échelle Thomas est l'une des causes des grandes grèves de mai-juin 1917. Et pourtant, on ne peut plus dire que le salaire des femmes pendant la guerre est un salaire d'appoint !

En juillet 1918, la prime de vie chère réclamée par toutes les femmes depuis 1915 est enfin attribuée.

Et le syndicalisme ? Rappelons que la femme mariée doit obtenir l'autorisation de son mari pour travailler, mais aussi pour se syndiquer. À la veille de la guerre, les femmes représentent 9 % des syndiqués. Pourtant, les ouvrières s'y intéressent déjà pendant la guerre. En avril 1916, par exemple, la Fédération des métaux met sur pied un nouveau syndicat, le Syndicat des ouvriers et ouvrières en métaux de la Seine. Laura Lee Downs, dans son ouvrage *L'inégalité à la chaîne*<sup>1</sup>, montre qu'au milieu de l'été 1916, après une série de grèves victorieuses, 800 femmes rejoignent le nouveau syndicat. Un an après, en juillet 1917, celui-ci compte 5 000 femmes, qui représentent 70 % de ses syndiqués.

Après les grèves toutefois, fin 1917, l'ancienne opposition des syndicats au travail des femmes refait surface. Peu de place est laissée à celles-ci quant à la prise de parole ou de responsabilités, et elles vont très vite se démobiliser. À la fin de la guerre, Marcelle Capy décrit leur situation professionnelle : « *Exécutant toujours les mêmes gestes, penchées constamment sur la même machine, les femmes sont arrivées à une grande habileté. Mais comprendre le mécanisme de la machine, acquérir la technique, être enfin une ouvrière qualifiée, cela leur fut défendu* ».

C'est bien un rendez-vous manqué entre les femmes et les syndicats, qui ont perçu le travail des ouvrières comme une concurrence déloyale ou une action qui menaçait l'équilibre de la famille. Lors de son congrès de juin 1918, la CGT énonce que, « *fidèle à ses conceptions d'émancipation, (elle) considère que la place de la femme est au foyer.* »

Après l'armistice, les femmes sont démobilisées sans ménagement des usines d'armement. Le 13 novembre 1918, la circulaire Loucheur accorde un mois de salaire supplémentaire à celles qui partent avant le 5 décembre. Le journaliste Lucien Abensour, éberlué, écrit : « *on ne peut licencier 500 000 femmes, le plus souvent dépourvues de toutes ressources, sans courir le risque de dangereuses perturbations* », mais sa voix est redevenue étouffée par les nombreux discours et articles qui font l'éloge de l'ouvrière redevenue mère et ménagère. Les « semeuses de courage » sont maintenant sommées de repeupler la France.

Cependant, nombre de femmes vont s'accrocher à leur travail, d'autant plus que la démobilisation de leurs hommes va durer jusqu'en mai 1919, et l'État va devoir instituer le mi-temps. Évidemment, tous les soldats, meurtris physiquement et mentalement, ne sont pas prêts

<sup>1</sup> Laura Lee Downs, *L'inégalité à la chaîne. La division sexuée du travail dans l'industrie métallurgique en France et en Angleterre*, éd. Albin Michel, 2002.

à reprendre leur travail dès leur retour de la guerre, et l'industrie devra réembaucher des femmes, en priorité des veuves mères de famille.

Si, en 1919, on peut lire dans *La Vie féminine* qu'il a fallu la Grande Guerre pour que l'humanité prît conscience de sa moitié, la journaliste Séverine<sup>1</sup> n'en affirme pas moins que « *les femmes ne furent que les domestiques de la guerre* »...

### **Laure Darcos, vice-présidente de la délégation aux droits des femmes**

Le mouvement féministe avait de beaux jours devant lui !

Christine Delpous-Darnige, vous êtes professeure agrégée d'histoire, vous enseignez dans le secondaire et faites partie de plusieurs associations de recherche en sciences sociales dans le Languedoc méditerranéen.

Vous avez publié et commenté la correspondance d'un couple de cultivateurs languedociens pendant la Première Guerre mondiale : votre travail constitue un témoignage très intéressant de la vie dans les campagnes viticoles du Languedoc. Il permet de comprendre la répartition du travail entre hommes et femmes.

Il se trouve, comme l'a souligné notre présidente Annick Billon, que notre délégation aux droits des femmes s'intéresse de très près à la situation des agricultrices. Il nous a donc paru important de vous entendre, afin que votre analyse du quotidien d'une agricultrice pendant la guerre de 14-18 fasse écho à notre travail.

### **Christine Delpous-Darnige, professeure agrégée d'histoire, co-auteure de *Nous ne nous serions jamais séparés, 1915-1918*, correspondance de Marie et Paul Loubet, jardiniers languedociens**

Merci, madame la présidente. Je remercie les organisateurs de ce colloque pour leur invitation. Sans eux, il aurait été assez improbable qu'en ce haut lieu de la République résonnent les mots de quinze Marie, cinq Marguerite, quatre Joséphine, trois Rose et ceux de toutes les autres femmes de la vigne languedocienne. Cette courte contribution leur est ici dédiée !

En mai 1918, au moment des grands travaux anticryptogamiques de printemps dans les vignes, deux épistoliers du même âge - 51 ans - éloignés l'un de l'autre de quelques kilomètres, prennent leur plume.

---

<sup>1</sup> Pionnière du journalisme d'investigation, Caroline Rémy (1855-1929), qui écrivit sous le pseudonyme de Séverine, dirigea *Le cri du peuple* après la mort de Jules Vallès. Engagée dans la lutte pour le droit de vote des femmes, elle publia, entre autres, une chronique quotidienne dans *La Fronde*, le journal féministe fondé par Marguerite Durand (note du secrétariat de la délégation aux droits des femmes).

L'instituteur Jean Sauzet expédie depuis le début du conflit, tous les deux mois, avec constance, son journal *L'Écho de Soubès* aux soldats du bourg. Il s'agit de quelques feuilles à même d'entretenir la flamme patriotique de ces Poilus. Ce jour-là, il est très en verve : « *Que j'en ai vu, de ces femmes qu'on croyait être des poupées, et qui subitement sont devenues presque des hommes. Leurs mains délicates ont pris la pioche pour défoncer le jardin, déchausser la vigne, et n'ont pas trouvé trop salissant ni trop répugnant de manipuler le fumier. Saluons respectueusement ces petits doigts, autrefois mignons et maintenant calleux, ces jupons crottés, ces sabots boueux. Les femmes endossant la sulfateuse se montrent des vigneronnes expertes et infatigables* ».

En même temps ou presque, à quelques kilomètres de là, Delphine L., à Abeilhan, s'excuse auprès de son fils mobilisé de sa réponse tardive : « *Je ne peux pas parler, j'ai la voix rauque, j'ai sulfaté, j'avais chaud. J'ai porté la machine sur le dos tout le temps, d'une vigne à l'autre. Le soir, il faisait froid, j'ai pris un rhume à la gorge, je ne peux pas parler, je n'en peux plus, je n'en peux plus* ».

Le décalage profond entre ces deux regards portés sur des réalités *a priori* assez similaires souligne le grand intérêt qu'il y a à toujours utiliser davantage la parole des femmes pour dire la réalité de leurs conditions de travail. Puisque, l'année dernière, votre délégation avait permis à quatre-vingts agricultrices de venir partager leur expérience, je me propose aujourd'hui de mobiliser un corpus de quarante témoignages féminins du temps de la Grande Guerre. Passant largement sous les radars de l'échelle départementale, ces témoignages sont issus de dizaines de manifestations locales qui se sont déroulées partout à l'occasion du Centenaire et qui ont permis que se vident un peu plus les greniers et les cartons des collectionneurs. J'entends ici par « témoignages » quelques milliers de lettres échangées dans les familles, signées pour moitié par des femmes, mais aussi pour moitié par des hommes, sur le mode de « tu me dis que... »

Le cadre géographique est volontairement réduit, et l'a été encore devant la masse de témoignages, à la plaine du bas Languedoc héraultais, dans les bourgs qui ont bâti leur prospérité sur la monoculture intensive de la vigne depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, à partir de l'arrivée du chemin de fer. Cet espace présente en effet une très forte unité socio-professionnelle.

La démarche prosopographique permet d'explorer la diversité et les singularités de ces traversées du conflit pour tenter de saisir ce que la guerre fait aux femmes, mais aussi ce que les femmes font à la guerre. Plus grande lisibilité de la viticulture au féminin, contraste de situations sociales entre ces femmes, éventuel bousculement des identités de genre sont autant de sujets que je me propose d'aborder.

Ces écrits réévaluent le travail féminin sous le poids de la guerre.

La moitié de mon corpus est constitué de lettres nécessitant un déchiffrage <sup>1</sup>. Celle que je vous montre <sup>2</sup> a été envoyée par Clémence Serven, 41 ans, qui n'a pas bénéficié des lois scolaires de Jules Ferry. Elle écrit à son époux mobilisé dans les Vosges. Sa carte rappelle combien le travail s'impose comme un thème central des échanges épistolaires, mais souligne aussi à quel point, face à l'impérieuse nécessité de maintenir les liens sociaux et affectifs, la guerre a suscité l'entrée en écriture de millions de femmes, souvent au prix d'immenses efforts de toutes sortes.

La seconde carte que vous voyez <sup>3</sup> a été envoyée par sa fille Catherine, qui a vingt ans de moins et a bénéficié de ces lois scolaires : on peut mesurer les progrès, certainement bien plus forts pour les femmes que pour les hommes.

Michelle Zancarini a relevé que « *le travail agricole féminin est particulièrement difficile à évaluer, parce qu'il s'exerce dans le cadre familial et juridique d'un patrimoine privé* »<sup>4</sup>. Ces écrits, par le flux exceptionnel qu'ils représentent et la richesse de leur contenu, constituent donc une source importante sur le sujet. Mon travail prolonge d'abord la tâche entreprise par de grandes historiennes depuis les années 1970, en rendant lisibles les expériences de nombreuses femmes et en les sortant de l'oubli. Dans ces échanges entre viticulteurs et viticultrices, les femmes, filles, mères, propriétaires, ouvrières, journalières, connaissent la vigne depuis longtemps et, heureusement pour nous, en parlent. L'importance de cette activité féminine est dès lors très massivement remise en lumière. En septembre 1914, ces femmes sont très largement sans profession, si l'on se réfère aux déclarations faites lors du recensement de population de 1911.

La question des vendanges et de la vinification se pose alors avec acuité et, contrairement à ce que l'on pourrait penser, les récoltes sur des terres normalement préparées par tous en temps de paix sont exceptionnelles, les hommes étant encore nombreux. N'oublions pas que seule 30 % de la force féminine de travail a été mobilisée dès le mois d'août<sup>5</sup>. Dans un conflit que l'on envisage comme très court, les plus âgés

<sup>1</sup> L'un de ces documents est projeté.

<sup>2</sup> Voici la transcription du document projeté, établie par Christine Delpous-Darnige :

« Le 14 décembre 1915, Cher époux

Je répond à ta lettre du 10 quelle nous trouveu tout an bonne santé et toujours antrain a faire notre petit travail avec ta Catherine maintenant nous ramason les bucheux de Malfatau, nous avons échaucelait Rochelonge et nous lui avon mi le fumier a pied de la chouse et nous allons maintenant enfair au tant ograu. Tu medit Cher Epoux que tu ne peu pa teu tenir propre cause du mauvais tan fai ton possible tan que tu sera auprès deux ces vieux de teu faire laver sa te préserveura da traper beaucoup deux maladie soingne toi bien. Ta Chère épouse qui t embrase de bien loin ». Arch mun. Agde, fonds Marc Serven numérisé.

<sup>3</sup> Ce document est projeté.

<sup>4</sup> Zancarini Michelle, *Histoire des femmes en France : XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Presses universitaires de Rennes, 2010, 254 pages, p. 156 (note de l'auteure).

<sup>5</sup> Lee Downs Laura, « Le travail », dans *Winter Jay* (sous la direction de), La première guerre mondiale, vol. 3, sociétés, Paris, Fayard, 2014, 912 pages, p. 100 (note de l'auteure).

et les plus jeunes participent davantage, encouragés par les autorités. L'appel vibrant de René Viviani est relayé dans l'Hérault par le préfet, qui mêle habilement patriotisme national et fierté viticole méridionale : « *Le triomphe de notre vin accompagnera la victoire de la France !* »<sup>1</sup>. Dans ce contexte, le sort des femmes change peu par rapport aux années précédentes : la durée des vendanges est rallongée d'un mois, les journées sont plus longues.

Puis la guerre accroît une triple pression sur ceux qui restent, et donc en particulier sur les viticultrices. D'abord, les époux et les fils, pour réaffirmer une autorité menacée par la distance, mais surtout pour maintenir à flot l'outil de travail et le projet de vie, dirigeant de loin la part des travaux qui leur revenait, ou la délèguent, par l'intermédiaire de femmes, aux hommes encore présents. Souvent d'ailleurs, rassurés, ils lâchent prise, précisant : « *fais comme tu voudras* ». À cette pression masculine s'ajoute la pression des femmes elles-mêmes, au nom d'un sens prégnant du devoir, dont le travail bien fait reste une composante essentielle. Enfin, dans l'Hérault, qui est l'un des premiers départements producteurs de vin, la guerre crée des attentes économiques nouvelles. Le vin, distribué plus généreusement dans les tranchées, accède très tôt au statut d'« arme de guerre » : dès Noël 1914, c'est par wagons-foudres entiers que le vin, réquisitionné à partir de 1915, part pour le front. Le préfet se plaint en permanence auprès des autorités de la faiblesse des quantités. De fait, la question des réquisitions de plus en plus importantes s'impose comme une préoccupation essentielle de ces épistoliers.

Face à cette situation inédite, ces écrits reflètent la diversité des expériences sociales féminines.

Ces quarante témoignages, issus de presque toutes les catégories de cultivatrices, reflètent la composition très hiérarchisée et très inégalitaire de la société de la plaine viticole. Leur confrontation souligne avec force que le travail des vignes des unes n'est pas le travail des vignes des autres. Les enjeux diffèrent bien souvent. Si la division entre ruraux et urbains s'avère inopérante ici, puisque toutes ces femmes sont issues de bourgs de plus de 2 000 habitants - la viticulture est une agriculture peuplée - les différences socioprofessionnelles s'imposent comme un premier critère de distinction. Une drastique réduction d'échelle permet d'en mobiliser au moins trois autres : l'âge, la situation familiale et, dans un territoire à très forte mobilité géographique, l'ancienneté de l'ancrage dans ces petites communautés, qui s'avérera déterminant pour mobiliser des ressources face à l'épreuve.

Je remercie tous ces passeurs de mémoire qui m'ont confié leurs documents privés.

<sup>1</sup> Wagon-foudre : type de wagon utilisé autrefois pour le transport des boissons (note du secrétariat de la délégation aux droits des femmes).

La guerre a pour effet de ramener dans les grands domaines et les campagnes les femmes des propriétaires absentéistes, vivant habituellement en ville. Elles prennent en main les affaires, et ce sont ces campagnes, pour diverses raisons liées au conflit, qui tirent le plus grand bénéfice de la demande insatiable du marché. On trouve la même prospérité chez des propriétaires ou des fermières aisées, voire dans la petite bourgeoisie viticole. Du fait de l'ascension sociale antérieure, elles ont souvent des époux à peine trop âgés pour être mobilisés et, mieux encore, des enfants, des adolescents et adolescentes aptes au travail. C'est aussi dans ces grands domaines que des filles de régisseurs, très jeunes - moins de 20 ans - occupent les postes laissés vacants par leurs pères. Marguerite Lautier signe les livres de comptes du domaine régi par le sien, Marguerite Delmas recrute les journaliers. Pierre Laroque confie la négociation du tarif du vin à sa fille Marguerite. Trois Marguerite.

Cependant, pour l'immense majorité des cultivatrices, les petites et moyennes exploitantes comme les journalières, c'est, à des degrés divers, l'expression massive de la très grande fatigue physique qui s'exprime dans ces correspondances.

Cette fatigue s'aggrave avec le conflit et concerne essentiellement les mères âgées - souvent veuves - et, à l'opposé, les mères de jeunes enfants. Certains courriers, nombreux, s'interrompent parce que la femme est malade de fatigue. Cette fatigue s'explique par la longueur de la journée de travail, mais aussi par la charge physique très importante : le port des machines n'est plus partagé avec les hommes, les animaux sont réquisitionnés et rarement remplacés par un âne ou une ânesse. La très forte dispersion du parcellaire est un facteur aggravant : si on met ses pas dans ceux de ces femmes, on fait facilement vingt à trente kilomètres par jour. Les intempéries n'arrangent rien : pluies diluviennes en 1917 et 1918, températures extrêmes de l'été 1917. Ces femmes se plaignent aussi que ces tâches, auparavant partagées, s'exécutent désormais trop souvent dans la solitude et l'isolement. Est-ce pour cela que l'expression de cet épuisement survient en général au moment des travaux solitaires que sont les traitements de printemps, bien plus qu'au moment des vendanges, qui sont une opération collective ? On est loin des tableaux idylliques de l'instituteur de Soubès.

Malgré tous leurs efforts, beaucoup de ces cultivatrices peinent à trouver un équilibre financier. Dans une exploitation familiale, le départ des hommes prive de la moitié des bras disponibles, voire des deux tiers quand le fils et le père sont mobilisés, ce qui est extrêmement fréquent. Des stratégies se mettent en place : ralentir les cadences, abandonner des terres, et surtout faire revenir les hommes en permissions agricoles ou acheter des terres, car les hommes des classes anciennes qui achètent des terres peuvent revenir chez eux comme détachés agricoles - ce qui scandalise les conseillers généraux de l'Hérault. D'autres, enfin, se louent

à la journée, surtout dans les usines. Souvent aussi, elles se regroupent pour habiter ensemble et mutualiser la force de travail.

Je conclurai sur les inégalités de genre. Un proverbe languedocien qui fait parler la vigne dit : « *Que mon maître me taille, que me pioche qui voudra* ». Les tâches sont très genrées, et elles le restent : ce qui nécessite des outils, en particulier la taille, revient aux hommes, et tout ce qui se pratique dans une position du corps baissé - cueillette, récolte des sarments, échausselage<sup>1</sup> - aux femmes. En ce qui concerne les salaires, la guerre fossilise le paradigme ancien « moitié prix-moitié salaire » qui perdure jusqu'aux années 1970. Enfin, en ce qui concerne la formation, elle leur reste interdite malgré la réalité des expériences obligées pendant la guerre. Ainsi, en 1918, la Chambre des députés vote une loi qui autorise les femmes à entrer dans les écoles agricoles ; en 1919, la Chambre bleu horizon revient sur cette loi et leur en interdit à nouveau l'entrée<sup>2</sup>...

### **Laure Darcos, vice-présidente de la délégation aux droits des femmes**

Merci d'avoir rendu hommage à toutes ces agricultrices.

La troisième intervention de cette séquence posera la question de l'émancipation des femmes à la faveur des changements introduits par la guerre de 1914.

Françoise Thébaud, vous soulignez dans votre livre *Les Femmes au temps de la guerre de 14*<sup>3</sup> qu'à l'époque de la guerre, dans tous les milieux, l'idéal féminin est celui d'épouse légitime et de mère. Dans ce contexte, quelle a pu être l'influence émancipatrice de la Première Guerre mondiale dans un pays comme la France, où les femmes n'ont reçu le droit de vote qu'en 1944 et où la femme mariée est restée une mineure juridique jusque dans les années 1960 ?

### **Françoise Thébaud, professeure émérite d'histoire contemporaine, auteure de *Les femmes au temps de la guerre de 14***

Comme le montrent les conflits contemporains, la guerre est avant tout un moment d'épreuves, pour les femmes comme pour les hommes, notamment s'il y a occupation des territoires et en cas de guerre civile. Les Françaises n'échappent pas à la règle pendant la Grande Guerre, même si les pénuries alimentaires ne sont graves qu'en zone occupée. Les épreuves subies, déjà abordées ou qui seront évoquées dans les séquences suivantes de ce colloque, sont nombreuses : des violences sexuelles pour certaines, la

<sup>1</sup> Creusement de cuvette au pied des vignes pour y placer l'engrais et le fumier (note de l'auteure).

<sup>2</sup> Cet aspect vient confirmer l'étude de J.L. Escudier dans *Les femmes et la vigne, Une histoire économique et sociale*, 1850-2010, Presses universitaires du Midi, 2016, 375 pages (note de l'auteure).

<sup>3</sup> Éd. Payot, 2013.

solitude affective et l'angoisse de perdre un être cher pour beaucoup, le deuil, le surmenage, notamment pour les mères de famille qui cumulent des conditions de vie difficiles, l'éducation des enfants et de longues heures de travail dans les usines ou aux champs.

Les Françaises ont été, à l'arrière, le pilier de l'effort de guerre. Cela a-t-il modifié leur place dans la société, la perception qu'elles ont d'elles-mêmes, modifié la perception que les autres ont des rôles féminins ? On dit souvent que la Grande Guerre a émancipé les Françaises. C'est une question qui a été beaucoup débattue par les historiens, en France comme au Royaume-Uni, et la réponse ne peut qu'être nuancée. D'où des allers et retours dans l'argumentation qui va suivre.

Deux autres éléments sont à prendre en compte. D'une part, les femmes ne constituent pas un groupe homogène et les effets de la guerre diffèrent selon la classe sociale, l'âge, le lieu de résidence. D'autre part, « émancipation » peut avoir plusieurs sens. S'agit-il de l'obtention de nouveaux droits inscrits dans la loi ? S'agit-il de l'affirmation des femmes comme sujets à part entière ? S'agit-il d'inflexions positives dans des parcours de vie ?

Ces précautions énoncées, je vais tout de même tenter de répondre à la question.

Si vous regardez des photos de femmes de la Belle Époque et des photos des années 1920, il est indéniable que la mode vestimentaire et capillaire a changé. La mode dite « à la garçonne », qui autorise les cheveux courts au lieu d'un lourd chignon, une jupe raccourcie et des vêtements moins ajustés, libère le corps des femmes, qui subit moins d'entraves et peut bouger avec plus d'aisance, faire du sport, danser, par exemple sur les rythmes des années dites folles...

Cette mode n'est pas seulement le fait d'un milieu étroit d'artistes ou d'homosexuelles, elle se diffuse dans de larges couches sociales urbaines d'employées, d'ouvrières - mais beaucoup moins à la campagne, chez les paysannes. Le phénomène des garçonne - terme popularisé par le roman éponyme de Victor Margueritte paru en 1922 - n'est cependant pas une preuve suffisante pour conclure à l'émancipation. Ce roman, qui valut à son auteur d'être radié de la Légion d'honneur, n'est pas l'ouvrage pornographique qu'y ont vu ses contemporains. Certes, l'héroïne, qui fuit son milieu bourgeois après en avoir découvert l'hypocrisie - son fiancé a déjà une maîtresse - est indépendante sur le plan professionnel et sexuel et multiplie les aventures, y compris homosexuelles. Mais elle rencontre à la fin du roman un ancien combattant pacifiste et favorable à l'égalité des sexes dans le mariage. Victor Margueritte a présenté son roman comme une fable vertueuse, qui montre le difficile chemin des femmes vers l'émancipation. Il est d'ailleurs le premier élément d'une trilogie intitulée

*La femme en chemin*, qui comporte outre *La garçonne*, *Le compagnon* et *Le couple*.

Par ailleurs, si des trajectoires individuelles ont été infléchies par la guerre dans un sens émancipateur - notamment pour les jeunes filles de la bourgeoisie qui acquièrent pour certaines la possibilité d'étudier et de travailler, ou pour quelques femmes qui découvrent leur personnalité et ont appris à s'affirmer, la situation de l'ensemble des Françaises est bien plus nuancée.

D'une part, le retour des soldats dans leurs foyers ne se passe pas toujours bien, comme l'a montré le travail de Dominique Fouchard<sup>1</sup>. Des hommes rentrent mutilés, affaiblis, anxieux, coléreux - on parlerait aujourd'hui de syndrome post-traumatique de guerre - et pour leurs femmes, l'épreuve qu'a été la guerre a des effets de long terme. Ce travail m'a rappelé la phrase terrible prononcée par une vieille dame que j'avais interviewée dans les années 1980 parce qu'elle avait travaillé dans les usines de guerre. Elle avait souhaité évoquer également sa vie privée et m'avait dit : « *J'ai donné à l'armée un mouton, ils m'ont rendu un lion, et ma vie conjugale a été un enfer* ».

D'autre part, la société française est marquée par le deuil - près de 1,4 million de combattants sont morts -, et la dette des survivants envers ceux qui se sont sacrifiés pour les protéger. La France et ses 36 000 communes se couvrent de monuments aux morts et rendent hommage chaque 11 novembre aux anciens combattants. Thème d'œuvres d'art et de discours politiques, cette atmosphère de deuil n'est pas favorable à l'évolution de l'image de la femme ni à l'obtention par les femmes de nouveaux droits.

Observons par exemple les tableaux qui décoorent l'escalier Est du Palais du Luxembourg, escalier qui a été réaménagé dans les années 1920. Au plafond, la toile du peintre Maurice Denis s'intitule *Pax Justicia*. Lors de l'inauguration, le 28 février 1929, le questeur Joseph Monsservin, sénateur de l'Aveyron depuis 1912, la décrit ainsi : « *Au-dessus de la Justice qui embrasse enfin la Paix revenue, il y a dans le ciel tout le poids des deuils et des sacrifices. C'est dans cette apothéose de souffrance et de gloire que les trois génies tutélaires du foyer, la mère, l'épouse, la fille, [...] emportent dans leurs bras vers les couronnes éternelles le fils, l'époux, le père, tombés pro aris et focis (pour nos autels et nos foyers)* »<sup>2</sup>. Sur les murs de cet escalier, le cycle dédié au retour à

<sup>1</sup> Dominique Fouchard, *Le poids de la guerre. Les Poilus et leur famille après 1918*, Presses universitaires de Rennes, 2013.

<sup>2</sup> Discours reproduit dans un recueil intitulé *Réception de M. Gaston Doumergue, président de la République française, au Palais du Luxembourg, 28 février 1929*, conservé à la Bibliothèque du Sénat. Voir en annexe la présentation de ces œuvres par Joseph Monsservin (1864-1944), questeur du Sénat, lors de cette cérémonie, ainsi que les reproductions photographiques de ces peintures.

la paix, du peintre Lucien Simon <sup>1</sup>, dit encore plus clairement que ce qui est demandé aux femmes est d'être des mères avant tout, dans un retour au partage traditionnel des rôles entre les sexes après les bouleversements de la guerre. *Pacis alumna Ceres*, que vous voyez maintenant à l'écran, met en scène et appelle à une claire division sexuée des rôles : l'ancien soldat et le futur soldat - le jeune fils porte le casque du père - sont désormais des producteurs, des laboureurs, tandis que d'autres hommes, à droite, sont des bâtisseurs. De son côté, la femme porte un enfant dans les bras et un autre s'agrippe à sa jupe : elle est la mère. Même scénographie avec une allusion plus explicite à la fécondité dans un autre tableau de Lucien Simon, *Pax genitrix*, qui représente un ménage ouvrier avec un nourrisson.

Au sortir du conflit s'affirme ainsi un discours univoque, ou du moins dominant, sur ce que doit être et faire une femme. La maternité est présentée comme un devoir, celui de repeupler le pays qui a subi une saignée démographique, voire, dans une version plus extrémiste, promue par certains hommes politiques et militants natalistes comme « l'impôt du sang » des femmes. L'hécatombe démographique de la guerre a rendu crédibles les thèses des mouvements natalistes, nés à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dans un pays malthusien qui a restreint ses naissances avant ses voisins européens. Leur programme, dont l'objectif était de « faire naître », a été en partie adopté par la Chambre des députés qualifiée de « bleu horizon », car nombre des députés étaient d'anciens combattants. Cette chambre adopte à la fois des mesures incitatives - honorifiques comme les médailles de la famille française, financières comme des primes et allocations diverses -, et des mesures réprimant le contrôle des naissances : la loi du 31 juillet 1920, qui va traverser des décennies du XX<sup>e</sup> siècle, interdit la vente d'objets contraceptifs et la diffusion de toute information sur la contraception et l'avortement ; la loi du 27 mars 1923, dont on reparlera sans doute, correctionnalise l'avortement - auparavant un crime - pour mieux le punir.

Cette aspiration sociale - idéologique, pourrait-on dire - au retour à un ordre traditionnel entre les sexes est forte, mais la réalité sociale fait qu'il s'agit d'un impossible retour et elle offre des opportunités, au moins professionnelles, pour les femmes. D'une part, la guerre a tué 10 % de la population active masculine de 1914, et a blessé des millions d'hommes. La France a besoin, comme avant 1914 mais peut-être plus encore, du travail des femmes, y compris dans des métiers que la société du temps considérait comme des métiers masculins. D'autre part, les entreprises et l'administration ont découvert pendant le conflit ce qui fut décrit comme des qualités féminines à utiliser dans l'avenir. L'après-guerre est ainsi

---

<sup>1</sup> 1861-1945. Peintre qui connut une renommée certaine de son vivant. Son œuvre est largement inspirée par la Bretagne, région à laquelle il est très attaché. En 1900, il reçoit la médaille d'or à l'Exposition universelle de Paris. En 1917, il est envoyé sur le front pour dessiner des scènes de guerre. En 1923, il est nommé professeur à l'École des Beaux-arts de Paris, puis en 1927 élu à l'Académie des Beaux-arts. Il devient peintre officiel de la Marine en 1933 (note du secrétariat de la délégation aux droits des femmes).

marqué par un mouvement de féminisation du secteur tertiaire qui allait s'accroître tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, l'employée devenant la figure de la femme au travail. Les femmes sont également embauchées dans la grande entreprise taylorisée, jugées plus aptes à des travaux monotones et parcellisés. Enfin, l'inflation de guerre, phénomène nouveau pour les contemporains, a appauvri la bourgeoisie rentière, qui se résigne à préparer ses filles à un métier, faute de pouvoir les doter. C'est le cas d'une femme très connue, Simone de Beauvoir, née en 1908, enfant pendant la guerre : les rentes de son père, un homme extrêmement traditionnel, ont perdu une grande part de leur valeur, si bien qu'il accepte que ses filles fassent des études et acquièrent un métier. Par ailleurs, la petite ou moyenne bourgeoisie accepte mieux désormais le travail de ses filles, parce que le secteur tertiaire apparaît plus respectable, même en bas de l'échelle sociale, que la condition ouvrière.

La guerre a ainsi changé le destin de jeunes bourgeoises, permettant à certaines de travailler et de ne pas seulement devenir, comme avant 1914, épouses, mères et maîtresses de maison. L'accès aux métiers qualifiés comme avocat, journaliste ou professeur y est également facilité par l'un des rares acquis législatifs ou réglementaires de l'après-guerre pour les femmes : le décret Bérard de 1924, qui incite les lycées de jeunes filles à ouvrir des classes de baccalauréat, porte d'accès à l'université, et à ne pas seulement délivrer un diplôme de fin d'études secondaires sans valeur. Il faut préciser qu'à l'époque le baccalauréat n'est passé que par un très petit nombre d'élèves, issus de certains milieux sociaux.

Acquis modeste. En effet, et mon argumentation va de nouveau pencher dans l'autre sens, aucune autre revendication des féministes d'avant-guerre n'est satisfaite à l'issue du conflit : il n'y a notamment pas de modification du code civil napoléonien, en particulier de son fameux article 213 : « la femme [doit] obéissance à son mari », « le mari [...] protection à sa femme ».<sup>1</sup> Plus encore, à la différence d'autres Européennes et des Américaines, les Françaises n'obtiennent pas les droits politiques à l'issue du conflit et doivent attendre 1944 – comme l'a rappelé le président Larcher en soulignant le rôle du Sénat dans ce processus. Dans les débats sur le sujet, les parlementaires favorables à la réforme mettaient en avant ce qu'avaient accompli les femmes pendant la guerre, les exemples étrangers et le rôle que pourraient avoir les femmes dans la reconstruction du pays et la vie de la cité. De leur côté, les opposants, très majoritaires au Sénat dominé par le grand parti de la III<sup>e</sup> République, le parti radical, défini entre autres par son combat contre l'Église, avançaient deux types d'arguments. Ceux qui peuvent être qualifiés de naturalistes invoquaient la nature des

<sup>1</sup> Article 213 du code civil adopté en 1803-1804 : « Le mari doit protection à sa femme », la femme obéissance à son mari ». Cette disposition est restée en vigueur jusqu'à l'adoption de la loi du 18 février 1938 portant modification des textes du code civil relatifs à la capacité de la femme mariée (note du secrétariat de la délégation aux droits des femmes).

femmes, jugées incapables d'intervenir dans la chose politique ; comme l'écrivait dans les années 1920 un éditorialiste de *La Dépêche de Toulouse*, grand journal radical : c'est « *une question de sexe du cerveau* »... Plus politique et sans doute plus porteur, le second argument soulignait le risque que les femmes, trop proches de l'Église, trop pratiquantes, feraient subir à la République, en demandant l'avis de leur confesseur avant d'aller voter.

De fait, à plusieurs reprises dans l'entre-deux-guerres, la Chambre des députés a voté en faveur des droits des femmes, le Sénat se prononçant contre, si bien qu'il a fallu attendre 1944 pour que les Françaises obtiennent le droit de vote. Le contexte est alors tout à fait particulier : une assemblée non élue, issue de la Résistance, un parti radical affaibli...

### **Laure Darcos, vice-présidente de la délégation aux droits des femmes**

Je vous remercie. Je donne à nouveau la parole quelques instants à Mme Morin-Rotureau, qui souhaite apporter une précision au sujet des pacifistes.

### **Évelyne Morin-Rotureau, ancienne déléguée aux droits des femmes**

Lorsque j'ai parlé tout à l'heure de l'enseignement, j'ai évoqué une petite minorité d'institutrices syndiquées et pacifistes qui avaient essayé de lutter contre l'embrigadement des « graines de Poilus ». On ne parle pas assez souvent de ce mouvement, qui à mon sens est pourtant important.

Les pacifistes étaient peu nombreuses, n'oublions pas cependant les grandes figures que furent Séverine, Nelly Roussel, Louise Bodin, Louise Saumoneau, Gabrielle Duchêne, Madeleine Rolland, Madeleine Vernet, Jeanne Halbwachs, Hélène Brion et Marcelle Capy. Il faut rappeler qu'à la fin d'avril et au début de mai 1915, plus de 1 000 femmes représentant douze pays belligérants ou neutres se sont retrouvées à La Haye pour dénoncer la « boucherie », faire en sorte qu'elle s'arrête le plus vite possible et préparer une paix durable. Pendant toute la guerre, ces pacifistes vont avoir une action très importante, par exemple en envoyant des délégations dans les pays neutres. Elles vont aussi aborder un tabou, en demandant la fin de l'acceptation - ancestrale - du viol en temps de guerre. D'ailleurs, à la fin de la guerre, en 1919, cinq millions d'Américaines vont envoyer une pétition à Clemenceau pour que la Conférence sur la paix aborde cette question. Ce mouvement n'aura malheureusement pas d'effet à ce moment-là. Il faudra attendre 1993 et la guerre dans l'ex-Yougoslavie pour que l'ONU déclare le viol de guerre crime contre l'humanité. Cependant, pendant le premier conflit mondial, les féministes pacifistes de nombreux pays avaient pris ce problème à bras le corps.

En France, les institutrices pacifistes ont essayé de lutter contre l'embrigadement des « graines de Poilus ». Elles ont beaucoup écrit dans les journaux comme *La voix des femmes* ou *La mère éducatrice*. Elles dénonçaient notamment les jouets guerriers qu'on voyait dans les vitrines des grands magasins avant Noël ; il faut s'imaginer qu'on pouvait alors acheter des costumes miniatures de toutes les armées alliées, mini-tranchées et forts qui explosent, sans compter les fusils, baïonnettes et grenades... C'était vraiment effrayant ! Elles ont fait paraître des affiches pour que les parents y réfléchissent. Je crois d'ailleurs que ce combat reste d'actualité...

### **Laure Darcos, vice-présidente de la délégation aux droits des femmes**

Y a-t-il des demandes d'intervention dans la salle ?

### **Colette Avrane**

Je souhaite dire un mot des ouvrières à domicile, qui étaient environ 500 000 à cette époque et dont les salaires n'étaient pas du tout décents. Une loi de 1915 a permis d'améliorer leur niveau de vie, c'était en quelque sorte l'ancêtre du Smic... Nous devons toujours penser à ces femmes !

### **Rémi Herment**

Je suis sénateur honoraire et président d'honneur de l'Amicale des membres de l'Ordre du mérite agricole de la Meuse. Je vous remercie d'avoir mis à l'honneur tout à l'heure le monument qui a été érigé à Verdun et dont notre amicale a été la cheville ouvrière. Je vous remercie d'autant plus que, durant ma vie tant parlementaire qu'associative, j'ai pu remarquer que les choses n'évoluaient guère en ce qui concerne la reconnaissance due aux femmes et que nous sommes souvent en pleine hypocrisie ! À mon âge, on peut dire certaines choses...

L'initiative d'ériger ce monument revient à une vingtaine de personnes qui ont voulu honorer ces femmes, au moment où nous engageons les célébrations du Centenaire de la Grande Guerre. Je voudrais dire que ce monument est dédié à toutes les Françaises, y compris celles d'Outre-mer, et qu'il commémore les deux guerres mondiales, celle de 1914-1918 comme celle de 1939-1945. Rappelons-nous que, comme celles de 1914-1918, les femmes de 1939-1945 ont aussi connu de grandes difficultés.

La ville de Verdun a mis à disposition un terrain bien placé, ce qui a beaucoup contribué au projet. Je remercie aussi le Sénat et l'Amicale des anciens sénateurs, qui ont été attentifs à notre requête et nous ont soutenus dans notre démarche.

Je rappelle une phrase de René Viviani, placardée dans toutes les communes de France, qui s'adressait aux femmes : « *Debout ! À l'action, au labeur, il y aura demain de la gloire pour tout le monde* ! ». Il n'est guère besoin d'en dire plus... Pourtant, même dans un département comme le mien, où les célébrations sont légion, je constate l'oubli permanent du travail des femmes et de leur rôle dans la victoire de 1918 comme dans celle de 1945.

Dans le cadre de notre projet de monument, je me suis adressé à de multiples institutions : la présidence de la République, quatre ministères, les présidences du Sénat et de l'Assemblée nationale. Je dois dire que les réponses ont été d'une qualité variable... Le président Larcher a répondu présent, pas le président de l'Assemblée nationale. La région Lorraine a apporté un financement de 20 000 euros sur une enveloppe totale de 120 000 euros. Le Souvenir français m'avait répondu que son budget pour 2015 était déjà engagé et qu'il ne prévoyait pas d'inscrire ce projet pour 2016...

Dernier point, la couverture médiatique : je ne peux que regretter la différence de traitement entre l'inauguration de notre monument, quasiment pas couverte par les journaux, et celle, trois mois plus tard, d'un monument en faveur des ânes soldats, qui a bénéficié de leur *Une* - certes, ils ont aussi contribué à la guerre de 1914-1918 <sup>1</sup>...

### **Annick Billon, présidente de la délégation aux droits des femmes**

Je vous remercie de vos propos. Si nous avons pu montrer les photos du monument que vous avez évoqué, c'est grâce à notre collègue Franck Menonville, ce qui me permet de rappeler que la délégation aux droits des femmes regroupe à la fois des femmes et des hommes et que nous gagnons bien évidemment à tous travailler ensemble. Je souhaite remercier également Laure Darcos d'avoir animé cette première séquence et je vous propose maintenant de faire une pause de quelques minutes.

*Pendant la pause sont projetés à l'écran des documents issus des collections du musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux et des dessins d'enfants du musée de Montmartre* <sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Voir par exemple : « *Neuville-les-Vaucouleurs : une statue dédiée aux ânes soldats* », L'Est républicain , 31 juillet 2016 ; « *Quels sont les animaux de guerre auxquels certains élus veulent rendre hommage ?* » Cyrielle Chazal, LeMonde.fr , 25 mai 2018 ; « *Le 14-18 des animaux* », par Catherine Vincent, Le Monde Culture et Idées , 3 avril 2014 (note du secrétariat de la délégation aux droits des femmes).

<sup>2</sup> Voir en annexe la liste et les reproductions de ces documents.



**DEUXIÈME SÉQUENCE - L'INTIME ET LA GUERRE**

Animée par **Claudine Lepage**,  
vice-présidente de la délégation aux droits des femmes

**Intervenants :**

**Clémentine Vidal-Naquet**, docteure en histoire,  
maîtresse de conférences à l'Université de Picardie Jules Verne

**Jean-Yves Le Naour**, docteur en histoire

**Fabrice Cahen**, chargé de recherche (histoire) à l'INED

### **Claudine Lepage, vice-présidente de la délégation aux droits des femmes**

Nous abordons maintenant la question de l'intime et la guerre, une autre thématique décisive de notre sujet.

Comme l'exprime si bien Michelle Perrot dans la préface du livre de Françoise Thébaud, « *La mort bouleverse le rapport à l'autre, rend l'amour tout à la fois plus urgent et plus dérisoire, plus avide et plus désespéré. La guerre, éducation sentimentale (...), engendre d'autres formes de désir (...), d'autres manières d'aimer, de concevoir le mariage ou le couple (...)* »<sup>1</sup>.

La première des conséquences de la guerre pour les couples est la séparation et la nécessité, pour combler l'absence de l'autre, de communiquer par lettres. Clémentine Vidal-Naquet a justement consacré sa thèse, en 2013, au lien conjugal pendant la Grande Guerre, ce qui l'a conduite à analyser très finement des correspondances de couples séparés par la guerre.

On sait combien le courrier était crucial pour les hommes séparés de leurs proches et confrontés à l'horreur des combats.

Pour illustrer ce point, voici un dessin d'enfant, issu des collections du musée de Montmartre, daté du 28 mai 1917 : à gauche, le jeune artiste indique la légende suivante : « *Épouse écrivant à son mari* » ; à droite : « *Poilu recevant sa lettre tant attendue* »<sup>2</sup>.

Le personnage du vaguemestre, qui apporte lettres et colis, est ainsi une figure-clé de la vie dans les tranchées, comme le montre un autre dessin du 11 juillet 1916 du même fonds, intitulé « *Le vaguemestre apporte les lettres de leurs femmes aux poilus du front* ».

Et à l'arrière, ce sont des femmes qui remplacent les facteurs, faisant ainsi le trait d'union entre les soldats et leurs proches : je ne résiste pas au plaisir de vous montrer cet autre dessin d'enfant, daté du 19 juin 1917, qui montre la « *factrice* », « *remplaçante du facteur mobilisé* » - titre qui fait écho au débat actuel sur la féminisation des noms de métier ! Clémentine Vidal-Naquet, je vous donne sans plus tarder la parole pour intervenir sur « le lien conjugal à l'épreuve de la guerre ».

### **Clémentine Vidal-Naquet, docteure en histoire, maîtresse de conférences à l'Université de Picardie Jules Verne, auteure de *Correspondances conjugales 1914-1918 . Dans l'intimité de la Grande Guerre***

Le 4 août 1914, à 10 heures 40 du matin, Georges Gayraud, employé de bureau, devait se marier à Paris avec Marthe Coppin, couturière de 22 ans. Mais, sur le registre de mariage, l'acte, qui avait été préparé en

<sup>1</sup> Les femmes au temps de la guerre de 14, op. cit. p. 15.

<sup>2</sup> Voir en annexe la présentation de cette collection ainsi que les reproductions des dessins projetés pendant le colloque.

---

amont de la cérémonie et était prêt à être complété et signé, est barré d'un grand trait à côté duquel il est inscrit : « *annulé pour défaut de comparution des parties* ». L'annonce de la mobilisation générale est venue compromettre le mariage de Georges et de Marthe, comme ce fut le cas pour de très nombreux autres couples. Pendant toute la durée de la guerre, on estime ainsi que 800 000 mariages en France n'auront pas été scellés, malgré la loi sur le mariage par procuration votée en avril 1915, qui permettait aux soldats mobilisés de se marier sans être présents à la cérémonie.

Pourtant, l'annonce de la mobilisation générale aura parfois eu l'effet inverse : à Paris, en août 1914, des mariages sont conclus dans l'urgence entre des conjoints qui ne prévoyaient parfois pas de se marier, du moins pas dans l'immédiat. Célébrés à la hâte, ces mariages sont rendus possibles car le parquet dispense les mariés des formalités habituelles : pas de publication de bans, deux bulletins de naissance suffisent. Dans les quartiers populaires de Paris, plus de la moitié des mariages s'accompagne de la légitimation d'un ou de plusieurs enfants. Dans le contexte de guerre, ces mariages improvisés ont une portée légale fondamentale : ils permettent aux futurs orphelins d'hériter, et aux futures veuves d'obtenir une pension. Ces unions précipitées démontrent que les mobilisés imaginèrent, avant même les premiers combats, les conséquences possibles de leur disparition. En ce sens, ces mariages témoignent de l'acceptation immédiate du tragique de la guerre.

Acceptation que l'on retrouve dans les nombreuses lettres qui se sont échangées entre le front et l'arrière. Ces correspondances fournissent à l'historien une quantité inédite de sources sur les relations conjugales et la manière dont elles ont été bouleversées par la guerre. C'est ce que je voudrais vous présenter dans cette communication. Il s'agit ici d'analyser une expérience à la fois éminemment intime, mais aussi largement partagée puisque, pendant les quatre années de guerre, au moins cinq millions de couples vivent à distance en France, loin l'un de l'autre. Cette séparation contraint les couples à formuler dans leurs lettres leurs impressions, à décrire leurs émotions et leurs sentiments. Ainsi c'est la première fois à cette échelle que l'historien peut avoir accès à l'expression d'une forme d'intimité amoureuse et conjugale. À travers l'analyse de ces correspondances, je voudrais essayer de répondre à une question : quelles formes ont pu prendre des relations conjugales presque exclusivement vécues par correspondance, dans une période marquée par l'extrême violence et la mort ?

Je procéderai en trois temps. Après avoir montré de quelle façon, pendant la guerre, la lettre est perçue comme un espace privilégié pour l'expression de l'intimité conjugale, je m'arrêterai sur l'expression de l'intime, à travers deux thématiques : celle de l'expression de l'affection et du désir au sein des lettres, et celle de la transformation de la relation par l'omniprésence de la mort.

Commençons par la lettre comme lieu de l'expression de l'intime. Durant la Grande Guerre, dans l'armée française, chaque jour, 1,8 million de lettres, en moyenne, ont été envoyées du front vers l'arrière et trois à quatre millions de l'arrière vers le front. L'écriture de la lettre est ainsi pour beaucoup un acte quotidien, même si cet acte demande évidemment plus ou moins d'efforts selon les milieux sociaux. Si pour certains écrire était déjà une habitude d'avant-guerre, pour d'autres cette pratique est une nouveauté qui surgit avec la guerre. L'école de Jules Ferry a permis de développer l'usage de l'écriture, même de manière balbutiante. C'est ce qui explique la masse de lettres en circulation dès le début du conflit. Ainsi, les rapports conjugaux passent par l'écrit et n'existent presque que grâce aux échanges de lettres.

La pratique de l'écriture, encore réservée aux familles bourgeoises au XIX<sup>e</sup> siècle, se démocratise à la faveur de la guerre. Cette entrée en écriture d'un très grand nombre de couples a, sans aucun doute, favorisé la découverte et la généralisation de l'introspection. La correspondance de l'agricultrice Césarine Pachoux, par exemple, raconte la découverte progressive du plaisir de l'écriture et de l'échange de lettres. Peu habituée à écrire, elle commence sa correspondance de guerre par des éléments uniquement matériels mais essentiels, comme les travaux des champs. Mais peu à peu, elle se confie, exprime ses désirs, raconte ses rêves... La lettre est ainsi devenue, pour Césarine, le lieu de l'épanchement quotidien et amoureux.

Dans cette découverte de la transmission des sentiments et des émotions, la lettre a pu apparaître comme un intermédiaire commode, puisque l'absence de face-à-face facilite le dévoilement. Il faut ici distinguer ce qui se dit et ce qui s'écrit, et ne pas prétendre avoir accès au premier lorsqu'on entre dans le second. Yvonne Retour note par exemple, avec malice, en janvier 1915 : « *Je ne serai malheureusement pas là quand tu liras cette lettre, alors je peux te dire toutes les folies que je veux* ». Ainsi, le partage des intimités doit beaucoup à la distance, parce que celle-ci épargne de trop directs vis-à-vis ; elle contraint aussi les époux à se raconter pour subsister en tant que couple. La guerre semble ainsi engager les conjoints plus avant sur les voies de l'échange.

Pourtant, on sait aussi que la relation épistolaire du couple n'est pas exclusive. En effet, il est très fréquent que la femme lise la lettre du soldat au cercle des proches. Cependant il s'agit toujours d'une lecture sélective, où l'on évite les passages sentimentaux dans lesquels sont dévoilés les désirs et les émotions intimes. Loryse Lévêque explique par exemple à son mari Jean : « *Ce matin, une plus longue lettre bien jolie que j'ai mal lue à haute voix, sauf les dernières lignes car tout ce qui est tendresse, je le garde jalousement pour moi* ». De même, l'instituteur Jean Déléage trouve le moyen de transmettre ce qu'il appelle ses « polissonneries » à sa femme exclusivement, en utilisant de l'encre sympathique. Le couple Boussac

entretient quant à lui une double correspondance, Marie-Josèphe ayant demandé à son mari d'envoyer dans chaque enveloppe deux lettres : l'une est partagée avec la famille et l'autre n'est que « *pour [elle] seule* ». Cette pratique de la lecture de la lettre du conjoint mobilisé à la famille met ainsi en évidence, en creux, le geste du secret, le geste de la complicité. Elle permet aux couples de sauvegarder un espace confidentiel étroit, preuve de la permanence d'une intimité malgré la distance.

On comprend dès lors les protestations à l'encontre du contrôle postal qui s'immisce dans les échanges. Les objections exprimées démontrent aussi que la lettre est considérée comme un espace privé à préserver, à placer à l'abri des regards du censeur ou des proches indiscrets. En tout cas, malgré le risque de contrôle postal, malgré l'autocensure qui l'accompagne, les époux dévoilent dans leurs lettres une part plus ou moins importante de leur intimité.

J'en viens maintenant à l'expression de l'attachement et du désir dans ces correspondances conjugales. Il est un point sur lequel les couples auteurs de ces correspondances s'accordent, c'est celui d'une intensification des sentiments. Celle-ci serait, selon eux, directement liée à l'éloignement et au risque de mort. En décembre 1914, par exemple, Abel Ferry écrit à sa femme, Hélène : « *Je suis heureux, mon amour, que la guerre te donne complètement à moi et notre mariage datera du jour de la déclaration de guerre* ». Le paysan Paul Pireaud s'étonne, lui, en janvier 1918, de ses propres élans passionnés. Il écrit : « *Je ne sais de quoi cela dépend mais même au temps où nous faisons l'amour je n'ai jamais été fou d'amour et empli d'autant de désir comme maintenant* ». Selon les épistoliers, donc, la guerre permettrait de prendre conscience de la puissance des sentiments ressentis en même temps qu'elle les renforcerait. Évidemment, la distance facilite l'expression de l'attachement et le passage à l'écriture, en favorisant l'échange, encourage aussi le développement du sentiment amoureux. En ce sens, on peut dire que l'écriture est agissante.

La lettre représente donc un espace où l'on exprime l'affection, mais elle est aussi le lieu de l'expression du désir physique. Toutefois, la formulation écrite du désir sexuel constitue une absolue nouveauté pour un très grand nombre d'épistoliers. Elle s'avère, de ce fait, d'une très grande difficulté. Il faut en effet parvenir à dire, tout en déjouant la pudeur. Ainsi certains épistoliers utilisent des sous-entendus ou donnent aux organes sexuels divers surnoms pour éviter de les nommer directement. Par exemple, Maurice Chevalier écrit à Mistinguett : « *L'enfant est en forme et il pourrait être présenté à sa femme actuellement* ». L'iconographie facilite également l'expression du désir ; de nombreuses cartes postales grivoises sont très fréquemment utilisées dans un sens érotique par les conjoints. Peu à peu, les langues se délient. En décembre 1914, Yvonne Retour fait état de sa gêne et s'étonne de sa propre audace, mais elle revendique aussi un droit à dire son désir à son mari. Elle écrit : « *Je te désire tant !... Parfois j'en ai*

*honte. Je te voudrais dans mes bras, que je t'étouffe avec mes plus ardents baisers... Ce n'est pas mal, dis mon cœur chéri, puisque tu es mon petit mari adoré ?* »... Deux mois plus tard, en février 1915, elle fait un pas de plus et elle écrit : « *Je t'adore et je n'ai plus honte de te dire combien je te désire. Alors je te veux, je te désire, je suis folle de toi et veux que tu me reviennes.* » Au sein même des couples, le dicible s'élabore et se construit peu à peu, et les couples échafaudent des modes de communication dans lesquels les seuils de pudeur sont sans cesse réévalués.

Il faut ici évoquer la difficulté à déceler l'écrit et l'éprouvé. Les épistoliers croient-ils vraiment ce qu'ils écrivent ? Ressentent-ils l'amour qu'ils décrivent ? C'est impossible à affirmer. Néanmoins on peut supposer que l'écrit, performatif, soit créateur de sentiments. Ainsi, si pendant quatre années, ces couples n'écrivent sans doute pas toujours ce qu'ils éprouvent, peut-être peu à peu éprouvent-ils ce qu'ils écrivent.

L'omniprésence de la mort - j'en viens à mon troisième point - transforme les relations intimes. Massivement, les couples ont imaginé les lendemains de guerre dans leurs correspondances, la libération puis le retour du soldat, la reprise de la vie familiale, souvent dans toute sa banalité. Hippolyte Bougaud écrit à sa femme Félicie, en novembre 1915 : « *C'est la guerre, et là-dedans pour nous, le principal c'est le retour* . » Cette constance des couples à évoquer la certitude du retour permet de mesurer en creux la profondeur de l'angoisse : l'obsession du retour est aussi évidemment une obsession de la survie, un refus de l'éventualité de la mort. Pourtant, certains ont imaginé dans leur correspondance la mort du soldat ; certaines femmes ont entrevu leur solitude et certains hommes se sont projetés dans un après-guerre dans lequel ils n'auraient plus aucun rôle à jouer. Ils ont pu, d'une certaine façon, organiser leur départ. Ainsi, dans le couple Retour qui forme continuellement des projets d'avenir commun, est évoquée épisodiquement l'éventualité de la mort de Maurice. Yvonne évoque son immense chagrin si son mari devait disparaître ; elle avoue pleurer à cette seule pensée. De son côté, Maurice affirme en mai 1915 dans une lettre à Yvonne : « *Être tué à la guerre est une belle mort, puisqu'on peut se préparer* ». Dans des « lettres-testaments », il oriente son avenir, lui donne des pistes à suivre pour l'éducation de leur fils et cherche les mots destinés à l'apaiser si elle le perdait.

Comme eux, certains couples ont parfois ébauché ensemble par correspondance une organisation matérielle, voire une gestion émotionnelle de la séparation définitive. Ont-ils ainsi apprivoisé le pire ? C'est difficile à dire. Toujours est-il que c'est bien la soudaineté qui accompagne l'annonce de la disparition de Maurice Retour en septembre 1915. À l'annonce de la mort de Maurice, Yvonne écrit : « *Tomber de si haut en quelques minutes, est-ce possible ?* ». Puis, en 1922, elle se souvient : « *Et à la vie qu'on sent, qu'on vivait quelques minutes avant, il faut dire un adieu brusque, brutal, sans aucune préparation* ». Avant même que la mort ne survienne,

la simple menace de la séparation définitive transforme la relation épistolaire et ne laisse finalement, au conjoint souhaitant se livrer, qu'une marge très étroite de liberté.

Dans les correspondances conservées, les conjoints expriment l'attachement, ils enjolivent leurs relations passées et idéalisent l'avenir. Lorsque la mort menace, peut-on tout exprimer ? Peut-on prendre le risque de laisser une trace posthume obscure sur la relation ? Je ne le crois pas ; cela explique sans doute la part infime consacrée par les conjoints à l'expression de leurs doutes, de leur insatisfaction, de leur déception et de leur colère. J'é mets l'hypothèse que ces correspondances, essentielles au lien entre les femmes et leurs hommes, sont certainement aussi des objets de deuil, reliques futures si la mort survenait. Elles furent construites un peu comme des épitaphes destinées à devenir la trace d'une relation enjolivée.

Ces échanges épistolaires semblent presque tous présenter une France sentimentale dans laquelle l'attachement au conjoint semble dominer, voire aller de soi. Il y a là un effet de source, puisque les correspondances qui nous sont accessibles sont celles qui ont eu une valeur pour celui ou celle qui les a conservées. Mais il me semble peu raisonnable d'imaginer que la teneur des relations conjugales a été si peu conflictuelle et si empreinte de bons sentiments. Alphonse de Châteaubriant écrivait à sa femme, en avril 1915 : « *La guerre a créé dans la masse des esprits un romantisme, un mensonge sentimental qui m'est odieux* ». ».

Cette omniprésence du bon sentiment révèle une incapacité de dire, une impossibilité de partager, de part et d'autre du front, son expérience du conflit. Certes, la guerre, en provoquant l'écriture quotidienne, encourage la confession. En même temps, le risque de mort muselle l'expression des intimités. Dans cette recherche systématique, obsessionnelle parfois, du lien banal, du bon sentiment, se concentre donc peut-être la valeur tragique de ces relations conjugales du temps de guerre.

### **Claudine Lepage, vice-présidente de la délégation aux droits des femmes**

Merci pour votre travail et pour l'interprétation de cette correspondance de guerre.

On ne peut s'intéresser à l'intime pendant la guerre 1914-1918 sans se poser la question de la sexualité. Jean-Yves Le Naour, auteur de *Misères et tourments de la chair. Les mœurs sexuelles des Français – 1914-1918*, est l'interlocuteur incontournable pour nous parler de la morale sexuelle pendant la Grande Guerre.

**Jean-Yves Le Naour, docteur en histoire, auteur de *Misères et tourments de la chair. Les mœurs sexuelles des Français-1914-1918***

La Grande Guerre est la première guerre totale - même si l'expression est inventée dans l'entre-deux-guerres -, une guerre intégrale. C'est la mobilisation de toutes les énergies, avec la mobilisation de la main d'œuvre, des hommes au front et des femmes à l'arrière, des industriels, de l'économie financière, la mobilisation psychologique... Les fronts sont aussi intérieurs - les Français disent « l'arrière », les Britanniques parlent de *Home Front*. Il y a le front de la production, et le front de la morale « chacun à sa place ». Et à force de mobiliser toute la société, l'armée va finir par mobiliser les prostituées...

Au départ, la guerre devait être courte, et l'armée n'avait absolument pas prévu d'intendance sexuelle. C'était l'affaire de quelques semaines, quelques mois tout au plus. Le héros, bien sûr, est chaste et viril. Il est fort, pur, il n'a pas de sexualité - donc évidemment rien n'avait été prévu. Tel était le discours dominant en août-septembre 1914, dans les premiers mois du conflit : c'est celui de la régénération morale du pays, de la régénération morale de la France par la guerre, par le bain de sang purificateur. Cela peut nous surprendre aujourd'hui...

Ce discours n'a pas tenu très longtemps - jusqu'en 1915. Ce bain de sang purificateur devait redresser le corps d'une Nation qui s'enfonçait dans le confort, la jouissance, qui se féminisait, et était en train de dégénérer...

Mais la guerre dure, la séparation des hommes et des femmes s'éternise. Se pose alors la question de la frustration affective et de la frustration sexuelle. Vous avez vu tout à l'heure à l'écran une carte postale, datée du 14 décembre 1915, d'une vigneronne de l'Hérault qui signait : « *ta femme qui t'embrase de tout son cœur* ». À l'époque, on est très pudique, mais parfois il y a des lapsus. Une épouse signe ainsi : « *des gros baisers de ta chérie qui ne s'occupe de penser à toi* »... J'ai eu la chance incroyable, assez rare, de tomber sur une correspondance érotique. J'ai dû la transcrire - difficilement car elle est écrite en pattes de mouche, à la fois horizontalement et verticalement, pour économiser le papier. L'épouse donne des conseils à son mari : « *Ne te masturbe pas trop, réserve-moi ce jet délicieux, cette bonne liqueur* ». Le mari lui envoie des photos pornographiques qu'il achète sous le manteau, et elle des poils pubiens... Elle lui écrit : « *Je suis très heureuse de savoir que mes lettres te font jouir* ». Au départ, la correspondance était normale, et puis elle a glissé. C'est devenu un jeu. Cette frustration est montée, ils sont séparés depuis des mois. Puis elle voit la souffrance de son mari, alors elle lui écrit : « *Va voir une prostituée, mais choisis-la bien propre quand même* . » Il lui répond : « *Comment toucher une autre femme que toi, c'est absolument impensable !* ». Elle est bien contente de cette réponse, qu'elle attendait, même si elle se disait prête à se sacrifier...

Autre signe de cette frustration, certaines femmes rejoignent leurs hommes dans les cantonnements - ils ne sont pas toujours dans les tranchées, mais parfois à quelques kilomètres des lignes, voire bien en arrière de la zone des combats, à Amiens, Épernay ou Reims, et parfois pendant une semaine, voire quinze jours. Évidemment, certaines épouses ont envie de prendre le train et de rejoindre leurs hommes. C'est absolument interdit, mais les officiers sont les premiers à faire venir leurs femmes, alors ils ferment les yeux... Les gendarmes sont là pour traquer et arrêter les femmes, pour les renvoyer, et le contrevenant est puni. Certains rusent : des femmes vont voir un commissaire de police et leur demandent un laissez-passer en bonne et due forme pour ne pas être arrêtées, sous le prétexte que leur grand-mère est malade, ou tout autre chose ; le docteur Voivenel a mis en place avec sa femme un stratagème : elle se fait passer pour une représentante en vins à la recherche de clients, ils s'écrivent, et lui demande si Madame Untel viendra à Épernay du tant au tant, puisqu'il aimerait la rencontrer pour acheter certains échantillons <sup>1</sup>... De très nombreuses femmes accèdent ainsi aux villes du front.

Dans les cantonnements ou dans les villages, on loue une petite chambre... Le capitaine de Sommereux explique ainsi : « *Tout le monde se rue à l'hôtel : on s'empare d'assaut d'une chambre, on se barricade pour rester maître de la position et malgré tant de précautions, on n'était guère tranquille. De quart d'heure en quart d'heure, une bonne frappe à la porte : dépêchez-vous donc, il y a des gens qui attendent en bas votre chambre* »<sup>2</sup>. La guerre est terrible. L'armée n'apprécie pas ce désordre et cette indiscipline ; elle fait donc la chasse aux épouses et punit les contrevenants. Mais comme le dit une blague de l'époque : « *Quel mal y a-t-il à baiser sa femme sur le front ?* ».

Pour mettre fin à ces désordres, l'armée décide d'encourager la prostitution dans la zone des armées et de l'organiser. C'est une vraie rupture, car au début de la guerre, il n'était pas question de la favoriser, mais de la chasser. On faisait des descentes dans les maisons de tolérance à la recherche d'espions. L'alliance entre l'antipatriotisme ou l'espionnage et l'immoralité est un fantasme, porteur de sens. Les prostituées étaient même soupçonnées d'être des espionnes, de faire parler les hommes pour savoir quels étaient les déplacements des unités... On est très loin de la prostituée patriote de Maupassant dans *Boule de suif*, bien au contraire : la prostituée, c'est la laideur morale, tout le contraire de cette France que l'on veut reconstruire à la faveur de la guerre.

<sup>1</sup> Paul Voivenel, *Avec la 67<sup>ème</sup> division de réserve*, Toulouse, Éditions de l'Archer, 4 vol. 1933-1938, vol. 3, pp. 86-87 (note de l'auteur).

<sup>2</sup> Capitaine de Sommereux, *À la guerre comme à la guerre*, Paris, La Renaissance du livre, 1918, pp. 74-75 (note de l'auteur).

Mais comme il y a une forte demande au front, les prostituées affluent de l'intérieur vers la zone des combats. Elles sont confrontées là-bas à un travail d'abattage terrible, et ne restent pas longtemps. Selon l'expression du docteur Léon Bizard, « *les filles sont assez vite détériorées* ». Je le cite : « *Là c'était la bousculade, un dur, dangereux et écœurant "business" : cinquante, soixante, jusqu'à cent hommes de toutes les couleurs, de toutes les races à "faire" par jour, sous la menace continue des avions, des bombardements, qui firent du reste leurs victimes parmi ces malheureuses. [...] On allait puiser à l'arrière pour garnir les "tolérance" de l'avant, où des femmes qui n'étaient vraiment pas des paresseuses ont vu leurs 50 000 hommes pendant la guerre* »<sup>1</sup>. Je le dis : cela vaudrait une médaille !

Mais l'armée est insatisfaite parce que les maladies vénériennes sont en augmentation et qu'elles affectent la santé des soldats. Elle a le sentiment que tous ses efforts pour endiguer ces maladies seront vains tant qu'elle ne contrôlera pas directement les maisons de tolérance. Or celles-ci relèvent d'un commerce privé, soumis à un règlement municipal. Des conférences d'hygiène sexuelle sont prononcées devant les hommes par des médecins, mais aussi devant les ouvrières, à l'arrière, dans les usines. Ainsi, le professeur Gougerot<sup>2</sup> ou d'autres professeurs d'université déclarent aux ouvrières : « *N'oubliez pas que vous êtes françaises !* »<sup>3</sup>. Cela signifie : « *N'ayez pas de relations avant le mariage, sinon vous risquez des maladies vénériennes, d'avoir des descendances absolument pourries, abâtardies par la syphilis...* ». Ce sont des conférences morales plus que d'hygiène ou d'éducation sexuelle.

Certains militaires souhaitent alors créer un bordel prophylactique, hygiénique, contrôlé par l'armée avec un règlement dicté par l'armée, où les filles se feraient examiner tous les jours, afin d'éviter les maladies vénériennes. Les soldats clients devraient s'enduire la verge de pommade au calomel avant le rapport sexuel, puis procéder à une toilette... Ce bordel militaire existait déjà dans les colonies, le fameux Bordel militaire de campagne (BMC), mais pas sur le territoire français, où régnaient les commerces privés. Le 13 mars 1918, les BMC voient le jour en France métropolitaine, à la suite d'une circulaire signée par Clemenceau. Ces bordels sont réservés aux militaires de l'armée, qui fournit des locaux, voire les construit si nécessaire, et dicte le règlement, mais ne recrute pas les filles. Cela reste un commerce privé, en quelque sorte une franchise, externalisée... Le règlement est très précis, il prévoit même le nombre de lits, le nombre de serviettes par chambre...

<sup>1</sup> Dr Léon Bizard, *Souvenirs d'un médecin des prisons de Paris*, éd. Grasset, 1925, p. 197 (note du secrétariat de la délégation aux droits des femmes).

<sup>2</sup> Chef du centre dermato-vénérologique de la XI<sup>e</sup> région militaire (Tours) (note du secrétariat de la délégation aux droits des femmes).

<sup>3</sup> Gougerot, *Conférence antivénérienne faite à des ouvrières*, Melun, 1919, 36 p., p. 35 (cité par Jean-Yves Le Naour, « L'éducation sexuelle du soldat en 14-18 », [www.jeanyvoeslenaour.com](http://www.jeanyvoeslenaour.com)) (note du secrétariat de la délégation aux droits des femmes).

L'armée ira encore plus loin en 1919 avec l'occupation de la Rhénanie, à titre de gage d'exécution du traité de Versailles, normalement pour quinze ans. Pour que les troupes coloniales ne fréquentent pas les Allemandes, pour différentes raisons - les Allemands ne veulent surtout pas que des femmes blanches soient en contact avec des troupes coloniales ; ce serait une inversion du rapport de domination coloniale, un scandale - l'armée crée des bordels dans les casernes, avec un personnel recruté en Algérie par l'armée, acheminé aux frais de l'armée en Allemagne, avec un prix des passes fixé par l'armée. La prostitution est donc devenue un service public...

Pourquoi l'armée a-t-elle soutenu la prostitution, et en même temps fait la chasse aux épouses légitimes qui se rendaient dans la zone ? On pourrait croire qu'elle a fait le choix du moral du soldat contre la morale, mais ce n'est pas tout à fait cela dans l'esprit des conservateurs et des hygiénistes de l'époque : la maison de tolérance est un moindre mal, et elle est morale à sa façon. Cet « égout séminal » canalise le vice et fixe le mal. Cet abcès de fixation protège ainsi l'ensemble des femmes honnêtes, et évite le libre-échange sexuel. Autant que de protéger la santé des soldats, le but est d'enrayer - en vain d'ailleurs - la libéralisation des mœurs, le libre commerce sexuel qui se développe justement pendant la guerre. Des médecins désarmés parlent ainsi de « prostitution gratuite » ou de « prostitution bénévole ».

Mais il y a pire que la prostitution, cette chose terrible qui menace le pays d'une effroyable démoralisation : l'émancipation des femmes !

### **Claudine Lepage, vice-présidente de la délégation aux droits des femmes**

Merci de votre intervention vigoureuse. Je ne suis pas certaine que les murs de la salle Clemenceau soient habitués à entendre de tels propos...

Pour rebondir sur la question de la morale sexuelle, on sait - vous l'avez développé - que la hiérarchie militaire craint beaucoup, pendant la guerre de 1914, les maladies vénériennes qui menacent l'aptitude au combat. Ces documents, issus des collections du musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux <sup>1</sup>, illustrent l'importance de l'enjeu.

Une affiche, commandée au peintre Steinlen, exhorte ainsi le soldat à « *garder toutes ses forces pour la patrie* » et à « *résister aux séductions de la rue où [le] guette la maladie aussi dangereuse que la guerre* », qui « *conduit ses victimes à la déchéance et à la mort sans utilité, sans honneur* ». Ces maladies ont parfois été transmises aux épouses, avec de graves conséquences.

<sup>1</sup> Voir en annexe les reproductions des documents projetés.

### **Jean-Yves Le Naour, docteur en droit**

Des brochures, distribuées aux soldats, leur recommandaient de ne pas s'approcher des prostituées...

### **Claudine Lepage, vice-présidente de la délégation aux droits des femmes**

Un tract des ministères de l'hygiène, de la guerre et de la marine appelle en effet les « *jeunes soldats* » à se méfier des maladies vénériennes et les met en garde contre les dangers du « *cabaret* » et des « *prostituées* ». Il leur recommande, s'ils sont déjà atteints, de s'adresser « *sans crainte de punition* » au médecin du régiment.

J'en viens aux viols de guerre, un aspect de l'histoire de la Première Guerre mondiale un peu oublié. Plus de deux millions de Français ont, durant cette guerre, vécu sous occupation allemande : dans ces territoires se posa, dès le début de la guerre, le problème des viols et des atrocités commis par les belligérants à l'encontre des populations civiles.

Des viols, tentatives de viols et autres sévices à caractère sexuel sont dénoncés dans plusieurs départements français - Vosges, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Aisne, Oise... - et dans la Belgique voisine. Dès 1915, ils font l'objet d'un rapport officiel britannique, traduit en trente langues et largement diffusé. En France, une commission d'enquête confiée à des magistrats produit douze rapports sur ce sujet entre 1914 et 1919.

La question des viols de guerre en 1914-1918 me conduit bien sûr à me référer à l'ouvrage de l'historien Stéphane Audoin-Rouzeau, *L'Enfant de l'ennemi - Viol, avortement, infanticide pendant la Grande Guerre*. Son analyse part d'un fait divers qui, à l'époque, a suscité en France un débat passionné.

Une jeune domestique de 20 ans, réfugiée de Meurthe-et-Moselle - département partiellement sous occupation allemande - tue en août 1916 l'enfant dont elle vient d'accoucher. Elle assume parfaitement son acte, affirmant lors de son arrestation n'avoir pas voulu laisser vivre un enfant de l'ennemi. Après un procès qui ne laisse personne indifférent, la « petite servante de Lorraine », coupable d'infanticide, est acquittée, comme l'espéraient ceux qui, au nom d'une haine de l'ennemi considérée comme légitime, proclamaient le droit pour les femmes violées de refuser une telle maternité.

Le fléau de ces viols de guerre ne se limite pas, en 1914-1918, à la France. Il est dénoncé aussi en Prusse orientale, en Russie, en Autriche-Hongrie et en Serbie.

Ces viols de guerre ne sont pas spécifiques, on ne le sait aujourd'hui que trop, à la Première Guerre mondiale. Les femmes de réconfort coréennes et le sort des Berlinoises en 1945 soulignent l'ampleur de ce phénomène à l'époque de la Seconde Guerre mondiale.

Un travail de notre délégation aux droits des femmes, entrepris en 2013 à l'occasion de la *Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes* du 25 novembre <sup>1</sup>, rappelait les dimensions gravissimes des violences sexuelles - viol, grossesses forcées, stérilisation forcée, mutilations, esclavage sexuel - dont sont encore victimes les femmes, à l'époque actuelle, lors des conflits armés. Cette étude intervenait quelque vingt années après la révélation des viols de masse commis pendant la guerre en ex-Yougoslavie, dans un contexte de purification ethnique. Notre rapport rappelait la permanence du phénomène au XXI<sup>e</sup> siècle, qu'il s'agisse de la Libye ou du Kivu. Il soulignait les conséquences dévastatrices de ces viols pour l'ensemble de la société, aggravées par l'impunité des bourreaux. Il insistait sur les points communs à tous ces viols : la sous-dénonciation liée à la honte et au souci de la réputation, la violence décuplée de viols souvent collectifs commis parfois sous les yeux des proches, le fait qu'ils concernent des victimes de tous âges et de tous les milieux, et enfin le traumatisme immense, tant physique que psychologique, ressenti par les victimes, souffrance renforcée par la loi du silence. Le travail de la délégation évoquait aussi la difficulté d'élever les enfants nés de ces viols, qui fait écho au débat français de 1914-1918.

Hélas, les constats publiés il y a cinq ans par votre délégation sont toujours d'actualité, malgré une véritable prise de conscience de la communauté internationale et l'adoption de nombreuses résolutions dans le cadre de l'ONU. Le récent documentaire de Manon Loizeau, *Syrie, le cri étouffé*, a apporté une illustration bouleversante de l'actualité du viol utilisé comme arme de guerre. On ne peut que saluer l'attribution récente du prix Nobel de la paix à deux personnalités <sup>2</sup> dont l'engagement souligne l'ampleur de la barbarie subie par les femmes dans certaines zones de conflit.

<sup>1</sup> Pour que le viol et les violences sexuelles cessent d'être des armes de guerre, rapport d'information de Mme Brigitte Gonthier-Maurin, fait au nom de la délégation aux droits des femmes n° 212 (2013-2014) - 10 décembre 2013, <https://www.senat.fr/notice-rapport/2013/r13-212-notice.html>

<sup>2</sup> Nadia Murad, ex-prisonnière de Daech, témoin des atrocités commises par l'État islamique contre les femmes Yezidies, nommée en 2016 ambassadrice de l'ONU pour la dignité des survivants de la traite des êtres humains, et Denis Mukwege, chirurgien spécialiste de la réparation des femmes victimes de viols de guerre en République démocratique du Congo, créateur en 1999 d'un hôpital à Panzi où il a soigné quelque 50 000 femmes violées lors du conflit au Kivu. Le prix Nobel de la paix a été décerné à ces deux personnalités « pour leurs efforts pour mettre fin à l'emploi des violences sexuelles en tant qu'armes de guerre ». Nadia Murad et le Docteur Denis Mukwege avaient déjà reçu à ce titre le prix Sakharov du Parlement européen. La délégation aux droits des femmes a rencontré Nadia Murad le 18 février 2016, dans le cadre de la préparation d'un rapport d'information intitulé *Traite des êtres humains, esclavage moderne : femmes et mineur-e-s, premières victimes* (par Corinne Bouchoux, Hélène Conway-Mouret, Joëlle Garriaud-Maylam, Brigitte Gonthier-Maurin, Chantal Jouanno et Mireille Jouve), n° 448 (2015-2016). Voir pp. 14 à 16 le compte-rendu de cette rencontre (note du secrétariat de la délégation aux droits des femmes).

Revenons-en à la France pendant la guerre de 14. Fabrice Cahen est l'auteur d'une passionnante étude, *Gouverner les mœurs - La lutte contre l'avortement en France, 1890-1950*, qui va situer le fait divers dont je parlais tout à l'heure et le débat qu'il a suscité dans le contexte de l'époque, contexte dans lequel, nous allons le voir, le Sénat a joué un rôle certain !

**Fabrice Cahen, chargé de recherche (histoire) à l'Institut national d'études démographiques (INED), auteur de *Gouverner les mœurs - La lutte contre l'avortement en France, 1890-1950***

Le 31 juillet 1920 était votée une loi condamnant la propagande en faveur de la contraception et de l'avortement, ainsi que la fourniture de moyens anticonceptionnels et abortifs. Trois ans plus tard, le 27 mars 1923, le crime d'avortement était transféré des cours d'assises aux tribunaux correctionnels - plus enclins, comme l'a rappelé Françoise Thébaud, à sanctionner les infractions.

Ces lois sont souvent présentées à l'échelle européenne comme parmi les plus répressives, sinon régressives, du moment. Elles sont inséparables du contexte de la Grande Guerre, dans la mesure où cette dernière a constitué un temps fort de l'histoire des croisades morales et natalistes en France.

Pour autant, penser que le combat contre la liberté reproductive et que le durcissement du contrôle des corps féminins seraient essentiellement une réaction mécanique à l'hécatombe humaine de 14-18 relève de l'idée reçue. Pour expliquer à la fois l'avènement de cette législation et le fait qu'elle aurait bien pu ne pas voir le jour, je m'intéresserai à l'histoire de l'État et des institutions de la III<sup>e</sup> République dans leur fonctionnement interne et externe, dans leur travail formel ou informel. Cela conduit à réinterroger deux images auxquelles est souvent associé le Sénat de l'époque, présenté tantôt comme un bastion du conservatisme, tantôt comme un garde-fou des valeurs républicaines.

Dans les années 1900, des médecins témoignent d'une apparente augmentation des « avortements criminels », comme on disait alors, et alertent l'opinion et le pouvoir politique sur ce qui constitue, aux yeux de certains, un nouveau fléau social, une cause majeure de la supposée dépopulation française. Ils mettent à l'agenda politique l'avortement illégal, prohibé depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle mais peu repéré, peu poursuivi et peu sanctionné. Cependant, l'inscription de la question dans les discussions législatives et les projets gouvernementaux est un phénomène laborieux, qui suit deux circuits concurrents, l'un parlementaire, d'initiative essentiellement sénatoriale, l'autre centré sur l'exécutif, et en particulier sur le ministère de la Justice et sa direction des affaires criminelles, dont la compétence juridique fait autorité ; ce à quoi il faut ajouter des

---

commissions extraparlimentaires mises en place à la demande du gouvernement.

Ce fonctionnement par commissions, au sein du Parlement ou en dehors de celui-ci, est un élément clé. Pendant une vingtaine d'années, une petite poignée de personnalités, à peu près toujours les mêmes, vont dominer ce dossier sur le plan institutionnel, soit dans les assemblées parlementaires, soit dans ce que l'on peut considérer comme leurs antichambres, telles que l'Académie de médecine, ou encore la Société générale des prisons où se retrouvent les grands noms du droit criminel. Ces personnalités appartiennent à de nombreux lieux de pouvoir, elles sont uniquement de sexe masculin, et ce sont très souvent des médecins. Leur influence politique découle pour beaucoup du capital symbolique acquis dans leur champ professionnel.

Ils sont d'autant plus écoutés et respectés qu'une centaine de parlementaires provient alors de cette profession et que la question de l'avortement comporte une dimension technique face à laquelle ils sont sans conteste les mieux armés.

Le sujet traité par ces commissions parlementaires et extraparlimentaires est en effet complexe, car techniquement ardu, mais aussi hautement passionnel. Il ne recouvre pas toujours les lignes de démarcation idéologiques habituelles.

S'il existe, en effet, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, un large consensus quant à la nécessité de combattre l'avortement, la nature et le contenu des mesures à prendre font l'objet de débats permanents, d'une part, entre partisans de la répression ou du contrôle social et partisans des mesures d'assistance aux femmes ou de soutien aux familles, et, d'autre part, au sein même des partisans de mesures coercitives.

De commissions en sous-commissions, les rapports, projets, propositions prolifèrent. La consultation d'experts et de personnalités autorisées démultiplie les lieux de discussions et accroît les dépôts d'amendements.

La principale séquence débute en 1910 : le sénateur radical Odilon-Marc Lannelongue, chirurgien, membre de l'Académie de médecine et vice-président du groupe parlementaire des médecins<sup>1</sup> soumet à la Chambre haute une proposition « tendant à combattre la dépopulation par des mesures propres à relever la natalité ». Certaines des dispositions qu'elle contient avaient déjà été promues quelques années auparavant dans le cadre d'une commission extraparlimentaire sur la dépopulation.

---

<sup>1</sup> Voir la biographie du sénateur Odilon-Marc Lannelongue (1840-1911) dans le Dictionnaire des parlementaires français (1889-1940) de Jean Jolly, sur le site du Sénat : [http://www.senat.fr/senateur-3eme-republique/lannelongue\\_odilon0147r3.html#1889-1940](http://www.senat.fr/senateur-3eme-republique/lannelongue_odilon0147r3.html#1889-1940) (note du secrétariat de la délégation aux droits des femmes).

Il s'agit d'abord de mesures tendant à renforcer l'encadrement de la profession de sage-femme, mesures soutenues par le corps médical, qui trouve dans la lutte anti-avortement une occasion de renforcer son contrôle sur la profession d'accoucheuse.

Il s'agit ensuite de la requalification du crime d'avortement en délit, réforme qui avait été discutée au Parlement dès 1891 et que ses défenseurs justifient au nom du supposé laxisme des jurys populaires.

Enfin, il s'agit de la répression de la propagande anticonceptionnelle, articulée à la notion relativement vague de provocation à l'avortement.

Mais la proposition Lannelongue ajoute à ces mesures relativement consensuelles à l'époque deux dispositions qui constituent une véritable rupture avec le droit républicain et la tradition libérale. La première d'entre elles est l'excuse absolutoire, c'est-à-dire la dispense de poursuites pour l'avortée qui dénoncerait l'auteur des manœuvres abortives. La deuxième est la levée du secret médical permettant, voire imposant au médecin d'informer la justice des avortements qu'il aurait découverts.

Ces deux mesures provoquent une levée de boucliers au sein même du front anti-avortement. Elles vont pousser le garde des Sceaux, Louis Barthou, sur les conseils de la direction des affaires criminelles, à défendre un projet de loi alternatif excluant ces deux dispositions et laisser le Sénat empêtré dans la tentative de reformulation de la proposition Lannelongue.

Si bien qu'à la veille du conflit, aucune perspective d'aboutissement du processus législatif ne se dessine.

Le débat public autour de l'avortement fait son retour en 1915 à la suite d'affaires de viols commis par l'ennemi, et surtout après le dépôt par le sénateur Louis Martin <sup>1</sup> d'une proposition de dépénalisation de l'avortement dans les régions envahies. Le gouvernement parvient à y faire barrage en facilitant l'abandon des enfants nés de ces viols. Néanmoins, l'offensive anti-avortement est relancée, dans un contexte de panique morale qui tient autant, sinon davantage, au bouleversement du rapport entre les sexes qu'à la situation démographique.

Les militants anti-avortement, étroitement liés au principal groupe de pression nataliste, l'Alliance nationale contre la dépopulation, ne cessent de proclamer, en brandissant des données pourtant très ténues, que l'avortement explique l'essentiel du recul de la natalité et qu'il augmente continuellement depuis le début des hostilités. Ils contribuent ainsi à imposer une véritable logique d'urgence qui remet en cause les pratiques délibératives et la temporalité parlementaire. Ils incitent à prioriser,

---

<sup>1</sup> Voir la biographie du sénateur Louis Martin (1859-1944) dans le Dictionnaire des parlementaires français (1889-1940) de Jean Jolly, sur le site du Sénat : [http://www.senat.fr/senateur-3eme-republique/martin\\_louis1739r3.html](http://www.senat.fr/senateur-3eme-republique/martin_louis1739r3.html) (note du secrétariat de la délégation aux droits des femmes).

en matière de lutte anti-avortement, les moyens d'action peu onéreux, frappants pour l'opinion, et supposément efficaces à court terme.

Du côté du Parlement, c'est le sénateur et docteur en pharmacie Paul Cazeneuve <sup>1</sup>, devenu rapporteur de la commission Lannelongue, qui reprend à sa charge en 1917 le texte porté par son prédécesseur, en veillant prudemment cette fois-ci à associer les membres de l'exécutif.

Son combat est relayé par un propagandiste de poids, le juriste Henri Barthélemy, qui mène une campagne médiatique spectaculaire en tous les sens du terme, visant à faire tomber toutes les réticences, y compris face aux dispositions les plus controversées.

Malgré la pression considérable exercée sur le législateur, les dissensions internes perdurent, ce qui est d'autant plus problématique que les défenseurs de la proposition sénatoriale tiennent à ce que celle-ci soit votée en bloc, considérant que l'ensemble des dispositions forment un tout indissociable dont il faudrait préserver la savante alchimie.

La manière dont le Sénat parle de lui-même, c'est-à-dire comme le lieu où règne un *éthos* particulier, celui du nomothète <sup>2</sup> qui mêle sagesse, prudence, minutie, apparaît ici comme une façon d'euphémiser l'incapacité des pénalistes, des médecins experts et des médecins libéraux à trouver un terrain d'entente, la hantise de froisser les représentants des intérêts professionnels, la fragilité des alliances et des consensus.

Le lien entre le pouvoir législatif et les médecins anti-avortement a produit en somme des effets contradictoires : s'il a facilité la définition de l'avortement comme « maladie sociale », il a rendu aussi plus difficile l'adoption de « remèdes ».

Face à la remise en cause du secret médical, c'est surtout l'Académie de médecine, notamment par la voix du très charismatique Adolphe Pinard, accoucheur et pédiatre, qui se pose en gardienne des valeurs libérales.

En réaction à l'instauration d'une excuse absolutoire, c'est-à-dire d'un droit à la délation, c'est bien le Parlement lui-même qui s'érige en rempart moral contre ce qui est présenté comme une transgression républicaine, alors même qu'à la fin de l'année 1917, le gouvernement semble moins hostile à examiner la question. C'est bien la commission sénatoriale qui finit elle-même par écarter « toute proposition pouvant donner à l'avortée dénonciatrice le bénéfice d'une impunité », et Paul Cazeneuve

<sup>1</sup> Voir la biographie du sénateur Paul Cazeneuve (1852-1934) dans le Dictionnaire des parlementaires français (1889-1940) de Jean Jolly, sur le site du Sénat : [http://www.senat.fr/senateur-3eme-republique/cazeneuve\\_paul1143r3.html](http://www.senat.fr/senateur-3eme-republique/cazeneuve_paul1143r3.html) (note du secrétariat de la délégation aux droits des femmes).

<sup>2</sup> Dans la Grèce antique, membre d'une commission athénienne qui vote les lois (note du secrétariat de la délégation aux droits des femmes).

admettra lui-même en 1918 qu'une telle mesure serait « *dangereuse autant que répugnante* » et contraire à « *notre caractère français* ».

Près de deux ans après l'Armistice, la proposition Cazeneuve, moult fois amendée, est toujours en discussion et l'élection de la très nataliste « Chambre bleu horizon » ne débloque pas la situation. La commission de l'hygiène de la Chambre des députés accueille un nouveau député médecin, élu en décembre 1919, Adolphe Pinard<sup>1</sup>, farouchement anti-avortement, certes, mais hostile à la suppression du secret médical comme d'ailleurs à la correctionnalisation.

Cette commission de l'hygiène va alors entrer en conflit direct avec la commission de législation civile et criminelle, dirigée par Édouard Ignace<sup>2</sup>, et ce qui va se produire alors est véritablement un coup de force institutionnel puisque le 23 juillet 1920, en toute fin de session, Ignace demande l'examen immédiat de la proposition sénatoriale, dont il n'a conservé que les dispositions les moins clivantes, en les faisant passer pour les plus urgentes.

Le sujet n'était pas à l'ordre du jour, aucun député ne s'est véritablement préparé au débat, la manœuvre est soutenue par des membres du gouvernement, dont le garde des Sceaux et ancien sénateur Gustave Lhopiteau<sup>3</sup>, qui va répondre à l'interrogation d'un député de la manière suivante : « *Nous mettrons cette loi au point après, si besoin est. Votez-la toujours* ».

La logique d'urgence a donc triomphé et ce n'est d'ailleurs pas un hasard si c'est sous la forme de décrets-lois qu'un certain nombre de nouvelles mesures natalistes et anti-avortement vont entrer dans le droit à la fin des années 1930.

La Chambre adopte alors le texte à une écrasante majorité ; cependant, la correctionnalisation n'est pas inscrite dans la loi et les combattants anti-avortement vont encore batailler pendant plusieurs années, tenter plusieurs fois de court-circuiter les débats, avant que la mesure ne soit définitivement adoptée en mars 1923.

Pour conclure, notons qu'aucun des protagonistes à l'origine de ces changements législatifs ne croit sérieusement empêcher le ralentissement démographique en s'en prenant à l'avortement et à l'information contraceptive. Les lois de 1920 et de 1923 relèvent pour beaucoup

<sup>1</sup> Voir la biographie d'Adolphe Pinard (1844-1934) dans le Dictionnaire des parlementaires français (1889-1940) de Jean Jolly, sur le site de l'Assemblée nationale : [http://www2.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche/\(num\\_dept\)/5938](http://www2.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche/(num_dept)/5938) (note du secrétariat de la délégation aux droits des femmes).

<sup>2</sup> Voir la biographie d'Édouard Ignace (1862-1924) dans le Dictionnaire des parlementaires français (1889-1940) de Jean Jolly, sur le site de l'Assemblée nationale : [http://www2.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche/\(num\\_dept\)/3926](http://www2.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche/(num_dept)/3926) (note du secrétariat de la délégation aux droits des femmes).

<sup>3</sup> Voir la biographie de Gustave Lhopiteau (1860-1941) dans le Dictionnaire des parlementaires français (1889-1940) de Jean Jolly, sur le site du Sénat : [http://www.senat.fr/senateur-3eme-republique/lhopiteau\\_gustave0772r3.html](http://www.senat.fr/senateur-3eme-republique/lhopiteau_gustave0772r3.html) (note du secrétariat de la délégation aux droits des femmes).

---

de l'action politique démonstrative. Elles visent notamment à satisfaire des groupes de pression et une partie de l'opinion en donnant, à peu de frais, l'impression que l'État s'est emparé du problème.

Au final, elles font plus de mécontents que de satisfaits et les combattants anti-avortement ne vont cesser, jusqu'à la fin du régime de Vichy, de réclamer - et souvent d'obtenir - de nouvelles mesures et, surtout, une action beaucoup plus musclée de la part des pouvoirs publics. Mais c'est seulement au terme d'une escalade répressive, dont les deux exécutions effectuées sous Vichy ne sont que la partie visible de l'iceberg, qu'ils seront forcés de s'interroger sur l'utilité de la coercition en matière de vie privée.

### **Claudine Lepage, vice-présidente de la délégation aux droits des femmes**

Quarante ans après le vote de la loi, on entend de nouveau des voix qui s'élèvent pour remettre en cause cet acquis pour les femmes.

Nous avons quelques instants pour échanger avec nos intervenants. Qui souhaite leur poser des questions ?

### **De la salle**

Ma question s'adresse à Mme Vidal-Naquet. Comment avez-vous constitué votre corpus documentaire ?

### **Clémentine Vidal-Naquet, docteure en histoire, maîtresse de conférences à l'Université de Picardie Jules Verne**

Je l'ai constitué avant la grande collecte. J'ai soutenu ma thèse en 2013, et en rédigeant celle-ci, j'ai écrit à toutes les archives départementales de France pour savoir ce qu'il y avait dans leur fonds. J'ai surtout privilégié l'interaction entre les hommes et les femmes. Les lettres de femmes étant beaucoup moins conservées que les lettres d'hommes, ma priorité était de recueillir les correspondances exprimant la parole des femmes. Sur le corpus en lui-même, pour ma thèse, j'ai étudié environ 80 correspondants, ce qui représente des milliers de lettres. Depuis, j'en ai lu beaucoup d'autres, et celles-ci ne laissent pas apparaître de différences par rapport à ce que j'ai pu observer dans le cadre de mes précédents travaux.

Autre point : mon corpus ne contient pas de correspondances provenant d'ouvriers agricoles ou d'ouvriers de la grande industrie, pour des raisons aussi de conservation.

J'évoquais par ailleurs le problème des conflits conjugaux, qui apparaissent en marge de ces correspondances, mais il faut aussi imaginer la masse que représentent les centaines, voire les milliers de lettres échangées au sein d'un couple, ce qui nécessite de l'espace - on a parlé des greniers. C'est pourquoi les correspondances issues du monde agricole sont beaucoup plus nombreuses. Je lance un appel : si vous détenez des correspondances rédigées par des ouvriers agricoles ou de la grande industrie, je serais curieuse de les lire.

### **De la salle**

On a parlé de cette femme médecin qui s'est fait passer pour un homme pour s'engager sur le front, mais a-t-on quelques éclairages sur la place des femmes médecins ou internes en médecine à l'époque de la guerre ? Elles ne devaient pas être très nombreuses.

### **Jean-Yves Le Naour, docteur en droit**

Ce sujet sera abordé cet après-midi. Nicole Girard-Mangin ne s'est pas fait passer pour un homme ; on a cru qu'elle en était un, le titre « docteur » étant neutre.

### **De la salle**

Un complément à ce qu'a dit M. Le Naour : mon instituteur a été lieutenant dans l'armée, tandis que mon père, qui a eu 20 ans en 1914, a fait la guerre ; par conséquent, j'ai aussi connu des chansons de ce genre-là, qu'on chantait aux repas de noces. Par exemple : « *C'est les petites femmes qui nous manquent, c'est les petites femmes qu'il nous faut, Ça vaut mieux que des billets de banque ou des conserves d'abricots* ». Ou encore la chanson de Craonne : « *Adieu la vie, adieu l'amour, Adieu toutes les femmes, C'est bien fini, c'est pour toujours De cette guerre infâme, C'est à Craonne sur le plateau Qu'on doit laisser sa peau, Car nous sommes tous des condamnés, C'est nous les sacrifiés* ».

### **De la salle**

La censure a-t-elle pu empêcher les gens d'évoquer dans leurs correspondances leurs sentiments ?

---

**Clémentine Vidal-Naquet, docteure en histoire, maîtresse de conférences à l'Université de Picardie Jules Verne**

Le contrôle postal à partir de 1915 est surtout destiné à mesurer le moral de l'arrière et du front. Toutes les lettres ne sont pas lues - elles sont sélectionnées au hasard dans chaque compagnie -, ce que savent les combattants. J'ai le sentiment qu'une autocensure opère, mais qu'elle ne limite guère l'expression de la violence de la guerre - j'ai évoqué l'aspect intimité et sexualité de cette correspondance. Tout au long de la guerre, ce sont parfois des milliers de lettres qui ont été échangées et, à un moment ou à un autre, les combattants évoquent l'extrême violence du conflit, même s'ils tentent d'atténuer leur expérience du front. Sont évoqués les cadavres déchiquetés, les villages pillés et parfois même l'envie de tuer. Ce qui est interdit par les autorités militaires - interdiction plutôt bien respectée -, c'est l'indication du lieu d'où est envoyée la lettre. Pour l'expression de leur intimité, les couples s'adressent parfois aux censeurs en leur demandant de sauter quelques lignes. Ce besoin de confession, de consolation, fait que le contrôle postal n'opère pas tant que cela finalement, nonobstant cette autocensure évidente, difficile à mesurer.

**Jean-Yves Le Naour, docteur en droit**

Clémentine Vidal-Naquet rappelait tout à l'heure que plus de cinq millions de lettres étaient échangées chaque jour. Or au maximum de son fonctionnement, la censure contrôlait 180 000 lettres par mois... C'est un sondage destiné à savoir ce que pensent les soldats, et non à retenir les « mauvaises » lettres. Auquel cas, les soldats ne diraient plus ce qu'ils pensent dans leurs lettres et le « thermomètre » serait cassé.

Concernant les correspondances amoureuses, le censeur a pu se sentir ridicule, ou avoir l'impression d'être un voyeur en les lisant.

**De la salle**

Je suis Mireille Saki, conseillère municipale de Sevran. Des personnes ayant vécu la Grande Guerre pourraient-elles encore apporter leur témoignage ?

**Claudine Lepage, vice-présidente de la délégation aux droits des femmes**

On ne compte plus aucun ancien combattant encore en vie, malheureusement.

## De la salle

Dispose-t-on de statistiques sur les divorces après la guerre ?

### **Clémentine Vidal-Naquet, docteure en histoire, maîtresse de conférences à l'Université de Picardie Jules Verne**

Bien sûr. Il faut battre en brèche une idée reçue, celle que les couples auraient divorcé massivement après la guerre. Depuis la loi Naquet de 1884, le divorce reste un phénomène très marginal, évidemment interrompu pendant la guerre par la séparation des couples, en dépit de la mise en place, en 1916, du divorce par procuration, qui ne fonctionne pas plus que les mariages par procuration. Après la guerre, on assiste à un phénomène de rattrapage, comme pour les mariages, dont le nombre a fortement crû. En 1913, on enregistrait en France environ 13 000 divorces ; en 1920, on en a compté 30 000, sachant qu'il est très difficile de faire la part entre les divorces liés au conflit et ceux qui auraient été prononcés de toute façon. Cette augmentation du nombre de divorces s'inscrit dans une tendance à une progression régulière depuis 1884. Ce phénomène de rattrapage s'interrompt vers 1921-1922, avant de reprendre son rythme de progression.

### **Jean-Yves Le Naour, docteur en droit**

Il faut noter une spécificité : en temps de paix, dans 90 % des cas, ce sont les femmes qui demandent le divorce ; dans le premier après-guerre comme dans le second après-guerre, ce sont majoritairement des hommes qui demandent le divorce.

### **Clémentine Vidal-Naquet, docteure en histoire, maîtresse de conférences à l'Université de Picardie Jules Verne**

On note également une augmentation des demandes de divorce pour adultère féminin - on divorce pour faute grave. Aussi, après la guerre, les divorces sont davantage prononcés en faveur des hommes, contrairement à ce qui prévalait avant la guerre.

## De la salle

C'est un grand plaisir de voir la persévérance de femmes et d'hommes à poursuivre cette réflexion sur la place des femmes dans les conflits armés et de la diffuser aussi intelligemment. Certains d'entre vous étaient peut-être déjà présents en avril 2016, quand nous avons organisé avec l'association *Démocraties* le premier colloque au sein du Palais du Luxembourg, en présence de son président, le général Henri Paris, sur la

place des femmes dans les conflits armés. Nous avons alors rassemblé des jeunes femmes universitaires, des femmes de terrain témoignant d'un passé douloureux ou alors œuvrant à travers le monde auprès des armées ou sur les processus de violences sexistes, sexuelles et d'inégalités genrées.

Le public était hétéroclite, composé de militaires, de membres d'associations féministes ou pas, de citoyennes et de citoyens éclairés. Les échanges furent émouvants, qui ont donné suite à un petit fascicule. Dans cette continuité de recherches universitaires, nous avons beaucoup à faire ensemble et à partager.

J'ai écouté avec intérêt ce qui a été dit ce matin sur la place des femmes pendant la guerre, sur l'évolution de la sexualité quand les femmes s'affirment.

### **De la salle**

Je suis Liliane Rehby, secrétaire nationale de l' *Association républicaine des anciens combattants*. Ma question s'adresse à Clémentine Vidal-Naquet.

À la lecture de ces correspondances, avez-vous noté de l'autocensure de la part des Poilus, afin de ne pas affoler leurs familles ? J'ai pu comparer les lettres qu'a envoyées Henri Barbusse à sa femme, Hélyonne, avec son roman *Le Feu*, pour lequel il a obtenu le prix Goncourt : cela n'a rien à voir. On sent qu'il se refrène pour la ménager.

### **Clémentine Vidal-Naquet, docteure en histoire, maîtresse de conférences à l'Université de Picardie Jules Verne**

Mais il lui envoie les épreuves de son texte ! Je pense que sa femme Hélyonne sait très bien ce que les obus font aux corps.

Ce qui manque dans ces correspondances, ce n'est pas la violence, ce n'est pas l'omniprésence de la mort, ce n'est pas le risque de mort du soldat, c'est la peur. Voilà ce que n'expriment pas les combattants, c'est la peur, dont on imagine ce qu'elle doit être en première ligne. Sans doute est-ce une question de conception de la virilité qui prévaut à l'époque.

### **Claudine Lepage, vice-présidente de la délégation aux droits des femmes**

Je vous remercie. Cet échange clôt nos séquences de la matinée. Nous nous retrouverons donc cet après-midi dans cette même salle, à 14h15.



**TROISIÈME SÉQUENCE - LA RÉSISTANCE DES  
FEMMES DANS LES TERRITOIRES OCCUPÉS**

Animée par **Alya Aglan**,  
professeur d'histoire contemporaine  
à l'Université Panthéon-Sorbonne - Paris 1

**Intervenants :**

**Marie-France Devouge**, responsable du musée Guerre et Paix en Ardennes

**Isabelle Vahé**, docteure en histoire

**Vladimir Trouplin**, conservateur du musée de l'Ordre de la Libération

**Annick Billon, présidente de la délégation aux droits des femmes**

Nous allons reprendre nos travaux. Je ne doute pas de la qualité de ces échanges, si j'en juge par les retours très positifs que j'ai entendus sur les interventions de ce matin.

**Alya Aglan, professeure d'histoire contemporaine à l'Université Panthéon-Sorbonne - Paris 1**

En effet, madame la présidente, nous espérons être au même niveau que les intervenants de la matinée.

Le thème de cette troisième table ronde porte sur la Résistance des femmes dans les territoires occupés.

De manière naturelle, le terme d'« occupation » renvoie en France davantage à la Deuxième Guerre mondiale qu'à la Première. Nous oublions trop souvent qu'entre 1914 et 1918, plus de deux millions de Français ont vécu sous un régime d'occupation par les troupes allemandes.

Cette réalité de l'histoire de la Grande Guerre a touché dans des proportions variables plusieurs départements, dont certains qui avaient déjà été occupés en 1870 et qui le seront à nouveau durant le deuxième conflit mondial. Cette succession d'occupations reste dans la mémoire des habitants. Dans ces régions, les habitants qui ont vécu la Première Guerre se souviennent des réquisitions allemandes - de draps et de bicyclettes, par exemple - lorsque la Seconde Guerre mondiale éclate. Ces souvenirs les conduisent à fuir lorsque l'occupation recommence en 1940.

Le thème central de notre table ronde porte sur la manière dont les femmes vivent cette occupation et sur le rôle qu'elles jouent alors, notamment dans une forme de résistance qui peut ressembler à une accumulation de gestes parfois modestes et invisibles, alors que le danger est bien réel. Ces gestes s'assimilent à des activités résistantes, et leur mémoire a ressurgi durant la Deuxième Guerre. Je pense notamment au réseau *Comète*, dirigé par une jeune femme belge de 25 ans, Andrée De Jongh, dont la famille avait fait l'expérience du renseignement pendant la Première Guerre.

Je donne tout d'abord la parole à Marie-France Devouge, qui est responsable du tout jeune musée Guerre et Paix en Ardennes. Elle nous parlera de la vie des femmes dans les territoires occupés à partir de l'exemple du département des Ardennes, qui a été intégralement occupé pendant la Première Guerre <sup>1</sup> et qui a été l'objet d'expériences de colonisation pendant la Seconde Guerre mondiale.

---

<sup>1</sup> Ardennes : 100 %, Nord : 70 %, Pas-de-Calais : 25 %, Somme : 16 %, Oise : 10 %, Aisne : 55 %, Meuse : 30 %, Meurthe-et-Moselle : 25 %, Vosges : 4,8 %, Marne : 12 %. Selon Philippe Nivet,

---

## **Marie-France Devouge, responsable du musée Guerre et Paix en Ardennes**

Bonjour à tous. Je suis ravie d'être parmi vous pour évoquer l'histoire des Ardennes pendant la Grande Guerre <sup>1</sup>. J'aimerais d'ailleurs saluer la présence dans cette salle aujourd'hui de M. Marc Laménie, sénateur des Ardennes et membre de la délégation aux droits des femmes.

La population ardennaise sera confrontée très tôt à la guerre, puisque les premières troupes allemandes ont pénétré dans le territoire le 24 août 1914, soit une vingtaine de jours seulement après le début des hostilités. Face aux opérations militaires et aux exactions commises envers les populations civiles, les habitants adoptent deux attitudes divergentes : fuir ou rester <sup>2</sup>.

De nombreux Ardennais choisissent l'exode et partent, dans le plus complet dénuement. Cet épisode a concerné environ 90 000 Ardennais, soit 28 % de la population de 1911.

Pour ceux qui sont restés, outre les bombardements et les combats qui donnent lieu à de nombreuses destructions et à la mort de plusieurs dizaines de civils, l'arrivée des Allemands est marquée par plusieurs actes de violence. Il faut ainsi signaler le cas des villages de Haybes et de Margny. Vous voyez sur ces photos <sup>3</sup> que ces deux villages ont été totalement détruits. Ils ont également subi de véritables massacres de la part des soldats allemands, lors desquels soixante-et-un civils ont été tués à Haybes et quarante-deux à Margny. Au total, une cinquantaine de communes ardennaises ont été touchées par ces exactions, qui consistaient en des massacres, des incendies volontaires et en la pratique du bouclier humain. Elles ont causé la mort de 364 civils dans le département.

L'invasion est brutale et brève, puisqu'elle ne dure qu'une quinzaine de jours. Une occupation de longue durée s'ensuit puisque les Ardennes sont occupées pendant toute la durée de la guerre, soit cinquante-et-un mois. La durée du conflit est donc durement ressentie, non seulement par les soldats sur le front et les populations de l'arrière, mais aussi par les civils des territoires occupés.

---

La France occupée , Armand Colin, 2014, p. 9 (note du secrétariat de la délégation aux droits des femmes).

<sup>1</sup> L'histoire des Ardennes pendant la Première Guerre mondiale a donné lieu à de nombreuses publications. Parmi les principales, il faut mentionner : Occupations , Éd. Terres Ardennaises, 2007 ; La Première Guerre mondiale dans les Ardennes. Études pour le Centenaire , Éd. Terres Ardennaises, 2014 ; Destins liés, occupés et occupants dans les Ardennes (1914-1918), Éd. Terres Ardennaises, 2018 (note de l'auteure).

<sup>2</sup> La situation du front et les exactions commises par les troupes allemandes à l'encontre des populations civiles sont connues par la presse – Le Petit Ardennais , journal local, en fait état dès le 7 août – et par le récit des réfugiés qui fuient les zones de combat et traversent les Ardennes (note de l'auteure).

<sup>3</sup> Des photographies de ces villages en ruines sont projetées.

Pour les Ardennaises, l'occupation signifie tout d'abord de cohabiter avec l'ennemi. Elle se situe à l'intersection de différents rapports de domination, et notamment la domination de l'homme sur la femme.

Pour rappel, les troupes allemandes sont composées de troupes occupantes, qui restent à demeure, et de troupes de passage, puisque les Ardennes sont considérées comme un arrière-front par l'armée allemande. Une autre particularité de ce territoire concerne l'installation du Grand Quartier Général (GQG) allemand et la présence de l'empereur Guillaume II, qui y séjourne entre 1914 et 1916.

L'occupation militaire est majoritairement masculine tandis que les populations occupées sont en grande partie féminines. Par conséquent, le rapport de domination traditionnel entre les hommes et les femmes se trouve accentué par le contexte de l'occupation. Le rapport du militaire sur le civil et la domination du vainqueur sur le vaincu s'y ajoutent.

Comment s'exerce cette domination ? On assiste tout d'abord à une germanisation de l'espace quotidien, avec l'introduction de la langue allemande et de l'heure allemande, qui a existé avant la seconde occupation. De plus, des foyers sont contraints de loger l'occupant. À l'impression insupportable de ne plus faire partie de sa propre patrie s'ajoute le sentiment d'être dépossédé de son espace domestique.

Les occupants mettent en place de nombreuses mesures pour limiter les libertés de la population et pour exercer sur celle-ci une surveillance constante. Il s'agit par exemple de l'interdiction de sortir de sa commune, de la mise en place d'un couvre-feu ou de l'obligation d'avoir une carte d'identité en cas de contrôle. En outre, il est obligatoire de placarder sur le devant de sa maison la liste des noms des personnes qui y résident. Ces exigences sont diffusées par voie d'affichage et sont accompagnées de dures sanctions, telles que des amendes et des peines d'emprisonnement. L'occupation, d'emblée, s'impose comme un régime de contrainte et de terreur.

Les Ardennaises vivent isolées du reste du territoire français puisque les populations occupées ont l'interdiction de communiquer avec l'extérieur. Cette affiche montre un soldat ardennais séparé de son village par le front <sup>1</sup>. Dans le ciel, des silhouettes féminines représentent les mères, épouses, filles et sœurs des soldats.

À la souffrance de la séparation s'ajoute donc l'absence de nouvelles. La seule source d'information autorisée est un journal de propagande, la *Gazette des Ardennes*, qui est édité en langue française. Il s'agissait pour les Ardennaises du seul moyen d'obtenir des nouvelles

<sup>1</sup> Le document projeté est une affiche relative à une vente de charité organisée par l'Œuvre du soldat ardennais « au profit des soldats des Ardennes (seul département complètement envahi) » (note du secrétariat de la délégation aux droits des femmes).

des soldats sur le front ou des prisonniers de guerre français envoyés en captivité en Allemagne <sup>1</sup>.

Les Ardennaises doivent remplacer les hommes dans le rôle de chef de famille. Elles sont chargées d'assurer le quotidien dans leur foyer. Les Allemands, qui sont économiquement affaiblis par le blocus allié, ont littéralement rançonné les territoires occupés. Un système généralisé de réquisitions a été mis en place. Tout peut être réquisitionné : les produits alimentaires ou agricoles, les machines industrielles, les métaux et les objets de la vie quotidienne tels que la vaisselle, les meubles ou les matelas. Les Ardennaises seront donc rapidement confrontées à de graves problèmes de ravitaillement. Elles bénéficient d'une aide alimentaire de la part de pays neutres comme l'Espagne ou les États-Unis, puis les Pays-Bas. Le rapport à la subsistance des Ardennaises pendant cette période se révèle plus proche de celui des Allemandes que de celui des Françaises, en raison des privations subies.

Les Ardennaises sont également confrontées au travail forcé. Elles sont employées d'une part aux tâches qui leur sont traditionnellement dévolues, telles que la blanchisserie ou les travaux agricoles, comme la fenaison. Elles sont également affectées à des travaux de force qui étaient jusque-là réservés aux hommes. Elles travaillent ainsi dans la forêt ardennaise et à la réfection des routes. Selon l'historienne Annette Becker <sup>2</sup>, on assiste à un renversement de l'ordre sexué, puisque les femmes doivent travailler comme des hommes.

Les Allemands emploient aussi les civils de zone occupée pour l'effort de guerre, alors que cela est interdit par les conventions de La Haye. Sur cette image <sup>3</sup>, vous voyez des Ardennaises qui travaillent à la réfection de casques allemands. Toutes les photographies nous montrent des femmes ardennaises encadrées par des soldats allemands. Le travail forcé peut être considéré comme une forme de mise en esclavage des territoires occupés.

On assiste par ailleurs à des déplacements forcés pour le travail, à l'intérieur du département, mais aussi à l'intérieur de la zone occupée. Des jeunes femmes et des jeunes filles de Lille, Roubaix et Tourcoing quittent leur famille et leur ville pour rejoindre la Picardie, la Champagne

---

<sup>1</sup> La Gazette des Ardennes est créée, rédigée et imprimée à Charleville. Son premier numéro paraît le 1<sup>er</sup> novembre 1914. Ce journal, qui se présente comme un organe d'information pour les populations des territoires occupés, est en réalité un outil de propagande au service de l'occupant. Face à la méfiance des populations et pour augmenter les ventes, il publiait les listes de noms de soldats français inhumés derrière le front allemand, de prisonniers de guerre en Allemagne... (note de l'auteure).

<sup>2</sup> Auteure, entre autres titres, de Oubliés de la Grande guerre : humanitaire et culture de guerre, 1914-1918 : populations occupées, déportés civils, prisonniers de guerre, éd. Noesis, 1998, et de Les cicatrices rouges 1914-1918, France et Belgique occupées, éd. Fayard, 2010 (note du secrétariat de la délégation aux droits des femmes).

<sup>3</sup> Des documents photographiques sont projetés.

et les Ardennes et y exercer des travaux ruraux<sup>1</sup>. Les Allemands procèdent également à des évacuations. Les personnes considérées comme non productives sont déplacées vers la France libre *via* la Suisse. Nous estimons qu'environ 70 000 personnes ont quitté le département de cette façon entre 1915 et 1918. De plus, les zones de combat ont été évacuées à la fin de la guerre. Nous avons également observé la pratique de la prise d'otages, qui a concerné des Ardennaises envoyées en déportation en Allemagne dans le camp d'Holzminden en 1918.

La longue période de l'occupation a permis parfois une certaine forme de rapprochement entre les troupes et les civils. Les relations s'avèrent plus aisées au contact de troupes d'occupation composées d'hommes plus âgés, comme ceux de la Landwehr. L'occupation donnera également lieu, dans certains cas, à des relations physiques entre occupants et occupées. Il peut s'agir d'amour sincère, mais aussi de prostitution. Certaines femmes se sont justifiées de leur relation avec des soldats allemands par la protection qu'ils leur apportaient - ce qui montre bien le rapport de domination qui existait alors - ou par la nécessité de nourrir leurs enfants et de se nourrir.

Même s'il n'y a pas eu dans les Ardennes de grande figure de la Résistance, des actions de résistance se sont néanmoins mises en place dans le département<sup>2</sup>. Plusieurs femmes y ont participé, dont Léontine Herbert et Léontine Le Leuch. Avec son mari, Léontine Herbert a contribué à ravitailler et à cacher des soldats. Arrêtée en novembre 1916, elle est déportée en Allemagne, où elle meurt en juillet 1918, à l'âge de 50 ans. Léontine Le Leuch a, elle aussi, participé à des actions de résistance avec son mari, et particulièrement à des actions de renseignement. Arrêtée et jugée en novembre 1915, elle est condamnée à mort. Sa peine sera commuée en douze années d'emprisonnement. Ces résistantes s'exposaient donc à une répression particulièrement féroce.

À l'inverse, il a aussi existé des actes de collaboration pendant la Première Guerre mondiale, qui sont connus grâce aux procédures entamées après la guerre contre des civils ardennais convaincus d'intelligence avec l'ennemi<sup>3</sup>. L'utilisation du terme d'épuration rend bien compte de l'ambition de châtier ceux qui s'étaient compromis avec l'ennemi. Ainsi, certaines femmes ont été qualifiées de « femmes à Boches »

<sup>1</sup> Les occupants envisagent de transplanter une partie de la population des villes à la campagne : la déportation à Pâques 1916 de jeunes filles et de jeunes femmes de Lille, Roubaix et Tourcoing concerne environ 10 000 personnes de toutes conditions et de tous âges, la plupart entre 17 et 30 ans (note de l'auteure).

<sup>2</sup> La résistance dans les Ardennes a été étudiée par Jean-Louis Michelet dans : « Une résistance active de grande ampleur » et « Répression de la résistance », La Première Guerre mondiale dans les Ardennes. Études pour le Centenaire, op. cit., pp. 99 à 124 (note de l'auteure).

<sup>3</sup> La collaboration dans les Ardennes a été étudiée par Philippe Lecler dans « Punir », La Première Guerre mondiale dans les Ardennes. Études pour le Centenaire, op. cit., pp. 133 à 140 (note de l'auteure).

et des scènes de tonte de femmes sont connues après 1918. Dans le même esprit, des délatrices et des dénonciatrices ont été sanctionnées après la guerre. Certaines femmes ont aussi pu être des agents allemands : c'est ainsi le cas d'une Ardennaise, recrutée comme agent de la police secrète allemande à Lille, en 1917.

En conclusion, j'aimerais souligner que les femmes ardennaises ont vécu une expérience de la guerre très différente de celle de la France non occupée. Elles ont été directement confrontées à l'expérience de la guerre et à sa violence.

Il est frappant de constater que certains phénomènes, qui sont traditionnellement associés à la Seconde Guerre mondiale dans la mémoire collective, apparaissent en réalité dès le premier conflit mondial. L'occupation de 14-18 préfigure par bien des aspects celle de 39-45.

Cette occupation a été très durement ressentie par les populations, si bien que ce souvenir explique en grande partie l'exode massif qui a eu lieu en 1940. En 1914, 28 % des Ardennais ont quitté leur département, comme je l'ai indiqué précédemment. En 1940, plus de 90 % de la population fuit le département : il était inconcevable pour les Ardennaises et les Ardennais de revivre toutes les souffrances endurées en 14-18.

**Alya Aglan, professeur d'histoire contemporaine à l'Université  
Panthéon-Sorbonne - Paris 1**

Merci à vous. Je me permets d'apporter une précision : il me semble que le département des Ardennes a été évacué en 1940 à la demande des autorités françaises. Ensuite, les occupants allemands ont appliqué au retour des populations des critères ethniques et politiques. Ce département sera le haut lieu d'une sorte d'expérimentation, l'*Ostland*, qui avait déjà été tentée dans les territoires polonais. Il s'agit d'une forme de colonisation exercée sous l'autorité de l'armée allemande. Le souvenir de terreur qu'ont gardé les Ardennais des exactions de 14-18 sera renforcé par les restrictions mises en place par les autorités allemandes lors de la Seconde Guerre mondiale pour empêcher leur retour.

**Marie-France Devoue, responsable du musée Guerre et Paix en Ardennes**

Il est nécessaire de comprendre que l'offensive allemande démarre le 10 mai 1940 et que les Allemands parviennent jusqu'aux Ardennes en l'espace de deux jours seulement. L'évacuation qui avait été programmée et organisée n'a donc pas pu se mettre en place. Les Ardennes

font ensuite partie de la « zone interdite » et subissent la colonisation agraire dans le cadre de l' *Ostland* et sous l'autorité de la WOL <sup>1</sup>.

**Alya Aglan, professeur d'histoire contemporaine à l'Université Panthéon-Sorbonne - Paris 1**

Pour prolonger nos réflexions sur les violences à l'encontre des civils, qui participent à la totalisation de la guerre, j'aimerais vous montrer cette affiche allemande relative au travail forcé dans les territoires occupés <sup>2</sup>, datée du 20 juillet 1915, qui est issue des collections du musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux. Signée d'un officier allemand, elle annonce à la population de Vendelles, dans l'Aisne, la réquisition des ouvriers, des femmes et des enfants de 15 ans au titre des travaux des champs. Ces derniers connaissent des horaires extensibles, y compris le dimanche, « de quatre heures du matin à huit heures du soir ». Les sanctions prévues contre les « femmes fainéantes » sont « l'exil à Holnon pour travailler » puis un emprisonnement de six mois. Les « enfants fainéants » sont punis de coups de bâton. J'aurais aimé disposer du texte original en allemand pour mieux comprendre le concept de « fainéantise » dans ce contexte. Il s'agit de sanctions graves et humiliantes et d'un travail très lourd en termes d'horaires.

D'autres documents nous ont été prêtés par le musée de Montmartre. Ce sont des dessins d'enfant que je trouve extraordinaires <sup>3</sup>. Le premier s'intitule « *L'envahisseur persécute les populations du Nord* » et nous montre à quoi ressemble l'occupation dans ces territoires. Il présente un village en flammes, un homme exécuté à bout portant et une femme qui fuit avec son enfant dans les bras. Sur un autre dessin, qui s'intitule « *Au camp de concentration* », nous voyons des civils derrière des barbelés et un militaire portant un casque à pointe qui menace un enfant. Ces dessins d'enfants manifestent une forme d'intériorisation de toutes les scènes de violence auxquelles ils ont assisté. Un troisième dessin, « *Souvenir d'un petit réfugié. Ce que j'ai vu à Feignies (Nord). Patrouille allemande dans les*

<sup>1</sup> *Wirtschaftsoberleitung (WOL) ou Direction des services agricoles : administration allemande qui dirigeait, en zone interdite française, les exploitations agricoles, sur le modèle et d'après l'expérience de l' Ostland en Pologne. La WOL est partagée en cinq circonscriptions régies par quatre directions régionales (Laon, Mézières, Nancy et Dijon). La main-d'œuvre est composée de prisonniers de guerre français et nord-africains, de propriétaires, après leur retour d'exode, ainsi que de nombreux ouvriers polonais et d'environ 600 Juifs qui seront déportés dans les camps d'extermination en janvier 1944) (note du secrétariat de la délégation aux droits des femmes). Source : Archives départementales des Ardennes(<http://archives.cd08.fr/article.php?laref=1348&titre=la-w-o-l-ou-les-archives-de-l-administration-agricole-allemande>).*

<sup>2</sup> Des reproductions de ces documents sont projetées. Voir en annexe des reproductions de ces documents.

<sup>3</sup> Trois reproductions de ces dessins sont projetées. Voir en annexe la présentation de cette collection ainsi que les reproductions des dessins projetés pendant le colloque.

*pays envahis* », représente le fameux pas de l'oie que tous les écrits clandestins résistants railleront durant la Seconde Guerre mondiale.

L'historiographie de la Première Guerre mondiale a récemment réévalué l'ensemble de ces violences commises à l'encontre des civils, alors que ces dernières restaient fortement associées à la Deuxième Guerre. Elles se sont aussi exercées contre les femmes.

Mais celles-ci ne se sont pas contentées de subir : certaines ont réagi face à l'occupation et ont été des pionnières de la Résistance.

La Première Guerre a ainsi révélé diverses figures héroïques parmi les femmes des régions occupées. Le fait de « résister » peut être entendu comme faire du renseignement, ou bien cacher et protéger toute personne susceptible d'être recherchée. Marie de Croÿ, par exemple, a mis en place un réseau d'évasion : on constatera pendant la Seconde Guerre mondiale une forte remobilisation des réflexes acquis entre 1914 et 1918.

La figure attachante d'Édith Cavell, par exemple, est bien connue. Cette femme britannique a été fusillée par les Allemands en 1915. Nous en reparlerons tout à l'heure.

En ce qui concerne les Françaises, on pense d'abord à Marie-Léonie Vanhoutte et à Louise de Bettignies, que nous allons évoquer immédiatement.

Vous voyez à l'écran l'image d'un timbre récemment édité à l'occasion du Centenaire de la mort de Louise de Bettignies, reproduit avec l'autorisation de *La Poste*, de l'artiste et de la mairie de Saint-Amand-les-Eaux <sup>1</sup>. Isabelle Vahé, docteure en histoire, va donc maintenant évoquer deux figures célèbres de la Résistance dans le Nord : Marie-Léonie Vanhoutte et Louise de Bettignies <sup>2</sup>.

### **Isabelle Vahé, docteure en histoire**

Bonjour à tous. Je remercie le Sénat et la délégation aux droits des femmes de m'avoir associée à cette manifestation. Je suis également chargée de mission de la ville de Saint-Amand-les-Eaux pour un projet de centre de ressources multimédia sur la Résistance et l'émancipation des femmes, qui sera installé dans la maison natale de Louise de Bettignies <sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> La délégation aux droits des femmes remercie *La Poste*, la mairie de Saint-Amand-les-Eaux et l'artiste, Eloïse Oddos, d'avoir bien voulu autoriser la projection d'une reproduction de ce timbre à l'occasion du colloque.

<sup>2</sup> Une version longue de l'intervention d'Isabelle Vahé, communiquée par l'auteure, figure en annexe au présent recueil.

<sup>3</sup> Depuis 2008, la ville de Saint-Amand-les-Eaux tente de réhabiliter sa maison natale. Une programmation culturelle « hors les murs » existe depuis dix ans (exposition au musée de la Tour abbatiale, expositions dans d'autres lieux de la ville, conférences, spectacles au moment des Journées du patrimoine et de la Journée internationale des droits des femmes du 8 mars,

Louise de Bettignies était agent de renseignement et résistante de la Grande Guerre. À Lille, un monument a été érigé en hommage à son action<sup>1</sup> et une place porte son nom. Toutefois, la mémoire collective a retenu l'image de Mata Hari. Pourquoi cet oubli pendant de nombreuses années ? Pourtant, Louise de Bettignies a dirigé un réseau de renseignement durant la Première Guerre mondiale ; elle a dépassé les normes de genre qui confinent les femmes dans des rôles établis.

Comme Marie-France Devouge vient de l'expliquer, le nord de la France est occupé pendant la Première Guerre. La situation dans le département du Nord est similaire à celle des Ardennes. Dans ce contexte, des actes isolés de résistance émergent. Près de Saint-Amand, par exemple, Angèle Lecat a été fusillée par les Allemands pour avoir envoyé des messages par le biais d'un pigeon voyageur. Elle a agi sans faire partie d'un quelconque réseau.

En revanche, il a existé de véritables réseaux, dont celui de Louise de Bettignies, appelé réseau *Ramble*<sup>2</sup>.

Louise de Bettignies est née le 15 juillet 1880 à Saint-Amand-les-Eaux, une commune située entre Lille et Valenciennes, dans une famille aisée de faïenciers.

Elle étudie chez les sœurs à Valenciennes. Lorsque la société paternelle fait faillite, la famille quitte Saint-Amand pour Lille. Louise de Bettignies parvient à convaincre ses parents de l'envoyer poursuivre ses études en Angleterre. Elle y apprend plusieurs langues et y pratique des sports, ce qui pour l'époque témoigne d'une véritable émancipation. Les archives du Royaume de Belgique, à Bruxelles, contiennent des éléments très importants à son sujet, car la Belgique, contrairement à la France, a réalisé un immense travail de reconstitution de l'histoire de ces réseaux.

On sait donc que Louise de Bettignies aurait aimé être journaliste. Malgré son caractère affirmé, elle n'y parviendra pas et sera préceptrice dans des familles bourgeoises en France, puis dans de grandes familles d'Europe. Cette femme, par ailleurs très croyante, fréquente la Ligue patriotique des Françaises.

---

*pièce de monnaie et, depuis septembre 2018, timbre à l'effigie de Louise de Bettignies, travail de mémoire avec des classes d'écoles primaires, collèges et lycées). Le projet s'oriente actuellement vers un centre de ressources multimédia sur la résistance et l'émancipation des femmes. Le 27 septembre 2018 a été commémoré le centième anniversaire de la mort de Louise de Bettignies. Ce même jour, des cérémonies commémoratives ont eu lieu à Lille devant son monument, à Froyennes, près de Tournai (où un totem a été inauguré), à Saint-Amand (précisions apportées par l'auteure).*

<sup>1</sup> Une photographie de ce monument, prise par l'auteure en vue du colloque, est projetée pendant cette intervention.

<sup>2</sup> Du verbe anglais *to ramble*, errer (note de l'auteure).

De retour en France au début de l'année 1914, elle s'illustre lors du siège de Lille. Avec sa sœur Germaine, elle distribue de la nourriture aux soldats français. Cet acte de bravoure vaudra à sa sœur la Croix de Guerre. La famille nous a d'ailleurs raconté que des balles avaient été retrouvées sur le chapeau de Germaine de Bettignies.

En février 1915, Louise de Bettignies commence à recourir aux messages codés pour transmettre les lettres des familles de Lille à leurs proches en France non occupée *via* la Belgique et les Pays-Bas. Elle utilise l'encre sympathique, c'est-à-dire du jus de citron chaud. Les services secrets britanniques la remarquent alors. Elle est formée auprès d'eux et apprend en Angleterre toutes les composantes du métier d'espionne : maîtriser les codes, dresser un plan, désigner un point sur une carte, obtenir et transmettre les informations.

Le réseau Bettignies, d'après ce que nous en savons, est composé d'observateurs qui repèrent les mouvements de troupes et de transports ennemis. Il compte entre cinquante et soixante membres et connaît une vie très brève, entre février et septembre 1915, autour de Lille.

Marie-Léonie Vanhoutte, bras droit de Louise de Bettignies, est née à Roubaix en 1888. Elle est d'abord infirmière <sup>1</sup> et soigne les blessés français jusqu'en janvier 1915. À partir de cette date, elle doit soigner les Allemands, ce qu'elle refuse de faire par patriotisme. Elle commence alors à s'opposer à l'occupant. En janvier 1915, elle contribue à une exfiltration de soldats britanniques qui se cachaient à Lille. Elle cherche ensuite à savoir s'il existe des réseaux de résistance. Or la responsable de l'hôpital de campagne de Roubaix appartient à une famille de la haute industrie textile : c'est ainsi que Marie-Léonie Vanhoutte rencontrera Louise de Bettignies. Les deux femmes acceptent de travailler ensemble. La base de leur engagement semble être le patriotisme. Elles veulent défendre leur patrie.

Comment fonctionne le réseau ? La zone géographique est découpée en secteurs. Les membres du réseau repèrent le passage des trains puis rédigent des rapports. Louise de Bettignies crée un système de localisation très efficace pour identifier les emplacements des batteries allemandes <sup>2</sup>. L'armée allemande a reconnu que ses canons ne tenaient pas une semaine face aux tirs anglais. De nombreux canons allemands seront détruits de cette manière.

---

<sup>1</sup> *Stagiaire à la Croix-Rouge à Roubaix, elle participe dès les premiers jours à la mise en place d'une ambulance, c'est-à-dire d'un poste de secours. Lorsqu'en janvier 1915 les blessés français et anglais sont remplacés par les blessés allemands, sa hiérarchie lui demande de rester à son poste. Confrontée à ce dilemme, elle refuse de soigner les Allemands. Selon l'ouvrage d'Antoine Redier, La guerre des femmes (Éd. La vraie France, p. 25), elle quitte son poste d'infirmière tout en conservant son brassard et sa carte (précisions apportées par l'auteure).*

<sup>2</sup> *Chaque membre du réseau a une mission précise : repérer le passage des convois militaires, rédiger des rapports d'observation, effectuer des transmissions radio (précisions apportées par l'auteure).*

Louise de Bettignies et Marie-Léonie Vanhoutte se rencontrent deux fois par semaine pour coder les messages. Elles effectuent ensuite des voyages à travers la Belgique et les Pays-Bas pour les transmettre <sup>1</sup>. Pour rappel, la frontière est électrifiée à partir de 1915 et le passage s'avère fortement risqué.

Louise de Bettignies informera notamment les Britanniques de l'imminence de l'attaque d'un souterrain par l'ennemi à Armentières. Elle aurait, entre autres faits notoires, fourni l'heure, la date et le lieu du passage du train du Kaiser aux Britanniques pour qu'ils le bombardent. Le journal intime de son supérieur hiérarchique <sup>2</sup>, conservé à l' *Imperial War Museum* de Londres, nous apprend que la traque allemande se resserre ensuite sur elle.

Marie-Léonie Vanhoutte est tout d'abord arrêtée le 24 septembre 1915 à Bruxelles. Le 20 octobre, Louise de Bettignies est interpellée sur le territoire de la commune de Tournai, à Froyennes. Les deux femmes sont envoyées à la prison Saint-Gilles de Bruxelles. Les Allemands utilisent des subterfuges pour les faire avouer <sup>3</sup>.

En mars 1916, elles sont jugées par le Conseil de guerre <sup>4</sup>. Louise de Bettignies se défend courageusement en remerciant ses juges de lui permettre de mourir pour sa patrie. La peine de mort est requise à leur rencontre, mais Louise de Bettignies sera finalement graciée le 23 mars 1916 à la suite d'une intervention de l'Espagne. Sa peine est commuée en réclusion à perpétuité <sup>5</sup>. Louise de Bettignies et Marie-Léonie Vanhoutte sont toutes deux envoyées à la prison de Siegburg en Allemagne, dans des conditions très difficiles. Elles y créent néanmoins un mouvement de résistance, puisque Louise de Bettignies refuse de fabriquer des munitions.

<sup>1</sup> Après un premier voyage à travers la Flandre, repérant les lieux de passage possibles, Marie-Léonie Vanhoutte revient à Roubaix puis emmène son frère et quatre soldats anglais en Hollande. Elle reproduit l'opération plusieurs fois de suite, transportant du courrier tout en repérant, comme le relève Antoine Redier dans *La guerre des femmes* (p. 41), les « mouvements des troupes et l'emplacement des batteries » allemandes (précisions apportées par l'auteure).

<sup>2</sup> Il s'agit du major Kirke ( *Imperial War Museum, General Sir Walter Kirke, London, War diaries, cote 82/28/1 & Con Shelf* ) (précisions apportées par l'auteure).

<sup>3</sup> Selon les notes de Marie-Léonie Vanhoutte du 25 mars 1920 pour le Rapport de la Commission des archives des services patriotiques établis en territoire occupé au front de l'ouest, « L'enquête ne fut pas aisée à la police allemande. Louise de Bettignies se défendait pied à pied, avec une rare énergie, n'avouant rien qu'à la dernière extrémité. Ils avaient rapproché son cas de celui de Marie-Léonie Vanhoutte mais ne paraissaient pas avoir obtenu beaucoup d'éclaircissements sur les deux inculpées » (Archives générales du Royaume de Belgique, Fonds Services patriotiques, portefeuille 33 dossier 131) (précisions apportées par l'auteure).

<sup>4</sup> Et condamnées à mort pour « trahison commise pendant l'état de guerre en pratiquant l'espionnage » (précisions apportées par l'auteure).

<sup>5</sup> Marie-Léonie Vanhoutte est quant à elle condamnée à quinze ans de travaux forcés (précisions apportées par l'auteure).

Vous voyez ici <sup>1</sup> des lettres écrites par Louise de Bettignies à une autre détenue. Elle y raconte qu'elle refuse de chanter en allemand <sup>2</sup>.

Louise de Bettignies est mise au cachot suite à ces agissements. Elle meurt le 27 septembre 1918 d'une pleurésie à l'hôpital de Cologne. Marie-Léonie Vanhoutte, affectée à l'infirmerie de la prison, a soutenu Louise de Bettignies et soigné les victimes du typhus qu'elle a contracté à son tour. Le 8 novembre 1918, la prison de Siegburg est libérée par les spartakistes <sup>3</sup>.

Louise de Bettignies a reçu de nombreux hommages et récompenses, dont la Légion d'honneur, la Croix de guerre avec palme et le *British empire officer*. Le maréchal Joffre lui décerne une citation à l'ordre de l'armée <sup>4</sup>. En 1920, dans une France exsangue et endeuillée, son sacrifice patriotique est davantage mis en valeur que son engagement combattant et son appartenance à un réseau de renseignement militaire.

Marie-Léonie Vanhoutte reçoit également de nombreuses distinctions, dont la Croix de guerre <sup>5</sup> et la Légion d'honneur <sup>6</sup>. Cette femme discrète décède en mai 1967 à Boulogne Billancourt.

En 1924, la publication du livre *La Guerre des femmes*, écrit par Antoine Redier, époux de Marie-Léonie Vanhoutte, marque un tournant. Dans ce livre apparaît en effet une Louise de Bettignies combattante,

---

<sup>1</sup> Des reproductions de documents sont projetées.

<sup>2</sup> Dans un fragment de lettre rédigé sur du papier à chocolat et adressé à la princesse Marie de Croÿ, Louise de Bettignies raconte : « Je suis aux arrêts pour avoir empêché les prisonnières de faire leur travail (...). Je n'ai pu prendre de linge mais mon Missel et *L'Imitation de Jésus Christ*. On m'a enlevé tous les avantages dus aux prisonniers politiques étrangers (...), je ne pourrai recevoir de journaux ni converser avec personne... » (Document certifié exact par Laure Tandem (réseau de la Dame blanche), 17 septembre 1921 (précisions apportées par l'auteure).

<sup>3</sup> Archives famille Redier, dossier de demande d'attribution du titre de déporté-résistant, ministère des Anciens combattants (précisions apportées par l'auteure).

<sup>4</sup> « Mademoiselle Louise de Bettignies s'est volontairement dévouée pendant plusieurs mois, animée uniquement par le sentiment patriotique le plus élevé, pour rendre à son pays un service des plus importants pour la défense nationale. A affronté, avec un courage inflexible, toutes les difficultés périlleuses de sa tâche patriotique. A surmonté pendant longtemps ces difficultés, grâce à ses capacités et à son dévouement, risquant sa vie en plusieurs occasions, assumant les plus graves responsabilités, déployant en un mot un héroïsme qui a été rarement surpassé... » (Précisions apportées par l'auteure).

<sup>5</sup> Le 24 août 1919 (précisions apportées par l'auteure).

<sup>6</sup> Les autorités britanniques et belges reconnaissent son action. Le 9 novembre 1918, un courrier de Winston Churchill, alors secrétaire d'État à la Guerre, lui témoigne au nom du roi d'Angleterre de la plus haute appréciation des services rendus (Archives famille Redier, Lettre de Winston Churchill à Marie-Léonie Vanhoutte, 9 novembre 1918). Le 13 juillet 1919, la Belgique lui attribue la Médaille Civique de 2<sup>ème</sup> classe 14-18 (Archives famille Redier, Lettre du roi Albert I<sup>er</sup> de Belgique à Marie-Léonie Vanhoutte, 13 juillet 1919). Elle reçoit aussi en 1922 la Médaille de guerre et citation à l'ordre du jour des armées (OJA) et la médaille de membre de l'Empire Britannique (précisions apportées par l'auteure).

animée par son patriotisme et sa foi religieuse, à l'égal d'une Jeanne d'Arc moderne. À cette époque, très peu de publications évoquent des parcours de femmes comme ceux de Louise de Bettignies et Marie-Léonie Vanhoutte. Elles sont pourtant des « *actrices de l'histoire qui ont mené un combat direct contre l'adversaire* »<sup>1</sup>.

Le monument de Lille érigé en hommage à Louise de Bettignies la représente ainsi en Jeanne d'Arc, la tête ceinte de lauriers et tournée vers le ciel. Elle est adossée à une stèle surmontée d'une Croix de guerre tandis qu'un soldat lui baise la main. Lors de son inauguration, le 13 novembre 1927, Louis Marin, alors ministre des Pensions, déclare devant plusieurs maréchaux : « *Les femmes françaises qui savent mourir pour la patrie sont dignes de prendre part à un gouvernement* . »

Le film *Sœurs d'armes*<sup>2</sup> évoque aussi le sort de Louise de Bettignies. Il est marqué par son époque, celle de la montée des fascismes. Face à l'éventualité d'une guerre, la France a besoin de tous ses enfants pour se défendre. Ce film a d'ailleurs été interdit durant la Seconde Guerre mondiale par les Allemands.

Son réseau est un réseau classique de la Première Guerre mondiale en pays occupé<sup>3</sup>. Les historiens estiment qu'environ deux-cents réseaux de ce type existaient alors. Leurs actions ont préfiguré les réseaux qui se mettront en place durant la Deuxième Guerre mondiale. Louise de Bettignies servira d'ailleurs de modèle à de nombreuses résistantes qui s'illustrèrent en 1939-1945<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Luc Capdevila, François Rouquet, Fabrice Virgili, Danièle Voldman, Hommes et femmes dans la France en guerre, Payot, 2003, p. 73.

<sup>2</sup> Réalisé en 1937 par Léon Poirier. Jeanne Sully, de la Comédie-Française, incarne Louise de Bettignies. Josette Day, compagne de Marcel Pagnol de 1939 à 1944, qui a joué le rôle de la belle dans *La belle et la bête* de Jean Cocteau et René Clément, incarne Marie-Léonie Vanhoutte (source : Centre national du cinéma) (note du secrétariat de la délégation aux droits des femmes).

<sup>3</sup> Selon l'historien belge Emmanuel Debruyne, « en pays occupé, l'espionnage se concentre sur l'observation ferroviaire. C'est vraiment l'objectif numéro un des services de renseignement alliés, ça permet de lire dans les pensées de l'ennemi » (précisions apportées par l'auteure).

<sup>4</sup> Parmi lesquelles Jeanne Bohec et Marie-José Chombart de Lauwe. Jeanne Bohec est l'une des premières volontaires à former le Corps des Françaises Libres à Londres fin 1940. Elle est parachutée en France en février 1944 pour former les maquis au sabotage. Spécialiste en explosifs, elle participe aussi à la destruction de voies ferrées en soutien au débarquement allié puis à l'insurrection de l'été 1944 aux côtés des partisans et des parachutistes SAS dans le Finistère et le Morbihan. Jeune fille, elle s'identifiait à Louise de Bettignies. Marie-José Chombart de Lauwe raconte dans ses mémoires *Résister toujours*, paru chez Flammarion en 2015, que Louise de Bettignies était un modèle quand elle était adolescente. Elle a lu *La Guerre des Femmes* et a vu *Sœurs d'armes* au cinéma. Née en 1923, elle est agent de liaison dans le réseau Georges France 31, précurseur du mouvement de résistance Buckmaster... En 1942, elle est déportée à Ravensbrück (précisions apportées par l'auteure).

---

**Alya Aglan , professeur d'histoire contemporaine à l'Université  
Panthéon-Sorbonne - Paris 1**

Merci à vous pour l'évocation de ces deux figures. En vous écoutant parler des pigeons voyageurs, je me suis souvenu que le droit pénal allemand, introduit en France le 10 mai 1940 dans les départements occupés, interdit effectivement de posséder des pigeons voyageurs qui ne sont pas déclarés en mairie, ce qui s'explique certainement par le souvenir de ces épisodes de la Première Guerre.

Les similitudes semblent évidentes entre les résistances féminines de 1940 et celles de la Première Guerre mondiale.

Une femme me fascine et incarne justement le lien entre les résistances de 14-18 et de la Seconde Guerre mondiale : il s'agit d'Émilienne Moreau. Très jeune, elle est promue au statut d'héroïne de la Première Guerre. On lui demande de rédiger ses *Mémoires* alors qu'elle n'a que 17 ans. Elle est aussi l'une des six femmes à avoir été Compagnon de la Libération à la fin de la Seconde Guerre mondiale pour ses faits de résistance sous l'occupant nazi.

Nul mieux que Vladimir Trouplin, conservateur du musée de l'Ordre de la Libération, ne pouvait nous en parler. Je vous invite d'ailleurs vivement à visiter ce musée passionnant.

**Vladimir Trouplin, conservateur du musée de l'Ordre de la Libération**

Merci beaucoup. Émilienne Moreau a un parcours différent de Louise de Bettignies, dont nous venons de parler, même si les deux femmes ont vécu dans la même zone géographique, la région de Lens-Béthune.

Son parcours a été marqué par la Grande Guerre, mais on pourrait dire aussi que son parcours a marqué la Grande Guerre. En raison du rôle qu'elle a joué et de son retentissement à l'époque, elle est devenue de manière très précoce une héroïne nationale <sup>1</sup>. Elle a également comme particularité d'avoir publié deux fois ses mémoires : la première fois à l'âge de 17 ans, puis à la veille de sa mort, en 1971 <sup>2</sup>.

Les sources évoquant son activité durant la Première Guerre restent difficiles à trouver en dehors de ces mémoires. On peut toutefois se référer aux textes de ses citations militaires et à un bref rapport du sous-préfet de Béthune daté de novembre 1915 <sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Selon la définition du Petit Robert , « femme d'un grand courage qui fait preuve par sa conduite, en des circonstances exceptionnelles, d'une force d'âme au-dessus du commun » (note de l'auteur).

<sup>2</sup> Émilienne Moreau, *La Guerre Buissonnière. Une famille française dans la Résistance* , Solar, 1971 (note de l'auteur).

<sup>3</sup> 9 novembre 1915, lettre du sous-préfet de l'arrondissement de Béthune à Monsieur le préfet du Pas-de-Calais, copie dans le dossier Émilienne Moreau, archives de l'Ordre de la Libération (note de l'auteur).

Émilienne Moreau est née en 1898 à quelques kilomètres de Lens <sup>1</sup>. Elle vient d'un milieu populaire sans être prolétaire, puisque son père est contremaître à la mine. La famille s'installe brièvement à Lens puis à Loos-en-Gohelle <sup>2</sup> en juin 1914. Le père d'Émilienne Moreau a alors abandonné la mine et ouvre un café-épicerie dans cette ville minière de 4 700 habitants, qui est l'une des principales communes du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais <sup>3</sup>.

À cette époque, Émilienne Moreau a 16 ans et elle veut devenir institutrice. En août 1914, lorsque la guerre éclate, elle prépare l'examen d'entrée au cours préparatoire au brevet d'institutrice. Après la bataille de la Marne, la course à la mer s'engage. Entre septembre et octobre 1914, une série de combats indécis se déroule dans les plaines du nord de la France, selon une ligne qui court vers la mer du Nord. Chacune des armées souhaite dépasser l'autre pour la prendre à revers. Ce combat sans vainqueur aboutit à la guerre de position, autrement dit la guerre de tranchées, qui se prolongera durant quatre années.

Le village de Loos-en-Gohelle se trouve exactement sur la ligne de front. Il est occupé par les Allemands et se situe dans la zone rouge, c'est-à-dire une zone totalement dévastée par les combats. Loos fait partie des communes qui ont été détruites à 100 %. L'occupation commence le 4 octobre 1914 et dure presque un an. À l'arrivée des Allemands, 90 % des habitants ont fui le village. L'occupation y est particulièrement dure puisque les commerces sont immédiatement pillés par les soldats allemands, ce qui est le cas de l'épicerie des Moreau.

Dans ce contexte, Émilienne Moreau révélera des ressources morales exceptionnelles dans des domaines à la fois citoyen et combattant. Sa première initiative, dès les débuts de l'occupation, consiste à se rendre à la rencontre des soldats français pour les prévenir des endroits où sont cachées les lignes mitrailleuses allemandes. Ce geste de secours permettra de sauver des vies. Dans ses *Mémoires* de 1915, elle écrit : « *Je ne me reconnaissais pas, je sentais en moi je ne sais quoi de farouche, j'avais la fièvre, je battais des mains, je riais, je lançais des injures aux Boches* ».

L'échec de l'offensive française engendre une situation de *statu quo* dans laquelle la ville est occupée jusqu'à la fin de septembre 1915. Les restrictions sont très importantes. La pénurie alimentaire est vraisemblablement la cause de la mort du père d'Émilienne Moreau. Elle se retrouve donc seule avec sa mère, sa petite sœur et son petit frère. Son frère aîné a été mobilisé et est parti au front : elle apprendra sa mort à la fin de l'année 1915.

<sup>1</sup> Le 4 juin 1898 à Wingles. Seconde d'une famille de quatre enfants, elle a un frère aîné, Henri, une sœur cadette, Marguerite, et un dernier frère, Léonard (note de l'auteur).

<sup>2</sup> Loos-lez-Lens à l'époque (note du secrétariat de la délégation aux droits des femmes).

<sup>3</sup> On y trouve les deux plus hauts terrils houillers d'Europe (184 et 182 mètres) (note de l'auteure).

Sa première initiative citoyenne consiste à prendre en charge une quarantaine d'enfants du village livrés à eux-mêmes, pour leur faire la classe. Elle s'improvise institutrice et protège ces enfants durant les bombardements. Il faut rappeler que la plupart des instituteurs se trouvent sur le front.

À la mi-septembre 1915, les combats de reconquête du village par les Alliés se mettent en place. Une intense préparation d'artillerie, qui se traduit par des bombardements terribles, détruit le village. Émilienne Moreau et sa famille se terrent dans la cave de leur maison. En pleine offensive, la jeune fille se lance dans la bataille pour aller à la rencontre des soldats venus libérer Loos et leur donner des informations. Elle dira avoir été très impressionnée par ces soldats écossais <sup>1</sup>, qui portaient des jupes et des masques à gaz ! En dépit de la barrière de la langue, elle les détourne des embûches et des zones exposées aux tirs allemands.

La bataille dure plusieurs jours. Émilienne Moreau aide un médecin écossais à établir un poste de secours dans sa maison. Elle s'occupe des blessés et intervient même lors des combats. Ainsi, alors qu'un soldat est pris sous le feu de soldats allemands embusqués dans la maison située en face de chez elle, trois blessés écossais et elle-même sortent dans la rue pour lancer des grenades dans le soupirail de la maison en face et tuer les soldats allemands <sup>2</sup>.

Le même jour, elle est seule avec un blessé écossais dans sa cave transformée en petit hôpital. Deux Allemands commencent à tirer derrière la porte. Elle prend alors un revolver, tire à travers la porte et tue deux soldats allemands. Elle rapporte ces épisodes extraordinaires dans ses *Mémoires*, même s'ils diffèrent du texte de sa citation militaire. Mais on sait que les citations militaires manquent parfois aussi d'exactitude.

Après la libération de Loos-en-Gohelle, sa famille est évacuée. Sa petite sœur a été blessée dans les bombardements et la famille se réfugie à Paris.

La reconnaissance officielle commence pour Émilienne Moreau, qui devient l'« héroïne de Loos » et que les Anglais appellent *The Lady of Loos* <sup>3</sup>. Elle devient une héroïne internationale. Les Britanniques lui seront extrêmement reconnaissants d'avoir sauvé des Écossais. Elle reçoit les félicitations officielles du Commandement anglais pour l'aide apportée aux blessés, ainsi qu'une citation à l'ordre de l'armée française signée

---

<sup>1</sup> Il s'agit du 9<sup>e</sup> bataillon du Black Watch, régiment écossais (note du secrétariat de la délégation aux droits des femmes).

<sup>2</sup> Émilienne Moreau, *op. cit.*, p.39.

<sup>3</sup> Émilienne Moreau fait notamment la Une du journal britannique *The War illustrated* (note de l'auteur).

du général Foch <sup>1</sup> : elle est prise dans ce que nous appellerions aujourd'hui un tourbillon médiatique.

Émilienne Moreau devient l'incarnation des valeurs de la résistance à l'envahisseur et un exemple pour la femme française. Sa notoriété est telle que les autorités militaires allemandes font savoir que si cette femme, qui a tué des hommes allemands, est décorée aux Invalides, tout Français capturé sera considéré comme franc-tireur et fusillé <sup>2</sup>. Cette menace prouve sa renommée dans les deux camps.

Émilienne Moreau sera donc décorée sur la Place d'Armes de Versailles le 27 novembre 1915 et reçue le même jour par le Président Poincaré au Palais de l'Élysée. De leur côté, les Britanniques lui décernent la *Military Medal* pour son action de renseignement, la *Royal Red Cross* pour les soins qu'elle a prodigués aux blessés et l'Ordre de l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, qui est extrêmement rare.

Émilienne Moreau vit à Paris à cette époque, dans des conditions précaires. La famille perçoit cinq francs d'allocation par jour pour vivre, ce qui est une somme très faible. Elle reçoit alors une proposition providentielle de la part du *Petit Parisien* : ce journal à très grand tirage lui propose d'écrire ses *Mémoires* dans une série de feuilletons qui durera deux mois, en échange d'une somme de 5 000 francs. Le journal demande l'exclusivité des droits pour cinquante ans, ce qui explique pourquoi les *Mémoires* d'Émilienne Moreau ne paraîtront qu'en 1971. Il s'agit d'une longue narration patriotique et pleine d'humilité publiée dans *Le Miroir*, qui est un supplément du *Petit Parisien*. À la lecture des *Mémoires* d'Émilienne Moreau, comme l'écrit Françoise Thébaud, que je salue, « *On ne sait pas si la réalité est digne du feuilleton ou si le feuilleton impose ses lois à la réalité* »<sup>3</sup>.

Émilienne Moreau fera l'objet de nombreuses publications françaises et britanniques. Elle aura également droit à une planche de l'imagerie d'Épinal et à des affiches à son effigie dans le métro. Des photographies d'elle sont distribuées au front pour remonter le moral des Poilus. Elle participe à des galas aux côtés de grands combattants tels que Georges Guynemer. Une adaptation cinématographique sort immédiatement, en 1916, sous le titre *The Joan of Arc of Loos*. Ce film a été tourné sur les plages australiennes, où Loos-en-Gohelle a été reconstitué !

<sup>1</sup> « Le 25 septembre 1915, dès la prise par les troupes anglaises du village de Loos, s'empresse d'organiser dans sa maison un poste de secours, s'employa pendant toute la journée et la nuit qui suivit à y transporter les blessés, à leur prodiguer ses soins et à mettre toutes ses ressources à leur disposition, sans accepter la moindre rétribution. N'hésita pas à sortir de chez elle, armée d'un revolver, et réussit, avec l'aide de quelques infirmiers anglais, à mettre hors d'état de nuire deux soldats allemands qui, embusqués dans une maison voisine, tiraient sur le poste » (*ordre général n° 41, 2 novembre 1915, signé Foch*) (note de l'auteur).

<sup>2</sup> Émilienne Moreau, *op. cit.*, p.45.

<sup>3</sup> Françoise Thébaud, *Les femmes au temps de la guerre de 14*, éd. Payot, 2013, p. 108.

En 1918, l'horticulteur lauréat du concours de la roseraie de Bagatelle baptise sa rose du nom d'Émilienne Moreau.

La jeune femme affirme dans ses mémoires qu'elle ne se laisse pas griser par ce que l'on qualifierait aujourd'hui de « surexposition ». Elle sait que l'aspect de propagande est important pour raffermir le moral des combattants. Elle continue à se préparer à son métier d'institutrice et enseigne à Paris dans une école du XV<sup>e</sup> arrondissement.

Cette histoire est relayée vers l'opinion publique parce qu'elle remplit toutes les conditions d'exemplarité. Émilienne Moreau constitue une synthèse du romanesque en temps de guerre : le contexte dramatique d'un village sur le front ; celui d'un père et d'un frère disparus ; son extrême jeunesse et sa beauté ; la solidarité avec le village ; les renseignements recueillis et apportés aux soldats ; les soins envers les blessés ; et, par-dessus tout, l'action guerrière, qui se solde à deux reprises par la mort de soldats allemands, dans des situations de légitime défense. L'histoire d'Émilienne Moreau englobe tout ce qui doit constituer idéalement le caractère de la femme française : l'humilité, l'altruisme, le patriotisme, la féminité et le comportement « maternel » (avec les élèves, les soldats et les blessés).

Une fois le danger passé, Émilienne Moreau redevient une jeune femme discrète et timide, une jeune Française comme les autres. D'autres cas d'héroïsme féminin existent pendant la Grande Guerre, mais aucun ne réunit tous ces ingrédients autour d'une seule personne.

Cette émergence de l'héroïsme féminin s'explique par le fait que, si l'armée interdit aux femmes d'approcher la guerre, la guerre en revanche vient aux femmes, *a fortiori* dans ces zones exposées aux combats. Une telle situation place les femmes en première ligne.

Après l'Armistice, Émilienne Moreau retourne dans sa région natale, où elle travaille comme institutrice. Dans le cadre de la reconstruction compliquée des années vingt, elle se tourne vers le militantisme syndical et politique. Elle épouse Just Evrard, le secrétaire général adjoint de la Fédération socialiste du Pas-de-Calais. Elle fait son apprentissage politique aux côtés de son mari et devient membre des *Femmes socialistes*.

Le couple Evrard vit à Lens au moment de la déclaration de guerre de 1939. Lorsque les Allemands occupent Lens en juin 1940, ils n'ont pas oublié l'héroïne de Loos et l'installent en résidence surveillée<sup>1</sup>. Elle obtient rapidement de pouvoir revenir à Lens et elle entre dans la Résistance, tout d'abord dans un cadre familial, puis au cours de la reconstitution du Parti

<sup>1</sup> Les départements du Nord et du Pas-de-Calais sont soumis à un traitement particulier : dès juin 1940, ils sont placés sous l'autorité du commandement militaire allemand de Bruxelles (Militärbefehlshaber in Belgium). Les deux départements deviennent « zone réservée » intégrée à la « zone interdite » (note de l'auteur).

socialiste local clandestin. La cellule du Pas-de-Calais se recompose en effet dans la maison des Evrard à l'occasion de réunions secrètes. Par ailleurs, Émilienne Moreau distribue des tracts et les premiers journaux socialistes, comme *La Voix du Nord*, qui émergent dans la clandestinité.

En 1942, Émilienne Moreau rejoint son mari à Thonon-les-Bains<sup>1</sup>. Roger et Raoul, ses beaux-fils, font aussi partie de la Résistance. Elle travaille ensuite à Lyon comme agent de liaison<sup>2</sup> avec la Suisse, notamment pour le réseau de renseignement *Brutus*, pour le Comité d'action socialiste clandestin et pour le mouvement *La France au combat*. Son mari part par une opération aérienne en 1943 pour Alger, où il est nommé à l'Assemblée consultative provisoire. Émilienne Moreau reste seule, dans des conditions extrêmement dures. Elle commence à être repérée. Elle échappe miraculeusement à une souricière en mai 1944 à Lyon. Elle refuse toutefois de passer en Espagne, car elle se sent trop faible physiquement pour entreprendre ce voyage risqué. Elle doit attendre le début du mois d'août 1944 pour être évacuée à Londres.

Après la guerre, elle incarne une nouvelle fois la Résistance féminine française. Elle est décorée de la croix de la Libération par le général de Gaulle en août 1945. Cette distinction synthétise plusieurs éléments, à commencer par le travail des obscurs et des « sans grade » de la Résistance qu'elle incarne, comme elle incarne sans doute pour le général de Gaulle le lien entre les deux conflits. De Gaulle, comme Churchill et certains nazis, parlait en effet d'une « *guerre de Trente ans* » pour évoquer cette continuité entre les deux guerres mondiales.

Émilienne Moreau poursuit son action politique après la guerre. Elle devient conseillère de l'Union française et membre du Comité directeur du Parti socialiste jusqu'en 1963.

J'aimerais finir en évoquant sa mémoire. Sa célébrité n'atteindra plus jamais le niveau qu'elle a connu durant la Grande Guerre. Émilienne Moreau n'obtiendra pas non plus la notoriété d'héroïnes martyres de la Seconde Guerre mondiale comme Bertie Albrecht ou Danielle Casanova.

<sup>1</sup> En septembre 1941, Just Evrard est arrêté. Il est soupçonné d'avoir participé au sabotage d'une usine à Liévin. Émilienne continue de sillonner la région à vélo et poursuit les prises de contact. Libéré en avril 1942, Just est contraint de passer en zone sud. Émilienne le rejoint grâce à un laissez-passer (Ausweis) en règle, fourni par des employés des services de police de Lens à Thonon-les-Bains (Haute-Savoie) (note de l'auteur).

<sup>2</sup> Cette fonction extrêmement dangereuse, qui constitue l'infrastructure de la Résistance, consiste à porter des messages, de l'argent, des consignes. Elle est souvent tenue par des femmes, les hommes étant plus facilement soumis aux contrôles des différentes polices françaises et allemandes (surtout à partir de la chasse aux réfractaires du STO en 1943). C'est d'ailleurs comme cela que Raoul et Roger Evrard, agents de liaison du mouvement Libération-sud, seront arrêtés respectivement en décembre 1943 et en avril 1944 (note de l'auteur).

En 2016, j'ai recensé vingt lieux et bâtiments publics en France <sup>1</sup> qui portent le nom d'Émilienne Moreau. Parmi eux, huit rues et cinq écoles se situent dans le Pas-de-Calais, qui est à la fois son département d'origine, le lieu de son action de guerre, mais aussi une terre caractérisée par un fort enracinement socialiste. Le parti socialiste a ainsi rendu hommage à l'une de ses figures d'exception.

En novembre 2017, à l'occasion du Centenaire de la Grande Guerre, la princesse Anne a inauguré la salle principale du nouveau Consulat de France à Édimbourg, qui a été baptisée du nom d'Émilienne Moreau <sup>2</sup>. Enfin, il existe un projet visant à donner son nom à un trophée qui récompenserait les vainqueuses d'un match du tournoi des Six Nations de rugby féminin <sup>3</sup>, ce qui tend à montrer que le souvenir d'Émilienne Moreau n'a pas disparu.

**Alya Aglan, professeur d'histoire contemporaine à l'Université  
Panthéon-Sorbonne - Paris 1**

Ces trois interventions confirment que des parallèles importants existent entre l'action des femmes pendant les deux guerres mondiales. Ces histoires nous rappellent le fait que les femmes ont été à l'origine des premières filières d'évasion, dès juin 1940. Pour cette raison, je trouve que la figure d'Émilienne Moreau constitue une très belle conclusion à cette séquence.

**Annick Billon, présidente de la délégation aux droits des femmes**

Je vous remercie.

Notre troisième séquence est donc terminée et, je vous l'assure, elle était à la hauteur de nos interventions de la matinée.

Nous allons laisser la place aux intervenants de la table ronde suivante, qui portera sur les femmes au front, hier et aujourd'hui.

Quelques reproductions de documents d'époque nous accompagnent pendant cette transition <sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Dix rues, une allée, une impasse, une terrasse (à Paris), six écoles maternelles ou élémentaires, un centre de logement de jeunes travailleurs (note de l'auteur).

<sup>2</sup> Cet événement a eu lieu le 29 novembre 2017 en présence de M. Jean-Pierre Jouyet, ambassadeur de France au Royaume-Uni et de Mme Nicola Ferguson Sturgeon, Première ministre d'Écosse (note de l'auteur).

<sup>3</sup> Il s'agirait d'une récompense décernée à l'équipe ayant remporté le match France-Écosse dans le cadre du tournoi féminin des Six Nations (note du secrétariat de la délégation aux droits des femmes).

<sup>4</sup> Voir en annexe la liste des documents et les reproductions des documents projetés pendant le colloque.



## QUATRIÈME SÉQUENCE - LES FEMMES AU FRONT

Animée par **Rose-Marie Antoine**,  
directrice générale de l'Office national des anciens combattants  
et victimes de guerre (ONACVG)

### Intervenants :

**Jean-Pierre Verney**, co-fondateur du musée de la Grande Guerre  
du Pays de Meaux

**Chantal Antier**, docteure en histoire

**Évelyne Diebolt**, historienne, docteure ès-lettres

---

## **Rose-Marie Antoine, directrice générale de l'Office national des anciens combattants et des victimes de guerre**

Nous abordons maintenant la dernière séquence de ce colloque, intitulée *Les femmes au front* et dédiée à la participation des femmes, d'hier et d'aujourd'hui, aux combats.

Le premier temps d'échange sera consacré à de grandes figures de la période 14-18. Nous évoquerons ces femmes engagées qui ont pris tous les risques, même sans armes à la main. Il s'agit notamment des infirmières et des espionnes.

Cette participation est d'ailleurs assez paradoxale par rapport à ce que nous avons entendu ce matin, puisque la « mobilisation » des femmes en France concerne essentiellement le remplacement des hommes dans les champs, dans les usines d'armement et dans le fonctionnement des services.

Et pourtant, ce colloque serait incomplet s'il n'évoquait pas le rôle qu'ont joué les femmes sur le front. Trois thèmes ont été retenus pour la séquence que j'ai le plaisir d'animer : les combattantes, les espionnes et les infirmières. Ces dernières, que l'on a surnommées les « anges blancs », ont été évoquées par le Président Larcher ce matin lors de l'introduction de notre colloque. Elles ont été indispensables au fonctionnement du Service de santé des armées. Le personnage de l'infirmière a d'ailleurs été extrêmement valorisé à l'époque.

Des historiens nous présenteront tout d'abord ces trois axes de l'engagement des femmes au plus près des combats. Puis quatre femmes militaires réagiront dans un second temps à ce qu'elles ont entendu depuis ce matin et partageront avec nous l'expérience de leur participation à des opérations extérieures récentes. Nous souhaitons ainsi que ce colloque sur les femmes dans la Grande Guerre conduise à une réflexion sur les femmes et la guerre aujourd'hui.

La question des combattantes pendant la Première Guerre nous éloigne du cas français. En effet, dans les armées occidentales, le Royaume-Uni est le seul pays à avoir créé - tardivement d'ailleurs - des corps auxiliaires féminins des armées, chargés des cuisines, de la mécanique et des transports, à savoir des fonctions non combattantes. Les femmes intégrées aux forces armées dans des fonctions de combattantes se rencontrent pour leur part essentiellement en Russie.

Vous voyez à l'écran la reproduction d'un dessin d'enfant daté du 19 juillet 1917, issu des collections du Musée de Montmartre et représentant les femmes russes. La légende indique : « *Nous aussi, nous défendons notre pays !* »<sup>1</sup>. S'agissant des femmes russes, nous pouvons citer

---

<sup>1</sup> Voir en annexe la présentation de cette collection ainsi que les reproductions des dessins projetés pendant le colloque.

Maria Botchkareva et son « bataillon de la mort », constitué exclusivement de femmes.

Jean-Pierre Verney a choisi de nous présenter un autre portrait, celui d'une combattante serbe, Milunka Savić.

Avant de donner la parole à Jean-Pierre Verney, que je connais depuis plus de vingt ans et qui a longtemps travaillé au ministère des Anciens combattants, je voudrais rappeler en quelques mots que nous devons à sa passion pour la Première Guerre un musée exceptionnel, que je vous invite tous et toutes à visiter si vous ne le connaissez pas, le musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux.

Ce musée présente dans un cadre merveilleusement adapté l'incroyable collection rassemblée au fil des années par Jean Pierre Verney : objets de la vie quotidienne dans les tranchées et à l'arrière, affiches, uniformes, équipements militaires, armes, drapeaux, véhicules, prothèses pour mutilés...

Jean-Pierre Verney, je vous donne la parole pour évoquer le destin hors normes de Milunka Savić.

### **Jean-Pierre Verney, co-fondateur du musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux**

Lorsqu'il m'a été demandé de parler des femmes au front pendant la Grande Guerre, j'ai hésité entre deux personnalités, l'une Française, Marie Marvingt, et l'autre Serbe, Milunka Savić.

Marie Marvingt, née en 1875, est rapidement perçue comme une sorte de « garçon manqué ». Cultivée, sportive, aventurière, elle est bien éloignée de l'image de la mère féconde et de la bonne maîtresse de maison qu'imposait l'époque. Cette brillante alpiniste est l'une des premières femmes à avoir obtenu le permis de conduire pour automobile en 1899. En 1910, elle est la première femme française à obtenir son brevet de pilote d'aéroplane.

J'oubliais de préciser qu'elle a participé au Tour de France en 1908, mais celui-ci étant interdit aux femmes, à chaque étape elle devait partir après les hommes...

Ainsi, en 1914, elle espère servir dans l'aviation. Elle a même réalisé un avion-ambulance, qui incarne les balbutiements de l'aviation sanitaire. Mais son engagement est refusé et, à défaut de collaborer à l'aviation, elle servira comme infirmière. Ensuite - vérité ou légende ? - il est dit qu'elle a essayé de se faire enrôler comme fantassin. D'autres croient qu'elle a réussi à opérer des missions aériennes. J'aurais donc pu vous conter cette vie exemplaire et aventureuse d'une femme patriote engagée dans la défense de son pays, mais je m'éloignais du sujet à traiter, à savoir les femmes combattantes.

En fait, deux nations ont réellement accepté d'utiliser véritablement des femmes soldates : la Russie et la Serbie. J'ai donc préféré vous parler de ce que nous savons d'une femme soldate serbe de la Grande Guerre.

Milunka Savić <sup>1</sup> est née à Koprivnica, un petit village du sud-ouest de la Serbie, petit royaume qui, depuis 1882, n'est plus sous domination turque. Nous ne connaissons pas sa date de naissance avec précision (1888 ou 1890) et nous disposons de peu d'informations sur son humble famille paysanne et laborieuse. Milunka Savić ne fréquente pas l'école et garde les moutons de sa famille, telle une petite Jeanne d'Arc !

Son jeune frère a vingt ans en 1913, lors de la deuxième guerre balkanique. Il serait donc né en 1893. L'histoire militaire de Milunka Savić commence à cette époque. Pour rappel, ce conflit oppose du 16 juin au 18 juillet 1913 la Bulgarie à ses anciens alliés grecs, serbes et roumains et à l'Empire ottoman. Sans que nous en connaissions la raison, Milunka Savić subtilise l'ordre de mobilisation de son frère et part à sa place au combat. Refusait-il de partir ? Le départ des hommes mettait-il en difficultés le quotidien de la famille ? Est-ce une initiative patriotique de Milunka ? Quoi qu'il en soit, elle se coupe les cheveux, comprime sa poitrine et change son prénom pour Milun. Elle est affectée dans un régiment d'infanterie. Devant l'urgence à mobiliser, il faut croire que les visites médicales ne représentaient pas une priorité pour les autorités militaires serbes.

Après une très brève instruction, Milunka Savić participe le 30 juin 1913 à la grande bataille de Bregalnica, suite à laquelle elle est promue au rang de caporal le 9 juillet 1913. Toutefois, sa véritable identité est découverte lorsqu'elle est blessée. Cette bataille, qui oppose les Serbes aux Bulgares, s'avère particulièrement meurtrière. Les Serbes y perdent 20 000 hommes et les Bulgares, plus de 30 000. L'officier de Milunka Savić autorise de manière exceptionnelle son maintien dans l'armée en reconnaissant son mérite et sa bravoure. D'autres femmes participent d'ailleurs aux guerres balkaniques dans des unités composées de volontaires.

Au début de la Première Guerre mondiale, Milunka Savić s'illustre notamment durant la bataille de la Kolubara, à la fin de l'année 1914. Elle fait partie d'un régiment illustre qui avait été surnommé en 1913 le « régiment de fer » par les Bulgares. Elle se distingue par son adresse à lancer des grenades. La bataille terminée et l'ennemi défait, elle reçoit sa première haute distinction militaire, l'Étoile de Karageorge.

À ce moment, Milunka Savić n'est pas la seule femme à servir officiellement dans l'infanterie. En effet, d'autres femmes, telles que Sofija Jovanović, la Jeanne d'Arc serbe, deux institutrices, Jelena Saulić et Ljubica Cakarević, ainsi que la Slovène Antonija Javornik, sont déjà mises à

---

<sup>1</sup> Des portraits photographiques de Milunka Savić, reproduits en annexe, sont projetés pendant l'exposé de M. Verney.

---

l'honneur dans la presse internationale. Plus tard, en 1918, l'Anglaise Flora Sandes sera la seule femme à devenir officier dans l'armée serbe.

En regardant les photographies de ces femmes, je trouve qu'elles sont ravissantes et féminines, ce qui semble contredire tant les préjugés de l'époque que des clichés qui perdurent encore aujourd'hui.

Après la dramatique retraite des armées serbes et d'une partie de la population à travers les montagnes albanaises à la fin de l'année 1915, Milunka Savić se retrouve en Grèce à Salonique. Son régiment reconstitué découvre les rigueurs particulières du front de l'armée d'Orient, stabilisé et ancré sur les hauteurs désertiques des montagnes macédoniennes. En juillet 1916, sa division tient un secteur proche des lignes françaises au-dessus de la ville de Monastir, aujourd'hui Bitola. Milunka Savić fait preuve de courage et d'initiative, allant jusqu'à obtenir la reddition de vingt-trois soldats bulgares. Pour ces faits, elle reçoit à titre militaire et comme sous-officier sa deuxième Étoile de Karageorge. Elle recevra également les insignes de chevalier de la Légion d'honneur quelques semaines plus tard. Viendront ensuite les distinctions britanniques et russes.

Milunka Savić sera blessée quatre fois au cours de la guerre. Elle effectuera deux séjours à la base militaire française de Bizerte, en Tunisie. Le 4 juillet 1918, au cours de sa deuxième hospitalisation, elle y reçoit la Croix de guerre. Le général Franchet d'Espèrey l'aurait élevée au grade d'officier de la Légion d'honneur la même année.

Redevenue civile, elle exerce un emploi de femme de ménage - elle n'avait pas fréquenté l'école. Elle se marie et donne naissance à une fille, mais son mariage est de courte durée. Célibataire et peu à peu oubliée, elle adopte trois enfants, dont l'un est handicapé. Avec ses maigres ressources, elle aide à la scolarisation d'une trentaine d'enfants de son village. Elle leur amène ce dont elle a été privée : éducation et scolarisation.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, âgée de plus de 50 ans, elle a aidé à héberger un mouvement antifasciste. Elle a créé pour cela un petit hôpital secret. Selon certaines sources, elle aurait été emprisonnée par les Allemands, mais sans certitude à ce jour. Ses exploits avaient déjà été progressivement oubliés entre les deux guerres, puisqu'il ne fallait pas favoriser les héros ou héroïnes serbes face aux communautés croates ou slovènes. Dans la victorieuse Yougoslavie socialiste de Tito, ce sont d'autres guerres et d'autres héros qui deviennent populaires. Ainsi, Milunka Savić survit-elle chichement dans la banlieue de Belgrade durant vingt-huit ans.

En 1972, elle assiste à une commémoration patriotique et, sans savoir pourquoi, décide d'arborer publiquement toutes ses décorations. Cela attire l'attention de la presse et provoque le courroux de très nombreux lecteurs qui dénoncent l'incurie des autorités envers cette héroïne de la Grande Guerre. À la suite de cette polémique, la ville

de Belgrade lui propose un logement plus décent. Elle s'éteint l'année suivante, le 5 octobre 1973, et est enterrée discrètement, dans l'indifférence générale et l'oubli.

Il faudra attendre l'année 2013 et la diffusion d'un long documentaire sur Milunka Savić à la télévision nationale serbe, ainsi qu'une exposition, pour que le gouvernement serbe prenne la décision de transférer ses restes dans l'allée des Grands du cimetière de Belgrade.

On peut se demander pourquoi tant de femmes serbes, mais aussi étrangères (anglaises, américaines, russes, roumaines, danoises, australiennes ou grecques) ont apporté leur contribution aux services de santé de l'armée du roi Pierre I<sup>er</sup> de Serbie. À l'époque, le pays, très rural et peu développé, n'est pas une nation démocratique et l'émancipation des femmes n'y est pas la préoccupation majeure. Mais devant les difficultés rencontrées et le manque de personnel masculin qualifié, toutes les volontaires remplacent les hommes comme médecins, chirurgiennes, conductrices ou ambulancières. Elles prouvent alors leurs capacités ; la guerre représente à cet égard une belle école d'émancipation.

Il est à retenir que la majorité des volontaires anglaises qui accompagnaient les armées serbes étaient des partisanes ou des membres du mouvement dit des suffragettes, qui se battaient depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle pour les droits des femmes, et le vote en particulier.

Je vous remercie.

### **Rose-Marie Antoine, directrice générale de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre**

Merci de nous avoir exposé ce parcours d'exception. Nous retenons que Milunka Savić, malgré le peu de reconnaissance qu'elle a reçue durant sa vie, a tout de même été décorée à plusieurs reprises, ce qui ne fut pas le cas de toutes les femmes engagées à cette période.

Nous en venons maintenant à un autre rôle qui a été confié à des femmes pendant la Première Guerre mondiale, celui d'espionne.

Nous pensons bien sûr, dans un registre sulfureux, à Mata Hari, qui a déjà été citée lors des tables rondes de ce matin. Dans la catégorie de l'espionnage que nous pourrions qualifier de « mondain », le nom de Mistinguett s'impose également. Son cas m'interpelle, car elle était une grande star de l'époque et formait un couple fort avec Maurice Chevalier. En dépit de sa notoriété, elle prendra de nombreux risques en s'engageant comme espionne, par amour pour Maurice Chevalier. Or après la guerre, on constate qu'elle n'a jamais reçu de décoration, alors que Maurice Chevalier a été fait chevalier, puis officier de la Légion d'honneur.

Mais l'espionnage recouvre également, par-delà ces exemples quelque peu romanesques, des missions de renseignement que l'on confie à des « combattantes de l'ombre ». Louise de Bettignies, recrutée par l'*Intelligence service* au début de la guerre, en constitue un exemple, nous l'avons vu tout à l'heure, de même qu'Édith Cavell, agente des services britanniques capturée au même moment que Louise de Bettignies et fusillée en octobre 1915.

Voici d'ailleurs à l'écran un dessin d'enfant issu des collections du musée de Montmartre représentant « *Miss Cavell (en tenue d'infirmière) faisant évader des soldats alliés* »<sup>1</sup>. Il est daté du 5 décembre 1915, soit très peu de temps après l'exécution de Miss Cavell, qui a suscité une immense émotion dans les pays alliés.

L'espionne est donc une figure contrastée : femme fatale et aventurière, ou au contraire héroïne et patriote ?

Je m'adresse à Chantal Antier, docteure en histoire, coauteure d'un ouvrage intitulé *Les espionnes dans la Grande Guerre* et d'une biographie de Louise de Bettignies, pour répondre à cette question.

Vous avez choisi de nous présenter deux personnages d'espionnes assez différentes, qui illustrent les aspects parfois ambigus d'une fonction pourtant très importante dans le domaine de la défense, à savoir le recueil de renseignements.

### **Chantal Antier, docteure en histoire, co-auteure de *Les espionnes dans la Grande Guerre***

En réalité, je parlerai de plusieurs femmes espionnes durant la Grande Guerre. Mais je resterai dans les temps !

Le rôle d'espionne recouvre en effet des réalités très variées, et la première question que l'on peut se poser est la suivante : comment parler de toutes ces femmes qui ont constitué une « armée des ombres » ? Comment situer leur rôle dans l'histoire de ce conflit, pourtant si fortement documenté ? Il est vrai que les espionnes ne se battaient pas avec des armes, comme les soldats.

En 1913, dans la pièce de théâtre *Cœur de femme*<sup>2</sup>, on entend cette phrase : « Être espionne, ce n'est pas dans l'âme d'une Française » : qui pourrait imaginer une Française espionne ?

Et pourtant, ce rôle se répand dans tous les pays en guerre. Les femmes ne sont pas encore les égales des hommes, donc elles n'ont pas le droit de se battre les armes à la main. En revanche, elles seront

---

<sup>1</sup> Voir en annexe la présentation de cette collection et les reproductions des dessins projetés pendant le colloque.

<sup>2</sup> Comédie en trois actes de Jean Conti.

infirmières dans tous les pays en guerre : à ce titre, elles seront les premières à entendre les blessés raconter les récits des batailles et, parfois même, divulguer les plans de l'ennemi. On ne le dit pas assez. En même temps qu'elles soignaient, les infirmières ont apporté beaucoup de renseignements, un rôle qui reste aujourd'hui encore trop méconnu.

Cette opportunité a été saisie très tôt par Édith Cavell, une infirmière anglaise qui travaillait dans un hôpital belge à Bruxelles quand la Belgique est envahie par les Allemands. Son rôle essentiel va être d'aider un groupe de jeunes hommes, dont des soldats anglais, à passer la frontière vers les Pays-Bas, qui étaient neutres, pour continuer à se battre et dénoncer les crimes allemands survenus en Belgique. Mais Édith Cavell a fini par être dénoncée, puis jugée.

A-t-elle parlé de ses amis lors de ses interrogatoires, comme cela a été envisagé plus tard ? Rien ne permet de l'affirmer. Elle a été fusillée le 12 octobre 1915 à Bruxelles. Ce qui est très intéressant, c'est qu'à cette époque, la censure n'a pas encore pris toute son ampleur dans les pays belligérants. La mort de cette femme sera donc évoquée comme un véritable crime partout dans le monde, puisque même la presse japonaise parle d'elle.

« *L'histoire de la mort d'Édith Cavell transformée en meurtre fut le symbole de la souffrance de la Belgique et de la France occupée. Martyre, on oublia qu'elle était une espionne !* » dira plus tard l'historienne américaine Margaret Darrow<sup>1</sup>.

Pour toutes ces femmes patriotes de Belgique et du Nord de la France, se venger de l'ennemi devient un devoir. Elles sont de plus en plus nombreuses et s'organisent en réseaux dans plusieurs pays pour pouvoir récolter un maximum de renseignements possibles sur l'ennemi et, surtout, les faire passer au péril de leur vie aux services secrets des pays neutres.

On peut se demander quelle image ces femmes voulaient donner. Ce n'était pas courant à l'époque.

Des nombreux livres que j'ai consultés, j'ai retiré l'impression que leurs messages se ressemblaient un peu. Elles partagent une même ambition, qui est de ressembler aux soldats. Ainsi, Jeanne Demaille, espionne belge du réseau de la Dame blanche, rappelle qu'elles étaient des « *soldats sans uniforme* ».

L'héroïne belge Gabrielle Petit commence son activité d'espionne en 1915 à Tournai après un stage à Londres. Elle affirme : « *Je remplis la mission la plus belle que puisse rêver une femme en temps de guerre. Si je meurs*

---

<sup>1</sup> Margaret Darrow, *French Women and the First War : War Stories of the Home Front*, Berg, 2000 ( *Les femmes dans la Grande Guerre, Histoire de guerre de l'arrière* ) (note de l'auteure).

*en service, ce sera comme le soldat, la pensée au drapeau !* ». Consciente malgré tout du danger, elle travaille officiellement pour une compagnie de céréales<sup>1</sup> qui cache un très grand réseau de renseignement. Comme beaucoup, elle sera dénoncée et condamnée à mort par les Allemands. Elle refuse de demander sa grâce : « *Je leur montrerai comment une Belge sait mourir ! Vive le Roi, vive la Belgique !* ». Elle meurt fusillée et son image sera propagée jusqu'en Angleterre.

Toutes les espionnes ne ressemblent pas à cette héroïne.

Marthe Richer, dite Marthe Richard, est une aviatrice française. Cela fait d'elle quelqu'un d'assez remarquable : il y a très peu d'aviatrices à l'époque. Recrutée comme espionne pour aller en Espagne, elle est encouragée par le commandant Ladoux, chef du contre-espionnage français, à utiliser tous les moyens donnés à une femme pour parvenir à ses fins. Tout lui est permis, même coucher, si c'est pour obtenir des renseignements. En Espagne, elle rejoint l'attaché militaire naval allemand Hans von Krohn, qui est chargé des torpillages de bateaux ennemis - un rôle très important. « Sur l'oreiller », Marthe Richard apprend de lui des renseignements qu'elle transmet à ses autorités. Elle a la chance d'être protégée et de revenir en France.

Malgré ses livres romancés et les récits de ses aventures galantes, qui rencontrent un grand succès quand ils paraissent, elle affirme dans son livre *Ma vie d'espionne*<sup>2</sup>, qui paraît en 1935 : « *Ma vie d'espionne ! J'écris ces mots avec fierté : être espionne, c'est d'abord servir !* ». Elle estime donc avoir rendu des services à son pays par ses activités de renseignement.

Comment ces femmes se sentent-elles reconnues par les services secrets ?

Toutes savent dès leur recrutement qu'elles cesseront d'être soutenues par leurs services en cas d'arrestation, afin de ne pas exposer d'autres membres de leur réseau. Elles sont parfois très isolées.

La plupart de ces femmes ont accepté de servir leur pays, soit par patriotisme - il y en a beaucoup -, soit, il faut le reconnaître, par goût de l'argent - il y a alors des tractations avec ceux qui les embauchent. Il faut dire que ces femmes ont souvent besoin d'argent parce qu'elles sont seules, parfois parce que leur mari est parti à la guerre -, soit pour s'affirmer dans leur pays en guerre comme des femmes combattantes.

En outre, celles qui sont employées par les services secrets bénéficient d'autorisations spéciales, à condition qu'elles rapportent des renseignements. Mistinguett, dont on a parlé tout à l'heure, va jouer en quelque sorte le rôle d'agent double pour sauver son amant Maurice Chevalier : elle se rend en mission en Espagne et, grâce aux renseignements

<sup>1</sup> La Cereal Company (note de l'auteure).

<sup>2</sup> *Ma vie d'espionne. Au service de la France*, Les Éditions de France, Paris, 1935.

qu'elle a collectés auprès d'anciens amants, son amoureux sera le premier prisonnier de guerre libéré.

À quel prix ces femmes font-elles tout cela ?

Beaucoup sont découvertes, fusillées, enfermées de longues années dans des prisons ou dans des camps - même en France -, oubliées par leurs services. Dans le Massif central, il existait un camp pour les femmes qui trahissaient ou qui parlaient trop et dont on craignait qu'elles ne deviennent espionnes.

Les espionnes ont connu une fin de vie assez dure et n'ont pas vraiment gagné d'argent grâce à leurs activités. L'une d'entre elles, Mathilde Lebrun, écrira dans son livre *Mes treize missions* : « Les espions de guerre ne sont pas assimilés aux combattants. Et cependant, l'espionnage n'enrichit guère ceux qui, par audace et dévouement, par amour d'un pays, s'y consacèrent ».

Les espionnes qui ont survécu à la Première Guerre ont dû attendre les années 1930 pour être reconnues dans leur propre pays, expliquer leur rôle et écrire enfin leurs souvenirs, qui seront bien souvent raillés et considérés comme romancés... L' *Action française* publiera ainsi un article terrible<sup>1</sup> contre Mathilde Lebrun, en dépit du rôle très important qu'elle a joué<sup>2</sup>.

Pour éviter de tels traitements de la part des journaux et de l'opinion, certaines reçoivent l'aide d'officiers supérieurs ou d'hommes politiques qui ont apporté leur caution à la véracité de leurs propos. Winston Churchill, lui-même pionnier de l'espionnage durant la guerre des Boers, préface ainsi le livre de Marthe McKenna, paru en 1935, *Comment on devient espionne ?* Il rappelle que les sentiments de l'espionne sont semblables à ceux du soldat face à la bataille : « Cette épreuve [de l'espionnage] n'est-elle pas aussi redoutable que celle du soldat qui affronte pour la première fois le champ de bataille dans l'ivresse de l'action brutale ? ».

Je vous remercie.

### **Rose-Marie Antoine, directrice générale de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre**

Merci pour cette présentation éclairante de femmes qui ont effectué tant de sacrifices pour obtenir des informations pour la patrie. Nous leur devons beaucoup. Vous avez cité Marthe Richard : je ne résiste pas à l'envie de partager avec vous cette information qui m'a été transmise récemment

---

<sup>1</sup> Il s'agit d'un article de Léon Daudet (note de l'auteure).

<sup>2</sup> Notamment en démasquant des espionnes allemandes (voir par exemple Chantal Antier, « Résister, espionner : nouvelle fonction pour la femme en 1914-1918 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2008/4 (n° 232), pp. 143-154) (note du secrétariat de la délégation aux droits des femmes).

par le président d'une association d'anciens combattants. Après avoir été espionne, Marthe Richard a été à l'initiative de la loi du 13 avril 1946, qui porte son nom, conduisant à la fermeture des maisons closes. Il en existait 190 à Paris. À la même époque, les associations d'anciens combattants étaient à la recherche de locaux parisiens pour installer leurs sièges.

Plusieurs associations d'anciens combattants ont acquis ce type de bâtiment et en ont conservé les caractéristiques qui ne m'ont pas échappé, dont les mezzanines et le style oriental très prisé à l'époque.

Quand j'ai pris mes fonctions, j'ai commencé à en visiter plusieurs. Lors d'une réunion, j'ai pu observer des mezzanines, des alcôves, des arabesques. On m'a dit que le bâtiment était une ancienne maison close. Plusieurs associations d'anciens combattants ont acquis ce type de bâtiment et en ont conservé les décors...

Nous en venons à notre troisième exposé historique de cet après-midi, qui concerne les infirmières.

Françoise Thébaud, dans son livre *Les femmes au temps de la guerre de 14*, nous rappelle que l'infirmière, qui incarne le dévouement, constitue « le personnage féminin le plus louangé de la période ». L'affiche du colloque présente justement la photographie d'une infirmière qui pose avec ses décorations à l'issue d'une cérémonie dans la cour des Invalides <sup>1</sup>.

Il faut aussi rappeler que nous trouvons parmi les infirmières de l'époque un certain nombre d'héroïnes telles que Louise de Bettignies, Édith Cavell et Gabrielle Petit, comme l'ont montré les exposés précédents.

Évelyne Diebolt, vous avez la parole pour nous parler de cette figure emblématique de la participation des femmes à la guerre. À cet égard, j'aimerais vous demander votre avis sur cette citation d'un médecin chef que cite Françoise Thébaud : « Aux médecins la blessure, aux infirmières le blessé ».

**Évelyne Diebolt, historienne, docteure ès-lettres, auteure de *Les Femmes dans l'action sanitaire, sociale et culturelle***

Effectivement, les infirmières sont en charge du traitement et des soins quotidiens des blessés.

J'aimerais commencer mon intervention en remontant au XIX<sup>e</sup> siècle.

La Révolution française a ébranlé les ordres religieux féminins soignants, mais presque toutes les villes ont conservé leurs sœurs hospitalières.

<sup>1</sup> Il s'agit de Charlotte Maître, épouse d'un député de Saône-et-Loire, engagée volontaire en 1914, qui exerça les fonctions d'infirmière militaire sur le front. Ce document est issu des fonds de la Bibliothèque nationale de France (note du secrétariat de la délégation aux droits des femmes).

La question de la formation du personnel soignant s'est posée également en Angleterre lors de la guerre de Crimée. Une noble anglaise, Florence Nightingale, a soigné efficacement les soldats blessés à Scutari. De retour dans son pays, elle met en place une formation exigeante en trois ans de *nurses* dans des hôpitaux-écoles, qui rencontre un grand succès international. Elle sert d'exemple à une Française, le docteur Anna Hamilton (1864-1935) qui, à partir de 1901, applique son programme à l'école de la Maison de santé protestante de Bordeaux (MSP).

Le 28 octobre 1902, le docteur Émile Combes, président du Conseil, fait adopter une circulaire qui rappelle l'obligation faite aux commissions hospitalières d'ouvrir des écoles d'infirmières. Cette circulaire définit, pour la première fois, un programme d'études pour les personnes qui se destinent aux fonctions d'infirmières, ainsi que le rôle de celles-ci dans l'hôpital.

Lors de la déclaration de guerre, en août 1914, il n'existe pas vraiment de personnel féminin formé pour soigner. Les infirmières sont peu nombreuses, c'est pourquoi on demande à toutes les femmes disponibles et volontaires de venir aider non seulement dans les hôpitaux, qui sont pleins, mais aussi dans tous les établissements qui ont été réquisitionnés : lycées, hôtels particuliers, palaces, etc.

On les voit dans les villes et les campagnes, nimbées dans leur voile et toutes de blanc vêtues, marcher d'un pas déterminé vers les blessés qu'il faut accueillir, rassurer et soigner.

Les infirmières de la Croix-Rouge <sup>1</sup>, bénévoles, sont regroupées en trois sociétés d'assistance enregistrées par le ministère de la Guerre <sup>2</sup> :

-d'une part, la Société de secours aux blessés militaires (SSBM), créée en 1866, recrute parmi les familles nobles françaises ;

-d'autre part, l'Association des dames françaises (ADF), créée en 1879 ainsi que l'Union des femmes de France (UFF), qui remonte à 1881, recrutent parmi la moyenne bourgeoisie.

Ces sociétés ont fourni au moins 100 000 infirmières pendant la Grande Guerre. Il est probable que ce chiffre ait été en réalité bien plus élevé, car beaucoup d'entre elles ne sont venues que de façon temporaire,

---

<sup>1</sup> *Sous l'égide de la Croix-Rouge française, à l'abbaye de Royaumont, prêtée par son propriétaire (des bâtiments à l'abandon, sans eau ni électricité), des femmes médecins venues d'Écosse transforment ces bâtiments en une unité de soins. Ouvert en janvier 1915, le Scottish Women's Hospital accueille 400 blessés et atteint, après le transfert en 1918 des blessés soignés à Villers-Cotterêts, une capacité de six cents lits. En janvier 1915 et mars 1919, 10 851 blessés, dont 8 752 soldats, ont été soignés par les « Dames de Royaumont ». Ces dernières ont été dirigées par Frances Ivens (1870-1944) qui a reçu la Croix de guerre et la Légion d'honneur.*

<sup>2</sup> *Ces sociétés forment des infirmières bénévoles et constituent aussi, par des dons, des fonds philanthropiques (note de l'auteure).*

mais les sociétés n'ont pas pu publier de bulletins durant cette période. Nous manquons donc d'informations précises sur leurs activités.

Quant aux infirmières permanentes, on peut citer l'engagement d'Alice Bianquis (1887-1974), diplômée de la MSP. Elle est affectée d'août 1914 à avril 1915 à l'Hôpital auxiliaire situé 35, rue de Trévis, à Paris dans le IX<sup>e</sup> arrondissement, siège des Unions chrétiennes de jeunes gens. Puis elle est envoyée à Vittel jusqu'en mars 1916, ensuite pour un mois à Bar-le-Duc, de juillet 1916 à avril 1917 à Moulins, et de juin à octobre 1917 à Châlons-sur-Marne. Jusqu'en décembre 1918, elle est affectée à cinq ambulances dont la dernière, qui se trouve à Cuperly, dans l'Aisne, près de Soissons, est financée par les Américaines venues avec Anne Morgan. Elle reste mobilisée jusqu'en mai 1919 à l'hôpital de Thionville. Au total, elle aura soigné des blessés sans discontinuer depuis août 1915 jusqu'à mai 1919. Elle a également perdu un frère durant les combats.

En 1916, le Corps des infirmières temporaires est créé par le Service de santé des armées. Pour devenir infirmière, il faut avoir 26 ans minimum, justifier de compétences et de connaissances professionnelles et s'engager à servir pendant la durée de la guerre, plus six mois après la fin du conflit. Ces infirmières temporaires reçoivent un salaire équivalent à celui des infirmières laïques et militaires. L'ensemble des places disponibles à l'intérieur du territoire dépasse le nombre de 500 000 lits en 1916. Ce nombre s'avère suffisant par rapport aux besoins.

En 1917, lors de l'entrée en guerre des États-Unis, une riche héritière américaine, Anne Morgan (1873-1952), décide de venir en France avec des amies pour aider les populations de l'Aisne. Elle fonde le Comité américain pour les régions dévastées (CARD)<sup>1</sup>. Le général Pétain met à leur disposition le château de Blérancourt pour en faire leur quartier général. Ces Américaines sont autonomes dans leurs différentes interventions, puisqu'elles disposent de leurs propres voitures et de matériel pour soigner les populations de l'Aisne.

On compte en 1918 plus de 100 000 infirmières occupées au Service de santé militaire, dont 30 000 seulement sont salariées ; il faut y ajouter environ 10 000 religieuses et 10 000 femmes qui accordent quelques heures de leur temps ou quelques jours aux blessés. Cela signifie que la plupart des infirmières n'ont pas été rémunérées. Il arrivait parfois qu'elles paient elles-mêmes le matériel nécessaire aux soins des blessés.

Marie Curie (1867-1934), assistée de sa fille Irène, équipe pour sa part dix-huit ambulances radiologiques pour le front, qui seront appelées les « Petites Curies ». Elles forment également des femmes au métier de manipulatrice de radiologie.

---

<sup>1</sup> Voir aussi le site du musée franco-américain de Blérancourt (<https://museefrancoamericain.fr/mots-cles/comite-americain-pour-les-regions-devastees-card>) (note du secrétariat de la délégation aux droits des femmes).

Nicole Girard-Mangin (1878-1919) sera l'unique femme médecin envoyée au front, grâce à une confusion faite sur son prénom Nicolas/Nicole. Nicole Mangin commence ses études de médecine en 1896 et obtient sa thèse, consacrée au cancer, en 1909. Au début de la guerre, elle est rattachée au service de santé civil de l'hôpital Beaujon. Elle s'y rend et y reste, malgré ceux qui souhaitent l'en déloger. Envoyée ensuite sur le front de Verdun entre 1914 et 1915, elle y opère pendant deux ans. Elle est nommée médecin-capitaine et directrice de l'hôpital-école Édith Cavell à Paris. Toutefois, l'Armistice la laisse dans l'anonymat, sans honneur ni décoration. On la retrouve morte suite à une surdose médicamenteuse en juin 1919.

Combien de ces femmes sont mortes en raison de la guerre ? Il est très difficile de déterminer ce chiffre. Plus de 350 infirmières sont décédées du fait de la guerre. La Croix-Rouge dénombre 105 infirmières tuées lors de différents bombardements et attaques ennemies. De plus, certaines sont des « gueules cassées » et 246 meurent des suites de maladies contractées pendant leur service, comme la tuberculose. Ces chiffres minimisent en réalité le nombre d'infirmières mortes à la guerre.

Entre 1916 et 1920, plus de 3 000 infirmières ont reçu une décoration en guise de reconnaissance.

Dès 1920, les fonds américains, recueillis en hommage aux infirmières décédées pendant la guerre, servent à la construction d'un internat à la *Maison de santé protestante* de Bordeaux.

Un monument érigé à Reims « *À la gloire des infirmières et alliées victimes de leur dévouement* » témoigne de l'investissement des soignantes françaises, mais également étrangères.

Il existe en France, à Pierrefonds, un autre monument aux infirmières, plus modeste, érigé dans le parc de l'Hôtel des Bains, à l'emplacement où l'infirmière Élisabeth Jalaguier a été tuée en 1918 lors d'un bombardement aérien. En 1933, une souscription a été lancée pour l'érection d'un monument sur ce site. Il est inauguré en 1955.

En conclusion, quatre diplômés de la *Maison de santé protestante* ont, pendant leurs études, décidé de fonder un hôpital-école dans une région particulièrement dévastée. Le nord de la France correspond à leurs critères. En 1923, elles ouvrent l'hôpital-école Ambroise Paré de Lille. Il servira de base à la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale et de lieu où des soldats britanniques pourront se réfugier et passer vers l'Angleterre.

Élisabeth Rouffiac, diplômée en 1916 de la MSP, est affectée à divers hôpitaux militaires. Après 1919, elle est, avec Marcelle Monod (1892-1953), l'une des infirmières visiteuses françaises engagées par le Comité américain pour les régions dévastées qui prolonge son action dans l'Aisne.

Après la Première Guerre mondiale, pendant laquelle le manque de personnel qualifié auprès des blessés a montré la nécessité d'une réforme du système de santé français, la direction de l'Assistance et de l'Hygiène publiques du ministère de l'Intérieur promulgue le décret du 27 juin 1922, publié au *Journal officiel de la République française*. Ce décret précise que les infirmières pourront bénéficier de deux ans de formation qui leur donneront droit à un diplôme d'État d'infirmière. Néanmoins, ce diplôme n'est pas obligatoire pour exercer la profession d'infirmière.

À partir de 1922, une population hétéroclite de diplômées, inégales entre elles, se trouve donc en compétition avec l'énorme contingent constitué de celles (tout aussi inégales entre elles que les précédentes) à qui la législation française permet de pratiquer sans être passées par les écoles.

La situation est donc confuse et, au grand dam des professionnelles formées et exigeantes, il est encore bien difficile, dans les années 1930, de donner une définition de l'infirmière française.

### **Rose-Marie Antoine, directrice générale de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre**

Merci beaucoup. Comme la présidente de la délégation m'y a autorisée, je me permets - je me dois -, en tant que directrice générale de l'ONACVG, dont les missions comprennent l'*Œuvre nationale du Bleuet de France*<sup>1</sup>, de rappeler cet après-midi que le *Bleuet*, que vous voyez à l'écran, a été créé par deux infirmières de l'Hôpital militaire des Invalides : Charlotte Malleterre et Suzanne Leenhardt<sup>2</sup>. Nous nous situons donc dans le prolongement de l'intervention d'Évelyne Diebolt.

Le *Bleuet* voit le jour à l'hôpital militaire des Invalides en 1925, ce sont deux infirmières qui en sont à l'origine.

Émues par l'ampleur des souffrances endurées par les jeunes combattants français, ces infirmières décident de leur venir en aide à leur manière. Elles décident de faire confectionner ces petites fleurs en tissu par les mutilés eux-mêmes, et grâce à la vente de ces bleuets, ils subviennent peu à peu à leur besoin et reprennent goût à la vie en se sentant utiles.

L'ONAC ouvre alors ses premières écoles de reconversion professionnelle pour accueillir les mutilés.

---

<sup>1</sup> Une image du *Bleuet*, symbole de l'Œuvre nationale, est projetée à l'écran.

<sup>2</sup> Selon le site de l'Œuvre nationale du *Bleuet de France*, l'origine du *bleuet* remonte à 1916, quand deux infirmières de l'hôpital des Invalides (Charlotte Malleterre, épouse du général Gabriel Malleterre et fille du général Niox, commandant de l'Hôtel des Invalides ; Suzanne Leenhardt, veuve du capitaine Joseph Leenhardt, du 21<sup>e</sup> régiment d'infanterie coloniale, tombé le 3 février 1915 à Massiges) décident d'organiser des ateliers et de faire confectionner des fleurs en tissu et en papier pour venir en aide aux blessés de guerre.

Le *Bleuet* - avant de devenir le *Bleuet de France* - devient un symbole de courage et de réinsertion par le travail. Depuis cent ans, il est demeuré fidèle à ses missions premières.

En 1928, Gaston Doumergue autorise les collectes en faveur des malades et des blessés sur l'ensemble du territoire français.

Des collectes sont organisées aujourd'hui encore, chaque 8 mai et 11 novembre. Les produits de ces collectes nous permettent d'aider les blessés - car nous comptons de nombreux militaires blessés qui ont besoin d'aide et de soutien.

Nous participons à l'achat des équipements sportifs leur permettant de relever des défis et de participer, par exemple, aux *Invictus Games*<sup>1</sup>, afin qu'ils retrouvent le moral nécessaire pour reprendre leur activité dans les armées ou, à tout le moins, recevoir un regard reconnaissant de la société civile.

Merci à vous.

Après une pause de quelques minutes, nous passerons à la dernière séquence de ce colloque.

[Pendant la pause est projetée la bande annonce de deux documentaires programmés par la chaîne Histoire le 12 novembre 2018 : Croix-Rouge, des femmes dans la guerre <sup>2</sup> et Anne Morgan, une Américaine au front <sup>3</sup>]

---

<sup>1</sup> Compétition multisports inspirée des jeux paralympiques, créée en 2014, organisée tous les deux ans et destinée aux soldats et vétérans de guerre blessés et handicapés (note du secrétariat de la délégation aux droits des femmes).

<sup>2</sup> Voici la présentation de ce film, coproduit par l'ECPAD, par le dossier de presse du Centenaire établi par la chaîne Histoire : « Les guerres sont le théâtre d'atrocités mais aussi d'avancées humanitaires. La guerre 14-18 va être un tournant dans l'histoire de la Croix-Rouge française où les femmes à l'épreuve du feu vont propulser cette association de secours au rang d'organisation humanitaire internationale. Face à l'horreur des combats, près de 100 000 infirmières vont assister sans faillir les blessés et contribuer à créer un mythe : celui de l'ange blanc. De l'aristocrate à la femme du peuple, le film met en lumière les différents visages des femmes de la Croix Rouge, leur émancipation et leur engagement à l'origine des fondations de l'œuvre humanitaire ».

<sup>3</sup> Voici la présentation de ce film par le dossier de presse du Centenaire établi par la chaîne Histoire : « Entre 1917 et 1924, 350 Américaines débarquent en France pour participer à l'immense effort de reconstruction. À leur tête, Anne Morgan, fille du célèbre banquier John P. Morgan et fondatrice du Comité interaméricain pour les régions dévastées. Pour susciter des dons aux USA, elle fait réaliser de nombreux films et photos, admirables témoignages de la vie de cette époque. Entièrement constitué d'archives audiovisuelles et photographiques, ce documentaire nous plonge dans un après-guerre incarné et vivant comme on l'a rarement vu ».

## TABLE RONDE : LES FEMMES ET LA GUERRE AUJOURD 'HUI

Animée par **Rose-Marie Antoine**, directrice générale de l'Office national des anciens combattants et des victimes de guerre (ONACVG) et introduite par **Claude Weber**, sociologue, maître de conférences en sociologie aux Écoles militaires de Saint-Cyr Coëtquidan

### **Intervenantes**

**Chantal Roche**, médecin en chef du Service de santé des armées,  
présidente de *Avec les femmes de la Défense*  
et **trois femmes militaires françaises**  
ayant participé à des opérations extérieures (OPEX)

### **Rose-Marie Antoine, directrice générale de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG)**

Nous arrivons donc à la dernière séquence de ce colloque. Nous sommes toutes et tous très heureux d'entendre ces témoignages et ces interventions qui ne manqueront pas d'être passionnantes !

J'accueille autour de moi, pour cet échange sur les femmes et la guerre aujourd'hui, tout d'abord Claude Weber, qui est sociologue et maître de conférences aux Écoles militaires de Saint Cyr-Coëtquidan, ainsi que Chantal Roche, médecin en chef au Service de santé des armées et présidente du réseau *Avec les femmes de la Défense*. En outre, trois autres femmes militaires nous feront part de leur témoignage. Je précise qu'en application des dispositions en vigueur au ministère des Armées, je ne citerai pas leur patronyme. Je les appellerai donc, comme c'est aujourd'hui l'usage, par leur grade suivi de leur prénom. Elles portent aujourd'hui leur uniforme, à l'exception de Karima, car il n'existe pas encore d'uniforme pour les femmes enceintes <sup>1</sup> !

Commandant Fiona, vous êtes officier de l'Armée de terre et vous avez effectué des opérations extérieures au Kosovo et en République centrafricaine, notamment comme commandant de compagnie. Vous avez par ailleurs intégré l'École de Guerre.

Capitaine Marion, vous êtes officier de l'Armée de l'air et pilote de chasse. Vous avez servi au Tchad, en Afghanistan et en Irak.

Sergent Karima, vous êtes une ancienne engagée volontaire de l'Armée de terre promue sous-officier. Vous avez également participé à des opérations extérieures au Liban et au Gabon. Vous avez aussi été affectée à l'Hôpital d'instruction des armées de Percy, où vous accompagnez des militaires blessés de guerre et des victimes d'actes de terrorisme.

Nous allons d'abord écouter Claude Weber.

Vous êtes l'auteur de nombreux livres <sup>2</sup> et vous avez notamment dirigé l'ouvrage collectif *Les femmes militaires* <sup>3</sup>. Fort de votre connaissance du milieu militaire, pourriez-vous tout d'abord nous présenter, sous l'angle de l'analyse sociologique, l'engagement des femmes dans les armées, et singulièrement dans les opérations extérieures, depuis la

---

<sup>1</sup> La nécessité d'adapter les uniformes à la morphologie des femmes enceintes, pour que celles-ci puissent « conserver leur dignité et leur identité militaire pendant la grossesse », faisait partie des conclusions du rapport d'information de la délégation, *Des femmes engagées au service de la défense de notre pays*, n° 373 (2014-2015) de Mmes Corinne Bouchoux, Hélène Conway-Mouret, Brigitte Gonthier-Maurin, Chantal Jouanno, Françoise Laborde et Vivette Lopez (note du secrétariat de la délégation aux droits des femmes).

<sup>2</sup> Parmi lesquels *À genou les hommes... Debout les officiers* - La socialisation des Saint-Cyriens, Presses universitaires de Rennes, 2012.

<sup>3</sup> Presses universitaires de Rennes, 2015.

---

professionnalisation qui a été décidée en 1996 ? À quelles réalités ces femmes sont-elles confrontées ?

**Claude Weber, sociologue, maître de conférences en sociologie aux Écoles militaires de Saint-Cyr Coëtquidan**

J'aimerais tout d'abord remercier les organisatrices et les organisateurs de cette belle manifestation. Je suis heureux et honoré d'être présent, en tant que sociologue, devant ce parterre d'éminents historiens.

À la demande des organisateurs, mon propos se placera dans une temporalité différente de celle des autres intervenants de la journée. Afin de faire le lien avec les témoignages qui vont suivre et qui vont nous permettre d'aborder les réalités opérationnelles actuelles, je vais tâcher de vous livrer quelques éléments sur les enjeux inhérents à l'implication opérationnelle des femmes, et de vous proposer quelques explications aux constats posés.

Pour faire écho à votre question, il est vrai que la professionnalisation des armées, et ce quel que soit le pays concerné, induit toujours mécaniquement une arrivée massive de personnels vers lesquels les armées ne se tournaient pas autant auparavant. Parmi eux, nous trouvons les femmes, mais aussi par exemple les civils de la défense, ou encore les minorités dites visibles. Pour satisfaire les besoins en effectifs, les armées s'ouvrent à des profils plus variés : la professionnalisation des forces en 1996 a ainsi donné une impulsion décisive à une arrivée plus massive des femmes.

Il en a résulté la disparition progressive d'un certain nombre de quotas et de restrictions qui persistaient à l'égard des femmes. Aujourd'hui, toutes les fonctions au sein des armées leur sont accessibles. Pour rappel, le dernier verrou, celui de l'accès aux sous-marins, a sauté en 2014. Le retour de mission des quatre premières femmes sous-marinières a fait l'objet d'un article dans le journal *Le Monde* en juillet dernier <sup>1</sup>. Les femmes accèdent donc désormais à toutes les fonctions. Pour autant, elles sont loin d'être présentes à la même hauteur dans toutes les composantes, dans chacune des armes, services et fonctions associées.

De la même manière, la répartition des femmes au sein des diverses catégories affiche des disparités. En effet, seulement 10,4 % des femmes militaires sont officiers, 41,5 % sont sous-officiers et les 47,7 % restants sont des militaires du rang.

---

<sup>1</sup> Nathalie Guibert, « "Fières" et déterminées, les toutes premières sous-marinières françaises témoignent », *Le Monde*, 10 juillet 2018 (note du secrétariat de la délégation aux droits des femmes).

Concernant tout d'abord les fonctions, il est utile de rappeler que la France est l'une des armées les plus féminisées, puisqu'elle dépasse le seuil des 15 %. Toutefois, des différences importantes existent entre les armées : les femmes représentent environ 15 % des effectifs de la Marine nationale, 23 % de l'Armée de l'air, 57 % du Service de santé des armées et 10 % de l'Armée de terre.

Une première lecture rapide traduit donc d'emblée une diminution de la présence des femmes au fur et à mesure que l'on se rapproche du théâtre d'opération et du combat <sup>1</sup>. Sur les trois armées, les femmes privilégient en effet davantage les composantes plus techniciennes, comme la Marine et l'Armée de l'air par exemple. Ensuite, au sein des composantes, les femmes sont surreprésentées dans des domaines tels que l'administration, le social, la santé et, à l'inverse, sous-représentées dès lors que l'on se rapproche des fonctions opérationnelles et combattantes. Au sein de l'Armée de terre, les femmes intègrent à 40 % les métiers de soutien et d'appui (génie, artillerie, transmissions...) et pour seulement 23 % les métiers liés aux armes de mêlées (infanterie, cavalerie...).

Ces répartitions résultent dans un premier temps de la volonté des intéressées. Pour des raisons liées aux contraintes opérationnelles et professionnelles, le choix de métiers plus techniques s'explique notamment par un souci marqué d'harmoniser au mieux leur vie de famille et leur vie professionnelle. Si elles souhaitent fonder une famille et avoir des enfants, elles devront gérer une situation quotidienne qui s'apparente à une « double vie », puisqu'aux femmes continue à incomber la majorité des tâches domestiques, dont elles s'occupent bien plus souvent que les hommes, en dépit d'évolutions certaines. La prise en compte de ces contraintes explique donc que les femmes aient tendance à choisir des métiers et des carrières jugés moins contraignants (en termes de projection en opérations, etc.)

On peut également identifier d'autres facteurs explicatifs. Certains modes de socialisation au sein de l'institution peuvent détourner peu à peu les femmes de fonctions « plus » militaires et conduisent à une « éviction douce », selon l'expression de Françoise Gaudin <sup>2</sup>, dans les domaines les plus opérationnels relevant du cœur du métier. Ces biais interviennent parfois dès le recrutement et l'orientation des candidates ou, par la suite, à travers les conseils et suggestions énoncés par des instructeurs au moment des choix de parcours.

---

<sup>1</sup> Bien sûr, à l'instar des personnels du Service de santé, des femmes sont présentes sur les théâtres d'opération et encourent des risques similaires à d'autres combattants mais, et c'est la question qui nous intéresse, cela ne relève pas d'un choix direct de s'engager au sein d'unités de combat (note de l'auteur).

<sup>2</sup> Ancienne haute fonctionnaire à l'égalité du ministère de la Défense (note du secrétariat de la délégation aux droits des femmes).

De telles logiques reposent selon moi sur deux types d'arguments : les arguments biologiques d'un côté ; les arguments culturels de l'autre. Ils sont véhiculés par tout un chacun, aussi bien au sein des forces armées qu'en dehors, et structurent fortement les mentalités, les représentations et les attitudes à l'égard des femmes, ainsi que les comportements de ces dernières. Une division sexuée et sexuelle des tâches et des fonctions en résulte ; ce n'est pas propre aux armées.

S'agissant des arguments biologiques, en comparant les populations d'hommes et de femmes, on constate que la masse musculaire des femmes est jusqu'à 40 % moindre par rapport à celle des hommes, que leur taille est également inférieure de vingt centimètres et leur poids inférieur de dix-huit kilos en moyenne. Il ne s'agit nullement de nier ces différences biologiques, car mécaniquement en lien avec des aptitudes et des performances physiques associées. À titre d'exemple, le port de charges lourdes handicape les femmes et leur cause de nombreuses blessures.

Mais ces arguments biologiques ont depuis toujours été systématiquement instrumentalisés par ceux qui estiment que les femmes n'ont pas leur place au combat – voire dans les armées – en renvoyant ces dernières à la sphère domestique et aux activités non combattantes et pour justifier la répartition des rôles et la division sexuée des tâches.

Des études publiées récemment par le Service de santé des armées<sup>1</sup> se sont attachées à analyser ces différences biologiques, afin de déterminer ce qui relève de la croyance ou de la réalité scientifiquement établie. Ainsi, les femmes présentent aussi des avantages biologiques, comme par exemple d'être plus résistantes à la chaleur. Ces arguments biologiques ne doivent donc pas être niés, mais ils ne doivent pas non plus être présentés comme des obstacles permanents à la présence des femmes sur les théâtres d'opérations.

Une logique de complémentarité des personnels ou encore les apports des nouvelles technologies sont autant de réponses pertinentes et efficaces pour faire en sorte que les différences biologiques ne soient plus des obstacles et des arguments en défaveur des femmes (cela passe par exemple et en tout premier lieu par l'adaptation des tenues, etc.)

Concernant les catégories, cette division sexuée et sexuelle des tâches explique ainsi le fait que les femmes - déjà minoritaires en effectifs -, se font d'autant plus rares à mesure que l'on monte dans la hiérarchie - les fameux « plafonds de verre ». Plusieurs raisons sont là aussi à évoquer. Lorsque les femmes sont amenées à arbitrer entre leur vie professionnelle et leur vie familiale, elles le font plus souvent au détriment de leur carrière. En outre, la dimension opérationnelle s'avère centrale dans l'évolution d'une carrière militaire. Pour monter en grade, les opérations

---

<sup>1</sup> Revue de la Défense Nationale , Actes du colloque « Femmes militaires, et maintenant ? », mai 2017.

extérieures restent structurantes. Mécaniquement, l'éloignement des femmes de ce type d'activités induit donc des progressions de carrière plus lentes. Pour information, le taux de féminisation dans le cadre des opérations extérieures pour l'Armée de terre n'est que de 6,7 %. Dans le même ordre d'idée, les interruptions de carrière pour cause de grossesse par exemple sont pénalisantes dans les évolutions de carrière.

Mais pour comprendre pourquoi les femmes qui remplissent pourtant physiquement et psychologiquement parfaitement les conditions requises<sup>1</sup> ont autant de difficultés à se frayer une carrière sereinement, il s'agit – au-delà des seuls arguments biologiques – de pointer également une série d'arguments culturels qui, rejoignant en partie le biologique, pèsent lourdement dans l'équation de l'égalité hommes-femmes.

Sans prétendre à l'exhaustivité, on peut citer les éléments suivants : « *celle qui donne la vie ne peut l'ôter* »<sup>2</sup>. Parce que des croyances – provenant notamment de l'expérience israélienne – circulent sur l'incapacité des hommes à conserver les comportements appropriés au combat et les réflexes de sécurité associés (le soldat masculin viendrait s'agenouiller à côté d'une femme gisante ; les hommes ne pourraient pas laisser une « femme » aux mains de l'ennemi...) <sup>2</sup>, parce que la mort d'une femme au combat ne serait pas tolérée par les opinions publiques et parce que la femme perturbe la cohésion (androcentrée) si utile au combat.

Tous ces arguments, récurrents depuis des décennies, ont un à un volé en éclats. On sait bien que les femmes peuvent tout autant faire preuve de cruauté, de combativité, de violence et d'agressivité que les hommes. Des témoignages récents de vétérans israéliens montrent que leurs sœurs d'armes au combat étaient parfaitement compétentes et opérationnelles, et que leur présence n'a jamais généré les comportements inappropriés évoqués précédemment.

### **Chantal Roche, médecin en chef, Service de santé des armées, présidente de *Avec les femmes de la Défense***

Les Israéliens ont compté 532 femmes tombées au combat !

---

<sup>1</sup> Des saint-cyriennes décrochent régulièrement l'insigne du jaguar lors des stages d'aguerrissement en Guyane où les barèmes sont parfaitement identiques à ceux des garçons (note de l'auteur).

<sup>2</sup> Si de tels réflexes étaient systématiques, il y aurait assurément bien moins de femmes battues et, lors des tueries sur les campus américains, les étudiants viendraient certainement bien plus en aide aux étudiantes, ce qui n'a jamais été observé (note de l'auteur).

### **Claude Weber, sociologue, maître de conférences en sociologie aux Écoles militaires de Saint-Cyr Coëtquidan**

En effet. Au cours de ces dernières années, la mort de femmes soldates en Irak et en Afghanistan n'a pas spécialement ému l'opinion publique américaine. La décision du secrétaire d'État à la Défense Léon Panetta, en janvier 2013, de lever les restrictions qui empêchaient jusqu'alors les femmes d'accéder à tous les postes de combat, repose sur le fait que non seulement les retours d'expériences ont montré toutes les aptitudes des femmes au combat, mais surtout que leur décès n'a entraîné aucune réaction particulière au sein de l'opinion publique américaine.

Enfin, s'agissant du dernier argument : si la cohésion ne reste fondée que sur le partage d'une identité commune, à savoir « ce qui est identique », les distinctions entre les sexes resteront prépondérantes et rendront difficile l'unité parfaite. En revanche, de récents travaux britanniques <sup>1</sup> montrent que les femmes sont respectées et traitées comme des « égales » et des « équivalents » dès lors qu'elles répondent présentes à travers leurs spécialités et rôles militaires, et qu'elles démontrent leurs compétences, expertise et professionnalisme. Une cohésion fondée sur la complémentarité professionnelle semble tout à fait effective, même si elle peut obliger à remettre en question certaines traditions et symboles militaires.

Pourtant, ces différents arguments culturels s'additionnant aux différences biologiques, structurent fortement les représentations, les jugements et les comportements observés à l'égard des femmes en uniforme. Ainsi, percevoir un corps plus faible, c'est parfois adopter des comportements cherchant à le protéger ou à l'affaiblir encore <sup>2</sup>. Percevoir un corps désirable ou désiré, c'est parfois adopter d'éventuels comportements déviants, tels que le harcèlement ou les viols <sup>3</sup>.

La misogynie, le sexisme ou la suspicion l'égard de la femme qui est promue, le fait de voir toujours la femme avant de voir la militaire ou la femme en uniforme, comme représentante de toutes les autres et de généraliser les critiques : toutes ces attitudes quotidiennes expliquent une marginalisation des femmes toujours plus ou moins forte et présente.

<sup>1</sup> King A., 2016, « The female soldier », *European Journal of International Relations*, Éd. Sage, vol. 22 (1), pp. 122 à 143.

<sup>2</sup> « Un gradé va plus facilement dire aux garçons : " prends le balai, va balayer " qu'à une femme. » Cette citation est extraite de l'ouvrage *Les femmes militaires*, Claude Weber (sous la direction), Presses universitaires de Rennes, collection « Essais », octobre 2015, 273 p. (note de l'auteur).

<sup>3</sup> « Au Tchad [dans le cadre de l'opération extérieure EUFOR Tchad-RCA], les filles ne vont pas à la piscine, parce qu'elles y sont vues comme des morceaux de viande... Les mecs regardent, mettent des notes et on le sait, ça se dit... ». Cette citation est extraite de l'ouvrage *Les femmes militaires*, Claude Weber (sous la direction), Presses universitaires de Rennes, collection « Essais », octobre 2015, 273 p. (note de l'auteur).

En réaction, comme toute minorité (en termes d'effectifs) potentiellement jugée moins légitime et stigmatisée, les femmes adoptent diverses stratégies pour s'intégrer au mieux. Vous savez bien qu'elles doivent faire doublement leurs preuves. Certaines gommant leur féminité pour se faire oublier ou prennent sur elles pour gérer au mieux leur double vie professionnelle et personnelle. Il arrive ainsi que les femmes tentent de prévoir au mieux leur grossesse pour que celle-ci n'intervienne pas à un moment clé de la carrière et du planning professionnel. Dès leur incorporation, les jeunes femmes comprennent aussi rapidement qu'elles ne peuvent pas se comporter comme leurs camarades masculins, qu'elles ne peuvent adopter les mêmes sociabilités (consommation d'alcool lors de soirées, le fait de marquer des distances avec certains espaces de vie...). Elles essaient de composer avec la marginalisation induite par les comportements que j'ai expliqués : ces stratégies devenant parfois autant d'éléments à charge renvoyés par les hommes par la suite, pour leur reprocher leur volonté de ne pas s'intégrer.

Je vais m'arrêter là pour respecter le temps de parole. Retenons que lorsqu'on parle d'égalité hommes-femmes sous l'uniforme, beaucoup de chemin a déjà été parcouru mais qu'il reste encore des choses à faire. J'espère que les quelques constats proposés par cette introduction, bien trop rapide, permettront de lancer le débat et les témoignages concernant la vie quotidienne et les relations entre les hommes et les femmes dans un contexte opérationnel.

### **Rose-Marie Antoine, directrice générale de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre**

Je pense en effet que cette table ronde suscitera de nombreuses questions.

Je vous remercie pour ces constats et analyses, qui vont certainement éclairer nos échanges avec les témoins ici présentes. Il sera très intéressant qu'elles nous fassent part de leur vécu, de leurs perceptions et qu'elles nous livrent leurs réflexions.

Force est de constater qu'en quelques décennies, la place des femmes dans la guerre ou dans les opérations extérieures a considérablement évolué. C'est particulièrement vrai pour le Service de santé des armées, qui est pour la première fois dirigé par une femme Médecin générale. Nous voyons donc que si les femmes médecins étaient l'exception au début du XX<sup>e</sup> siècle, elles sont désormais très nombreuses. C'est un domaine dans lequel la parité s'est imposée, y compris dans les armées.

Chantal Roche, vous êtes médecin militaire et vous avez été projetée en opérations extérieures. Quel regard portez-vous sur le chemin parcouru depuis un siècle ?

---

**Chantal Roche, médecin en chef, Service de santé des armées, présidente de l'association *Avec les femmes de la Défense***

Tout d'abord, je tiens à rappeler que j'interviens dans le cadre de ce colloque en tant que présidente de l'association *Avec les femmes de la Défense* .

J'étais porte-parole du Service de santé il y a quelques années et je tiens à cette précision. Il ne s'agit pas du réseau des femmes de la Défense, mais *Avec* (c'est important) *les femmes de la Défense* . Ce premier réseau des femmes du ministère des Armées a été fondé en 2016. Il comprend à la fois des militaires et des civils des armées. Le terme « avec » souligne que notre réseau est ouvert aux hommes. Ceux-ci représentent d'ailleurs 10 % de nos membres. Je tiens à le préciser, car nous devons avancer sur le terrain de la mixité et de la complémentarité. C'est en étant constructifs que nous pourrons faire progresser les mentalités de façon intelligente.

Par ailleurs, en tant que médecin, je suis ravie d'avoir été invitée aujourd'hui, le 18 octobre, qui est le jour de la Saint Luc, le patron des médecins, et de la fête des blessés du Service de santé des armées. En cette journée, nous honorons nos blessés.

Claude Weber a dit que les femmes restaient cantonnées dans des métiers techniques et administratifs : or dans le Service de santé, nous atteignons environ 50 % de jeunes femmes dans les nouvelles promotions d'infirmières et de médecins. Il est vrai que, dans d'autres services ou catégories des armées, le nombre de femmes diminue à mesure que l'on se rapproche de fonctions opérationnelles. Mais je tiens à souligner qu'avec 50 % d'infirmières et de femmes médecins, les femmes du Service de santé doivent être considérées comme des opérationnelles, car elles sont régulièrement projetées en OPEX. En effet, dans les deux ans qui suivent leur prise de poste, 80 % de nos jeunes recrues partent en OPEX une à deux fois au minimum. Il est donc possible d'être à la fois dans une filière technique et du côté des opérationnels.

Pour en revenir au sujet qui nous intéresse, le corps d'infirmières laïques des hôpitaux militaires a été créé en 1909. Étant donné qu'il ne suffisait pas à répondre aux besoins du champ de bataille, le Service de santé des armées recrute alors, à partir de 1914, les premières femmes infirmières de la Croix-Rouge. Elles sont affectées à des formations sanitaires militaires. Puis, après 1916, le corps des infirmières temporaires est créé. Ces femmes sont engagées pour la durée de la guerre. Ensuite, en 1926, le cadre des infirmières civiles des hôpitaux militaires est ouvert.

L'histoire des infirmières est assez connue. Nous en sommes fiers, quand nous appartenons au Service de santé des armées. On se rend compte du rôle prégnant qu'elles ont joué auprès de nos soldats. Aujourd'hui, partout où les armées sont déployées, le Service de santé envoie des infirmiers, des médecins et des auxiliaires sanitaires. Cette présence au plus près des combats est très importante pour le moral

---

des soldats, encore aujourd'hui sur nos théâtres d'opérations. Cette dimension n'a pas changé.

Pourtant, on ne parle jamais, ou très peu, des *Hello Girls*, ces Américaines qui ont participé à la Première Guerre mondiale en France en tant qu'opératrices de centrales téléphoniques bilingues anglais-français, et qui ont permis la coordination tactique franco-américaine. Je pense aussi aux *Yeomanettes* de la Marine américaine, aux femmes militaires britanniques qui ont œuvré dans le domaine de la logistique et aux Françaises qui ont servi l'armée en tant que conductrices de camions et de taxis de la Marne, mais également aux ambulancières, aux infirmières, aux médecins. De nombreuses femmes se sont illustrées durant ce conflit !

Les conflits de haute intensité du XX<sup>e</sup> siècle dans lesquels les forces armées françaises ont été impliquées ont donc conduit progressivement l'institution militaire à ouvrir ses services et ses rangs aux femmes. Malheureusement, leurs actions, souvent importantes, voire capitales, ont ensuite été oubliées. Malgré le rôle joué par des femmes remarquables au comportement valeureux, parfois héroïque, durant les deux conflits mondiaux, ces dernières sont rapidement retournées au foyer après la fin des hostilités.

Aujourd'hui, en 2018, la place des femmes dans les forces armées en France n'est plus un problème. En effet, leur rôle est désormais reconnu. Les progrès sont donc très nets. Les armées françaises ont suivi, depuis leur professionnalisation il y a vingt ans, une politique volontariste en matière de féminisation. La France dispose aujourd'hui des forces armées les plus féminisées parmi les nations occidentales : 55 000 femmes servent le ministère des Armées, dont 32 000 sont militaires.

Toutefois, ce bilan s'avère nuancé. Les conséquences de cette féminisation sur plusieurs décennies se heurtent encore parfois à des incompréhensions, voire à des réticences. Tous les esprits ne sont pas encore convaincus. Certains hommes ont du mal à appréhender les contraintes vécues par les femmes, qui supportent le plus souvent l'essentiel des charges familiales et de la parentalité en plus de leur travail.

En résumé, les progrès sont évidents en ce qui concerne le Service de santé. Sur les théâtres d'opérations, seules les compétences importent. La présence des femmes en OPEX ne semble plus problématique, même si la situation varie en fonction des périmètres.

Il est vrai également que le Service de santé n'est pas forcément représentatif. La progression observée depuis une vingtaine d'années a été facilitée par les évolutions législatives et, parfois, par le recours à des formes de discrimination positive. Toutefois, il nous reste encore du chemin à parcourir.

---

**Rose-Marie Antoine, directrice générale de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre**

Merci pour votre témoignage et pour votre analyse.

Effectivement, on constate des progrès. Je suis une civile de la Défense et, depuis près de vingt ans, j'observe les avancées de notre ministère dans ce domaine, même si des difficultés subsistent. Nous ne manquerons pas d'y revenir au cours de nos échanges.

Mais je crois qu'auparavant, l'expérience de Karima mérite toute notre attention.

Sergent Karima, vous avez servi en unité combattante, ainsi que dans un hôpital et un centre médical des armées. Peut-on dire que vous vous sentez proche de vos aînées, les « anges blancs » ? Vous reconnaissez-vous dans leur engagement ?

**Sergent Karima**

Effectivement, même si les « anges blancs » rencontraient davantage de difficultés que nous à aller sur le front, je me sens proche de leur expérience. J'étais personnel médical dans une compagnie de combat et j'ai aussi été chef d'équipe en escouade pendant six ans en tant que militaire du rang. Ensuite, j'ai travaillé dans l'administration d'un hôpital militaire, comme responsable sport. J'organisais par exemple des événements *handisports* avec les blessés de guerre et les victimes des attentats.

Comme le colonel Roche le disait, nous sommes des centaines, infirmières, auxiliaires sanitaires et médecins, à partir en mission. Notre but, c'est d'être efficaces. Il ne s'agit pas de concurrencer nos camarades hommes, mais d'être à la hauteur. Cela signifie porter son sac, son FAMAS et sa trousse de secours. Quand j'étais auxiliaire sanitaire, je m'occupais de 120 personnes. Je devais m'assurer de leurs aptitudes, notamment en termes de vaccination, pour que mes camarades partent en mission dans les meilleures conditions. Il s'agissait aussi de les soigner et de les accompagner, sur tous les fronts.

Par conséquent, je dirais que les activités qu'exerçaient nos aînées restent d'actualité et que la situation s'est améliorée. Aujourd'hui, le ministère de la Défense fait au mieux pour que l'on se sente à l'aise dans notre métier de personnel médical.

---

### **Rose-Marie Antoine, directrice générale de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre**

Merci, sergent Karima, pour votre témoignage. Karima ne vous dit pas qu'elle est une très grande sportive et qu'elle participe avec les blessés aux défis qu'ils veulent parfois relever pour recommencer leur vie. Il me paraît très important d'accompagner ces blessés, non seulement socialement, mais aussi de les aider à se surpasser par l'accompagnement sportif. Karima, vous le faites avec talent. Merci à vous !

Les portraits de femmes dans la Grande Guerre qui nous ont été présentés reflètent tout d'abord des destins d'exception. Aujourd'hui, les armées se sont ouvertes aux femmes, qui peuvent accéder à tous les grades, à toutes les armes et à toutes les fonctions opérationnelles. Leur engagement est un choix délibéré. Pour autant, la question de la représentation que se fait la société du combattant et de la combattante demeure.

Commandant Fiona, je me tourne vers vous. Ces héroïnes de la Grande Guerre ont été confrontées à la mort. En opération, vous avez, vous aussi, été confrontée à la mort : celle de civils, de belligérants ou de soldats. Vous m'avez dit lors d'une réunion que nous avons eue pour préparer cette journée que vous vous étiez posé la question de donner la mort, mais aussi celle du sacrifice suprême. Cette relation à la mort a-t-elle évolué, selon vous ?

### **Commandant Fiona**

Tout d'abord, la relation à la mort est quelque chose d'éminemment complexe et de très personnel. Je m'excuse déjà des raccourcis que je risque de faire en parlant d'un tel sujet dans les quelques minutes qui me sont imparties.

Oui, bien sûr, la relation à la mort a évolué, car la société a changé. Pendant la Grande Guerre, la mort était acceptée, je pense, avec davantage de stoïcisme par l'ensemble de la société, car elle était beaucoup plus présente dans le quotidien à cette époque, mais aussi parce que la France attendait sa « Revanche » depuis 1870. Cet état d'esprit diffère fortement de celui des Français d'aujourd'hui quand des militaires français sont projetés pour aller combattre en OPEX.

Je me suis effectivement posé la question de la mort, comme tous les militaires. C'est une question que l'on se pose de façon individuelle, mais aussi collective. Le militaire qui ne se la pose pas va être amené à y réfléchir, car cet aspect est constitutif de notre engagement. L'article 2 du Code du soldat prévoit ainsi que ce dernier « *accomplit sa mission, avec la volonté de gagner et de vaincre, et si nécessaire au péril de sa vie* ». ».

Alors forcément, on va se demander ce que cela veut dire, gagner et vaincre, sachant que l'on devra le faire éventuellement au péril de sa vie.

Donner la mort, la recevoir : ces deux notions me semblent impossible à séparer. On accepte de donner la mort parce qu'on prend le risque de la recevoir. Donner la mort n'est pas quelque chose de normal. C'est compliqué à vivre ! On l'accepte parce que l'on s'expose. On s'y prépare par l'apprentissage d'actes réflexes, même si l'on ne peut jamais savoir comment on va réagir dans le feu de l'action. Finalement, on y pense peut-être davantage *a posteriori* que pendant l'action en elle-même.

À titre personnel, la peur que j'ai véritablement ressentie - et qui a été la plus forte - est tout d'abord celle de perdre mes camarades, mais aussi, en tant que chef, celle de perdre mes hommes. En effet, le chef est responsable de la vie de ses hommes puisqu'il leur donne des ordres qui peuvent les conduire à prendre des risques considérables. De plus, on est témoin des risques pris : on vit donc cette peur de manière plus forte. En effet, il faut bien comprendre que, quand on doit donner la mort, on le fait pour se protéger ou pour protéger les autres. Quand on est engagé, on travaille tous ensemble et quand on combat, on n'assure pas vraiment sa propre protection, mais celle des camarades. La vie de ses camarades et de ses hommes a donc au moins autant, si ce n'est plus, d'importance que la sienne.

Enfin, je ne peux pas parler de la relation à la mort sans parler de sens. C'est très important. On peut accepter cette prise de risque si on lui donne du sens. Bien sûr, on n'y pense pas tous les jours, c'est une notion assimilée heureusement !

Quoiqu'il en soit, il me semble que cette question est encore plus compliquée aujourd'hui. On entend fréquemment ce type de remarques : sa mort valait-elle le coup ? Pourquoi nos soldats sont-ils morts là-bas ? Nous aussi, nous nous posons de telles questions, mais on doit réussir à s'en détacher, à prendre de la hauteur. On donne donc du sens autrement.

J'aimerais faire le lien avec les propos d'une espionne belge que Chantal Antier a citée : « *Si je meurs, ce sera comme le soldat, la pensée au drapeau* ».

Finalement, le sens profond reste le même. Par exemple, ma référence personnelle vient de mon parrain de promotion, le lieutenant Brunbrouck<sup>1</sup>, qui est mort en Indochine. Il disait : « *France n'est pas un vain mot. Ce qui donne un sens à la vie donne un sens à la mort* ». Je me suis toujours attachée à cela. Évidemment, si l'on sert son pays, peu importent les circonstances dans lesquelles on trouvera la mort : cette mort aura du sens. Ce n'est pas un sujet auquel on pense en permanence, parce que l'on ne

---

<sup>1</sup> 1926-1954. Mort au combat à Diên Biên Phủ. La promotion 2004-2007 de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr porte son nom (note du secrétariat de la délégation aux droits des femmes).

vivrait plus, mais il est important d'y réfléchir et de l'accepter. Il me paraît donc très important de relier la réflexion sur la mort au sens que l'on donne à son engagement.

### **Rose-Marie Antoine, directrice générale de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre**

Merci, commandant Fiona, pour vos réflexions qui nous rappellent aux fondamentaux de tout engagement opérationnel. Voilà ce que c'est, un militaire, aujourd'hui !

Dans les années 1990, on parlait de guerre « propre », de guerre « zéro mort » ou de « frappes chirurgicales », comme pour oublier toute la dureté de la guerre. Il me paraissait donc important de connaître votre conception de ce sujet extrêmement grave.

Je note aussi qu'à aucun moment vous ne faites une quelconque différence entre un militaire et une militaire face à la mort au combat. Et surtout, qu'en tant que chef militaire, votre véritable inquiétude concerne vos hommes, vos subordonnés. Cela m'avait déjà frappée lors de nos précédents échanges. Vous avez conscience des hautes responsabilités que cela implique d'être un chef.

Après ces propos graves mais extrêmement encourageants, je vais m'adresser au capitaine Marion.

Ce colloque tend malgré tout à démontrer une certaine invisibilité des femmes pendant la Grande Guerre. Est-ce encore le cas dans nos armées aujourd'hui, selon vous ? Vous sentez-vous « invisible » ? La guerre ne relèverait-elle pas de visions sociétales avant tout masculines ?

### **Capitaine Marion**

Merci à vous, et merci à madame la présidente de la délégation aux droits des femmes de nous recevoir et de nous permettre de nous exprimer aujourd'hui.

Pour répondre à la question de Madame Antoine, si l'on ne me voit pas, en général, avec mon avion, on m'entend !

L'invisibilité des femmes demeure une constante au cours de l'histoire. Il est vrai que cette invisibilité est double, puisqu'elle s'inscrit dans un contexte historique, on l'a vu, mais aussi quotidien.

Quand les femmes parviennent enfin à être reconnues à leur juste valeur, elles ont tendance à retomber rapidement dans l'oubli, comme le montre l'exemple de Milunka Savić.

J'aimerais par exemple demander au public s'il connaît le nom de la première femme pilote de chasse en France.

---

J'entends le nom de Caroline Aigle... En réalité la première femme à avoir été brevetée pilote de chasse l'a été bien avant, en 1946. Il s'agissait d'Élisabeth Boselli, qui a même rejoint l'escadrille de présentation basée à Étampes qui deviendra la Patrouille de France.

Marie Marvingt, qui a été citée tout à l'heure, n'a pas été brevetée pilote de chasse puisque son brevet lui a été décerné à titre civil, par l'Aéroclub de France à l'époque. Mais elle a participé aux premiers bombardements durant la Première Guerre mondiale et a été décorée à cette occasion. Caroline Aigle - vous êtes tombés dans le piège ! - n'a donc pas été la première femme pilote de chasse. Elle a en revanche été la première à amorcer une inscription de l'engagement des femmes dans la durée.

Finalement, l'opinion publique, quand elle reconnaît les femmes, a tendance à considérer qu'il s'agit davantage d'un accident de l'histoire et elle passe à autre chose...

De manière plus quotidienne, cette invisibilité des femmes reste bien présente et contribue à maintenir le plafond de verre. En psychologie sociale comme en management, on constate que de nombreux articles montrent que, de manière inconsciente, l'impact social de l'intervention des femmes dans l'espace public reste moindre comparé à celui des hommes. Je vous invite à consulter la *Harvard Business Review* de juin-juillet à ce sujet<sup>1</sup>.

Actuellement, l'appréciation de la compétence et de la qualité des interactions dans des contextes professionnels, et même privés, se fonde sur des critères masculins. Si vous n'abordez pas la relation avec un minimum d'assurance ou d'agressivité, si vous ne vous imposez pas, par exemple en prenant la parole, vous ne serez pas crédible.

Il existe en effet des différences genrées dans notre approche de la guerre. L'intervention qui portait ce matin sur les correspondances conjugales a montré que les hommes ne parlent pas de la peur. Cela m'a frappée car nous, les femmes militaires, avons plus de facilité à évoquer ce sujet. Mais les hommes le vivent comme une faiblesse. Mes collègues hommes évoquent ainsi leurs peurs uniquement dans un contexte restreint, intimiste, dans lequel ils savent qu'ils ne seront pas jugés, par exemple en présence de collègues femmes.

Cette façon de juger autrui explique selon moi pourquoi on a tant de mal à nommer des femmes à des postes de commandement ou de direction. Les femmes restent évaluées selon des critères masculins. Par conséquent, plus nous aurons de femmes à ces postes élevés, plus les

---

<sup>1</sup> « Seuls les hommes marquent des points lorsqu'ils s'expriment » (d'après Elizabeth J. Mc Clean et al., « The social Consequences of Voice : an Examination of Voice type and Gender on Status and Subsequent Leader Emergence », *Academy of Management Journal* , 2017).

candidatures individuelles seront examinées avec bienveillance et ouverture d'esprit.

À mon avis, ces constats ne sont pas propres à l'armée. Il s'agit d'un phénomène de société. D'ailleurs, en tant que citoyenne, j'attends de mes élus ou représentants d'associations qu'une visibilité accrue soit donnée aux femmes, notamment par des noms de rues ou de salles ou en développant les programmes scolaires et en évoquant de grandes figures féminines.

**Rose-Marie Antoine, directrice générale de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre**

À travers vos propos, je comprends que l'invisibilité des femmes persiste et demeure ancrée dans notre société. Mais celle-ci évolue, bien heureusement, et des perspectives nouvelles se dessinent.

Voilà qui conclut les réactions des femmes militaires d'aujourd'hui aux évocations historiques des femmes au front pendant la guerre de 14-18.

Claude Weber a mis en évidence des spécificités de la sociologie des femmes militaires. Il me semble maintenant intéressant d'inviter nos intervenantes à témoigner de leur vécu et à nous livrer leurs réflexions.

Chantal Roche, vous avez exercé durant vingt ans la médecine des forces dans des unités de l'Armée de terre. À ce titre, vous avez reçu les doléances des femmes. Vous êtes vous-même épouse de militaire et mère de famille. Quelles sont, à votre avis, les difficultés qui pèsent sur une projection en OPEX pour une femme, en particulier pour concilier vie privée et vie professionnelle ?

**Chantal Roche, médecin en chef, Service de santé des armées, présidente de l'association *Avec les femmes de la Défense***

À mon sens, cette question peut être abordée sous deux angles.

Tout d'abord, sous l'angle militaire et technique, les composantes liées au métier, s'agissant par exemple des compétences médicales, ne posent pas de problème. Les femmes veulent être reconnues pour leurs compétences. Comme les hommes, elles reçoivent une formation initiale puis des formations continues qui leur permettent de réagir au mieux aux situations de terrain. Tout militaire, homme ou femme, bénéficie systématiquement d'une préparation opérationnelle avant la projection en opération. Les modes opératoires sont connus et répétés et sont les garants des actions sur le terrain, quand on va être projeté en OPEX.

Par ailleurs, la possibilité d'être projeté en OPEX correspond au « sens de l'engagement ». Lorsque j'échange avec mes jeunes collègues, par-delà la différence de générations, je remarque que nous partageons les

---

mêmes valeurs. La projection représente plutôt un facteur de motivation, qui correspond au sens de notre engagement. L'engagement jusqu'au sacrifice suprême est le même pour les femmes que pour les hommes, comme on vient de l'entendre.

Mais incontestablement, les jeunes femmes qui intègrent les armées sont potentiellement des mères. La maternité - parlons plutôt de la gestion de la période post-maternité, c'est-à-dire de la parentalité - interroge forcément la gestion des parcours et la disponibilité des jeunes femmes. Pour partir en OPEX, il n'existe pas de réelle différence entre les femmes et les hommes, tant que les jeunes femmes n'ont pas d'enfant. En revanche, une femme ne peut pas partir si elle est enceinte, puisque la grossesse constitue une inaptitude à la projection. Ensuite, ce qui pose des problèmes en termes de disponibilité, ce qui va créer une pression supplémentaire pour les mères de famille, c'est la maternité, car les OPEX constituent des périodes durant lesquelles il faut être entièrement disponible durant plusieurs mois, tout en étant loin de sa famille.

Je suis partie en OPEX avant d'avoir des enfants, mais aussi plus tard, en tant que maman. Je peux vous assurer que cela n'est pas la même chose ! Quand on part en laissant derrière soi des enfants, on laisse une partie de soi à la maison, ce qui n'est pas évident. Je peux en témoigner... À mon sens, ce n'est pas à l'institution de gérer cette situation, mais elle doit quand même nous aider à le faire.

Quand une mère de famille part en OPEX, elle laisse les enfants et un conjoint, la plupart du temps pour plusieurs mois. On ne rentre pas chez soi le soir ou le week-end ! Le conjoint devra gérer davantage de tâches qu'il ne le fait d'habitude. Ces périodes nécessitent donc une organisation singulière à la maison.

Je n'ai pas de solution miracle à vous offrir, mais il me paraît important en premier lieu de bien choisir le conjoint !

J'ai intégré le Service de santé des armées de Bordeaux en 1982 et j'ai terminé mes études de médecine en 1990, date à laquelle j'ai intégré les régiments de l'Armée de terre. J'ai vu des femmes de ma génération, des jeunes officiers des armes, qui pour faire carrière ont fait le choix de ne pas avoir de vie personnelle, tandis que d'autres ont tout arrêté quand elles ont eu leurs enfants.

Ce qui me fait plaisir et me donne de l'espoir, c'est de voir arriver de nouvelles générations et des jeunes femmes qui appréhendent ces situations différemment. En outre, nous sommes plus nombreuses, ce qui facilite assurément les progrès dans ce domaine.

L'institution s'est interrogée sur l'organisation du travail et la manière d'aider les femmes, mais aussi les hommes, dans ces situations, car il existe de nombreux couples de militaires. En 2018, notre ministre Florence Parly a engagé des travaux importants sur ce sujet, qui seront

bientôt publiés. Nous devons trouver ensemble de nouvelles organisations du travail pour éviter la pression supplémentaire que subissent les femmes.

À titre personnel, ce qui m'a pesé le plus, c'est la pression sociale. Par exemple, lorsque vous revenez d'OPEX et que vous allez chercher votre enfant à l'école, vous entendez ce genre de remarques : « *C'est elle qui est partie plusieurs mois !* ». Vous êtes jugée par l'ensemble du village ou de la ville, ou par des épouses de militaires, en particulier d'officiers, dont certaines ne travaillent pas et disent de vous : « *Elle est partie avec les époux* ». C'est une véritable pression qui fait que l'on en vient à douter de ses capacités de mère et d'épouse. De plus, ces remarques portent sur des questions intimes et personnelles, ce qui n'est pas évident à vivre. Je pense toutefois que ce genre d'attitude évolue.

La conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle intéresse d'ailleurs autant les hommes que les femmes. Elle apparaît donc comme un axe majeur de progression. C'est vraiment nécessaire. Je pense que nous allons enfin avancer sur ces questions, à condition de trouver des idées nouvelles et de les mettre en œuvre. Les questions de maternité et de parentalité, dont la garde des enfants de moins de trois ans, ont pris une importance grandissante, tant par l'augmentation du nombre de femmes dans les armées dans les dix dernières années que par l'accroissement du nombre des conjoints exerçant une activité professionnelle. En outre, comme le relevait Claude Weber, ces problématiques se posent dans le cas des femmes exerçant des postes à responsabilité et, demain, à haute ou très haute responsabilité. Pour l'heure, il reste compliqué de mener un parcours absolument cohérent avec celui des hommes.

C'est généralement dans la tranche d'âge de 30 à 39 ans que la cellule familiale connaît des évolutions majeures. Or c'est pendant cette période que les femmes réunissent les conditions pour accéder à des qualifications et formations supérieures. C'est à ce moment-là qu'elles seront le plus sollicitées pour des départs en OPEX ou pour passer certains concours, comme celui de l'École de Guerre, qui permettent de préparer un avenir professionnel brillant, et d'accéder éventuellement au grade de général. On voit bien quels problèmes cela peut susciter.

Or c'est toujours aux femmes qu'incombe la majorité des tâches ménagères, même en 2018, et c'est sur elles que pèse une charge mentale bien plus importante. Pour toutes ces raisons, on constate une très forte évaporation des femmes militaires entre 30 et 40 ans, particulièrement parmi les officiers ayant brillamment réussi l'entrée et la scolarité des écoles d'officier. Cette déperdition nous interroge fortement. Pourquoi partent-elles, alors qu'elles étaient bien classées ?

---

*In fine*, je ne pense pas que les OPEX représentent un problème pour les femmes sur un plan technique et militaire. En revanche, le départ en OPEX constitue un poids certain au niveau organisationnel, dès lors qu'il y a une famille à gérer.

**Rose-Marie Antoine, directrice générale de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre**

Merci, Chantal Roche, de nous avoir fait partager votre vécu. Vos réflexions sur la conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle montrent le chemin qu'il nous reste à parcourir dans les armées comme dans la société civile.

Commandant Fiona, je reviens vers vous. Nombreuses sont les femmes militaires à souhaiter être considérées à l'égal des hommes et à refuser d'être protégées, *a fortiori* en OPEX, sous prétexte d'être des femmes. Avez-vous été confrontée à ces situations, notamment dans l'exercice de vos commandements ?

**Commandant Fiona**

Malheureusement et heureusement, j'ai été confrontée à de telles situations. Je vais prendre un cas concret.

La première fois que je suis arrivée en République centrafricaine - j'y ai été projetée deux fois -, il s'agissait d'une entrée de théâtre, avec les conditions qui vont avec : nous étions logés sous tente, sans sanitaires et avec peu d'eau. Très gentiment, mon chef m'a dit que je ne serais pas logée avec mon détachement. Il souhaitait me trouver un endroit plus isolé. Je lui ai répondu que je n'étais pas d'accord et que je ne percevais pas l'intérêt d'une telle démarche. Toutefois, je n'ai pas mal pris sa proposition, car son attitude était bienveillante. Nous avons pu « déminer » le sujet ensemble en discutant.

Ce qui me paraît malheureux en revanche, c'est la peur de problèmes éventuels liés à la mixité, qui peuvent il est vrai prendre dans certains cas une ampleur médiatique très forte. Un problème particulier et ponctuel peut alors rapidement se transformer en généralité et aura donc un impact médiatique fort et pourrait être de nature à nuire à l'image des armées. Par conséquent, nos chefs cherchent à se prémunir de telles situations et font preuve d'une prudence excessive. Ils limitent les risques en séparant hommes et femmes.

Finalement, lors de cette OPEX en République centrafricaine, j'ai pu rester avec mon détachement. Les hommes et les femmes n'ont peut-être pas les mêmes capacités physiques, mais les différences ne sont pas flagrantes, loin de là, en matière de rusticité. À ce propos, je ne savais pas que nous résistions mieux à la chaleur ! La promiscuité n'a posé aucun

problème, ni à moi ni aux hommes que je commandais, car nous avons réellement bien d'autres choses auxquelles penser ! Mais j'ai été gênée de devoir expliquer pour quelle raison un chef doit rester avec son détachement, alors que cela devrait aller de soi.

En outre, ce type de réaction remet en cause deux de nos piliers fondamentaux : la cohésion et la force du commandement. Si une unité compte quelques femmes et que ces femmes sont mises de côté pour limiter la promiscuité, elles se retrouveront exclues du reste du groupe. *In fine*, le groupe va perdre en cohésion.

Par ailleurs, si un homme commande un groupe composé d'hommes et de femmes et que les femmes ne se trouvent pas à proximité, il ne les commandera pas de la même façon. De même, si j'avais été loin de mon détachement, je n'aurais pas pu commander mes hommes, par exemple lors des incidents qui sont survenus de nuit et qui impliquent d'être présent dans la « zone vie ». En étant sur place et en partageant leur quotidien, j'ai pu leur donner mes ordres de manière très simple. Il est donc extrêmement important pour le commandement que cette envie de protéger les femmes disparaisse.

Lors de cette opération, j'ai eu la malchance de voir l'intégralité des tentes de ma zone vie brûler en une nuit. Finalement, nous n'étions plus dix sous une tente, mais soixante-dix ! La promiscuité que l'on avait cherché à éviter lors de mon arrivée sur le théâtre est donc revenue de manière décuplée. Et cela, à nouveau, n'a pas posé de problème. Il ne faut pas avoir peur de la promiscuité.

J'aimerais ajouter qu'il est insultant vis-à-vis des hommes de penser qu'ils ne savent pas se comporter correctement en présence de femmes, tout comme il est également désobligeant de considérer que les femmes ne savent pas adopter un comportement décent. Il me semble donc très important de ne pas arriver à un monde aseptisé qui pourra se révéler dangereux pour l'efficacité et la recherche de finalité opérationnelle des armées.

### **Rose-Marie Antoine, directrice générale de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre**

Votre expérience de terrain est très enrichissante. Je remarque que le regard que vous portez est très nuancé. Je retiens que vous êtes parvenue à imposer votre choix lors de votre OPEX en République centrafricaine parce que celui-ci était avant tout dicté par l'intérêt opérationnel, dont la cohésion est un facteur essentiel.

---

Capitaine Marion, vous êtes pilote de chasse et à ce titre vous pouvez être regardée comme un modèle. Comment réagissez-vous à cette étiquette de femme « exceptionnelle », qui donne à penser qu'il faut être exceptionnel pour exercer ce métier ? Vous sentez-vous exceptionnelle ?

### **Capitaine Marion**

Pour être tout à fait franche, ce qualificatif m'énerve ! En effet, cela tend par exemple à minimiser la réussite de mes collègues masculins. Je serais exceptionnelle parce que je suis pilote, mais pas eux, ce qui ne me paraît pas logique. Je ne vois pas pourquoi on ferait une différence.

J'aimerais d'ailleurs souligner que je suis d'accord avec Fiona lorsqu'elle dit qu'il est désobligeant de penser que les hommes ne savent pas bien se comporter en présence des femmes. J'ai fait presque toute ma scolarité dans des écoles de filles, ce qui est rare à notre époque, et je suis arrivée ensuite dans un milieu très masculin. En fait, j'aime beaucoup travailler avec les hommes, parce que je les trouve très pragmatiques et très drôles. L'ambiance de travail est très intéressante en leur compagnie.

Ce qualificatif d'« exceptionnel » me gêne aussi vis-à-vis des autres femmes. Cela signifierait qu'une femme exerçant un travail considéré comme féminin aurait moins de valeur que moi, simplement parce que nous ne faisons pas le même métier.

Or je me pose les mêmes questions que mes amies, qu'elles soient chirurgiennes, comptables, caissières ou institutrices. On rencontre les mêmes problèmes concernant nos maris, nos enfants ou le cas échéant nos parcours professionnels. Par conséquent, je ne me perçois pas comme différente des autres femmes.

On produit souvent des jugements hâtifs sur certains métiers. En quoi consiste celui de pilote de chasse ? C'est un métier qui requiert quelques aptitudes cognitives, qui sont peut-être situées au-dessus de la moyenne et qui permettent de piloter un environnement complexe. En réalité, cela ne concerne qu'un nombre très restreint de compétences sur la palette des capacités humaines qui peuvent être cognitives, mais aussi affectives, émotionnelles ou sociales.

Ce type de raccourci questionne selon moi notre façon de vivre ensemble et la façon que nous avons de classer les gens, de les juger et d'attribuer une valeur, positive ou négative, à ces étiquettes. C'est un enjeu global de notre société, qui engendre une multitude de problèmes, de la dévalorisation de l'apprentissage aux discours clivants qu'on lit dans les médias et à la stigmatisation de certaines catégories de personnes. La société française est donc à mon sens facilement critique et insuffisamment bienveillante. La façon abrupte de qualifier mon métier traduit cet état de fait.

Pour revenir à ce qui nous préoccupe aujourd'hui, j'aimerais que chacun, homme et femme, comprenne que la plupart de nos compétences ne dépendent pas du genre. En l'état actuel des connaissances scientifiques - je pense au développement des neurosciences : il y aurait là matière à un autre colloque ! -, une femme qui veut être pilote de chasse dispose des mêmes compétences qu'un homme. Si elle s'en donne les moyens, elle a les ressources nécessaires pour atteindre son objectif.

Certaines sociétés ont mis en place des dynamiques, comme on le voit actuellement avec le nombre de femmes candidates aux élections de mi-mandat aux États-Unis, qui a explosé cette année. Les femmes américaines, sans incitation extérieure, ont pris conscience que ce qu'on leur a souvent présenté comme « exceptionnel » peut finalement devenir la norme si elles le décident.

### **Rose-Marie Antoine, directrice générale de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre**

Merci, capitaine Marion. Certes, je pose des questions un peu provocatrices, mais c'est pour vous permettre de partager avec nous votre force de conviction !

Sergent Karima, vous êtes un bel exemple d'enthousiasme, d'optimisme et de combativité. Chère Karima, merci très sincèrement de votre témoignage. À vous entendre, vous nous donnez confiance dans l'avenir. Comment vous sentez-vous dans vos fonctions actuelles, alors que vous attendez un enfant ?

### **Sergent Karima**

Aujourd'hui, je totalise onze ans de service. J'ai commencé militaire du rang, puis je suis devenue sous-officier. En toute sincérité, pendant ce parcours j'ai rencontré des gens qui ont cru en moi et c'est pour cela que j'aimerais faire carrière.

Aujourd'hui, je suis une femme épanouie, tant professionnellement que sur le plan personnel. Je me suis mariée en janvier dernier, et en mars j'apprends que je suis enceinte ! J'arrive à sept mois de grossesse, et j'ai tous les jours envie de travailler. J'aurais le droit de bénéficier d'horaires aménagés, mais je ne souhaite pas en disposer. Je travaille avec passion comme responsable finances d'une entité spécifique. Je suis la seule femme dans cette entité, et je travaille avec des gens qui me motivent chaque jour. Par conséquent, je vis très bien ma place de femme dans l'armée.

Il est vrai que j'ai pu rencontrer des hommes « machos » durant mes onze années de service - ce serait se leurrer de ne pas le reconnaître -, mais cela arrive aussi dans le civil. Il faut cependant souligner que l'armée traite les femmes et les hommes à égalité, les femmes sont rémunérées de la même façon que les hommes. En outre, elles ont l'opportunité d'avoir accès à des fonctions spécifiques, même si j'estime que les femmes ne doivent pas être forcées, parce que ce sont des femmes, à occuper de telles fonctions, si cela ne leur convient pas. Par exemple, j'ai fait le choix de quitter le régiment de combat où j'étais pourtant très contente de servir. J'ai choisi de me marier et de fonder une famille. Par contre, si les femmes ont l'expérience, les compétences et l'intelligence nécessaires, elles doivent pouvoir obtenir ce genre de poste : nous ne sommes plus en 14-18 !

Personnellement, je suis ravie de mon engagement et j'incite les femmes fortes et courageuses à s'engager pour notre pays. Bien sûr, s'engager dans l'armée, ce n'est pas n'importe quoi. Il faut réfléchir, comme le disaient mes camarades, à un tel engagement et être conscient que l'on peut être amené à mourir ou à tuer. Il faut assumer de tels choix. Nous vivons aujourd'hui dans un monde d'insécurité, notamment à cause du terrorisme. Nous avons besoin d'hommes et de femmes courageux pour nous défendre. Je suis passionnée par mon métier et fière de servir notre pays.

**Rose-Marie Antoine, directrice générale de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre**

Avant d'engager un débat avec la salle, je vais laisser Chantal Roche conclure cette table ronde. Vous présidez l'association *Avec les femmes de la Défense*. Pour conclure nos échanges, quelle est votre perception de l'engagement des femmes aujourd'hui dans nos armées ?

**Chantal Roche, médecin en chef, Service de santé des armées, présidente de l'association *Avec les femmes de la Défense***

Avant de répondre à votre question, j'aimerais simplement réagir à ce qui a été dit aujourd'hui.

J'aimerais dire combien je suis touchée par toutes ces femmes pionnières, leur courage, leur dévouement, leur force physique et morale. J'insiste sur la force physique des femmes, car cette notion reste d'actualité et suscite encore des tensions, entre autres, au sein du ministère des Armées. Certains estiment que les femmes ne peuvent pas combattre pour des raisons physiques et utilisent cet argument pour exclure les femmes du champ opérationnel.

Je suis évidemment très touchée par la question des violences faites aux femmes à travers les guerres.

Cela me rappelle ce que j'ai vécu en ex-Yougoslavie quelques jours après les massacres de Srebrenica. J'ai eu la chance et la malchance, car cela m'a bouleversée, de me rendre avec la présidente du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) dans un camp de femmes qui avaient perdu leurs fils, leurs maris, et subi des viols. Cette expérience m'a marquée à tout jamais.

À l'évocation de toutes les exactions commises en 14-18, les humiliations, les violences faites aux femmes et aux civils, on se rend compte que ces sujets restent d'actualité. Et cela comprend les questions relatives à l'avortement et à la contraception, dont on a parlé ce matin. Une femme militaire projetée en OPEX voit ce qu'est la guerre et reste confrontée à tout ce que l'on a évoqué aujourd'hui. Certes, cela ne survient pas systématiquement, mais pour le Service de santé des armées, qui est fréquemment en contact avec les populations, la guerre, en 2018, n'est pas si différente de la guerre en 14-18. Pour cette raison, tout ce que nous avons entendu aujourd'hui m'a réellement émue.

Pour conclure, à l'heure actuelle, la féminisation des armées semble évidente ; elle est globalement actée. Les tensions en matière de ressources humaines, mais aussi le recrutement et la fidélisation de nos militaires nous interrogent. Si les armées veulent rester attractives et performantes, elles ne peuvent plus se priver des femmes. Je rappelle que ces dernières constituent d'ailleurs plus de 54 % des diplômés de niveau bac + 5 et plus. Le ministère doit donc intégrer des femmes, et ce, en application du principe républicain d'égalité, à tous les niveaux - cela veut dire aussi vers le haut -, pour se mettre « au diapason de la société », comme l'affirme notre ministre. Nous devons multiplier nos efforts en ce sens. J'espère sincèrement que les femmes ne seront pas intégrées, une fois de plus, comme variables d'ajustement.

Je pourrais dire que, dans ce contexte, les femmes occuperont de toute façon une place croissante. Les chiffres progressent, mais trop lentement, et sous l'impulsion des avancées juridiques. La féminisation du ministère, et en particulier des armées, se heurte toujours à des réticences, car notre activité demeure fortement liée à des stéréotypes tels que la force physique, la virilité ou l'action de donner la mort. Nous en avons déjà parlé.

La ministre des Armées nous l'a affirmé le 18 septembre 2018 lors de l'Assemblée générale de notre réseau *Avec les femmes de la Défense* : « Je veux que le féminin de général ne soit plus "femme de général" et je souhaite que chacun ait sa chance et puisse donner l'exemple. Je souhaite également atteindre le niveau de 10 % d'officiers généraux féminins d'ici 2022 ». ».

Les temps ont changé, et il nous faut avoir une vision positive de ce qui se passe aujourd'hui. Nous devons montrer aux jeunes filles qu'il est possible de faire carrière dans les armées et d'accéder au plus haut niveau. Plus elles seront nombreuses et plus les tensions qui peuvent encore exister

---

s'apaiseront. Je suis certaine aujourd'hui qu'elles ne retourneront pas dans leur foyer. Mais l'histoire, telle que nous l'avons évoquée durant ce colloque, nous prouve que rien n'est jamais totalement acquis, en particulier en ce qui concerne les femmes et ce que l'on appelle en général la diversité. Ainsi, toutes les évolutions devront être observées avec vigilance. Tel est le rôle que notre réseau s'est fixé.

**Rose-Marie Antoine, directrice générale de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre**

Je témoigne d'ailleurs que ce réseau est particulièrement utile.

Maintenant, le moment est venu d'échanger avec nos invités.

**Christine Delpous-Darnige, professeure agrégée d'histoire**

Vous avez évoqué la difficulté de concilier vie familiale et action. J'aimerais savoir si des femmes renoncent à la maternité pour mener à bien leur carrière. Si oui, dans quelle proportion ?

**Chantal Roche, médecin en chef, Service de santé des armées, présidente de l'association *Avec les femmes de la Défense***

Il me semble très difficile de vous indiquer une proportion, car les femmes ne nous expliquent pas pour quelle raison elles n'ont pas d'enfants. Certaines femmes ont fait ce choix, c'est certain, mais ce constat est probablement moins vrai aujourd'hui qu'auparavant, même si cela existe encore.

**Claude Weber, sociologue, maître de conférences en sociologie aux Écoles militaires de Saint-Cyr Coëtquidan**

Pour compléter votre réponse, j'aimerais citer une récente allocution du chef d'état-major de l'Armée de terre (CEMAT) à Saint-Cyr, lors de laquelle il a fait référence aux problèmes liés à la maternité. Des réflexions sont en cours pour aménager des carrières pour les femmes de manière à ce qu'elles ne soient plus pénalisées en cas de grossesse. Ce point est donc intégré. Sans disposer de chiffres précis, on avance et les autorités sont conscientes que l'on ne peut se priver de compétences.

### **Commandant Fiona**

En ce qui me concerne, j'ai fait le choix de ne pas avoir d'enfant dans la première partie de ma carrière, car je n'avais pas envie de me priver de certaines missions. Cette situation pourra évoluer, mais il s'agit en tout cas d'un choix conscient de ma part.

### **De la salle**

Je suis médecin chef des Services de santé. J'aimerais partager un témoignage de praticien et d'officier. J'ai été moi aussi déployé en Bosnie-Herzégovine. Je suis arrivé comme jeune médecin pour relever une équipe médicale qui comprenait une jeune femme médecin. Celle-ci, qui était en déploiement depuis quatre mois, se trouvait en dépression profonde, à la limite de l'anorexie. Elle avait, pendant tout ce temps, laissé un petit enfant à la maison. Cette situation m'a marqué et, en tant qu'officier, je me suis dit que je ne laisserais jamais une telle situation se produire.

En outre, on a dit que l'engagement militaire impliquait parfois de donner la mort et éventuellement de la recevoir. Je me demande si, pour un enfant, perdre un papa au combat est la même chose que perdre une maman au combat...

### **Chantal Roche, médecin en chef, Service de santé des armées, présidente de l'association *Avec les femmes de la Défense***

On est repartis pour huit heures de colloque ! Je pense que c'est peut-être une question d'âge pour l'enfant... Personne ne peut répondre à cette question.

### **Capitaine Marion**

À titre personnel, si je sais que l'organisation au quotidien se passera bien pendant que je suis en OPEX, cela ne me dérange pas de laisser ma fille. Je suis partie avant et après sa naissance. Il faut dire que, durant les OPEX que j'ai faites, nous avons accès à Internet et que je lisais des histoires à ma fille sur *Facetime* tout en étant à l'autre bout du monde. Il y a eu des progrès importants ! Si je bénéficie de facilités de modes de garde et d'un préavis suffisant avant le départ, il m'est plus simple de partir et d'organiser le quotidien pendant mon absence. L'institution a un rôle à jouer sur ces sujets organisationnels.

S'agissant de la mort, j'estime qu'il revient au même pour un enfant de perdre son père ou sa mère. C'est mon sentiment. J'ai perdu mon père très jeune, donc je le sais.

Pour ce qui est de la gestion de la mort par rapport à une maman, je voudrais donner un exemple personnel. Ma fille a mis longtemps à faire ses nuits. À une époque, je pilotais des *Mirage* et j'effectuais des ravitaillements en vol, ce qui est une opération très difficile. La veille des vols, à quatre heures du matin, ma fille se réveillait. Au bout d'un moment, je lui ai dit : « *Demain, maman met le petit avion dans le gros avion pour récupérer de l'essence. Si tu ne la laisses pas dormir, maman va faire des erreurs et avoir un accident. Elle va peut-être mourir. Donc, il faut que tu dormes !* ».

Je peux vous assurer que cela ne l'a pas traumatisée. Elle a dormi et nous avons instauré avec le temps une relation de confiance. Elle a compris que même si son père est plus âgé, sa mère prend plus de risque et mourra peut être avant lui.

Je me souviens d'un enseignant de psychologie à l'université, qui nous disait qu'à partir d'un certain âge, on doit comprendre que nos parents vont mourir. Ce qui n'est pas normal, c'est de perdre un enfant. Je l'ai peut-être sensibilisée à ça...

Lorsque j'étais à Nancy, il y a eu un accident, à Albacete, au cours duquel sont morts de nombreux camarades <sup>1</sup>. Je l'ai expliqué à ma fille. On a un rapport à la mort qui est différent, mais qui est probablement plus proche de la réalité de la vie. Une partie de la population française vit sans se rendre compte qu'à d'autres endroits du monde, les gens partent travailler le matin sans savoir s'ils rentreront vivants le soir.

### **Rose-Marie Antoine, directrice générale de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre**

Merci, capitaine Marion.

Nous allons maintenant clore ces échanges.

J'aimerais remercier l'ensemble des participants aux séquences que j'ai eu l'honneur de présider : Jean-Pierre Verney, Chantal Antier, Évelyne Diebolt, Chantal Roche, Claude Weber, ainsi que le sergent Karima, le commandant Fiona et le capitaine Marion.

Quel chemin nous avons parcouru en un siècle ! L'engagement des femmes dans les armées est aujourd'hui possible sans restriction. Comme vos témoignages l'ont illustré, les femmes montrent au quotidien que sur les théâtres d'opérations comme sur le territoire national, leur engagement est légitime. Elles servent la France avec professionnalisme et abnégation.

<sup>1</sup> Le 26 janvier 2016, un F16 s'est écrasé peu après son décollage du centre de formation des pilotes d'élite de l'OTAN, en Espagne. Onze personnes y ont trouvé la mort, dont neuf militaires français. Plusieurs étaient originaires de la base aérienne de Nancy. Ces personnels participaient à des manœuvres d'entraînement dans le cadre du TLP ( Tactical Leadership Program ) (note du secrétariat de la délégation aux droits des femmes).

J'ai eu beaucoup de plaisir à partager ce moment avec vous.

Je ne peux pas terminer cette table ronde sans évoquer le symbole que nous observons aujourd'hui avec les deux femmes qui se trouvent à la tête du ministère des Armées, Florence Parly, ministre, et Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre.

Je le disais en introduction, aujourd'hui pour la première fois de son histoire la direction centrale du Service de santé des armées est dirigée par une femme, le médecin général des armées Marilyn Gynax-Généro.

Au-delà de leurs mérites, ces femmes ouvrent la voie aux plus jeunes et montrent que tous leurs talents peuvent désormais s'exprimer. Nos femmes officiers, sous-officiers et engagées volontaires ne doivent surtout plus imposer de freins à leur volonté de servir. Il appartient également au commandement, comme le rappelait notre ministre, de créer les conditions d'un plein épanouissement professionnel et d'un déroulement de carrière optimal. Nous le souhaitons vivement.

J'aimerais pour finir vous remercier en notre nom à tous, madame la présidente de la délégation, ainsi que le secrétariat de la délégation aux droits des femmes, qui mérite nos applaudissements pour l'organisation de cette journée.

**CONCLUSION PAR ANNICK BILLON,  
PRÉSIDENTE DE LA DÉLÉGATION AUX DROITS DES FEMMES**

J'aimerais, moi aussi, commencer par quelques remerciements.

Merci à monsieur le président du Sénat, qui nous a fait l'honneur de parrainer cet événement. Merci à madame la directrice générale de l'ONACVG, à mesdames les militaires et à tous les intervenants, historiens, universitaires et conservateurs de musée. Merci à mes collègues sénateurs, membres de la délégation aux droits des femmes, qui étaient présents aujourd'hui.

Mesdames les militaires, je salue votre témoignage, qui fait écho à la situation de nombreuses professions. Dans une première vie, j'ai été directrice commerciale dans une grande entreprise et je devais m'absenter chaque semaine de chez moi. En effet, pour réaliser sa passion dans le domaine professionnel et dans la vie active, il faut être soutenue par son conjoint. Ce choix doit être assumé par les deux personnes du couple.

Comme vous l'avez dit, vous avez également la chance d'être bien accompagnées par l'armée. J'apprends avec bonheur que l'armée se trouve en avance sur de nombreux points, comme l'égalité salariale. J'espère que les ministres à la tête des armées pourront convaincre la ministre du Travail, par exemple, pour que cette égalité salariale soit étendue à toutes les professions. Je voudrais enfin ajouter que j'ai énormément apprécié vos témoignages qui font le lien avec l'histoire.

J'aimerais aussi vous dire ma satisfaction et ma fierté de présider cette délégation et rappeler combien nous étions fiers de voir cet événement labellisé par la *Mission du Centenaire*, comme nous l'avons mentionné ce matin.

Nous étions plus de deux cents personnes présentes dans cette salle pour participer à cet événement aujourd'hui. Si nous avions été peu nombreux, l'ambiance n'aurait pas été la même.

Je tiens, comme Rose-Marie Antoine, à remercier tout particulièrement toute l'équipe du secrétariat de la délégation, qui a eu un rôle décisif dans l'organisation et la réussite de cette journée. Merci de l'applaudir !

Nous avons entendu des intervenants de grande qualité tout au long de la journée. Je souhaite remercier chacun d'entre vous, individuellement. Nous avons abordé une grande variété de sujets, pour déboucher sur l'actualité, avec ce questionnement sur les femmes dans l'armée aujourd'hui. Cette journée a été une grande réussite.

Le travail du souvenir est nécessaire, comme vous l'avez souligné, madame la directrice générale de l'ONACVG. Nous portons aujourd'hui le bleuet et je vous encourage, en cette dernière année du Centenaire, à le porter et à le faire porter autour de vous. Il s'agit aussi d'un message de paix : nous avons vu à l'écran le bleuet côtoyer la colombe...

La place des femmes dans la Première Guerre a été diverse et essentielle. Vos interventions l'ont illustré grâce à vos récits, parfois très graves, mais aussi parfois pointés de légèreté. La salle n'a pas manqué de sourire par moments. Ma collègue Claudine Lepage, qui animait une table ronde ce matin, a été surprise par certains propos, qui étaient d'une teneur que nous n'avons pas l'habitude d'entendre dans notre hémicycle. Je lui rappelais tout à l'heure que lorsque nous avons travaillé sur le projet de loi renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes<sup>1</sup>, il y a des mots que je n'aurais pas osé prononcer en séance publique !

Nous avons également parlé aujourd'hui de l'émancipation des femmes. En cette année du Centenaire de l'Armistice, année qui a aussi été marquée par l'entrée de Simone et Antoine Veil au Panthéon, je voudrais rappeler une citation de Simone Veil : « *N'oubliez pas qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant* ». Il était essentiel pour moi de rappeler cela aujourd'hui, à un moment où se font entendre des « petites musiques » qui tendent à remettre en cause les droits des femmes, et notamment l'IVG et l'accouchement sous X.

Enfin, je ne voudrais pas finir cette intervention sans un message de paix. Pour moi, la paix, c'est l'Europe. En ces temps où nous parlons beaucoup d'Europe et à l'approche d'échéances importantes, j'aimerais souligner que l'Europe était la garante de la paix lorsqu'elle a été créée. Nous avons besoin aujourd'hui « de plus d'Europe » et de « mieux d'Europe » pour préserver la paix. Il est crucial que nous, Français, le gardions bien en mémoire.

Pour terminer, je vais reprendre l'une des citations de ces jeunes femmes, qui ont été extrêmement brillantes. Commandant Fiona, vous avez cité ces mots : « *France n'est pas un vain mot. Ce qui donne un sens à la vie donne un sens à la mort* ». Cette phrase nous amène tous à réfléchir à de nombreuses questions, bien au-delà de la guerre. C'est presque un sujet de philosophie ! Vous avez aussi affirmé : « *On accepte de donner la mort parce qu'on prend le risque de la recevoir* ».

---

<sup>1</sup> Devenu la loi n° 2018-703 du 3 août 2018 renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes (note du secrétariat de la délégation aux droits des femmes).

Mesdames, vous avez une conscience et une vision de votre travail qui allient les règles et la droiture à une forte dimension humaine. Vous exercez un métier difficile, mais cette dimension humaine me touche particulièrement, ainsi que vos interrogations sur le sens de la vie et de la mort.

En conclusion, bien vivre ensemble, c'est, finalement, vivre dans une société d'égalité entre les hommes et les femmes ! Je vous remercie d'avoir participé à cette journée.



---

## ANNEXES

-Présentation des intervenants

-Audition par la délégation aux droits des femmes de Françoise Thébaud, professeure émérite d'histoire contemporaine (5 avril 2018)

-Présentation des dessins d'enfants issus des collections du musée de Montmartre réalisés pendant la guerre par des écoliers du XVIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris – Reproductions des dessins projetés pendant le colloque

-Commentaires des œuvres des peintres Lucien Simon et Maurice Denis citées par Françoise Thébaud pendant la première séquence du colloque

-Liste des documents projetés pendant le colloque – Reproductions de certains documents

- *Annie de Pène, une journaliste au cœur de la Grande Guerre* : un ouvrage de Dominique Bréchemier, professeure de lettres, docteure en littérature

-La résistance féminine dans le Nord de la France pendant la Grande Guerre, une expérience singulière : le réseau de Louise de Bettignies et de Marie-Léonie Vanhoutte, par Isabelle Vahé, docteure en histoire





7

REPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE



DE LA MARNE

# AUX FEMMES FRANÇAISES

La guerre a été déclarée par l'Allemagne, malgré les efforts de la France, de la Russie et de l'Angleterre pour maintenir la paix. A l'appel de la Patrie, vos pères, vos fils et vos maris se sont levés et nous se demandent de nous relever à leur suite.

Le départ pour l'armée de tous ceux qui peuvent porter les armes laisse les champs, les champs abandonnés; le travail est interrompu; le trépas des vengeances est proche.

Au nom du Gouvernement de la République, au nom de la Nation, toute entière assise derrière lui, je fais appel à votre vaillance, à celle des enfants que leur âge seul, et non leur courage, décide en faveur de vous. Je vous demande de maintenir l'activité des champs, de remettre les récoltes de l'année, de préparer celles de l'année prochaine; vous ne pouvez pas rendre à la Patrie un plus grand service. Ce n'est pas pour vous, c'est pour elle que je m'adresse à votre cœur et à votre intelligence; votre subsistance, l'approvisionnement de ceux qui défendent à la frontière, avec l'indépendance de pays, la Civilisation et le Droit.

Debout donc, France Françaises, jeunes enfants, filles et fils de la Patrie! Remplissez que le champ de travail ceux qui sont sur les champs de bataille. Préparez-vous à tout moment devant la terre cultivée, les récoltes mûres, les champs ensoufflés. Il n'y a pas dans vos heures grasses de labeur infime; tout est grand qui sert le Pays.

Debout à la fin, au futur! Il y aura bientôt de la gloire pour tout le monde.

VIVE LA RÉPUBLIQUE! VIVE LA FRANCE!

*Par le Gouvernement de la République*

*Le Président du Conseil des Ministres*

**René VIVIANI.**



### **Annick BILLON** est sénatrice de la Vendée depuis septembre 2014

Membre du groupe Union Centriste (UC), elle siège à la commission de la Culture, de l'éducation et de la communication depuis octobre 2017, après avoir été membre de la commission de l'Aménagement du territoire et du développement durable. Elle est également membre de la délégation aux entreprises du Groupe français de l'Union interparlementaire ainsi que de différents groupes d'études du Sénat (Arts de la scène, de la rue et festivals en région ; Francophonie ; Métiers d'art ; Pratiques sportives et grands événements sportifs).

En 2014-2015, elle a été co-auteur du rapport de la délégation aux droits des femmes *Femmes et santé : les enjeux d'aujourd'hui* (n° 592) et du rapport de la délégation aux entreprises *Les échos du terrain* (n° 641).

En 2015-2016, elle a été rapporteure, pour la commission du développement durable, de la proposition de loi visant à instaurer des contrats territoriaux de développement rural (n° 61) et auteure du rapport de la délégation aux entreprises *Droit du travail : ce dont les entreprises ont besoin* (n° 617).

En 2016-2017, Annick Billon a participé à un groupe de travail de la délégation aux droits des femmes sur la situation des agricultrices et a, à ce titre, été co-rapporteuse de *Femmes et agriculture : pour l'égalité dans les territoires* (n° 615).

Depuis octobre 2017, Annick Billon préside la délégation aux droits des femmes. En 2017-2018, elle a été co-rapporteuse, pour la délégation, du projet de loi renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes (n° 574). Elle a également publié les actes de la rencontre avec des élues locales, organisée par la délégation à l'occasion du 8 mars 2018 (*Le 8 mars 2018 au Sénat : honneur aux élues des territoires*, n° 480), ainsi que le rapport *Réforme des institutions : quelles place pour l'égalité et la parité ?* (N° 670).

Cadre commerciale, Annick Billon est conseillère municipale de Château-d'Olonne et déléguée de la communauté de communes des Olonnes.



**Françoise THÉBAUD** est professeure émérite d'histoire contemporaine de l'Université d'Avignon, chercheuse associée à l'Institut des Études Genre de l'Université de Genève, codirectrice de la revue *Cla. Femmes, Genre, Histoire* et membre de l'axe Genre du LabEx ELINE (« Écrire une histoire nouvelle de l'Europe »). Après de nombreuses publications en histoire des femmes et du genre, elle a publié en 2017 la biographie « impersonnelle et collective » de Marguerite Thibert, qui a vécu de 1885 à 1982 (*Une traversée du siècle. Marguerite Thibert, femme engagée et fonctionnaire internationale*, Belin). Elle est aussi l'auteur de *Les Femmes au temps de la guerre de 14* (Petite Bibliothèque Payot, 2013).



1



**Laure DARCOS** est sénatrice de l'Essonne depuis septembre 2017

Membre du groupe Les Républicains, elle siège à la commission de la Culture, de l'éducation et de la communication dont elle est, chaque année, rapporteure pour avis sur les crédits de la recherche, dans le cadre du projet de loi de finances.

Au nom de la Délégation aux droits des femmes du Sénat, dont elle est vice-présidente, Laure Darcos a été co-auteure, en 2017-2018, du rapport d'information *Projet de loi renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes : contribution au débat*.

Elle est membre de plusieurs groupes d'études du Sénat (Agriculture et alimentation, Cancer et Numérique) ainsi que de l'Office parlementaire d'évaluation

des choix scientifiques et technologiques.

Elle est aussi conseillère départementale de l'Essonne depuis mars 2015, élue du plateau de Saclay où se concentrent un grand nombre d'organismes de recherche de niveau mondial.



**Évelyne MORIN-ROTUREAU** a dirigé pour les éditions

*Autrement* deux beaux livres illustrés : *Françaises en guerre. 1914-1918* et *Françaises au cœur de la guerre. 1939-1945*. Déléguée aux droits des femmes jusqu'en 2006 au Mans, elle y a créé les cycles de conférences *Femmes d'Histoire* et le colloque annuel qui lui a succédé, ainsi que d'autres événements culturels pour valoriser l'histoire des femmes. Elle a dirigé également pour les éditions *Autrement* la collection *Combats de femmes : 1914-1918, les femmes, pilier de l'effort de guerre : 1939-1945, Françaises et Allemandes, les oubliées de la guerre : 1789-1799 : la Révolution exclut les citoyennes*. Elle a créé la collection *Histoire d'elles*

aux éditions FEMF, pour la jeunesse : Louise Michel, George Sand, Camille Claudel, Flora Tristan, Geneviève Arthonioz de Gaulle, Hélène Boucher, Olympe de Gougas, Christina de Pizan, Alexandra David Néel, Jeanne d'Arc, Marguerite de Valois.



Agrégée d'histoire, **Christine DELPOUS-DARNIGE** est professeure dans l'enseignement secondaire. Elle est également membre de plusieurs associations de recherche en sciences sociales du Languedoc. Dans le cadre de différents projets menés à l'occasion des commémorations du Centenaire de 1914-1918 dans l'Hérault, elle a publié en 2016 avec Virginie Gascon, archiviste à Agde, la correspondance d'un couple de jardiniers intitulée *Nous ne nous serions jamais séparés, correspondance d'un couple de jardiniers, 1915-1918* (Éditions du Mont). Les rencontres qui s'en sont suivies lui ont permis de rassembler de nombreux documents d'archives, en particulier des témoignages féminins, qui ont fait notamment l'objet d'un article : « Des lettres, des colis, du courage et des larmes ; une parenthèse languedocienne dans la Grande Guerre » dans un numéro spécial de la revue italienne *Generis (France "comuni" nell'Europa della Grande Guerra)*.



**Claudine LEPAGE** est sénatrice représentant les Français établis hors de France depuis septembre 2008.

Membre du groupe Socialiste et républicain et vice-présidente de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, elle siège à la commission de la Culture, de l'éducation et de la communication où elle exerce les fonctions de secrétaire au sein du Bureau.

En 2016-2017, elle a été co-auteur, au nom de la commission de la Culture, d'un rapport d'information intitulé *La francophonie : un projet pour le 21<sup>e</sup> siècle*.

Présidente du groupe interparlementaire d'amitié France-Canada ainsi que du groupe d'études Francophonie du Sénat, Claudine Lepage est par ailleurs membre du Bureau de la Section française de l'Assemblée parlementaire de la francophonie (APF).

Elle siège aux conseils d'administration de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger et de l'Institut français.



**Clémentine VIDAL-NAQUET** est maîtresse de conférences à l'Université Picardie-Jules-Verne. Ses travaux portent sur l'histoire de l'intime pendant la Première Guerre mondiale. Elle a publié en 2014 *Couples dans la Grande Guerre. Le tragique et l'ordinaire du Veu conjugal* (Belles Lettres) ainsi que *Correspondances conjugales. 1914-1918. Dans l'intimité de la Grande Guerre* (Robert Laffont, collection Bouquins). Elle est co-fondatrice et membre du comité de rédaction de la revue interdisciplinaire *Sensibilités. Histoire, critique & sciences sociales*.



Photographie : Emmanuel Roert-Espales

Docteur en histoire, spécialiste de la Première Guerre mondiale, scénariste et auteur-réalisateur,

**Jean-Yves LE NAOUR** est notamment l'auteur de *Misères et tourments de la chair durant la Grande Guerre* (Aubier, 2002, rééd. 2014), *Histoire de l'aviement* (Seuil, 2003) et *Quand le viol devint un crime* (Vendémiaire, 2014). Parmi les nombreux ouvrages qu'il a consacrés à la Grande Guerre, on peut citer *1914 : la grande illusion* ; *1915 : l'enlèvement* ; *1917 : la paix impossible* ; et *1918 ou l'année de l'étrange victoire* (Ferrini).



6



**Fabrice CAHEN** est chargé de recherches à l'INED et membre du collectif Esopp (EHESS). Ses travaux portent sur la production sociale et la régulation institutionnelle de la vie humaine. Il a publié en 2016 *Gouverner les mœurs. La lutte contre l'avortement en France, 1830-1950* (Paris, Éditions de l'Ined, PUF) et travaille actuellement sur la lutte contre l'infertilité, la surveillance prénatale et la prise en charge médicale des questions d'hérédité dans la France du XX<sup>e</sup> siècle.



**Alya AGLAN** est professeur d'histoire contemporaine « Guerre, politique et sociétés XIX-XX<sup>e</sup> siècle » (UMR SIRCE 8138) à l'université Paris I—Panthéon Sorbonne et directrice du master relations internationales et mondes étrangers.

Farmi ses publications, on peut mentionner :

- *Le Temps de la Résistance*, Paris, Actes-Sud, 2008 ;

- *L'heure des choix. France et Allemagne 1933-1945*, avec Johann Chapoulot et Jean-Michel Guieu, *Deutsch-französische Geschichte Bd.IX, 1933-1945*, collectif, WEG/Presses du Septentrion, sous presse, 2019 ;

- *1937-1947 La guerre-monde*, Alya Aglan, Robert Frank (dir.), Paris, Gallimard, Folio Histoire inédit, 2 vol., 2015, 2485 pages, traduit en italien *La guerra-mondo 1937-1947*, éditions Einaudi, Turin, 2016 ; traductions en chinois (China Social Sciences Press, Beijing) et en bengali (éditions Sampark, Calcutta) en cours ;

- *La France de la défaite 1940-1945*, *La Documentation photographique*, La Documentation Française, novembre-décembre 2017.



Historienne de formation, **Marie-Françoise DEVOUGE** est directrice du musée Guerre et Paix en Ardennes, musée des trois conflits contemporains qui a ouvert ses portes en janvier 2018.

Elle a conduit le projet du musée, rédigé le programme muséographique ainsi qu'une grande partie des contenus.



**Isabelle VAHÉ**, historienne, est docteure en histoire contemporaine. Elle a consacré sa thèse à *Jeanne Mélin, (1877-1964), un parcours singulier dans la mouvance féministe et pacifiste en France au XX<sup>e</sup> siècle* (Université Paris 8, 2004). Spécialiste de l'histoire des femmes et des conflits au XX<sup>e</sup> siècle, elle travaille sur les femmes pendant la Grande Guerre (résistantes et agents de renseignement) ainsi que sur les femmes résistantes pendant la Deuxième guerre mondiale.

Elle a réalisé le livret de l'exposition « Louise de Bettignies et Angèle Lecat, des femmes résistantes » au Musée Municipal (Musée de France) de Saint-Amand-les-Eaux (Nord), 18 septembre 2010-2 janvier 2011.

Elle a par ailleurs publié : *Marie-Léonie Vanhoutte, résistante de la Grande Guerre*, Gens et pierres de Roubaix (n° 14, mars 2013) ; *Le réseau de Marie de Croÿ. Un réseau de renseignements pendant la Grande Guerre dans le Nord de la France*. in Niebes-Pierre Jean (textes rassemblés par), 14-18. La Grande Guerre à Mons et dans sa région (Bruxelles, éditions Avant-Propos, 2015) ; et *Entre ombre et lumières, le parcours singulier d'une féministe pacifiste, Jeanne Mélin (1877-1964)* (Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, Clio, 2006).

Elle est également l'auteur de la notice biographique de Jeanne Mélin, in Chrïline Bard, Sylvie Chaperon, *Dictionnaire des féministes, France 18<sup>e</sup>-21<sup>e</sup> siècle* (PLF, 2017).



**Vladimir TROUPLIN** est historien et conservateur du musée de l'Ordre de la Libération.

Commissaire de plusieurs expositions, il est l'auteur de nombreux articles et ouvrages parmi lesquels *De l'Asie à la France libre Joseph et Marie Hockin, archéologues et compagnons de la Libération* (dir. avec Pierre Cambon et Vincent Graucier), Éditions Lénart, 2018. *Les Compagnons de l'aube. Archives inédites des compagnons de la Libération* (en collaboration avec Guillaume Piketty, Textuel, 2014) ainsi que du *Dictionnaire des compagnons de la Libération* (Elytis, 2010). Il est par ailleurs l'auteur de la notice consacrée à Emilienne Moreau-Evrard dans l'ouvrage collectif *Dans l'honneur et par la victoire—les femmes compagnons de la Libération* (Talandier, 2008).



8



**Rose-Marie ANTOINE** est administratrice générale du ministère des Armées. Après avoir exercé successivement au Sénat, à la fondation *France-Libertés* et à la Présidence de la République, elle intègre le corps préfectoral en tant que sous-préfète de la région Ile-de-France en 1989.

En 1995, elle quitte le ministère de l'Intérieur pour le ministère de la Défense, au sein duquel elle occupera différentes fonctions dans diverses directions : Direction Centrale du Service National (DCSN), Direction de la Fonction militaire et du Personnel civil (DFP), Direction des patrimoines, de la Mémoire et des archives (DFMA), Délégation Interministérielle aux restructurations de la Défense (DIRD), puis au Secrétariat Général pour l'Administration (SGA).

Elle est nommée directrice générale de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) le 14 janvier 2013. Elle engage la modernisation de l'office qu'elle s'attache à réformer pour être en phase avec les besoins du monde combattant et de la société civile, dans les domaines de la reconnaissance, la solidarité, la réparation et la mémoire.

Rose-Marie Antoine est officier de l'Ordre national de la Légion d'honneur (2017) et chevalier de l'Ordre national du Mérite (2000).



Passionné depuis toujours par la guerre de 1914-1918, **Jean-Pierre VERNEY** a dès l'adolescence multiplié les rencontres avec des anciens combattants et les voyages sur les sites de la Première Guerre.

Après avoir exercé la profession de photographe (il est lauréat du prix Niepce en 1974), notamment à la Réunion des musées nationaux, il a participé en qualité de commissaire, de 1984 à 1989, à l'organisation des cinq grandes expositions nationales commémorant le 70<sup>ème</sup> anniversaire de la Grande Guerre. Auteur d'une quinzaine d'ouvrages et d'articles, il a contribué, en tant que conseiller historique, au tournage du film *Un long dimanche de fiançailles* (2004), adaptation cinématographique du roman de Sébastien Japrisot.

Les très importantes collections de Jean-Pierre Verney et son expertise unique se trouvent à l'origine de la création du Musée de la Grande guerre du pays de Meaux, inauguré le 11 novembre 2011 ; Jean-Pierre Verney en est le conseiller historique et scientifique.

Le bâtiment créé par l'architecte Christophe Lab à proximité des sites de la bataille de la Marne abrite les quelque 50000 objets et documents rassemblés au fil du temps par Jean-Pierre Verney : objets de la vie quotidienne au front et à l'arrière, armes, matériels divers, uniformes, images d'archives, journaux, photographies, affiches, cartes postales, dessins, lettres, gravures et tableaux. La place et le rôle des femmes dans le conflit occupent une place particulière dans le parcours de visite conçu pour permettre d'aborder l'histoire de la Grande Guerre sous tous ses aspects.

*Photographie : Didier Pizery*



**Chantal ANTIER** est docteure en histoire, spécialiste de la Grande Guerre. Elle est co-auteure de *14-18 La vie au quotidien - Les coulisses de la guerre en images* (Le Cherche Midi, 2009) et de *Les espionnes de la Grande Guerre* (Ouest-France, 2008). Elle a par ailleurs publié *Les soldats des colonies dans la Première Guerre mondiale* (Ouest-France, 2006) et *Les femmes dans la Grande Guerre* (éditions Seteca, 2011).

Ancienne professeure de lycée, elle intervient depuis 2014 dans des conférences sur la Grande Guerre, dans le cadre culturel et universitaire de plusieurs villes.



**Évelyne DIEBOLT** est historienne, docteur ès-lettres, directrice d'études et enseignante à l'université de Constantine en Algérie, puis à l'université Paris VII ainsi que dans des écoles de service social et dans des sessions de formation permanente pour les infirmières.

Elle a notamment publié : *La Maison de Santé protestante de Bordeaux (1863-1934), Vers une conception novatrice des soins et de l'hôpital*, préface de Jacques Ellul (Toulouse, éditions Érès, 1990) ; « Femmes protestantes face aux politiques de santé publique, 1900-1939 » (*Bulletin de la société de l'histoire du protestantisme français (BSHP)*, n° 146, mars 2000, pp. 91-132) ; *Les Femmes dans l'action sociale, sociale et culturelle, 1901-2001* ; *Les associations face aux institutions* (Thèse de doctorat d'État, préfaces de Michèle Perrot et d'Émile Poulat, Paris, éd. Femmes et associations, 2001) ; ainsi que « Léonie Chaptal (1875-1937), architecte de la profession infirmière » (*Recherche en soins infirmiers*, n°109, 2012, pp. 99-107).

Elle est co-auteure de *Anne Morgan, une Américaine en Saizonais, de l'Aisne dévastée à l'action sociale* (Association Anne Morgan, 1990), et de *Devenir infirmière en France : une histoire d'antique ? 1854-1938* (Publibook, 2011).



10



**Claude WEBER** est ethnologue de formation.

Spécialiste des organisations et cultures militaires, Claude Weber est maître de conférences en sociologie aux Écoles Militaires de St-Cyr où il dirige le département de sociologie.

Auteur de nombreux articles et ouvrages en France et à l'étranger, Claude Weber a dirigé l'ouvrage collectif *Les femmes militaires* paru aux Presses Universitaires de Rennes en 2015.

Claude Weber a coécrit en 2011 un ouvrage didactique intitulé *Être militaire dans l'armée de Terre* (éditions Lieux-Dits – collection « Être » sur les métiers).

Il est également l'auteur d'une étude d'une promotion de Saint-Cyriens durant les trois années de formation : *À genou les hommes... Debout les Officiers – La socialisation des Saint-Cyriens* (Presses Universitaires de Rennes, 2012).



**Chantal ROCHE** est docteur en médecine générale.

Elle a exercé la médecine des Forces armées durant vingt ans au sein d'unités opérationnelles de l'Armée de terre, dont projection opérationnelle (OPEX) et embarquements porte-avion.

Gestionnaire des ressources humaines de 2010 à 2014, elle a été directeur de la communication du Service de santé des armées de 2014 à 2017.

Présidente de l'association *Avec les femmes de la Défense*, Chantal Roche est adjointe à l'inspecteur général santé depuis 2017.



---

**AUDITION PAR LA DÉLÉGATION AUX DROITS DES FEMMES  
DE FRANÇOISE THÉBAUD, HISTORIENNE,  
PROFESSEURE ÉMÉRITE À L'UNIVERSITÉ D'AVIGNON**

(5 avril 2018)

Présidence d'Annick Billon, présidente

**Annick Billon, présidente** . – Madame la professeure, mes chers collègues, nous entendons ce matin Françoise Thébaud, historienne, spécialiste de l'histoire des femmes, dans le cadre de la préparation de notre colloque du 18 octobre prochain, consacré aux femmes au temps de la guerre de 14.

*Les femmes au temps de la guerre de 14* : tel est précisément le titre de l'un de vos ouvrages, absolument incontournable, et qui se trouve dans toutes les bibliographies sur la Première Guerre <sup>1</sup>.

Inutile de vous préciser que votre livre guide la préparation de notre colloque. Je vous remercie infiniment, au nom de tous mes collègues de la délégation, d'avoir bien voulu vous associer à cet événement, qui s'inscrit dans la contribution du Sénat à la commémoration du centenaire.

Nous attachons beaucoup d'importance à ce colloque : quand nous avons délibéré sur notre programme de travail, à la rentrée de 2017, le thème des femmes en 1914-1918 a été adopté à l'unanimité.

Et je le comprends, car personne n'est indifférent à ce sujet :

-il parle évidemment à celles et ceux qui y retrouvent la trace d'histoires familiales ;

-mais il parle aussi quand on s'interroge tout simplement sur l'évolution de l'émancipation des femmes, tant ce qu'elles ont vécu à cette époque fait écho, à bien des égards, à des thématiques encore très actuelles, comme le travail ou la participation à la vie politique.

---

<sup>1</sup> *Longue et meurtrière, la Grande Guerre n'est pas qu'une affaire d'hommes. Synthèse de nombreux travaux, la conférence présente d'abord la façon dont les historiennes et les historiens ont abordé la guerre et la question des femmes dans la guerre, de la recherche de l'expérience de ces dernières aux approches de genre. Sont ensuite exposés, avec une perspective comparatiste, quatre thèmes essentiels : la chronologie et les formes de la mobilisation ; les épreuves subies (solitude, deuil, pénuries, violences sexuelles) et les mutations de la vie quotidienne ; les engagements patriotiques et pacifistes dont ceux des féministes qui se pensent comme une élite féminine ; les effets de la guerre sur les trajectoires individuelles et les rapports de genre.*

C'est du reste un peu le pari de notre colloque : montrer qu'à travers chaque thématique abordée s'agissant des femmes en 1914-1918, on retrouve un sujet de nos travaux récents : les agricultrices, l'égalité professionnelle, les femmes militaires, les viols de guerre...

Nous nous réjouissons donc que vous nous aidiez ce matin à « planter le décor ».

Je précise, à l'attention de mes collègues, qu'en accord avec vous, cette intervention sera centrée non pas sur les Françaises pendant la Grande Guerre, qui est le thème du colloque, mais sur les Européennes en guerre, l'objectif étant par votre exposé de nous donner l'information la plus large possible dans la perspective de la préparation de notre colloque.

Je vous donne sans plus tarder la parole, et nous vous écoutons avec un très grand intérêt.

**Françoise Thébaud, historienne, professeure émérite à l'université d'Avignon** . - La guerre de 1914-1918 fut vite appelée par les contemporains « Grande Guerre », tant elle présentait des aspects inédits : guerre longue, meurtrière, industrielle et déjà, par certains aspects guerre totale, elle mobilisa physiquement et culturellement l'arrière comme l'avant, les civils comme les soldats, les femmes comme les hommes.

La Grande Guerre en effet n'est pas qu'une affaire d'hommes. Avant de vous le montrer à travers l'étude de quatre thèmes (mobilisations, épreuves, engagements, effets de la guerre sur les trajectoires individuelles et la place des femmes dans les sociétés), je ferai en introduction des remarques préliminaires et d'historiographie.

Trois remarques préliminaires dans un premier temps :

-l'usage d'un *power point* permet de mieux comprendre ce que voyaient les contemporains. Il est très important de se plonger dans la culture visuelle du temps de la guerre, où les femmes et le féminin sont très présents dans la propagande des États et dans les produits culturels comme les cartes postales, une industrie alors à son apogée. Vous voyez là par exemple l'image d'un Poilu - il a encore son képi rouge, nous sommes au début de la guerre, les soldats français ne sont pas encore équipés de casques - avec une légende humoristique : « *Quel est le comble pour un Poilu ? Embrasser sa femme sur le front !* » ;

-mes recherches ont porté sur la France, mais j'ai lu mes collègues qui ont travaillé sur d'autres pays d'Europe occidentale ; je vous propose ainsi une conférence d'histoire comparée. L'histoire des femmes d'Europe orientale sera peu abordée, faute de connaissances de ma part. Même chose pour l'histoire des femmes des colonies, sur lesquelles des recherches sont encore à faire ;

---

- comme le montrent ces deux photographies (une ouvrière au visage fatigué, une dame d'œuvre en chapeau - à l'époque le chapeau marque l'appartenance sociale, l'expression « femmes en cheveux » désigne celles qui sortent sans chapeau), les femmes ne constituent pas un groupe homogène. Parler de « la » femme est erroné.

**Laurence Rossignol** . - On l'entend pourtant tous les 8 mars !

**Françoise Thébaud** . - En effet, mais il arrive que les journalistes recourent à des termes inappropriés. Les expériences qu'ont les femmes de la guerre sont différentes, en fonction de leur appartenance sociale, de leur âge, de leur lieu de résidence et de leur nationalité.

Comment a-t-on écrit l'histoire de la Grande Guerre ? Un peu d'historiographie permet de situer mon propos dans l'évolution des questionnements historiens sur la guerre :

-des décennies durant, seuls intéressent les aspects militaires et diplomatiques du conflit, notamment les causes de la guerre. Le regard se concentre alors sur les hommes, et plus encore sur les élites masculines qui décident.

-À partir des années 1970 se développent à la fois une histoire sociale des sociétés en guerre (quotidien, économie, vie politique, conflits sociaux) et une histoire des femmes : le premier objectif de ces historiennes, qui sont surtout des historiennes, est d'observer l'événement au féminin et d'appréhender l'expérience des femmes : que signifie la guerre pour les femmes ?

-Puis s'affirme, dès la fin des années 1980, une histoire culturelle de la Grande Guerre, autour de l'Historial de Péronne et d'historiens comme Audoin-Rouzeau. Cette approche est attentive à toutes les formes de violence et de souffrance, ainsi qu'à la culture des sociétés en guerre. S'affirme parallèlement aussi une histoire du genre, qui complexifie l'approche d'histoire des femmes. D'une part, elle observe concomitamment les femmes et les hommes, analysant leurs relations et leurs rôles sociaux respectifs ; d'autre part, elle est attentive aux imaginaires sociaux du masculin et du féminin et à leurs usages par la propagande et les politiques des États belligérants (pour les contemporains, qu'est-ce qui fait qu'un domaine est considéré comme masculin ou féminin ?) ; enfin, et c'est important, elle considère les hommes comme des individus sexués et la masculinité comme une construction culturelle et sociale, au même titre que la féminité. Cette carte postale française et cette affiche britannique sont très éclairantes : les sociétés en guerre appellent les hommes à se montrer forts, à protéger les vieillards, les femmes et les enfants, à défendre la terre et la nation. La carte postale française interpelle le combattant : « Français, qu'est-ce que tu défends ? », l'image en arrière-plan d'une France entourée de bleu-blanc-rouge montre le clocher d'un village, des personnages âgés, une femme et des enfants. Sur l'affiche

anglaise, on voit le ministre de la guerre qui pointe du doigt les hommes pour les appeler à s'engager : on mobilise, là aussi, la virilité, mais dans un registre un peu différent.

Toutefois, la guerre met aussi les hommes et leur virilité à l'épreuve. Si les individus d'âge mur sont partis résignés en août 1914, les plus jeunes partaient à l'aventure pour une guerre courte et glorieuse. Ils ont découvert, comme certains l'ont écrit et avec des mots identiques de part et d'autre des lignes de front, « l'enfer sur terre »: la boue et le froid des tranchées, les assauts meurtriers, la peur, les blessures et la mort omniprésente. La Grande Guerre, avec ses armements nouveaux et ses modes de combat, met le corps des hommes à rude épreuve, en blesse et en mutile par millions. Voyez sur cette photographie britannique des soldats amputés des jambes. Pour le peintre Otto Dix, les personnages qui jouent aux cartes sur ce tableau illustrent la pire des mutilations : celle des « gueules cassées ». La guerre fait également vaciller des certitudes psychologiques et suscite, chez des hommes qui se découvrent faibles et apeurés, de véritables interrogations identitaires. Elle met à mal l'éducation traditionnelle à la virilité. Ainsi, le jeune Maurice Drans écrit à sa fiancée le 17 mai 1917 : « *Ô ma Georgette, je devrais te parler d'amour, et je te parle de ça [un champ de cadavres] ! Ah ! Dans ces moments-là, titubant, ivre, abandonné, frissonnant, naufragé, je tends les bras vers toi, je t'implore, je te supplie. Je suis un homme pourtant, et des fois je grince des dents pour ne pas pleurer.* » Les traumatismes de la guerre conduisent certains combattants à la folie. À l'époque, certains ont été considérés comme des simulateurs, mais on connaît mieux aujourd'hui ce phénomène, très réel.

-Deux remarques encore pour terminer cette introduction historiographique. Depuis une quinzaine d'années, les historiens, ébranlés par le retour de la guerre en Europe, avec le conflit en ex-Yougoslavie, ont accordé la priorité à trois thématiques nouvelles : les violences sexuées et sexuelles, l'intime en guerre et les modes de sortie de guerre. La guerre perdure bien au-delà de l'arrêt des combats ou de la signature des traités de paix : elle exige notamment, après les bouleversements des années de conflit, la reconstruction d'un ordre de genre. Autre caractéristique récente, apparue très nettement avec le centenaire, sont privilégiées deux échelles d'observation opposées, une histoire globale qui n'oublie aucun espace engagé dans le conflit et une histoire sensible à l'échelle des familles et des individus ordinaires, hommes et femmes : d'où le succès de la collecte d'archives de soi sur le portail *Europeana 1914-1918*, des deux grandes collectes en France (en 2013 et 2014), d'où aussi la publication de correspondances de guerre, parfois grâce aux petits-enfants qui découvrent ces archives familiales.

---

C'est avec l'apport de toutes ces approches que je peux présenter maintenant les quatre thèmes annoncés : mobilisations, épreuves, engagements, effets de la guerre sur les trajectoires individuelles et la place des femmes dans la société.

Premier thème : chronologie et formes de la mobilisation des femmes.

On lit parfois que la Première Guerre a « mis les femmes au travail » : c'est faux. Pour comprendre la mobilisation des femmes, il faut d'abord en préciser la chronologie. Août 1914 : des millions d'hommes - Français, Allemands, Austro-hongrois, Russes, Britanniques engagés<sup>1</sup> - quittent leurs foyers en quelques jours et tous, comme leurs États-majors et leurs gouvernements, pensent que la guerre sera courte et qu'ils rentreront dans quelques semaines. On est partis aux moissons, on rentrera aux vendanges ! Puis comme le conflit dure, on se projette à Noël, puis à Pâques (le calendrier religieux est alors très présent). La plupart des entreprises dont le patron et le personnel masculin sont mobilisés ferment, ce qui entraîne une mise au chômage des femmes salariées (en France, la main-d'œuvre féminine constitue alors plus d'un tiers de la population active). Pour les femmes des milieux populaires urbains, privées du salaire de leur mari - et du leur, si elles travaillaient avant 1914 - la guerre signifie d'abord une perte de revenus et des difficultés économiques. L'« allocation de femme de mobilisé pour les familles nécessiteuses » mise en place dès les premiers jours en France (il y eut l'équivalent dans les autres pays) représente 1,25 franc seulement pour une femme, plus cinquante centimes par enfant. Ce montant est trop modique pour compenser la perte du salaire du mari (un ouvrier gagne alors 4 francs, une ouvrière 2,50 francs). Pour manger à leur faim, certaines sont réduites à aller coudre ou tricoter dans des ouvroirs ouverts par des dames de charité. Je n'aurai pas le temps de détailler ensuite et je souligne d'emblée que la période de guerre a été un temps fort pour la philanthropie féminine, traditionnelle dans les milieux aisés ; on peut ainsi parler d'une véritable mobilisation sociale des femmes.

En ce qui concerne la mobilisation au travail, au début de la guerre, seules les paysannes (et aussi les commerçantes qui dans la plupart des cas ont continué à tenir leur magasin) sont appelées à remplacer immédiatement les hommes pour achever les moissons et préparer la terre pour les prochaines récoltes : vous connaissez l'appel de René Viviani, président du Conseil, aux femmes françaises, le 7 août 1914. On a besoin du travail des paysannes pour nourrir le pays et les troupes.

Les autres femmes sont invitées à attendre, tout au plus à servir dans des œuvres de guerre ou comme infirmières, car la guerre se révèle vite meurtrière et les services de santé militaires insuffisants. Les hôpitaux

---

<sup>1</sup> Dans l'empire britannique, il n'y a pas de conscription obligatoire avant janvier 1916.

militaires demandent vite de l'aide à des structures comme la Croix-Rouge. On appelle ces volontaires les « anges blancs » ; elles sont infirmières militaires salariées ou infirmières Croix-Rouge bénévoles. Cet engagement bénévole est d'ailleurs compatible avec les valeurs des milieux bourgeois et aristocratiques ; ainsi la jeune Louise Weiss prend le voile blanc quelques mois. L'infirmière est une figure consensuelle de la guerre, ce qui n'est pas le cas des ouvrières, comme on le verra tout à l'heure. Cette affiche britannique de la Croix-Rouge montre une *pietà* : une infirmière tient dans ses bras un homme blessé. La légende est explicite : « la plus grande mère du monde ». C'est un registre rassurant pour l'époque. Pourtant, comme le montrent les écrits que certaines infirmières ont laissés, l'expérience de la guerre a été pour elles la découverte de l'horreur des blessures, mais aussi la grande aventure de leur vie... Pensons à ces Canadiennes qui, pour venir sur le front, ont pris le bateau. On confie alors aux infirmières des responsabilités beaucoup plus importantes que ce à quoi les avait préparées leur formation. Découverte du sang, mais aussi du corps des hommes : pour ces jeunes filles, la guerre a été une initiation très rapide aux choses de la vie.

Dans un deuxième temps, lorsqu'il devient évident que la guerre sera longue, chaque pays comprend la nécessité de remettre en route l'économie afin de faire vivre la population, d'approvisionner les armées en nourriture et vêtements, et de produire de plus en plus d'armement dans des entreprises métallurgiques et chimiques reconverties à cet effet. Citroën naît en 1915. Des entreprises de mécanique se convertissent dans la fabrication de matériel de guerre.

Par ailleurs la guerre, dévoreuse de soldats, mobilise de plus en plus d'hommes qui quittent leur travail - au total, 8 millions en France, 13 en Allemagne, 5,7 au Royaume-Uni, 5,6 en Italie. Pour ces deux raisons, la mobilisation des femmes devient indispensable et bénéficie du zèle des affichistes : « d'elle, leurs vies dépendent » proclame un poster anglais de 1917 où, sur fond de canon et d'obus, une ouvrière en train d'enfiler un bonnet de travail est appelée à s'embaucher dans les arsenaux. Cette mobilisation est empirique en France où les besoins des employeurs rencontrent la nécessité de travailler des femmes. Elle est centralisée en Allemagne, négociée au Royaume-Uni avec les syndicats : ceux-ci veulent préserver les intérêts de leurs adhérents hommes et s'assurer du caractère temporaire de l'embauche. Le travail des femmes, dans cette logique, ne peut se faire au détriment des hommes, il doit être temporaire, et les contrats de travail le précisent clairement.

Venues de divers horizons, épouses au foyer, jeunes filles, anciennes travailleuses au chômage ou à la recherche d'un meilleur salaire, les femmes remplacent les hommes au travail partout où cela est possible, et ce phénomène s'accompagne d'un transfert de main-d'œuvre de secteurs traditionnellement féminins vers d'autres plus attractifs. La guerre, il faut

aussi le rappeler, inaugure une crise de la domesticité, tant la situation de cette catégorie est aliénante : gages très faibles, absence de liberté individuelle, pas de loisirs. L'usine semble préférable à beaucoup de bonnes. De plus en plus visibles dans l'espace public, photographiées et présentées dans les journaux, les femmes sont ainsi factrices, employées de banque et d'administration, serveuses de café, livreuses - par exemple de charbon - receveuses et conductrices de tramways, métiers auparavant masculins. Le secteur tertiaire se féminise avec la guerre : on trouve aux femmes beaucoup de qualités - elles sont à l'heure, polies, minutieuses... Cette féminisation se poursuit après la fin du conflit.

Les femmes sont aussi ouvrières, y compris dans les usines de guerre, dans les secteurs métallurgique et chimique. Ce sont là des secteurs qualifiés de « travail d'hommes », dont elles étaient quasi absentes avant 1914. Au plus fort de l'embauche, elles sont 400 000 en France (un quart de la main-d'œuvre), près d'un million au Royaume-Uni. Employées aux travaux mécaniques en série - là où leurs rendements sont jugés les meilleurs -, mais aussi à des tâches de plus en plus diversifiées et qualifiées comme la soudure, elles sont particulièrement nombreuses à la fabrication des obus, d'où leur surnom de « munitionnettes ». La taylorisation est maximale chez Citroën où les obus sont produits à la chaîne. Sur cette photo d'un atelier, situé à Grenoble, on voit que les hommes sont les contremaîtres et les régleurs de machines. Il s'agissait d'un poste qualifié, indispensable au bon fonctionnement des ateliers : certains ouvriers qualifiés sont rappelés du front. Avec le temps, la liste des tâches confiées aux femmes dans les usines s'étend ; le travail des femmes complète celui des ouvriers rappelés du front et celui des ouvriers venus des colonies et de l'étranger.

Mieux payées que dans les métiers traditionnellement féminins, les ouvrières font face à de dures conditions de travail dans des pays où toute législation sociale a été suspendue : les journées ou nuits de travail de onze à douze heures (dix heures avant la guerre), l'absence de repos hebdomadaire, un travail intensif et dangereux. La dureté de ces conditions de travail est très réelle. Elle contraste avec des représentations lénifiantes et érotisées comme cette carte postale qui représente une jolie blonde en costume de travail à col blanc et à talons hauts, avec un obus entre ces mains.

**Laure Darcos** . - On voit qu'elle porte un pantalon : le vêtement féminin s'est adapté !

**Françoise Thébaud** . - En effet, mais comme le faisait observer la féministe française Marcelle Capy à l'issue d'un reportage dans une usine de guerre - elle me fait penser à Florence Aubenas, auteure du *Quai de Ouistreham*, une enquête sur la vie des femmes de ménage - « *il faut avoir faim pour faire ce métier-là* ». Certes, ces ouvrières sont mieux payées que dans l'habillement ou la couture - métiers de femmes - mais on leur fait

payer les aménagements liés à la féminisation des ateliers ! Certes, elles peuvent s'acheter des oranges ou des bas de soie, qui sont à l'époque des biens difficilement accessibles à la plupart des gens, mais au prix de véritables dangers. Des témoignages de médecins de l'époque dénoncent les conditions de travail de ces ouvrières. Certaines subissent les conséquences de la manipulation de produits chimiques. D'autres meurent de maladie ou d'épuisement...

Dernier point avant de conclure sur la mobilisation : y eut-il pendant la Grande Guerre des femmes dans les armées ?

Les seules combattantes semblent être des Serbes et des Russes, notamment le bataillon féminin de la mort commandé par Maria Botchkareva (1889-1920), dont les Mémoires parus aux États-Unis en 1919 viennent d'être réédités en français. Après avoir quitté la Russie lors de la révolution d'octobre, elle a rejoint les forces contre-révolutionnaires et a été exécutée par les Bolchéviques.

Par ailleurs, parce que les sociétés occidentales de l'époque considèrent que ce n'est pas la place des femmes, seul le Royaume-Uni crée tardivement et avec réticence des corps auxiliaires féminins des armées, qui encadrent en 1918 40 000 femmes, dont 8 500 à l'étranger. Ces femmes, qui s'occupent des cuisines, de la mécanique et du transport logistique, sont très critiquées et suscitent plus encore que les ouvrières de guerre une peur de la masculinisation des femmes.

Ni l'Allemagne, ni la France ne créent de tels corps auxiliaires féminins. La France, où les années de guerre voient l'affirmation d'un pronatalisme appelé à durer de nombreuses décennies, préfère affirmer que le combat des femmes est l'enfantement. On peut même parler d'« impôt du sang », compte tenu des décès en couches. On le voit sur ces cartes postales, très populaires, qui montrent une femme enceinte casquée (« *Allons, Mesdames, travaillez pour la France !* »). L'objectif est de mettre au monde de la « graine de Poilu », qui est représentée sur cette carte postale en train d'uriner dans le casque à pointe allemand, symbole de l'ennemi.

Combien de femmes ont été mobilisées au travail pendant la guerre ? Le bilan est contrasté selon les nations. En France où, avant 1914, les femmes constituent plus d'un tiers de la main-d'œuvre, leur nombre augmente de 20 % dans le commerce et l'industrie. Au Royaume-Uni où les femmes, y compris des milieux populaires, arrêtaient de travailler après le mariage, leur nombre augmente de plus 50 %.

Pour l'Allemagne, il est difficile de donner un taux de croissance : il y a par exemple 30 000 ouvrières chez *Krupp*, la grande entreprise de canons, mais beaucoup de femmes ne répondent pas aux appels du gouvernement à venir travailler car leur énergie est occupée à trouver de la nourriture pour leur famille.

---

Cette remarque fait transition vers le deuxième thème : les épreuves de guerre, que je traiterai après une première séquence de questions/réponses, si vous le voulez bien.

**Annick Billon, présidente.** - Nous vous remercions pour cet exposé aussi riche que passionnant.

Pour ma part, je voudrais revenir sur les agricultrices, sur lesquelles a travaillé la délégation l'année dernière. La mobilisation précoce des femmes au niveau agricole dont vous parliez leur a-t-elle permis d'accéder aux responsabilités dans les exploitations, voire au foncier, par exemple en lien avec la disparition des hommes de la famille ?

Vous avez aussi évoqué le travail des femmes dans les usines pendant la guerre comme une nécessité, en soulignant que leurs conditions de travail étaient aussi dures que celles des hommes mais que leurs salaires n'étaient pas égaux. Les femmes ont-elles acquis après cette période des droits supplémentaires ? Qu'est-ce qui a bloqué l'acquisition du droit de vote des femmes en France, contrairement à ce qui s'est passé aux États-Unis, en Allemagne, au Royaume-Uni et au Canada ?

**Marta de Cidrac** . - Dans la continuité des questions de la présidente, j'aimerais que nous revenions sur la proportion de femmes qui travaillaient avant la guerre. Vous avez en effet évoqué une augmentation de 20 %, en France, de la part des femmes au travail dans la population active au cours de la guerre.

**Françoise Laborde** . - Ma question porte aussi sur le domaine du travail. J'ai été interpellée par le fait que les contrats de travail des Anglaises mentionnaient explicitement qu'elles devraient rendre leurs postes aux hommes après la guerre. Cela a-t-il été effectivement le cas, compte tenu du nombre de décès parmi les hommes au front ?

Ce que vous nous avez dit de la législation sociale de l'époque et des stéréotypes sur les femmes et les hommes nous rappelle que les inégalités entre les femmes et les hommes sont ancrées historiquement et ne datent pas d'aujourd'hui... On ne peut plus se faire d'illusions !

**Françoise Thébaud** . - En ce qui concerne la mobilisation des femmes, il est certain que, dans les exploitations agricoles, la division sexuée du travail telle qu'elle existait avant la guerre vole en éclat. En effet, les paysans sont parmi les plus mobilisés et ne sont jamais rappelés à l'arrière. Dans ce contexte, les femmes ont rapidement été contraintes d'effectuer des tâches jusque-là réservées aux hommes, alors qu'avant-guerre, elles étaient chargées de la basse-cour ou du jardin potager et participaient à certains grands travaux comme la moisson. Je pense au sulfatage de la vigne, à la conduite des charrues... Pour autant, les correspondances de l'époque montrent que si les femmes d'agriculteurs prennent de l'autonomie et assument des responsabilités nouvelles, leurs maris continuent à leur donner des conseils par courrier. Le paysan soldat

reste donc le chef de la famille, tant qu'il est en vie : « *tu feras ceci, tu feras cela* », voire « *tu achèteras tel morceau de terre* ».

Certaines femmes deviendront des chefs d'exploitation à l'issue du conflit mondial, mais la Première Guerre mondiale a surtout eu pour conséquence d'accélérer l'exode rural des femmes, notamment de celles qui n'ont pas pu se marier ou qui sont devenues veuves ; elles partiront à la ville pour exercer des métiers ouvriers ou de services.

Le film *Les gardiennes* illustre assez bien le travail agricole des femmes pendant la guerre.

**Anne-Marie Bertrand** . - De fait, les femmes de paysans n'ont pas eu d'autre choix que de remplacer leur mari sur l'exploitation au moment de la mobilisation générale.

**Françoise Thébaud** . - Elles ne sont pas forcément seules, la génération plus âgée - le grand-père ou le père - peut aider, ainsi que les plus jeunes. Mais le paysan mobilisé reste malgré son absence très au fait de ce qui se passe sur son exploitation.

Pour répondre à Françoise Laborde, je préciserai que le Royaume-Uni a déploré 750 000 morts parmi ses soldats, pendant la Première Guerre mondiale, ce qui est beaucoup moins qu'en France ou en Allemagne, où le nombre de tués a atteint respectivement 1,4 million et 1,8 million.

Bien sûr, si l'idéal social fondé sur le retour de la femme au foyer demeure une aspiration forte à la fin de la guerre, dans les faits, il ne pourra pas se réaliser intégralement en France et en Allemagne, compte tenu du nombre de soldats morts à la guerre. Les femmes seront ainsi plus nombreuses à investir le travail salarié après la guerre, notamment dans le domaine tertiaire, en tant qu'employées de banque ou de la poste, par exemple, y compris dans ce qui était jusque-là considéré comme des métiers d'hommes. Ces métiers sont jugés convenables, en particulier pour les jeunes femmes de la bourgeoisie et de la petite bourgeoisie.

A la veille de la Première Guerre mondiale, la France comptait 40 millions d'hommes et de femmes, dont 20 à 21 millions d'actifs. Parmi eux, on dénombrait 14 millions d'hommes pour 7 millions de femmes au travail. Ces dernières représentaient ainsi 37 % de la population active. C'était le taux européen le plus élevé de femmes dans la population active. Par ailleurs, tous les hommes ne travaillaient pas pour autant.

Avant 1914, dans tous les pays et tous les milieux, y compris chez les syndicats, pas particulièrement progressistes sur le travail des femmes, on entend le discours traditionnel : la place de la femme, c'est son foyer. C'est la théorisation issue du XIX<sup>e</sup> siècle opposant la sphère privée du foyer, réservée aux femmes, à la sphère publique (travail et politique), réservée aux hommes. Les réalités démographiques et économiques

---

des pays font que cet idéal n'est plus respecté. D'une part, les familles populaires ont bien souvent besoin d'un second salaire. D'autre part, la France d'avant-guerre est malthusienne - elle fait peu d'enfants - et donc importatrice de main-d'œuvre étrangère (italienne ou belge), à la différence de l'Allemagne. De fait, les nécessités de la guerre font que les femmes vont devoir travailler. On observe donc un hiatus entre la culture ambiante de l'époque et la réalité.

S'agissant des questions sur l'émancipation et le droit de vote, je propose d'y répondre avec la quatrième partie de mon exposé.

J'en viens à mon deuxième thème : épreuves subies et mutations du quotidien.

Comme le montrent les conflits contemporains, la guerre est avant tout épreuves, pour les soldats comme pour les civils, pour les hommes comme pour les femmes, mais ces épreuves sont inégalement partagées. Je mentionnerai d'abord le premier génocide du XX<sup>e</sup> siècle, celui des Arméniens de l'Empire ottoman, pas encore reconnu comme tel par la Turquie actuelle : un à 1,5 million de victimes, hommes, femmes et enfants.

Les populations des territoires envahis en 1914 (je parle du front occidental), lors des avancées des armées, subissent destructions et exactions (maisons pillées et brûlées, exécutions sommaires, massacres, viols de femmes). Le dessin du magazine français *L'illustration* qui met en scène « les brutes de l'Est » fait de la propagande en amplifiant et concentrant la cruauté (il rassemble en une image unique toutes les formes d'exaction commises par l'ennemi), mais les enquêtes postérieures dans les ex-régions envahies ont montré que ces phénomènes ont bien existé. Ils jettent sur les routes de l'exode des populations apeurées (Belges et Français du nord de la France, majoritairement des femmes et des enfants comme vous le voyez sur la photographie) qui vont grossir le flot des réfugiés. On l'a oublié car l'exode de la Deuxième Guerre a recouvert le souvenir du premier. Rappelons-le, on pensait alors que les Allemands coupaient les mains des enfants : cette peur est très présente à l'époque.

Parmi les exactions commises par les Allemands en Belgique et dans le nord de la France, les viols de femmes, dont il est difficile de mesurer l'ampleur, ont suscité de nombreuses réactions et une interrogation sur « que faire de l'enfant du viol ? ». Ce dessin très suggestif d'Abel Faivre a connu une large diffusion : le casque à pointe, qui identifie l'Allemand criminel, posé sur la table face à la porte de la chambre à coucher, la petite fille qui pleure devant la porte, le tableau du maître de maison sur le mur. Tout cela se passe en quelque sorte sous les yeux du mari : c'est alors le crime des crimes.

Autres territoires où la population a beaucoup souffert : les zones occupées, qui concernent dix départements, et où résident majoritairement des femmes, des enfants et des vieillards (à l'Ouest, la Belgique

et le nord-est de la France). L'occupation se traduit par le pillage des ressources, la terreur administrative (l'« heure allemande », déjà, est en vigueur) et des déportations de travail, y compris de femmes. La population a peur et faim : elle est aussi totalement coupée du reste du pays et les familles n'ont aucune nouvelle de leurs soldats. C'est pour ces combattants isolés que l'on invente les mairaines de guerre.

Dans ces territoires occupés, des femmes organisent des réseaux d'évasion et des réseaux de renseignements qui sont démantelés à l'été 1915. Des formes de résistance existent donc alors, mais elles ont été occultées par la Deuxième Guerre.

Édith Cavell, infirmière britannique à la tête d'un hôpital à Bruxelles, membre d'un réseau d'évasion vers la Hollande, est exécutée le 12 octobre 1915. Cette exécution, érigée en symbole de la barbarie allemande, a suscité une grande émotion. Édith Cavell devient une figure internationale de la mobilisation antiallemande. Des représentations de la mort héroïque d'Édith Cavell s'adressent aux hommes des autres pays pour les inciter à s'engager.

Chef d'un réseau de renseignements - autre forme de résistance - la jeune Louise de Bettignies meurt de mauvais traitements dans une forteresse allemande en septembre 1918 ; sa famille fait peindre après sa mort le portrait que vous voyez à partir d'une photo d'avant 1914 et demande au peintre d'accrocher sur une robe blanche les décorations françaises et anglaises reçues à titre posthume par l'héroïne. Louise de Bettignies a eu des funérailles nationales, un monument à Lille lui est dédié. Récemment, ce monument a été restauré et une biographie lui a été consacrée.

Dans les zones à l'arrière des fronts, la guerre se fait moins directement sentir (on n'entend pas le canon, on ne voit pas les troupes ennemies) mais elle fait néanmoins souffrir. Les femmes souffrent d'abord de la séparation et de la solitude, rompue seulement par les quelques permissions qui permettent aux soldats de se reposer et aux familles de se retrouver. Ces permissions sont instituées à partir de juin 1915 à raison d'une semaine tous les quatre mois en principe.

Dans tous les pays bien alphabétisés d'Europe occidentale, la correspondance est quasi journalière et les deux scènes photographiées ici, fréquentes : la femme qui écrit des mots d'amour et des nouvelles de l'arrière, la femme qui lit la lettre, l'assurant, pour un temps du moins, que son mari ou son fils sont encore vivants. Jamais les Françaises et les Français n'ont autant écrit. Des millions de lettres sont échangées chaque jour. On voit les résultats de l'école de la III<sup>ème</sup> République. Les hommes écrivent des lettres, où ils donnent des conseils de gestion des biens et d'éducation des enfants, où ils expriment également leur amour et, avec les mots de l'époque, le désir sexuel. Leur lecture permet de se représenter

le quotidien. Parfois, à la veille d'un combat dont ils pensent ne pas revenir, les hommes écrivent des lettres-testaments à leur femme, à leurs enfants (« *prends soin de ta mère, ne m'oublie pas* »).

L'épreuve la plus douloureuse est en effet le deuil sur lequel des femmes écrivains ont mis des mots, telle la Française Jane Catulle Mendès qui écrit après la mort de son jeune fils en 1917 : « *Impuissance... Rien, rien, je ne peux rien... Il est mort [...]. La plus sublime des causes ne saurait me faire accepter que mon enfant n'existe plus. Personne n'aime la France plus que moi. Mais on n'aime rien au-dessus de l'enfant* ». » On sent là une tension entre l'amour maternel et le patriotisme.

Dès le début, la guerre tue à large échelle, mais les femmes européennes sont inégales devant la mort ou la disparition de leurs proches, selon les nations (par exemple, dans un petit pays comme la Serbie, un quart des hommes mobilisés meurent au combat ; ils sont 1,8 million en Allemagne, 1,3 million en France, 750 000 au Royaume-Uni et en Italie, 115 000 aux États-Unis), et selon les groupes sociaux : l'infanterie peuplée avant tout de paysans est l'arme la plus meurtrière. On le voit sur nos monuments aux morts, les paysans paient le plus lourd tribut à la guerre : dans certaines familles, tous les hommes ont été tués pendant le conflit. Un autre groupe a été décimé : la jeunesse des grandes écoles. Le monument aux morts de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm montre que la moitié de chaque promotion meurt à la guerre.

Autre épreuve pour les femmes, le surmenage, qui touche particulièrement les mères de famille, ajoutant à de longues heures de travail le soin aux enfants. J'ai déjà évoqué celui des ouvrières de guerre dont certaines - des médecins en ont témoigné - sont mortes d'épuisement ou d'une tuberculose contractée à l'usine. Les paysannes doivent aussi fournir un effort parfois surhumain, remplaçant à la fois les hommes mobilisés et les bêtes réquisitionnées par les armées. Cette photographie française de 1917, qui représente trois femmes, dans un champ, attelées comme des bêtes de somme, est immédiatement utilisée par un affichiste canadien qui appelle la population à souscrire à un emprunt de guerre.

J'ai retrouvé récemment, dans les Archives de l'Isère, une lettre adressée par des femmes d'un petit village au préfet lui demandant de leur accorder l'aide de soldats : « *épuisement et chagrin continuel* », voilà comment elles évoquent leur situation.

Il faut enfin évoquer les pénuries et les restrictions qui touchent très fortement les femmes des Empires centraux soumis au blocus maritime. Réservé en priorité à l'armée, le ravitaillement manque pour les civils des villes qui font la queue pour peu de choses, comme l'écrit une Allemande de Hambourg en février 1917 : « *Ici, il n'y a plus rien à brûler, ni à manger, que des choux-raves, plus de pommes de terre et même on commence à rationner les choux-raves. Qu'advient-il de tout cela ? Il faut que la guerre finisse bientôt* ». » Se développent alors une économie de subsistance faite de troc, de glanage

et de vol et des émeutes de la faim qui affaiblissent l'autorité impériale. La surmortalité due à la malnutrition est évaluée pour l'Allemagne à 700 000, l'hiver 1916-1917 ayant été le plus difficile. En France et au Royaume-Uni par contre, le rationnement est tardif et limité et les femmes sont seulement invitées à économiser, à réserver vin et tabac aux soldats, et à rationaliser l'usage des ressources. On popularise alors des recettes qui permettent de réserver certaines denrées aux Poilus. On peut sourire du rationnement de 300 grammes de pain par jour décrété début 1918, et la jeune fille à la jupe tricolore et au bonnet phrygien peut sur cette image humoristique s'exclamer : « *Qu'importe ! J'aurai la taille plus fine ...* ». Une telle représentation aurait été inconcevable en Allemagne car on y souffre de la faim. En revanche, à l'arrière, on manque de combustible. À Paris, la police doit empêcher la population de prendre les pavés - ils sont alors en bois - pour se chauffer. On constate en France une sur-morbidité liée notamment au froid.

J'en ai terminé avec cette partie. Je me tiens à votre disposition pour un temps d'échange sur ce thème.

**Laurence Cohen** . - Merci pour votre exposé. Je voudrais insister sur le paradoxe qui a vu les femmes occuper une place très importante dans la société pendant la Première Guerre mondiale, gagner une certaine émancipation, mais sans pouvoir conquérir le droit de vote à l'issue du conflit, contrairement à leurs voisines européennes. Il faudra encore attendre longtemps ! On observe finalement que, malgré leur implication, l'autonomie qu'elles ont pu acquérir n'est pas consolidée après la guerre, loin s'en faut. Je voulais souligner cette contradiction.

**Frédérique Puissat** . - J'ai eu l'occasion de visiter de nombreux monuments aux morts dans mon département - l'Isère -, mais je n'y ai jamais vu inscrit le moindre nom de femmes. Existe-t-il, en France, des monuments aux morts rendant hommage au rôle des femmes pendant la Grande Guerre ?

**Marc Laménie** . - Merci pour votre travail de recherche et d'investigation qui nous éclaire beaucoup et nous permet de mesurer le rôle primordial qu'ont joué les femmes pendant la Grande Guerre. C'est pourtant un thème qui me semble trop peu abordé quand on évoque cet épisode de notre histoire, notamment au niveau local. Pour ma part, je suis élu des Ardennes.

La Mission du Centenaire sur la guerre de 1914-1918 porte des initiatives locales relayées par des associations patriotiques et de mémoire. Je ne suis pas certain que la place des femmes dans la guerre soit un thème fréquemment évoqué. Qu'en pensez-vous ?

**Franck Menonville** . - Je suis sénateur de la Meuse et je voudrais citer mon prédécesseur Rémi Herment, ancien sénateur centriste, qui a lancé il y a quelques années une souscription pour ériger à Verdun un

---

monument en l'honneur des agricultrices, pour rendre hommage au lourd tribut qu'elles ont acquitté pendant la Grande Guerre, à travers leur soutien à la production agricole du pays.

Cette démarche répondait au manque de reconnaissance de la Nation envers l'engagement des femmes dans la Première Guerre mondiale. Puisque nous fêtons cette année le centenaire de la fin de la Grande Guerre, je vous invite à venir voir ce monument dans mon département.

**Annick Billon, présidente** . - Nous prenons bonne note de votre invitation, cher collègue.

**Laurence Rossignol** . - Merci pour votre exposé très riche qui témoigne du travail de toute une vie pour identifier le rôle et la place des femmes dans notre histoire.

On attribue souvent à Pétain l'institutionnalisation des bordels militaires de campagne (BMC), au front, pendant la guerre de 1914-1918, et j'aurais souhaité savoir si c'est bien lui qui est à l'origine de ces structures. Du reste, il semblerait que ces bordels n'étaient pas exempts d'une idéologie raciste, puisqu'il était interdit aux indigènes de recourir aux mêmes prostituées que les soldats Français.

En outre, je trouve que la figure de l'espionne Mata Hari est assez illustrative des stéréotypes de l'époque sur les femmes. On la décrit comme une « cocotte » manipulatrice et elle est restée dans les représentations collectives comme étant la duplicité faite femme.

**Martine Filleul** . - Merci beaucoup pour votre présentation, aussi riche qu'intéressante. Nous savons malheureusement que la Première Guerre mondiale fut une occasion ratée pour les Françaises d'obtenir le droit de vote. Pour autant, l'autonomie que les femmes ont pu gagner pendant cette guerre a-t-elle permis de structurer les mouvements féministes pour porter leurs revendications à l'issue de la guerre ?

**Françoise Thébaud** . - Je vous remercie pour vos questions qui témoignent de l'intérêt que vous portez à ce sujet. Si vous le voulez bien, je traiterai dans la dernière partie de mon propos l'émancipation et le féminisme.

S'il existe des représentations de femmes sous forme d'allégorie, telle la victoire, sur certains monuments aux morts - on trouve aussi des statues de femmes portant le soldat -, il n'y figure que des noms masculins, ceux des soldats tombés au combat. Les femmes ne sont pas considérées comme des soldats. En revanche, on peut trouver le nom d'infirmières mortes pendant la Première Guerre mondiale sur les monuments érigés dans certains hôpitaux, par exemple à Carpentras.

---

Il me semble que la Mission du Centenaire s'empare peu à peu de la question du rôle décisif des femmes dans la Première Guerre mondiale, alors qu'elle était peu mise en valeur au début du centenaire. Je la trouve aujourd'hui bien mieux prise en compte, notamment par des associations ou des médiathèques. La Mission du Centenaire m'avait d'ailleurs demandé une contribution écrite sur le sujet.

J'ai eu l'occasion de me rendre à Verdun il y a à peine quinze jours, dans le cadre d'une journée d'étude dédiée à Colette dans la guerre, et j'ai pu admirer le monument aux agricultrices que citait Monsieur Menonville, dont j'ai cherché la date (2016). J'ai cependant été un peu surprise par l'appellation de « femmes des territoires », qui renvoie à un vocabulaire contemporain. Il serait plus juste de parler des paysannes. Il n'en demeure pas moins que ce monument, financé notamment par des associations du Mérite agricole, est une excellente initiative. Peut-être y en aura-t-il d'autres. Je voudrais signaler également la récente mise en valeur du monument à Louise de Bettignies, à Lille.

S'agissant des bordels militaires de campagne, je ne suis pas certaine qu'ils aient été créés à l'initiative de Pétain, c'est un point que je vérifierai. Il me semble que c'est plus tardif. C'est l'historien Jean-Yves Le Naour, auteur de *Misères et tourments de la chair - Les mœurs sexuelles des Français, 1914-1918* le grand spécialiste de ces questions.

En tout état de cause, la sexualité des hommes et des femmes pendant la guerre devient vite une préoccupation politique : comment éviter l'infidélité des femmes, qui pourrait affecter le moral des soldats ? On entend ainsi des discours patriotiques autour de la fidélité. C'est un point qui est évoqué dans *Les Gardiennes*, le roman d'Ernest Pérochon paru en 1924, récemment adapté au cinéma par Xavier Beauvois.

Ainsi, la question de la fidélité est très surveillée : les femmes infidèles sont mises au pilori, il y a des articles de journaux, des lettres de dénonciation dans les commissariats...

L'absence de permission - ou leur faible fréquence - a contribué à l'instauration des BMC. Là encore, on finira par instaurer cette sexualité contrôlée et tarifée, avec pour préoccupation le moral des soldats. Il existe beaucoup de sources sur la prostitution clandestine à Paris pendant la guerre. La France est alors un pays réglementariste, qui a peur des prostituées et qui veut les surveiller médicalement, par crainte des risques liés aux maladies vénériennes, qu'on ne sait pas soigner, en l'absence des antibiotiques. Par ailleurs, en cas de maladie, il faut soigner le soldat, avec des conséquences sur le nombre de combattants disponibles, et à terme, on craint que sa descendance ne soit affectée par les maladies vénériennes... Il faut se souvenir que ces maladies, de même que la tuberculose, étaient très redoutées jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

---

Votre remarque sur le racisme sous-jacent à l'instauration des bordels militaires de campagne est juste. N'oublions pas que l'anthropologie d'alors se réfère à une hiérarchie des races. On applique la même logique à la sexualité des soldats.

**Laure Darcos** . - A-t-on observé beaucoup de relations sexuelles entre les femmes de l'arrière et les soldats allemands pendant la Grande Guerre, comme ce fut le cas pendant la Seconde Guerre mondiale, avec pour conséquence la naissance d'enfants issus de l'ennemi ?

**Françoise Thébaud** . - Cette question est encore très peu étudiée à ce jour, et cela ne concernerait que les zones occupées. On sait néanmoins qu'il y a eu quelques femmes tondues dans les départements occupés à l'issue de la Première Guerre mondiale.

De façon plus générale, la problématique de la fidélité des femmes dans les zones occupées transparait dans certains romans de guerre. Je pense au *Feu* de Barbusse. Il me semble qu'il y a des scènes où le soldat craint cette infidélité. En effet, les officiers allemands logeaient chez les familles...

J'en viens à mon troisième thème : engagements, entre patriotisme, pacifisme et contestations sociales.

Des femmes, les sociétés en guerre attendent des formes particulières de patriotisme et le disent en discours et en images. Les femmes doivent donner leurs fils à la patrie (sur cette carte postale allemande, on lit : « *Patrie, tu demandes beaucoup* »), insuffler du courage aux hommes et les encourager à partir au combat, notamment au Royaume-Uni où les soldats sont des engagés volontaires jusqu'en 1916 (sur le poster anglais, il est écrit : « *Les femmes de Grande Bretagne disent : vas-y !* »).

Les femmes doivent aussi rester fidèles à leurs maris - les États tentent d'ailleurs de contrôler les sexualités - et donner leurs économies pour la guerre, en souscrivant aux emprunts nationaux : les deux affiches présentées sont de style différent, la française marquée, là-encore, de pronatalisme avec une représentation de mère allaitante en bas à droite et un commentaire explicite : « *Pour la France qui combat, pour celle qui chaque jour grandit* ».

Pour les femmes, le patriotisme au quotidien est de tenir, de faire son travail, de soulager les misères de la guerre. Certaines, critiquées par les plus lucides, font de mauvais vers patriotiques qui exaltent la souffrance ou, en France, traquent les germanismes de la langue, militant pour que le berger allemand (une race de chien) devienne russe, pour que l'eau de Cologne soit rebaptisée eau de Louvain (ville belge).

Le cas des féministes mérite d'amples explications. Chez tous les belligérants, elles sont particulièrement patriotes et actives, du moins dans leur très grande majorité. Avant 1914, existait en Europe et aux États-Unis

un mouvement féministe organisé à l'échelle nationale et internationale. Le *Conseil international des femmes*, l'*Alliance internationale pour le suffrage des femmes* et l'*Union française pour le suffrage des femmes* font partie de ce mouvement associatif.

La principale revendication du mouvement féministe était alors le droit de vote pour les femmes, avec des figures célèbres comme la suffragette anglaise Emmeline Pankhurst. Un groupe des droits des femmes s'était ainsi constitué à la Chambre des députés. Avant la guerre, beaucoup avaient l'espoir de voter bientôt, aux élections municipales de 1916.

Dans les congrès internationaux, les militantes avaient proclamé leur attachement à la paix. Mais à la déclaration des guerres, les féministes européennes suspendent leurs revendications - « *nous n'avons plus de droits, que des devoirs* ». Elles suspendent également leur internationalisme d'avant-guerre. Comme l'écrit la Française Jane Misme : « *Tant qu'il y aura la guerre, les femmes de l'ennemi seront aussi l'ennemi* », sous-entendu : elles ne sont plus nos sœurs de combat. Partout, elles se veulent des « semeuses de courage » et la force morale de leur pays. Partout, habituées des correspondances internationales, elles jouent un rôle de « fourmi diplomatique », pour faire basculer les pays neutres dans le camp de leur pays. Les Françaises écrivent ainsi aux Américaines et aux Italiennes et essaient de les convaincre de militer pour que leur gouvernement s'engage. Elles veulent aussi éviter une paix prématurée qui serait à l'avantage de l'Allemagne. De fait, l'Italie s'engage en 1915 aux côtés de la France. L'action des femmes a peut-être joué un certain rôle.

Faut-il parler de reniement du féminisme ? L'exemple français apporte une réponse négative. D'une part, les féministes valorisent le rôle des femmes pendant la guerre, soulignant qu'elles font ainsi la preuve de leurs compétences et qu'elles méritent des droits : la couverture du magazine féministe *La Vie féminine* le dit clairement en comparant le travail de la petite modiste d'avant-guerre et celui de la forte ouvrière de guerre. D'autre part, elles défendent tout au long de la guerre les travailleuses les plus exploitées et demandent une amélioration de leurs conditions de travail. À cet égard, des cours de gymnastique sont mis en place chez Citroën, et la direction s'étonne que ces séances n'aient pas plus de succès. C'est qu'après une journée de travail, les ouvrières n'ont pas de temps pour le sport...

Enfin, les féministes reprennent leurs revendications, celle du suffrage notamment, à partir de 1917.

**Laurence Rossignol** . - Cette date signifie-t-elle qu'il y aurait un lien entre les mutineries et ce regain des revendications suffragistes ?

**Françoise Thébaud** . - L'idée est peut-être plutôt que la guerre ne peut durer éternellement, comme le suggère l'engagement en Europe des Américains. L'objectif est aussi, dès lors, de préparer l'après-guerre.

Patriotisme au féminin mais aussi pacifisme au féminin, issu de deux courants. En mars 1915 se réunit à Berne, sous l'égide de l'Allemande Clara Zetkin (1857-1933) que vous voyez sur la photo aux côtés de Rosa Luxembourg, une conférence internationale des femmes socialistes. Elle réunit des femmes socialistes de la minorité pacifiste et appelle à une paix immédiate, ce qui vaut à Clara Zetkin de passer une partie de la guerre en prison. Par ailleurs, à l'appel de féministes des États neutres se réunit à La Haye, en avril 1915, un Congrès international pour une paix future et permanente. Il rassemble plus de 900 femmes, dont certaines venues des pays en guerre appartenant aux minorités pacifistes hostiles aux Unions sacrées. Il se met d'accord, bien avant les quatorze points du Président Wilson, sur un programme d'arbitrage obligatoire et de respect de nationalités, mais demande aussi une éducation pacifiste des enfants et le droit de vote pour les femmes, car la guerre est vue par ces militantes comme une entreprise masculine. De ce congrès est issue la *Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté* qui existe toujours. Vous voyez ici l'affiche de son troisième congrès. L'idée est que, pour la paix, il faut donner le droit de vote aux femmes. On rejoint sur ce point une utopie suffragiste : si les femmes votent, il n'y aura plus de guerre.

Quelques mots, pour finir ce thème de l'engagement, à propos des contestations sociales. Toutes les sociétés en guerre, très surveillées par la police et les autorités militaires, manifestent au début une grande cohésion sociale et la grève y est impossible. Des femmes sont les premières à la rompre par des manifestations de ménagères protestant contre les pénuries (en Allemagne notamment), mais aussi par des grèves à motif salarial car l'inflation, phénomène nouveau, réduit le pouvoir d'achat. Le printemps et l'automne 1917 sont agités en France et en Allemagne, tandis que les protestations prennent un tour plus pacifiste en 1918. Des femmes sont arrêtées pour avoir participé à ces grèves.

Quatrième et dernier thème : les effets de la guerre sur les trajectoires individuelles et sur la place des femmes dans la société.

C'est une question difficile à traiter en peu de temps et beaucoup débattue entre historiens. La réponse ne peut qu'être nuancée. En France, au Royaume-Uni, en Allemagne notamment, on s'est demandé si la Grande Guerre avait émancipé les femmes. Deux arguments plaident en ce sens. D'une part, le phénomène des « garçonnnes » des années vingt qui se coupent les cheveux et raccourcissent leurs jupes : cette mode capillaire et vestimentaire, qui libère les corps, touche toutes les classes sociales urbaines, pas seulement un petit milieu artiste ou homosexuel. L'allure est la même, sur ces photographies, pour l'actrice et la vendeuse. Quant à Susan Lenglen, même si elle est beaucoup plus habillée que les *tenniswomen* d'aujourd'hui, ce vêtement aurait été inconcevable avant la guerre.

D'autre part, l'obtention ici et là du droit de vote à l'issue du conflit : fin 1918 en Autriche, Allemagne, Hongrie, Royaume-Uni, en 1920 en Belgique et aux USA. Mais des femmes d'États non belligérants l'obtiennent également, contrairement aux Italiennes et aux Françaises. Sur cette carte de 1932, établie en France à des fins de plaidoyer suffragiste, les pays où les femmes ne votent pas sont coloriés en noir : malgré ce qu'espéraient les auteures, le parallèle entre la France et les Balkans perçus à l'époque comme arriérés, qui figurent également en noir sur ce schéma, ne fait aucun effet sur ceux qui, en France, bloquent l'accès des femmes à la citoyenneté.

Quant au cas britannique, il est intéressant : les femmes peuvent voter, certes, mais pas avant l'âge de trente ans. L'idée est de compenser le nombre de morts au combat et on fait attention à ne pas trop féminiser le corps électoral. Une nouvelle mobilisation des féministes est nécessaire pour que soit aligné en 1928 l'âge d'accès à la citoyenneté politique des hommes et des femmes.

En Belgique, les femmes obtiennent le droit de vote, mais seulement aux municipales. Aux législatives, seules peuvent voter les veuves de guerre : c'est le « suffrage des morts ». La voix du soldat s'exprime par le suffrage de sa veuve. L'écrivain Maurice Barrès l'avait d'ailleurs prôné pour la France.

Mais comme je l'ai déjà souligné, la guerre est avant tout épreuves, notamment dans les territoires envahis et occupés, où sont commises de nombreuses atrocités, dont certaines spécifiquement envers les femmes.

Pour les femmes des vastes arrières, l'émancipation doit aussi être largement nuancée :

-George Mosse a parlé à propos de l'Allemagne d'après-guerre, pays vaincu, de « brutalisation » de la société : ce phénomène est présent aussi dans les pays mécontents des traités de paix, comme l'Italie qui bascule dans le fascisme, et même en France. La guerre qui s'appuie sur la force reste dans les têtes et dans certaines pratiques politiques, atmosphère peu favorable à l'acquisition de droits par les femmes ;

-par ailleurs, toutes les sociétés, même celle des pays vainqueurs, sont marquées par le deuil et la dette des survivants envers ceux qui sont morts. Ils se couvrent de monuments aux morts et rappellent chaque année lors de cérémonies publiques le sacrifice des hommes ; là encore, l'atmosphère de deuil n'est pas favorable aux bouleversements des relations entre les hommes et les femmes. Quant aux centaines de milliers de veuves que compte chaque pays (il y en a 600 000 en France), représentées sur la gravure de l'artiste allemande Käthe Kollwitz (elle a un musée à Berlin), elles vont tenter de survivre et d'élever leurs enfants, parfois de se remarier - mais selon la loi française elles perdent alors leur pension de veuve ;

- regroupés dans des associations, les anciens combattants, étudiés par l'historien Antoine Prost, veulent exercer un magistère moral sur les civils et sur les femmes en particulier, qu'ils entendent retrouver à leur place traditionnelle. On peut parler d'aspiration collective à un retour à la normale comme le montre bien cette affiche d'emprunt pour la reconstruction (l'« emprunt pour la paix ») : hommes bâtisseurs, femmes mères et allaitantes ;

-le retour des soldats dans les familles ne se passe pas toujours bien. Traumatisés par la guerre, parfois mutilés ou gueules cassées, les hommes sont, pour certains, amers, coléreux, dépressifs ; ils rendent parfois la vie familiale difficile et malheureuse, comme l'ont écrit certaines femmes en répondant à des enquêtes de journaux féminins. Une Française âgée, que j'avais interrogée dans les années 1980, m'avait dit cette phrase terrible : « *Je leur ai donné un mouton, ils m'ont rendu un lion, et ma vie conjugale a été un enfer* ». Certaines femmes demandent qu'on prenne leurs enfants aux *Orphelins d'Auteuil*, car l'entente n'est pas bonne entre le père et ses enfants. Il y a souvent des drames familiaux ; s'ils ont longtemps été enfouis dans le silence des familles, ce thème commence à émerger.

**Laurence Rossignol** . - On peut dire, en quelque sorte, que le couple devient précaire avec la guerre.

**Françoise Thébaut** . - Oui, nous pourrions dire cela avec nos mots d'aujourd'hui.

Mais il faut de nouveau nuancer en sens inverse. La guerre a parfois renforcé et modernisé l'amour conjugal. Des femmes qui ont assumé des responsabilités et des tâches nouvelles ont découvert, comme elles l'ont écrit, leur « personnalité » et veulent désormais avoir droit au chapitre. Il y a eu des « renégociations de couple ». La mort massive des hommes a laissé vides des postes de travail et offert des opportunités professionnelles aux femmes, même si on les appelle à rentrer au foyer et, en France notamment, à faire des enfants. La guerre inaugure une féminisation du secteur tertiaire qui s'accroît tout au long du XX<sup>e</sup> siècle. Enfin, si la guerre a un caractère émancipateur pour les femmes, c'est surtout pour les jeunes filles des classes bourgeoises qui ont vécu plus libres, loin du contrôle paternel, se sont engagées comme infirmières ou ont commencé des études pour avoir un métier. Alors que le destin des jeunes bourgeoises avant 1914 était de devenir des maîtresses de maison, la guerre a infléchi leurs trajectoires individuelles. C'est vrai aussi des jeunes filles des années 1920, car les fortunes bourgeoises paraissent plus précaires après la guerre. Née en 1908, Simone de Beauvoir était encore enfant pendant les années de conflit mais son père, très traditionnel, a connu comme d'autres des revers de fortune : malgré ses convictions, il pousse ses deux filles à faire des études et à avoir un métier ; Simone de Beauvoir allait devenir la philosophe, l'écrivaine et la militante bien connue...

Vous le voyez, les effets de la guerre sont divers selon les femmes, comme l'ont été leurs expériences de guerre. Je vous remercie de votre attention.

**Annick Billon, présidente** . - Il nous reste à vous remercier encore pour votre présentation passionnante et exhaustive.

Vous l'avez dit, les hommes souhaitent un retour à la normale après la guerre, mais cela n'empêche pas des situations familiales compliquées et difficiles, les femmes ayant parfois du mal à l'accepter.

Ainsi, a-t-on observé davantage de séparations après la guerre ?

Que sont devenus les enfants issus des viols ou des relations extra-conjugales ?

**Marie-Thérèse Bruguière** . - Je vous remercie pour votre exposé qui fait écho aux difficultés vécues par ma propre famille. À l'époque, le père était parti au front et on lui avait caché la mort de deux de ses enfants, disparus dans un accident dramatique. Alors qu'ils jouaient dehors, ils avaient trouvé un obus qui leur a éclaté dans les mains. De fait, quand il est rentré de la guerre, ce père de famille n'a pas retrouvé ce qu'il avait laissé en partant, et cette perte, qu'on lui avait cachée, suscita des réactions terribles. Pour reprendre votre citation, il est lui aussi devenu un « lion ».

**Annick Billon, présidente** . - Merci pour ce témoignage personnel, chère collègue.

Je renouvelle mes remerciements à Françoise Thébaud. Cette matinée particulièrement riche augure très bien des débats que nous aurons au cours de notre colloque du 18 octobre. Je rappelle à mes collègues que le livre de Mme Thébaud, *Les femmes dans la guerre de 14*, constitue notre référence pour la préparation de cet événement.

Pourriez-vous nous donner quelques éléments sur le thème des enfants issus des viols et sur les divorces ?

**Françoise Thébaud** . - Effectivement, les divorces ont augmenté après la guerre, notamment en 1920-1921, souvent à l'initiative des hommes d'ailleurs, alors que c'était plutôt l'inverse avant. Les hommes sont souvent déboussolés par l'expérience de la guerre et par les changements qui se sont produits en leur absence dans leur foyer. Ils ne retrouvent pas la femme qu'ils ont quittée en 1914.

La question des enfants issus des viols concerne d'abord les territoires occupés et se pose au printemps 1915, quand sont nés les enfants issus des viols commis pendant l'invasion allemande à l'été 1914. Que faire de ces enfants ? Cette interrogation a suscité bien des débats chez les médecins, les curés et les féministes. Il n'y a pas de réponse homogène, mais on retrouve deux réponses extrêmes, qui peuvent transcender les clivages traditionnels. Pour certains, ce sont des « vipéreaux » qu'il faut

---

éliminer, d'affreux petits Allemands en puissance. Pour d'autres, on pourra en faire de bons petits Français grâce à l'éducation. On en revient au débat de l'époque entre nature et culture, inné et acquis. Qu'est-ce qui est transmis ? Est-ce le sang allemand qui va couler dans leurs veines ou bien l'éducation qui en fera des personnes assimilables par la France ?

Ce sont des échanges souvent très violents. Les hommes politiques doivent pourtant statuer. Que fait finalement la France ? Elle adopte une position « moyenne ». À l'époque, l'avortement est un crime ; il ne sera correctionnalisé qu'en 1923, pour mieux le réprimer d'ailleurs. Certaines femmes qui ont tué leurs nouveau-nés sont acquittées, alors que l'infanticide est très poursuivi en temps normal. La presse patriotique présente ces femmes comme des héroïnes qui ont tué des Allemands ! On facilite l'abandon à l'Assistance publique si les femmes le souhaitent et l'accouchement sous X, anonyme, pour répondre à ces situations douloureuses.

On ne connaît ni le nombre de viols, ni le nombre de celles qui ont avorté, tué leurs bébés ou les ont abandonnés. Les historiens manquent de statistiques sur ce point, pour ce qui concerne la Première Guerre, mais il est certain qu'il y eut de nombreux drames. Pendant la Seconde Guerre mondiale, on évalue le nombre d'enfants issus de couples franco-allemands à 100 000, avec des vies d'enfants également difficiles dans les familles marquées par la mémoire des deux guerres.

Pourquoi les Françaises n'ont pas obtenu le droit de vote en 1919 ? Durant l'entre-deux-guerres, la Chambre des députés adoptera à cinq reprises un texte de loi en ce sens, mais pas le Sénat, qui bloque le vote des femmes. Il est intéressant à cet égard de se reporter aux débats parlementaires de l'époque.

Les partisans du droit de vote pour les femmes mettent en avant le rôle des femmes dans la guerre, l'égalité de tous les individus, les exemples des pays étrangers.

Les opposants invoquent pour leur part la « nature féminine » vouée à la maternité, et un éditorial de *La Dépêche du midi*, grand journal radical, écrit en 1927 que « *le sexe du cerveau des femmes n'est pas fait pour l'arène politique* ». C'est l'argument naturaliste sur les capacités intellectuelles et physiques des femmes, qui seraient inférieures à celles des hommes.

L'argument le plus fort au sein du Sénat émane du parti radical laïciste, qui met en garde contre le danger que représenterait le vote des femmes pour la République, au motif que les femmes seraient influencées par les curés.

**Laurence Cohen** . - Je rappelle toujours, lorsqu'on évoque la conquête du droit de vote par les Françaises, l'initiative du parti communiste, qui, pour forcer les choses, avait présenté des candidates aux

élections municipales de 1925. Or elles ont été élues, alors qu'elles n'étaient pas éligibles. Leur élection fut invalidée par les préfets, sans que cela ne suscite aucune réaction. C'est dire les résistances qui imprégnaient alors la société ! Il faudra encore attendre vingt ans, et les mêmes arguments seront alors invoqués pour refuser le droit de vote aux femmes.

**Annick Billon, présidente** . - Notre audition s'achève. Je réitère tous mes remerciements à Françoise Thébaud pour sa disponibilité et la richesse de son exposé, dont nous avons beaucoup apprécié, également, les illustrations à travers des images de l'époque.

**PRÉSENTATION DES DESSINS D'ENFANTS ISSUS DES COLLECTIONS  
DU MUSÉE DE MONTMARTRE RÉALISÉS PENDANT LA GUERRE PAR DES ÉCOLIERS  
DU XVIII<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT DE PARIS – REPRODUCTIONS DES DESSINS  
PROJETÉS PENDANT LE COLLOQUE**



La délégation aux droits des femmes a souhaité mettre en lumière, à l'occasion de ce colloque, les remarquables collections de dessins d'enfants de l'époque de la guerre constituées par la Société d'histoire et d'archéologie *Le Vieux Montmartre* et conservées par le musée de Montmartre <sup>1</sup>.

Ce fonds unique résulte de l'initiative d'un instituteur, M. Hutpin, qui fut aussi secrétaire de cette société savante, et qui pendant la Première Guerre demanda aux élèves des écoles de la rue Lepic et de la rue Sainte-Isaure, dans le XVIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris, d'illustrer par leurs dessins l'actualité de la guerre et leur quotidien de petits Parisiens.

Entre 1914 et 1918, plusieurs centaines de dessins furent ainsi produits par ces élèves - des garçons, âgés de 8 à 13 ans. Ces quelque 1 300 dessins, parfaitement conservés, nous livrent une inestimable chronique de la guerre vue par des enfants de ce quartier de Paris <sup>2</sup>.

Tous les aspects de la guerre sont abordés par les jeunes dessinateurs : les difficultés du ravitaillement, le quotidien des combattants et de leurs familles, les permissions, la souffrance des populations vivant sous le joug de l'occupant...

Le travail des femmes est pour eux une source d'inspiration régulière et occupe une place importante dans ces collections. Les dessins esquissent l'émergence d'une société différente, où la « factrice » (*sic*) remplace le facteur mobilisé, où l'agriculture est devenue une affaire de femmes, de même que la fabrication des obus, et où apparaît un nouveau métier : celui de « coltineuse » (ou porte-faix).

Dans un autre registre, les dessinateurs représentent des héroïnes de la guerre - combattantes roumaines et russes, sans oublier l'Anglaise Édith Cavell <sup>3</sup>.

La délégation aux droits des femmes du Sénat remercie l'association *Le Vieux Montmartre* de l'avoir autorisée à illustrer par ces dessins différentes séquences du colloque *Les Femmes pendant la Grande Guerre*. Ces projections ont été conçues comme le **fil conducteur de cette journée**.

<sup>1</sup> Documents non libres de droits. La reproduction de ces dessins est interdite sans l'accord de la société « Le Vieux Montmartre ».

<sup>2</sup> Voir l'ouvrage de l'historienne Manon Pignot, *La guerre des crayons – Quand les petits Parisiens dessinaient la Grande Guerre*, éd. Parigramme (préface de Stéphane Audoin-Rouzeau).

<sup>3</sup> Infirmière, agent du Secret Intelligence Service britannique, Édith Cavell aida de très nombreux soldats alliés à passer de la Belgique occupée par les troupes allemandes aux Pays-Bas neutres. Elle fut exécutée par les Allemands le 12 octobre 1915.

### Reproductions des dessins projetés pendant le colloque

La sélection reproduite ci-après rassemble les dessins projetés au cours du colloque, soit pour illustrer certaines séquences, soit au cours des pauses. Les légendes reprennent celles de jeunes artistes. Les dates sont indiquées lorsqu'elles figurent sur les dessins.



*Les travaux des champs  
« Autrefois » et « Aujourd'hui »  
(10 décembre 1916)*



*« Un nouveau métier de femmes :  
les coltineuses »  
(15 juillet 1917)*



*« Les femmes se mettent à tout.  
Femme devant la compagnie des omnibus  
rue Championnet conduisant  
un camion d'obus »*



*« Les divers métiers de la femme  
pendant la guerre »  
(14 juillet 1917)*



*« Femmes travaillant fortement à faire des  
obus pour nos soldats »  
(16 décembre 1917)*



*« Les femmes des mobilisés quittent leur  
travail habituel pour fabriquer des obus  
et des armes dans les usines »  
(15 décembre 1917)*



« Le cortège des grévistes dans les rues de Montmartre »  
(27 mai 1917)



« Les employées de la Société Générale manifestant pour avoir l'indemnité de cherté de vie »  
(25 mai 1917)



« La grève des midinettes »  
(14 mai 1917)



« Pour ceux qui ont souffert de la guerre l'ouverture de la boucherie populaire Eco où les gens pauvres trouvent de la viande à bon marché.  
Ouverture le 3 octobre 1916.  
Rue Ramey et rue F. Flocon »



« Gens faisant la queue pour avoir du charbon (rue Ramey) - chez Bernot »



« Rue Championnet. La crise du lait »  
(3 décembre 1916)



« Le vaguemestre apporte les lettres de leurs femmes aux poilus du front » - « La femme d'un poilu travaille à sa place aux champs »  
« La femme d'un second poilu travaille avec l'aiguille » - « Enfin une autre à l'atelier »  
(11 juillet 1916)



« Factrice. Elle est la remplaçante du facteur mobilisé »  
« Au travail »  
(19 juin 1917)



*« Épouse écrivant à son mari »  
Poilu recevant sa lettre tant attendue »  
(28 mai 1917)*



*« Le colis des braves »*



*« Ma femme voudrait que je lui écrive  
tous les jours, maintenant avec la nouvelle  
taxe 2 timbres tous les 5 jours cela sera  
une excuse » (juillet 1917)*



*« À la gare de l'Est - Arrivée d'un  
permissionnaire »*



*« L'envahisseur persécute  
les populations du Nord »  
« Au camp de concentration »  
(20 décembre 1916)*



*« Souvenir d'un petit réfugié.  
Ce que j'ai vu à Feignies (Nord). Patrouille  
allemande dans les pays envahis »*



« Une réfugiée raconte à une Parisienne les péripéties de son voyage (dans un nuage, elle voit les atrocités que les Boches ont faites à Lille, son pays natal) » - 1916



« 400 Rémois arrivent à Paris le 9 avril 1917 »



« Réfugiés »



« La Roumanie reste fidèle aux Alliés L'Armistice Russo-Allemand »



« Les femmes russes.  
Nous aussi, nous défendrons notre pays »  
(19 juillet 1917)



« Une infirmière »



« Miss Cavell faisant évader des soldats alliés »  
(5 décembre 1915)

COMMENTAIRES DES ŒUVRES DES PEINTRES LUCIEN SIMON ET MAURICE DENIS  
CITÉES PAR FRANÇOISE THÉBAUD PENDANT LA PREMIÈRE SÉQUENCE DU COLLOQUE

**(Escalier Est, deuxième étage du Palais du Luxembourg)**

Le 28 février 1929 a lieu au Sénat la cérémonie d'inauguration de « travaux d'aménagement et d'embellissement du Palais du Luxembourg, notamment au second étage », qui ont permis d'installer « des salles modernes à l'usage des grandes commissions parlementaires » dans des locaux « où vécut Anatole France, bibliothécaire du Sénat »<sup>1</sup>. Le palier du deuxième étage de l'escalier Est du Palais du Luxembourg, qui conduit à ces nouvelles salles, est décoré par le peintre Lucien Simon (1861-1945).

Les peintures de Lucien Simon, dédiées au **retour à la paix**, ont pour titre *Pax in virtute tua* (*Que la paix soit dans tes murs*), *Pacis alumna Ceres*<sup>2</sup> et *Pax genitrix*<sup>3</sup>.

Lors de cette cérémonie, qui se déroule en présence de Gaston Doumergue, président de la République et ancien président du Sénat, le sénateur Joseph Monsservin (1864-1944), questeur<sup>4</sup>, prononce un discours qui permet de mieux comprendre la signification de ces peintures pour les contemporains, à une époque qui valorise la maternité et la famille, après la période de la guerre pendant laquelle les femmes ont été conduites à exercer des fonctions jusqu'alors réservées aux hommes. Ce discours et l'organisation de la cérémonie donnèrent lieu à la publication d'un recueil illustré, conservé par la Bibliothèque du Sénat<sup>5</sup>.



©Bibliothèque du Sénat.

<sup>1</sup> Notice biographique de Joseph Monsservin (voir [infra](#)), extraite du Dictionnaire des parlementaires français (1889-1940) de Jean Jolly.

<sup>2</sup> Ovide, Les fastes (*Pax cerenem nutrit, pacis alumna ceres*).

<sup>3</sup> La quatrième toile de Lucien Simon, intitulée *Pax musarum nutritrix*, n'a pas été commentées lors du colloque.

<sup>4</sup> Député de l'Aveyron de 1898 à 1912 puis sénateur du même département de 1912 à 1944 (après son père, Émile Monsservin, qui siégeait au Sénat depuis 1892). Joseph Monsservin exerça les fonctions de questeur du Sénat de 1927 à 1934.

<sup>5</sup> Réception de M. Gaston Doumergue, président de la République française, au Palais du Luxembourg, 28 février 1929. Inauguration des peintures de MM. Lucien Simon et Maurice Denis.

*Pax in virtute tua* (Que la paix soit dans tes murs)

« Réunir sur une même toile les dernières convulsions de la guerre et la première heure de la paix était chose difficile. Lucien Simon a su donner à ce sujet, toute l'ampleur, toute la vigueur qu'il comporte.

« Dans un cortège de nuages livides, aux formes monstrueuses, Bellone <sup>1</sup> s'enfonce dans le couchant sinistre. À travers le morne champ de bataille, les survivants se regroupent, les batteries se reforment et nos fantassins, derrière le chef qui remet l'épée libératrice au fourreau, abandonnent enfin la tranchée de mort.

« Qui ne mettrait un nom sur chacune de ces physionomies si expressives, un souvenir sur chacun de ces gestes si vrais ?

« Peu nombreux, hélas, ceux qui vont revoir leur clocher. Dans le fouillis des fils de fer, à côté des arbres squelettiques, on devine les croix de bois ; c'est à leurs morts maintenant qu'est confiée la garde de la Terre sacrée.

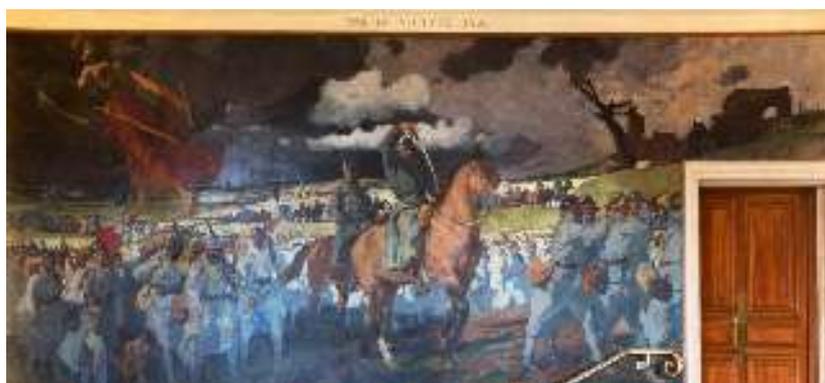
« Pax in virtute tua , avez-vous justement appelé cette fresque. C'est bien, en effet, à la vertu de tous ces héros qu'est due la libération.

« Virtus, au sens antique le plus large, c'est le courage, l'abnégation, la discipline et aussi l'organisation et la puissance des armes qui furent les facteurs de la Victoire.

« Au milieu des tempêtes qui submergent les humanités, les peuples prudents sur lesquels ont si souvent déferlé les vagues d'un déluge d'acier, doivent conserver leur arche tutélaire, pour que puisse s'y perpétuer, à l'abri du vautour, la colombe qui porte le rameau propice d'olivier éternellement pacificateur et fécond.

« L'art du peintre, il n'est pas seulement dans l'artifice des reliefs, ni dans la magie des couleurs, il est avant tout dans l'action même du sujet. Un tableau doit avoir une âme. Elle seule peut nous apporter ou l'émotion ou l'enthousiasme ou la lumière d'une leçon.

« Mais les clairons qui rythment la marche victorieuse ont déjà disparu sous les portiques. La guerre est bien morte. Gloire et repos au soldat, place au Semeur !... »



©Photographies du Sénat

<sup>1</sup> Déesse romaine de la guerre (note du secrétariat de la délégation aux droits des femmes).

**Pacis alumna Ceres :**

« Le Semeur... C'est l'Avril : le renouveau a posé sur les sombres aiguilles des genêts son premier essaim de papillons d'or ; au loin les bourgeons des fruitiers rougeoient entre deux bandes de tendre verdure ; tout renaît, et déjà la ferme démolie par les obus se relève sous la main des vaillants tâcherons villageois. À l'aise et heureux dans sa capote, vieille amie des jours mauvais, le soldat laboureur tient en mains la charrue. Avant d'entrouvrir la glèbe, il se retourne vers la femme et les gosses, et j'ai entendu ce qu'il leur disait à ceux-là qui ont le regard grave et doux de ceux qui ont beaucoup souffert, qui ont connu les tragiques séparations et qui se tiennent encore craintivement serrés, les uns contre les autres, comme sous l'emprise d'un cauchemar qu'ils viennent de vivre. Ne repartira-t-il pas, ce père vaillant et aimé ? Sème-t-il bien pour eux ? Et lui, répond à leur muette interrogation : "N'ayez plus de peur, je suis là, et c'est pour vous que je travaille !"



« Mais déjà le petit aîné, emporté par son ardeur, s'efforce d'entraîner le cheval, qui raidit ses muscles pour que le soc fende le sillon. Vaillant petit, il a mis sur sa mignonne tête le casque paternel. Fierté sans doute, mais aussi geste, que dans le plus profond de son subconscient, lui a inspiré l'atavisme d'une race qui, tant de fois au cours des siècles, lutta pour sa terre et ses foyers. Au regard craintif de sa mère, il a répondu dans son cœur : "Et s'ils reviennent, moi, je serai là !" ».

**Pax genitrix**

« Un ménage ouvrier...  
« Encore une toile pleine de sincérité et riche en méditation. L'aube, dont le carmin prend à travers les fumées de la capitale une teinte violacée, vient de réveiller dans leur cage les tourterelles qui étirent leurs ailes. Et déjà, le compagnon est sur pied, sa boîte d'outils en bandoulière sur l'épaule. C'est l'heure où, dans les rues désertes, on n'entend pas le pas sonore des premières équipes. Il entrouvre la porte, mais avant de sortir, son regard va vers le berceau où dort, rose et moite, un bambin joufflu, puis s'arrête avec fierté sur le lit, où lasse et aimante, une jeune femme offre encore ses épaules au baiser de ses yeux.  
« Et comme son frère et camarade laboureur, il pense : "C'est pour le pain joyeux que je reprends l'outil ! Vous pouvez dormir sans peur, mes amours, la Bertha est muselée..." ».



*Commentaires de l'œuvre  
de Maurice Denis <sup>1</sup>, Pax – justitia*

« Sur cet encadrement harmonieux, repose un ciel qui aurait pu avoir tout l'éclat et toute la pureté du triomphe, mais que volontairement l'artiste a voulu imprégner d'une lumière tamisée par les voiles de deuil qui flottaient sur la Victoire.

« Je vois bien le pavois de fête des Champs-Élysées, les étendards entourant la foule de leurs trois couleurs, les avions protecteurs et les canons captifs ; mais au-dessus de la Justice qui embrasse enfin la Paix revenue, il y a dans le ciel tout le poids des deuils et des sacrifices.

« C'est dans cette apothéose de souffrance et de gloire que les trois génies tutélaires du foyer : la mère, l'épouse, la fille, avec le geste douloureux des antiques Pietà, emportent dans leurs bras vers les couronnes éternelles le fils, l'époux, le père tombés pro aris et focis <sup>2</sup> ».



©Sénat, G. Butet.

<sup>1</sup> 1870-1943. Peintre français, Maurice Denis fut l'un des initiateurs du mouvement nabi et son théoricien. Il fut par la suite, dans l'entre-deux-guerres, très sollicité pour le décor d'édifices civils (hall du lycée Claude Bernard, galerie latérale du Palais de Chaillot et coupole du Petit Palais à Paris ; Palais des Nations à Genève...) et religieux (cathédrale Saint Florentin à Quimper, église Saint Louis à Vincennes, église Saint Nicaise à Reims...). (Source : <http://www.musee-orsay.fr/fr/evenements/expositions/archives/presentation-detaillee/browse/4/article/maurice-denis-6780.html> )

<sup>2</sup> Pour nos autels et nos foyers.

---

LISTE DES DOCUMENTS PROJETÉS PENDANT LE COLLOQUE - REPRODUCTIONS  
DE CERTAINS DOCUMENTS

❖ OUVERTURE DU COLLOQUE

-Dessin d'enfant <sup>1</sup> issu des collections du musée de Montmartre <sup>2</sup> daté du 10 décembre 1916 : Le travail dans les champs « *Autrefois* » (un homme) et « *Aujourd'hui* » (des femmes) <sup>3</sup>.

-Deux photographies prises par Franck Menonville, sénateur de la Meuse (élu en 2017), membre de la délégation aux droits des femmes, du monument aux agricultrices érigé « *en hommage aux femmes de France et d'Outre-mer qui, au cours des conflits 14-18 et 39-45, ont tenu un rôle essentiel pour le succès de la Nation* », inauguré à Verdun le 19 juin 2016 dans le cadre du Centenaire de la bataille de la Marne <sup>4</sup>.

❖ SÉQUENCE N° 1

-« *Aux femmes françaises* » : le Président du Conseil, René Viviani, appelle les « *femmes françaises, jeunes enfants, filles et fils de la Patrie* » à « *[remplacer] sur le champ du travail ceux qui sont sur les champs de bataille* » (Collections du musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux <sup>5</sup>).

-« *Un nouveau métier de femmes : les coltineuses* » (15 juillet 1917) (dessin d'enfant ; musée de Montmartre).

-« *Les femmes se mettent à tout. Femme devant la compagnie des omnibus rue Championnet conduisant un camion d'obus* » (dessin d'enfant ; musée de Montmartre).

-« *Femme manipulant un levier d'aiguillage* » (photographie ; Ville de Toulouse, archives municipales) <sup>6</sup>.

-« *Les munitionnettes* » (photographie ; collections du musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux) <sup>7</sup>.

---

<sup>1</sup> Voir *supra* les reproductions des dessins d'enfants projetés lors du colloque.

<sup>2</sup> Coll. « *Le Vieux Montmartre* » - musée de Montmartre. La délégation aux droits des femmes du Sénat remercie la Société d'histoire et d'archéologie *Le Vieux Montmartre* d'avoir bien voulu autoriser la reproduction de ces dessins à l'occasion du colloque. Ces documents ne sont pas libres de droits ; leur reproduction est subordonnée à l'accord de la société *Le Vieux Montmartre*.

<sup>3</sup> Entre guillemets et en italiques sont reproduits les titres figurant sur ces dessins, lorsqu'ils existent. La date est précisée si elle est mentionnée sur le dessin.

<sup>4</sup> Voir les reproductions de ces photographies au début du présent recueil.

<sup>5</sup> La délégation aux droits des femmes du Sénat remercie le musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux d'avoir bien voulu autoriser la projection de ce document lors du colloque. Voir ci-après la reproduction de ce document.

<sup>6</sup> Référence 16Fi22/98. La délégation aux droits des femmes du Sénat remercie les Archives de Toulouse d'avoir bien voulu autoriser la projection de ce document à l'occasion du colloque. Voir la reproduction de cette photographie dans le document annexé ci-après.

<sup>7</sup> Voir ci-après la reproduction de ce document.

- « *Le cortège des grévistes passant dans les rues de Montmartre* » (27 mai 1917) (dessin d'enfant ; musée de Montmartre).

-Deux reproductions d'œuvres du peintre Lucien Simon (1861-1945)<sup>1</sup>, dédiées au retour à la paix et qui décorent depuis 1929 l'escalier Est du Palais du Luxembourg<sup>2</sup>.

-Affiche suffragiste française (1932) : « Les Françaises veulent et doivent voter » ; fonds de la Bibliothèque Marguerite Durand – Ville de Paris<sup>3</sup>.

#### ❖ PENDANT LA PAUSE DU MATIN

\*Deux documents issus des collections du musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux :

-« Will you help the women of France ? » ; affiche américaine représentant des femmes attelées à une charrue.

-Diplôme d'honneur décerné par le conseil général de l'Eure à une agricultrice qui, « *en l'absence de son mari appelé sous les drapeaux a assumé courageusement la direction de la ferme, assuré l'exploitation de ses terres et contribué ainsi à la Défense de la Patrie* ».

\* Quinze dessins d'enfant issus des collections du musée de Montmartre :

-« *Les divers métiers de la femme pendant la guerre* » (14 juillet 1917).

-« *Femmes travaillant fortement à faire des obus pour nos soldats* » (16 décembre 1917).

-« *Les femmes des mobilisés quittant leur travail habituel pour fabriquer des obus et des armes dans les usines* » (15 décembre 1917).

-« *Les employées de la Société Générale manifestant pour avoir l'indemnité de cherté de vie* » (25 mai 1917).

-« *La grève des midinettes* » (14 mai 1917).

-« *Pour ceux qui ont souffert de la guerre. L'ouverture de la boucherie populaire Eco où les gens pauvres trouvent de la viande à bon marché. Ouverture le 3 octobre 1916. Rue Ramey et rue F. Flocon* ».

-« *Gens faisant la queue pour avoir du charbon (rue Ramey chez Bernot)* ».

-« *Rue Championnet. La crise du lait* » (3 décembre 1916).

-« *Le colis des braves* ».

-« *Ma femme voudrait que je lui écrive tous les jours, maintenant avec la nouvelle taxe 2 timbres tous les 5 jours cela sera une excuse* » (juillet 1917).

<sup>1</sup> ©Photographes du Sénat.

<sup>2</sup> Voir supra l'annexe relative au commentaire de ces œuvres lors de leur inauguration en 1929.

<sup>3</sup> Coll. Bibliothèque Marguerite Durand – Ville de Paris. La délégation aux droits des femmes du Sénat remercie la Bibliothèque Marguerite Durand d'avoir bien voulu autoriser la projection de ce document lors du colloque.

-« À la gare de l'Est – Arrivée d'un permissionnaire » (Un Poilu avec gourde et musette, accueilli par sa femme et ses enfants, dont un nourrisson porté par sa mère <sup>1</sup>).

-« Une réfugiée raconte à une Parisienne les péripéties de son voyage (dans un nuage, elle voit les atrocités que les Boches ont faites à Lille, son pays natal) » (1916) ; (un hôpital et une maison en flammes, un homme au poteau d'exécution, une patrouille allemande qui défile <sup>2</sup>).

-« 400 Rémois arrivent à Paris le 9 avril 1917 » (scène de retrouvailles dans une gare <sup>3</sup>).

-« L'armistice russo-allemand. La Roumanie reste fidèle à ses alliés » (19 décembre 1917) (au premier plan, une femme armée d'un fusil, avec une fillette portant un bébé à ses côtés ; au second plan, un combattant roumain ; à gauche du dessin, deux soldats, un Allemand et un Russe, se serrent la main<sup>4</sup>).

-« Réfugiés » (des civils sur une route chargés de sacs ou tirant une charrette à bras ; une femme portant un nourrisson <sup>5</sup>).

## ❖ SÉQUENCE N° 2

-Trois dessins d'enfant issus des collections du musée de Montmartre :

-« Épouse écrivant à son mari » (à gauche) ; « Poilu recevant sa lettre tant attendue » (à droite) (28 mai 1917).

-« Le vaguemestre apporte les lettres de leurs femmes aux poilus du front » ; à droite, dans des bulles, le dessinateur imagine le contenu des lettres : « La femme d'un poilu travaille à sa place aux champs » ; « La femme d'un second poilu travaille avec l'aiguille » ; « Enfin une autre à l'atelier » (11 juillet 1916).

-« Factrice. Elle est la remplaçante du facteur mobilisé » (à gauche) ; « Au travail » (à droite) ; (19 juin 1917).

-Deux documents issus des collections du musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux <sup>6</sup> :

-Affiche commandée au peintre STEINLEN pour exhorter le soldat à « garder toutes (ses) forces pour la patrie » et à « résister aux séductions de la rue où (le) guette la maladie aussi dangereuse que la guerre. Elle conduit ses victimes à la déchéance et à la mort sans utilité, sans honneur ... ».

-Tract des Ministères de l'Hygiène, de la Guerre et de la Marine appelant le « jeune soldat » à se méfier des maladies vénériennes et le mettant en garde contre les dangers du « cabaret » et des « prostituées ». Il recommande

<sup>1</sup> Note du secrétariat de la délégation aux droits des femmes.

<sup>2</sup> Note du secrétariat de la délégation aux droits des femmes.

<sup>3</sup> Note du secrétariat de la délégation aux droits des femmes.

<sup>4</sup> Note du secrétariat de la délégation aux droits des femmes.

<sup>5</sup> Note du secrétariat de la délégation aux droits des femmes.

<sup>6</sup> Voir ci-après les reproductions de ces deux documents.

à celui qui serait déjà atteint de s'adresser « *sans crainte de punition* » au médecin du régiment.

### ❖ SÉQUENCE N° 3

-Divers documents photographiques issus des collections du musée Guerre et Paix en Ardennes (Ruines de Haybes ; Les ruines de la rue de la Marelle à Margny ; photographies d'Attigny et de Rethel ; Avis placardé sur chaque maison sur ordre de l'occupant, avec la liste des personnes y logeant ; « *Personal-Ausweis* » (carte d'identité) ; *Ceuvre du soldat ardennais* – affiche pour une vente de charité le 11 mai 1916 ; Diverses photographies illustrant la vie quotidienne à Charleville, Portraits photographiques de Léontine Herbert et Léontine Le Leuch).

-Document relatif au travail forcé dans les territoires occupés. Affiche allemande datée du 20 juillet 1915, signée d'un officier et annonçant à la population de Vendelles, dans l'Aisne, les réquisitions des « *ouvriers* », des femmes et des « *enfants de 15 ans* » pour les travaux des champs, tous les jours, y compris le dimanche, « *de quatre heures du matin à huit heures du soir* », avec trois pauses (de trente minutes le matin et l'après-midi et d'une heure pour le déjeuner). Les sanctions prévues contre les « *femmes fainéantes* » sont « *l'exil à Holnon pour travailler* » et un emprisonnement de six mois « *APRÈS la récolte* » (collections du musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux) <sup>1</sup>.

-Deux dessins d'enfants issus des collections du musée de Montmartre :

-« *L'envahisseur persécute les populations du Nord* » (à gauche : un village en flammes ; un homme exécuté ; une femme fuit avec son enfant dans les bras) ; « *Au camp de concentration* » (à droite : des civils derrière des barbelés ; un militaire portant un casque à pointe menace un enfant <sup>2</sup>) (20 décembre 1916).

-« *Souvenir d'un petit réfugié. Ce que j'ai vu à Feignies (Nord). Patrouille allemande dans les pays envahis* ».

-Timbre en hommage à Louise de Bettignies, édité à l'occasion du centenaire de sa mort et reproduit avec l'autorisation de *La Poste*, de l'artiste et de la ville de Saint-Amand-les-Eaux, où est née Louise de Bettignies <sup>3</sup>.

-Documents d'archives relatifs à Louise de Bettignies et à Léonie Vanhoutte (portrait, photographies, messages écrits en captivité).

-Photographie du monument en hommage à Louise de Bettignies à Lille<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Voir ci-après la reproduction de ce document.

<sup>2</sup> Note du secrétariat de la délégation aux droits des femmes.

<sup>3</sup> Timbre reproduit avec l'autorisation de *La Poste*, de l'artiste et de la ville de Saint-Amand-les-Eaux, ville d'origine de Louise de Bettignies ©La Poste, 2018. Création Éloïse Oddos d'ap. photos ©Fonds Mairie de Saint-Amand-les-Eaux.

<sup>4</sup> Prise par Isabelle Vahé, auteure de l'intervention sur Louise de Bettignies.

-Divers documents issus des collections du musée de l'Ordre de la Libération (Loos-en-Gohelle avant et après la guerre ; Portrait d'Émilienne Moreau, « L'héroïne de Loos » ; Émilienne Moreau décorée de la Croix de guerre le 27 novembre 1915 ; Émilienne Moreau reçue à l'Élysée le 27 novembre 1915 ; *Mes Mémoires* , supplément au n° 107 du « Miroir », 13 décembre 1915 ; Planche d'images d'Épinal ; Émilienne Moreau à Londres en 1944).

❖ SÉQUENCE N° 4

-« *Les femmes russes. Nous aussi, nous défendons notre pays !* » (19 juillet 1917) (dessin d'enfant ; musée de Montmartre).

-Trois portraits photographiques de Milunka Savić (collections du musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux) <sup>1</sup>.

-« *Miss Cavell faisant évader des soldats alliés* » (5 décembre 1915) (dessin d'enfant ; musée de Montmartre).

-Sans titre. Une infirmière soutient un soldat décoré, amputé d'une jambe<sup>2</sup> (Dessin d'enfant ; Musée de Montmartre).

- *Ceuvre nationale du Bleuet de France* - « *Aidons ceux qui restent* ».

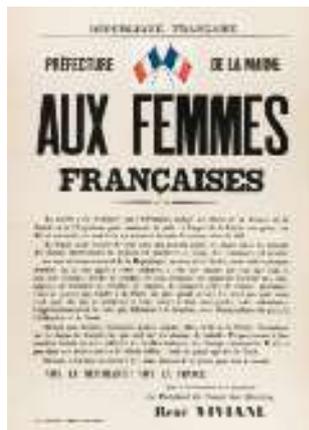
---

<sup>1</sup> Voir ci-après les reproductions de ces documents.

<sup>2</sup> Note du secrétariat de la délégation aux droits des femmes.

**REPRODUCTIONS D'UNE SÉLECTION DE DOCUMENTS ISSUS DES COLLECTIONS  
DU MUSÉE DE LA GRANDE GUERRE DU PAYS DE MEAUX  
PROJETÉS PENDANT LE COLLOQUE <sup>1</sup>**

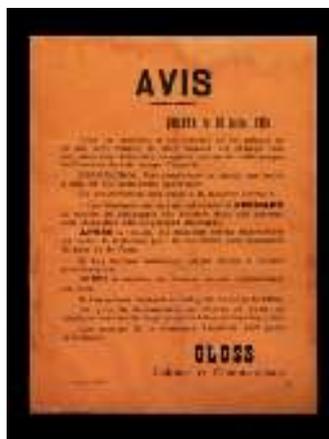
Documents projetés pendant la première séquence



Documents projetés pendant la deuxième séquence



Document projeté pendant la troisième séquence



<sup>1</sup> Voir les légendes de ces documents dans la liste ci-avant.

Documents projetés pendant la quatrième séquence



**Milunka Savić**

**REPRODUCTION D 'UN DOCUMENT ISSU DES COLLECTIONS DES ARCHIVES  
DE LA VILLE DE TOULOUSE PROJETÉ PENDANT LA PREMIÈRE SÉQUENCE**



*« Femme manipulant un levier d'aiguillage »*  
©Ville de Toulouse. Archives municipales, 16Fi22/98

**ANNIE DE PÈNE, UNE JOURNALISTE AU CŒUR DE LA GRANDE GUERRE<sup>1</sup> :**  
**un ouvrage de Dominique Bréchemier,**  
**professeure de lettres, docteure en littérature<sup>2</sup>**

Lorsque le 22 juillet 1898 Annie de Pène reçoit 27 boulevard Pereire à Paris l'acte de son jugement de divorce, elle est, comme l'écrit la journaliste Séverine<sup>3</sup> au moment de son décès, « le prototype de ces jeunesses, qui, mal mariées, arrivent de province avec un léger bagage et un petit manuscrit, une fille de Lélia »<sup>4</sup>.

Née le deux mai 1871, Désirée Joséphine Poutrel est une enfant naturelle non reconnue jusqu'à son mariage en 1889, mère de deux enfants, qui feront leur chemin littéraire sous les pseudonymes de Germaine Beaumont et Pierre Varenne. En 1898, leur garde ne lui est pas confiée puisque le jugement de divorce mentionne « les torts exclusifs de l'épouse ».

Elle a choisi de quitter le domicile conjugal et sa ville de province, Rouen, pour Paris et déploie alors toute l'ingéniosité et le courage que ses amis Colette, Marguerite Durand, Séverine, Henri Barbusse, Henry et Robert de Jouvenel, Gustave Téry, entre autres, ont souvent célébrés, pour trouver sa place dans une société profondément inégalitaire où les femmes doivent être au foyer, élever leurs enfants et ne pas s'échapper, même si certaines travaillent déjà.

Entre 1903 et 1915, elle exerce diverses activités professionnelles et est successivement ou parallèlement libraire rue du Bac et Boulevard Saint-Germain à Paris, directrice de deux revues au ton très opposé, *Le Lys* puis *L'Œuvre*, romancière, nouvelliste, journaliste.

Alors que sa dernière œuvre, *Confidences de femmes*, vient de connaître un franc succès en 1913, objet de plusieurs rééditions, elle infléchit la trajectoire de son écriture lors des années 1915-1918. C'est le temps de la maturité personnelle, le temps de la guerre, le temps du journal *L'Œuvre* qui devient quotidien, le temps des amitiés féminines fortes avec Colette et Marguerite Durand. C'est aussi le moment de sa mort, le 14 octobre 1918, à cause de l'épidémie de grippe espagnole.

<sup>1</sup> Dominique Bréchemier, *Annie de Pène, une journaliste au cœur de la Grande Guerre*, L'Harmattan, 2018.

<sup>2</sup> Synthèse rédigée par l'auteure.

<sup>3</sup> Séverine, *journaliste majeure de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle*, pseudonyme de Caroline Rémy, 1855-1929.

<sup>4</sup> Séverine, « Une rose s'effeuille », *La Vérité*, 19 octobre 1918.

Lors des années de guerre, Annie de Pène mène l'écriture de son dernier roman *Sœur Véronique* et une écriture de reportage sur le terrain, une écriture de témoignage sur la guerre qui ouvre sa carrière à d'autres formes et à d'autres engagements. En témoignent par exemple les lettres qu'elle échange avec Colette à cette période et qui rendent compte de leur amitié vivifiante <sup>1</sup>.

Annie de Pène s'illustre d'abord par un ensemble de trois reportages, regroupés sous le titre *Une Femme dans la tranchée*, réunis dans une brochure éditée par *L'Œuvre* en 1915.

Dans « Vers la Reine », premier reportage, elle raconte comment elle a décidé d'aller rencontrer la Reine de Belgique pour lui offrir des fleurs le jour de sa fête. Ce texte de quinze pages précise les circonstances de son voyage, ses difficultés pour obtenir les autorisations de circuler. Elle est opiniâtre et ingénieuse. Elle franchit donc les obstacles administratifs, civils et militaires, les uns après les autres, et se retrouve sur la route de Dunkerque à Furnes dans une automobile. Aucune femme n'a le droit de pénétrer dans cette zone et sa présence suscite interrogations et méfiance. Elle décrit le bruit du canon et les tranchées dans lesquelles elle voit « *presque de l'architecture* ». Elle décrit les soldats :

« *Le quai de la petite station est grouillant de soldats de retour du front. Leurs vêtements sont terreux ; leur barbe n'est pas faite d'hier, bien sûr, ni leurs cheveux frais coupés ; beaucoup semblent exténués ; les plus las s'accotent aux plus robustes... mais quelle fierté, quelle ardeur brillent dans leurs yeux à tous !*

*Il est certain que ces hommes pareillement habillés de boue, pareillement chaussés de lourds godillots racornis, pareillement avides du pauvre petit bol de café fumant que distribuent une brave femme du peuple et sa fillette, appartiennent à des classes différentes, mais on ne les distingue plus tant ils se ressemblent, fraternisant dans la même crasse glorieuse et communiant dans la même certitude de victoire »<sup>2</sup>.*

Elle brosse aussi le portrait d'un homme de nationalité belge qui marche sur cette route et ne peut la quitter car son fils, « *son petit* », est porté disparu. Au terme de son parcours, il y a une maison, toute simple, celle de la Reine ; mais elle est absente et Annie de Pène doit confier ses fleurs au majordome, étonné par la présence de cette femme de France. La carte de remerciement de la dame d'honneur de la reine clôt la brochure.

Le deuxième reportage a pour titre « La Tranchée ». Après la guerre perçue de l'extérieur sur une route exposée, ces onze pages montrent la guerre vue de l'intérieur des tranchées. L'enthousiasme du premier texte disparaît ; la consternation apparaît. On a raconté à Paris que les tranchées étaient aménagées, ornées de glaces, éclairées à l'électricité,

<sup>1</sup> Colette, *Lettres à Annie de Pène et Germaine Beaumont*, présentées et annotées par Francine Dugast, Flammarion, 1995.

<sup>2</sup> Annie de Pène, une journaliste au cœur de la Grande Guerre, *op. cit.*, page 34.

pourvues d'appareils à douches... Annie de Pène voit des boyaux et des gouffres :

« *En quittant tout à l'heure la tranchée vide dans laquelle j'osais à peine m'aventurer, moi aussi je croyais connaître une tranchée.*

*Pourtant dès le seuil de celle-ci, je comprends qu'à moins d'avoir vu de ses yeux le spectacle d'une tranchée vivante, si j'ose dire, eh bien non, on ne peut pas savoir ce que c'est...*

*Combien sont-ils d'hommes enfournés dans ce boyau, dans ce gouffre ? Deux cents ? Dix mille ? Je serais bien en peine de le dire. Il me semble que leurs ombres mouvantes se multiplient à l'infini <sup>1</sup> ».*

Il n'y a aucune hygiène, l'air est irrespirable. Depuis trois mois, certains hommes ne se sont pas lavés. La plupart sont blessés. L'entraide est de rigueur pour tous les actes de la vie quotidienne. Beaucoup de très jeunes soldats sont marqués à jamais. Annie de Pène rapporte leurs paroles, leurs écrits. Tous sont fiers et courageux. Aucun ne se révolte : « *Il ne s'est rien passé. On s'est battu toute la journée* » écrit l'un d'eux dans son carnet de bord. Lorsque les soldats savent qu'elle est de Paris et va y retourner, tous s'arrêtent pour écrire et lui confient leurs lettres.

Le journal *Le Matin* a repris une partie de ce reportage mais a pratiqué ou a dû pratiquer une forme de censure car la description des tranchées n'apparaît pas. Le ton de la journaliste est engagé, ferme, horrifié. C'est le même engagement que l'on retrouve lorsqu'elle participe avec Téry à la publication en feuilleton du *Feu* de Barbusse dans le journal *L'Œuvre*.

« Pervyse » est le troisième reportage réalisé dans une ville du front, auprès des grands blessés qui ne peuvent supporter un voyage en train. Annie de Pène y rencontre un tout jeune homme, un enfant encore, amputé du bras droit et du pied gauche. Il s'est conduit en héros et a contribué à faire prisonniers une centaine d'Allemands. Pervyse est le nom du village en ruines qu'il a traversé et dans lequel il a recueilli un petit chien abandonné à qui il a donné ce nom en souvenir du village détruit. Annie de Pène rapporte que, le lendemain matin, le petit soldat vient de lire le discours du ministre Jules Guesde qui veut « *tendre aux Boches une main fraternelle* ». Il s'étonne et cache son unique main en disant : « *On voit bien qu'il lui en reste deux, à lui !* »<sup>2</sup>.

Annie de Pène ne signe pas seulement des reportages sur le terrain. Elle observe les comportements de ceux qui l'entourent et les met en scène dans des chroniques souvent grinçantes publiées par *L'Œuvre*, des chroniques de la vie à l'arrière. La première chronique paraît dans le premier numéro daté du 10 septembre 1915, la dernière, le 7 août 1918. Pendant ces quatre années, 51 textes paraissent selon une fréquence

<sup>1</sup> Ibid., page 45.

<sup>2</sup> Ibid., page 53.

irrégulière. C'est ainsi que neuf textes paraissent en 1915, quatorze en 1916 jusqu'au 3 octobre puis rien n'est publié jusqu'à la fin de l'année, vingt-quatre en 1917 et trois en 1918.

Les chroniques suivent un plan précis. Annie de Pène interroge les patrons et les employées. Les éléments spatio-temporels sont précisés, les ouvrières sont décrites, le travail est observé et chaque reportage se termine par une leçon d'une phrase ou deux, sorte de guide moral à l'usage des citoyens et citoyennes à l'arrière. Elle annonce à ses interlocutrices ce qu'est son travail de reporteresse : « *vous pouvez parler sans crainte : je m'intéresse aux travailleuses, et surtout à celles qui, pendant la guerre, font les rudes métiers des hommes* ».

La série « Ouvrages de Dames »<sup>1</sup> ouvre l'ensemble des chroniques. C'est un ensemble remarquable qui joue sur la polysémie du titre. Annie de Pène utilise cette périphrase, en brouille le sens et finalement le change. Dans cette série se succèdent les obusières, les receveuses de tramway, les boulangères, les charbonnières... Elle brosse des portraits de femmes au travail dont elle souligne la grande détermination, la grande fatigue, l'incessant mouvement. La dernière chronique de cette série a pour titre « Elles »<sup>2</sup>. « Elles » osent prendre le métro et porter des colis qu'habituellement d'autres se chargent de leur livrer. Leur audace les ébahit et elles se rassurent en estimant : « *Enfin, heureusement que c'est la guerre* ».

Dans l'ensemble intitulé « Femmes de Guerre »<sup>3</sup>, Annie de Pène poursuit et affine l'analyse des comportements humains pendant la guerre. Elle met en évidence deux types d'attitudes révélatrices de mentalités très opposées et montre comment la guerre dévoile la profondeur ou la superficialité de chaque être humain. Par exemple, « *La Dame qui veut fonder une œuvre* »<sup>4</sup>, a soif de reconnaissance et s'ingénie à trouver une idée d'œuvre caritative, aussi farfelue et inutile soit-elle. L'essentiel n'est pas l'altruisme mais la découverte de son patronyme dans le journal : « *La guerre est capable de finir avant que j'aie eu le temps de mettre mon affaire sur pied* » confie-t-elle à la journaliste.

« Modes de Guerre »<sup>5</sup> est une série plus diversifiée dans laquelle des domaines variés apparaissent comme la mode ou les difficultés d'approvisionnement. Ainsi, grâce à « un tour aux halles », le lecteur reçoit une leçon d'achats et de cuisine où sont progressivement abolies les classes sociales. À travers les préoccupations matérielles et quotidiennes, nous sommes confrontés à la malignité des commerçants qui va souvent de pair avec la bêtise des clients. La pénurie et l'insécurité exacerbent les

<sup>1</sup> Ibid., page 55.

<sup>2</sup> Ibid., page 82.

<sup>3</sup> Ibid., page 84.

<sup>4</sup> Ibid., page 90.

<sup>5</sup> Ibid., page 102.

comportements et engendrent des réactions irresponsables et individualistes.

« Lettres de l'arrière » regroupe plusieurs chroniques non consécutives qui posent le problème du mariage, du couple, du statut de la femme et de l'homme, de l'évolution de la famille en temps de guerre.

« En pays neutre » est un ensemble assez étonnant. Cette série rassemble six textes. Lors d'un premier voyage en Suisse, Annie de Pène a observé ce qui se passe de l'autre côté de la frontière. Vrais et faux espions dans une salle de restaurant, réfugiées allemandes et autrichiennes dont les vêtements choquent, prisonniers français nouvellement arrivés en Suisse.

En revanche, avec « La Frontière n'est pas gardée »<sup>1</sup>, elle sort du rôle qu'elle s'était jusque-là attribué. Elle aborde en effet un sujet ayant trait à la défense nationale en période de guerre. Au cours du mois d'août 1917, elle a séjourné en Savoie et en Suisse. Elle raconte comment une première fois elle a pu passer la frontière franco-suisse alors qu'elle avait oublié de présenter son passeport. Effarée par cet oubli et surtout par l'attitude du gendarme qui n'a pas cillé, elle rapporte ces faits à un ami, notable de la région. C'est ainsi qu'elle apprend que la frontière n'est pas surveillée et que les autorités françaises n'en ont pas conscience. Elle décide alors de renouveler l'expérience en présentant d'abord un sauf-conduit établi à un faux nom, celui d'une femme connue soupçonnée d'espionnage. Elle franchit la première ligne sans problème. Ensuite, après avoir griffonné sur une feuille de papier d'un cahier d'écolier une autorisation de déplacement, elle se présente à la seconde ligne. L'officier de service émet quand même une objection : il n'y a pas de cachet sur le papier. On lui demande aussi pourquoi elle se rend en Suisse. Mais elle passe...

L'article qu'elle décide de publier est censuré plusieurs jours consécutifs et il paraît finalement le dimanche 2 septembre 1917, à la Une, sur les trois premières colonnes. Il est suivi de ce commentaire en lettres italiques :

*« Ce n'était pas seulement pour en vérifier l'exactitude que le ministre de la guerre avait cru devoir différer la publication de cet article. Après enquête, il a pris toutes les mesures nécessaires pour assurer une surveillance rigoureuse de la frontière franco-suisse. C'est dire qu'à l'heure présente il ne serait plus possible de renouveler l'expérience dont on vient de lire le récit. L'Œuvre ne peut que féliciter le ministre et se féliciter elle-même de cet heureux résultat . »*

Mais la portée de l'article dépasse le résultat dont se félicite la direction du journal. Une violente campagne se déchaîne contre Annie de Pène dans la presse nationaliste. Une plainte est déposée contre elle pour « usage de faux passeport ». Le 25 janvier 1918, à la Une de *L'Œuvre*, la journaliste adresse une lettre ouverte au Procureur de la République sous

<sup>1</sup> Ibid., page 160, à lire avec la chronique page 180.

le titre : « *Comment une femme peut-elle se défendre contre la calomnie ?* ».  
 On comprend bien, qu'à travers elle, Gustave Téry est visé. Ses détracteurs prennent prétexte de l'article de sa compagne pour l'attaquer et mettre ainsi en cause non seulement son travail mais surtout sa personne dont l'intégrité morale est violemment mise à mal. *La Libre Parole* et *L'Action Française* sont les deux journaux qui s'acharnent. C'est évidemment le fait d'une minorité nationaliste et Annie de Pène est soutenue par ses ami-e-s et par ses confrères et consœurs. Dans *Les Hommes du Jour* de juillet 1918, Georges Pioch consacre un long article à ces atteintes. Il rapporte des propos d'Anatole France dénonçant en d'autres temps « *ces patriotes professionnels* » qui sont « *les pires ennemis de leur pays* ». Son propos est véhément. Il en appelle à la réflexion, au-delà des faits, pour poser le problème principal que ces insultes ponctuelles ont révélé : une forme de dictature de la pensée à combattre absolument.

Journaliste pendant la Grande Guerre, Annie de Pène nous donne à lire des images novatrices des femmes.

Dans ses propres démarches, dans le choix de ses sujets, dans ses angles d'attaque, elle s'est affranchie de certaines interdictions, se déplace dans l'espace public, franchit des frontières géographiques et symboliques. Ses reportages et ses chroniques lui donnent une dimension professionnelle nouvelle. La fiction disparaît au profit d'un travail d'enquête sur le terrain. Elle pratique le journalisme d'immersion comme Séverine, Andrée Viollis, Colette. Même si elle affirme dans sa lettre ouverte au Procureur de la République : « *Je n'entends rien à la politique, et ne m'en suis jamais occupée. Je ne suis qu'une femme de lettres qui vit modestement de son travail ; je n'ai publié que des romans et ne donne aux journaux que des contes ; [...]* » , on comprend pourtant que son engagement est réel, profond, humaniste et qu'elle fait bouger les lignes derrière lesquelles on cantonnait les femmes. Ses reportages et ses chroniques présentent la vie des femmes et des hommes dans une période de bouleversement profond des codes et des mentalités à cause de la guerre ainsi qu'une réflexion sous-jacente sur l'évolution de la société et de la place des femmes.

**LA RÉSISTANCE FÉMININE DANS LE NORD DE LA FRANCE PENDANT LA GRANDE GUERRE, UNE EXPÉRIENCE SINGULIÈRE : LE RÉSEAU DE LOUISE DE BETTIGNIES ET DE MARIE-LÉONIE VANHOUTTE <sup>1</sup>**

PAR ISABELLE VAHÉ, DOCTEURE EN HISTOIRE

La mémoire de Louise de Bettignies, agent de renseignement et résistante de la Grande Guerre, est honorée à travers un monument et une place à Lille ainsi que des rues dans d'autres villes de France. Cependant la mémoire collective a plutôt retenu l'image de Mata Hari. Pourquoi cet oubli pendant de nombreuses années ?

Pourtant, Louise de Bettignies a dirigé un réseau de renseignement pendant la Première Guerre mondiale. Elle a dépassé les normes de genre qui confinent les femmes dans des rôles établis.

Les communications sont coupées avec le reste du pays. Le couvre-feu est instauré et un contrôle strict des personnes appliqué. Les conditions de vie sont très difficiles, avec réquisitions et perquisitions. Les Allemands s'installent chez les habitants.

Les femmes ne sont pas épargnées par la réquisition et connaissent les mêmes étapes que les hommes : convocations individuelles transmises par la mairie pour un travail local ou éloigné. En avril 1916, 20 000 lilloises de tous âges sont envoyées à la campagne pour des travaux très durs.

Dans ce contexte, des actes isolés de résistance émergent. Des réseaux de résistance s'organisent. Celui de Louise de Bettignies, le réseau *Ramble* (errer en anglais) en est un exemple.

Née à Saint-Amand-les-Eaux (Nord), le 15 juillet 1880, dans un milieu aisé de faïenciers, elle étudie chez les Sœurs de la Sainte-Union des Sacrés-Cœurs, à Valenciennes. Elle poursuit ses études en Angleterre où elle apprend les langues, pratique des sports (le hockey, la bicyclette), symbole d'émancipation et d'autonomie à l'époque. Elle désire être journaliste, elle sera préceptrice auprès de quelques grandes familles d'Europe entre 1906 et 1912 : les Visconti, les Schwarzenberg mais refuse de travailler chez l'archiduc héritier François-Ferdinand.

De retour en France au début de 1914, elle séjourne dans des couvents et elle fréquente les réseaux de la Ligue patriotique des Françaises <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Ce texte, transmis par l'auteure, constitue la version longue de la communication prononcée par I. Vahé le jour du colloque.

<sup>2</sup> Mme Germaine Féron-Vrau, présidente de la Ligue Patriotique des Françaises du département du Nord, aurait aimé qu'elle fasse des conférences pour la Ligue qui cherche à mettre en place une action catholique rationalisée, méthodique et capable d'enrayer le socialisme. Bien que s'en défendant, en France, les femmes de la Ligue entrent dans l'arène politique, non pas pour voter directement mais pour prendre part à la division sexuelle du travail militant qu'elles justifient par les compétences supposées de leur sexe. À l'œuvre en 1902, lors des élections municipales de 1904

Dès octobre 1914, Louise de Bettignies s'illustre lors du siège de Lille en distribuant, avec sa sœur Germaine de Bettignies, de la nourriture aux soldats français. En février 1915, Louise de Bettignies utilise les messages codés pour transmettre les lettres des familles de Lille à leurs proches. Puis elle retranscrit 300 lettres au jus de citron et les transmet en France libre *via* la Belgique et les Pays-Bas. Par ce geste, elle est remarquée par les services secrets britanniques.

Elle choisit alors le combat par le renseignement et y est formée en Angleterre par les services secrets anglais. Elle apprend les codes, l'encre sympathique, la façon de dresser un plan, le fait de désigner un point sur une carte, d'obtenir et de transmettre des informations, d'identifier, sur un simple détail, les unités militaires et leurs forces, le calibre des canons.

Le réseau Louise de Bettignies est composé d'observateurs qui repèrent les mouvements de troupes et de transports ennemis de fin février à septembre 1915 autour de Lille.

On connaît Louise de Bettignies, agent de renseignements pendant la Grande Guerre dans le Nord de la France, mais qui connaît Marie-Léonie Vanhoutte, son bras-droit ?

Marie-Léonie Vanhoutte est née à Roubaix le 13 janvier 1888 dans une maison de la rue de la Vigne. Au début de la Première Guerre Mondiale, elle est stagiaire à la Croix-Rouge à Roubaix <sup>1</sup>. Elle habite au 3 boulevard de Metz. Dès les premiers jours, elle participe à la mise en place d'une ambulance <sup>2</sup>, dirigée par Mme Vantrouyve, rue Pellart, à Roubaix et soigne les blessés français jusqu'en janvier 1915. À partir de janvier 1915, elle est confrontée à un dilemme : les blessés français et anglais sont remplacés par les blessés allemands. Sa hiérarchie lui demande de rester à son poste. Par patriotisme et nationalisme, elle refuse de soigner les soldats. Selon Antoine Redier dans *La Guerre des Femmes* <sup>3</sup>, elle quitte son poste d'infirmière tout en conservant son brassard et sa carte.

Dans son témoignage, Marie-Léonie Vanhoutte insiste sur sa volonté de s'opposer à l'occupant. En janvier 1915, son frère lui apprend que des soldats anglais se cachent à Lille. Ils cherchent à gagner la Hollande

---

*et des législatives de 1906, elles diffusent les tracts de candidats catholiques, collent des affiches, gèrent les caisses électorales, mettent à jour les listes électorales dans les mairies et monnayent même leur « devoir conjugal » contre une promesse de vote pour le bon candidat. Leur activité se poursuit de façon plus discrète après 1906, date à laquelle le pape Pie X leur interdit toute action politique.*

<sup>1</sup> Archives Générales du Royaume de Belgique. Fonds Services Patriotiques, portefeuille 33 dossier 131. Lettre-témoignage de Marie-Léonie Vanhoutte à Melle Tandel, 25 mars 1920, pour le rapport de la Commission des Archives des services patriotiques établis en territoire occupé au front de l'Ouest.

<sup>2</sup> Une ambulance a pendant la Grande Guerre plusieurs fonctions : ambulance automobile chirurgicale, poste de secours. Ici, il s'agit d'un poste de secours.

<sup>3</sup> Antoine Redier, *La Guerre des Femmes*, Paris, éditions de la Vraie France 1924, p.25.

puis l'Angleterre. Des jeunes gens de Roubaix souhaitent prendre le même chemin.

Elle entreprend un premier voyage à travers la Flandre, repérant les lieux de passage. Elle revient à Roubaix, emmène son frère et quatre soldats anglais en Hollande. Elle réitère l'opération plusieurs fois de suite, transportant du courrier. Elle repère aussi les « mouvements des troupes et l'emplacement des batteries »<sup>1</sup> allemandes.

Elle cherche à savoir s'il existe des réseaux de résistance. Elle en parle à Mme Vanoutryve, qui est la sœur de Louise-Lucie Prouvost-Masurel. Louise de Bettignies et Léonie Vanhoutte se rencontrent pour la première fois dans le château des Prouvost-Masurel, riche famille d'industriels du textile, à Mouvaux au début de 1915 : « Je fus mise en relation avec Melle de Bettignies qui était justement revenue de France pour installer le service qui consistait en ceci : passages de trains, mouvements de troupes, emplacements de canons, dépôts de munitions, champs d'aviations, plans et photos des tranchées jusqu'aux lignes les plus rapprochées d'Armentières et l'arrière jusqu'en Belgique »<sup>2</sup>.

Marie-Léonie Vanhoutte accepte de travailler avec Louise de Bettignies. Le patriotisme est le moteur de leur engagement. Ces femmes s'engagent parce qu'elles veulent agir, défendre leur patrie. Pour les femmes de la noblesse, c'est un prolongement des traditions familiales (pendant la période médiévale et moderne, certaines défendent leur fief alors que leur mari est absent). La guerre leur permet, toutes classes sociales confondues, de se réaliser autrement que dans le mariage et la maternité et d'accéder à une éventuelle reconnaissance sociale.

Le réseau est composé de la façon suivante : la région lilloise est découpée en secteurs surveillés par les membres du réseau : le commissaire de police de Tourcoing, Adolphe Lenfant, est en charge du secteur Roubaix-Tourcoing-Armentières, le couple de Geyter surveille la zone Courtrai-Audenarde-Tournai. A Haubourdin, Marie-Thérèse Lhermitte, habitant près de la voie de chemin de fer Lille-La Bassée, repère le passage des convois militaires qui vont vers l'Artois. Monsieur et Madame Prouvost-Masurel rédigent des rapports d'observation. L'abbé Jules Pinte, professeur à l'Institut technique de Roubaix, effectue les transmissions radio.

Louise de Bettignies utilise du papier japon sur lequel elle écrit en très petits caractères, à la loupe. Pour les informations les plus importantes, elle se sert de l'encre sympathique sur linge. Elle peut inscrire 3 000 mots sur un passeport, sur une pellicule transparente de la taille d'un verre de

---

<sup>1</sup> Antoine Redier, *op.cit.*, page 41.

<sup>2</sup> Archives Générales du Royaume de Belgique. Fonds Services Patriotiques, portefeuille 33 dossier 131. Lettre-témoignage de Marie-Léonie Vanhoutte à Melle Tandel, 25 mars 1920, pour le rapport de la Commission des Archives des services patriotiques établis en territoire occupé au front de l'Ouest.

lunette. Par la suite, le verre de lunette est desserti, présenté à la chaleur d'une lampe à alcool et introduit dans une lanterne de projection.

Louise de Bettignies crée un système de localisation sur plan très efficace donnant les emplacements des batteries allemandes. L'armée allemande reconnaît que leurs canons ne tenaient pas une semaine face aux tirs anglais.

Louise de Bettignies et Marie-Léonie Vanhoutte, son adjointe, se voient deux fois par semaine et terminent la préparation des plis chez Monsieur et Madame de Geyter, qui accueillent chez eux un centre de renseignements dans leur maison de Mouscron où se trouve un labo de chimie industrielle

Louise de Bettignies se rend en Angleterre une à deux fois par mois. Deux fois par semaine, elle envoie des messages à José Courboin à Flessingue (Belgique) et à Monsieur Beemans (Pays-Bas) qui transmettent les infos au Major Cameron.

Les lettres sont cachées dans des vêtements, des talons de chaussure, le creux d'un bouton, une grosse épingle, des clés, des manches de parapluie, des poignées de sac à main.

Pour les transports, elle est aidée par Victor Viane, Alphonse Verstapen, Georges Deraes ou Georges Desaever.

Marie-Léonie Vanhoutte décrit son action : « *mon rôle dans le service devait consister à faire les voyages et porter le courrier ainsi qu'à recopier sur papier japon les renseignements* »<sup>1</sup>.

Elle effectue ces missions d'avril à septembre 1915. Elle transporte des messages plusieurs fois par mois. Au début, elle se rend à Gand où ses contacts lui donnent les informations mais aussi les consignes. Elle va deux fois par semaine en Belgique. À partir de mai 1915, la route de Mouscron à Gand n'est plus sûre. Louise de Bettignies et Marie-Léonie Vanhoutte cherchent un nouveau chemin par Bruxelles-Anvers. Marie-Léonie Vanhoutte transite par Bruxelles où elle remet des documents à Victor Viane, passeur de Mouscron, qui franchit la frontière hollandaise. En 1920, Marie-Léonie Vanhoutte raconte : « *Un autre courrier, des plus méritants au dire de plusieurs personnes, Victor Viane, portait aussi les plis soit à Gand, soit à Anvers ou Bersée. À Anvers ou Bersée, un courrier de Courbouin* <sup>2</sup>, Niflis Joseph (peut-être d'autres aussi) recevait les plis en rendez-vous et les portait à Alphonse Verstappen, courrier - passeur de frontière [habitant Beerse près d'Anvers] <sup>3</sup> qui

---

<sup>1</sup> Ibid.

<sup>2</sup> Monsieur Courboin, détective, transmettait à Louise de Bettignies les instructions du service de renseignement britannique.

<sup>3</sup> Les éléments sous crochets sont de l'auteure.

---

*s'occupait aussi de passage d'hommes et de correspondance clandestine, comme nombre de fraudeurs de la région* »<sup>1</sup>.

Louise de Bettignies et Marie-Léonie Vanhoutte, au risque de leur vie, assurent la majorité des transferts. Des canons allemands sont ainsi détruits. Louise de Bettignies informe les Anglais de l'imminence de l'attaque d'un souterrain par l'ennemi à Armentières. Elle aurait donné la date, l'heure et le lieu du passage du train du Kaiser aux Anglais pour qu'ils le bombardent. Elle transmet aussi des données au commandement français.

Au cours de l'été 1915, la pression allemande se resserre sur le réseau *Ramble*. Dès juin 1915, son supérieur hiérarchique, le major Kirke, dans ses carnets de guerre, s'inquiète pour la sécurité de Louise de Bettignies<sup>2</sup>.

Selon le témoignage de Marie-Léonie Vanhoutte dans le rapport Tandel : « *Un premier incident se produit le 8 septembre 1915 : Mme De Geyter qui à quelques occasions avait porté le courrier à Bruxelles, se voyant sur le point d'être fouillée à Tournai, en revenant, y abandonna un manteau renfermant des "papiers compromettants"* »<sup>3</sup>.

Le 15 septembre, Marie-Léonie Vanhoutte est arrêtée une première fois à Froyennes, près de Tournai. Elle est relâchée. Le 24 septembre 1915, elle tombe dans un guet-apens à Bruxelles et est arrêtée.

Le 27 septembre, dans son journal de guerre, le major Kirk évoque l'arrestation de membres du réseau Bettignies. Il s'alarme : « *Si quelque chose lui [Louise de Bettignies] arrivait, ce ne serait rien moins qu'une catastrophe* »<sup>4</sup>.

Le 20 octobre 1915, Louise de Bettignies est interpellée à Froyennes. Elle rejoint la même prison que Marie-Léonie Vanhoutte : « *L'enquête ne fut pas aisée à la police allemande. Louise de Bettignies se défendait pied à pied, avec une rare énergie, n'avouant rien qu'à la dernière extrémité. Ils avaient rapproché son cas de celui de Marie-Léonie Vanhoutte mais ne paraissent pas avoir obtenu beaucoup d'éclaircissements des deux inculpées* »<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> Archives Générales du Royaume de Belgique. Fonds Services Patriotiques, portefeuille 33 dossier 131. Notes détaillées de Marie-Léonie Vanhoutte du 25 mars 1920 pour le rapport de la Commission des Archives des services patriotiques établis en territoire occupé au front de l'Ouest.

<sup>2</sup> Imperial War Museum, General Sir Walter Kirke, London War Diaries . Cote : 82/28/1 & Con Shelf.

<sup>3</sup> Archives Générales du Royaume de Belgique. Fonds Services Patriotiques, portefeuille 33 dossier 131. Notes détaillées de Marie-Léonie Vanhoutte du 25 mars 1920 pour le rapport de la Commission des Archives des services patriotiques établis en territoire occupé au front de l'Ouest.

<sup>4</sup> Imperial War Museum, General Sir Walter Kirke, London War Diaries . Cote : 82/28/1 & Con Shelf.

<sup>5</sup> Archives Générales du Royaume de Belgique. Fonds Services Patriotiques, portefeuille 33 dossier 131. Notes détaillées de Marie-Léonie Vanhoutte du 25 mars 1920 pour le rapport de la Commission des Archives des services patriotiques établis en territoire occupé au front de l'Ouest.

Louise de Bettignies est alors mise en relation avec un « mouton », une femme qui est chargée par les Allemands de gagner sa confiance et de la faire parler. Elle l'informe de la présence de Marie-Léonie Vanhoutte dans la prison, lui propose de lui faire passer une lettre. Le lien entre les deux femmes est établi par les Allemands qui, par ailleurs, menacent d'arrêter les parents de Marie-Léonie Vanhoutte si elle n'avoue pas.

Le 16 mars 1916, Louise de Bettignies et Marie-Léonie Vanhoutte sont jugées par le Conseil de Guerre. Elles reprochent aux juges et aux policiers d'avoir extorqué, par ruse, leurs aveux. Louise de Bettignies « se défend courageusement en remerciant ses juges de lui permettre de mourir pour sa patrie ». Louise de Bettignies et Marie-Léonie Vanhoutte sont condamnées à mort pour « trahison commise pendant l'état de guerre en pratiquant l'espionnage ». Le 23 mars 1916, Louise de Bettignies est graciée par une intervention de l'Espagne et sa peine est commuée en réclusion à perpétuité. Marie-Léonie Vanhoutte est condamnée à quinze ans de travaux forcés. Elles sont internées à la prison de Siegburg en Allemagne.

À la suite du procès, les deux dirigeantes du réseau *Ramble* sont transférées à la prison de Siegburg, près de Bonn, où sont emprisonnées d'autres résistantes : la princesse de Croÿ, condamnée à dix ans de travaux forcés pour avoir caché des soldats anglais dans son château, Marguerite Nollet, coupable d'avoir collaboré à Roubaix avec l'abbé Pinte et le couple Willot pour rédiger le journal clandestin *L'Oiseau de France*, Louise Thuliez.

Les conditions de détention sont terribles. Comme le fait observer Françoise Thébaud <sup>1</sup> : « 300 détenues, "l'enfer" ». Le froid, la faim : 175 grammes de pain par jour, un peu d'ersatz de café, deux soupes de plus en plus claires ». En 1933, Marie de Croÿ, dans ses *Mémoires*, se rappelle : « Tu es maintenant prisonnière. Les barreaux de ta fenêtre, le verrou de ta porte, la couleur de tes vêtements, tout cela te dit que tu es prisonnière et que tu as perdu la liberté »<sup>2</sup>.

Les Françaises détenues à Siegburg le sont pour deux raisons (réseau de renseignements, hébergement et cache de soldats alliés). Elles développent un esprit de solidarité (partage de colis) et de résistance (célébration des fêtes nationales). Marie de Croÿ se tient au courant de l'évolution du conflit en codant sa correspondance familiale. Quant à Louise Thuliez, elle essaie de faire des messages codés en écrivant au jus d'oignon. Marie-Léonie Vanhoutte tente d'empêcher la progression du typhus.

<sup>1</sup> Françoise Thébaud, *Les Femmes au temps de la guerre de 14*, Paris, Payot, collection Petite Bibliothèque Histoire, 2013, p.89.

<sup>2</sup> Marie de Croÿ, *Souvenirs de la princesse Marie de Croÿ, 1914-1918*, Paris, Plon, 1933, cité in Françoise Thébaud, *Les Femmes au temps de la guerre de 14*, Paris, Payot, collection Petite Bibliothèque Histoire, 2013, p.90.

En 1916, le directeur exige des prisonnières qu'elles travaillent et fabriquent des munitions. Marie-Léonie Vanhoutte participe à un mouvement de révolte initié par Louise de Bettignies qui incite ses codétenues à ne pas fabriquer d'obus, ne voulant rien « *faire contre [son] pays, [son] honneur et [sa] conscience* »<sup>1</sup>. Par réprimande, Louise de Bettignies est envoyée au cachot. Elle y contracte vraisemblablement une pneumonie.

Elle refuse également de chanter en allemand. L'objectif du directeur est de la faire mourir de froid. Elle raconte ses conditions de détention dans un fragment de lettre écrit sur un papier à chocolat qu'elle transmet à la princesse de Croÿ : « *Je suis aux arrêts pour avoir empêché les prisonnières de faire leur travail (...). Je n'ai pu prendre de linge mais mon missel et l'Imitation de Jésus-Christ. On m'a enlevé tous les avantages aux prisonniers politiques étrangers (...), je ne pourrai recevoir de journaux ni converser avec personne...* »<sup>2</sup>.

Marie-Léonie Vanhoutte, en tant qu'infirmière, est affectée au lazaret de la prison. Elle y soigne les victimes du typhus qu'elle contracte à son tour. Le 8 novembre 1918, pendant la révolution spartakiste <sup>3</sup>, la prison de Siegburg est libérée par des soldats révolutionnaires allemands <sup>4</sup>.

Mal soignée d'une pleurésie tuberculeuse, Louise de Bettignies meurt le 27 septembre 1918 à l'hôpital de Cologne.

Louise de Bettignies reçoit la Légion d'honneur, la Croix de Guerre avec Palme, le *British Empire Office*. Un hommage allemand reconnaît qu'elle valait « un corps d'armée ». Le 20 avril 1916, le général Joffre lui décerne une citation à l'ordre de l'Armée : « *Mademoiselle Louise de Bettignies s'est volontairement dévouée pendant plusieurs mois, animée uniquement par le sentiment patriotique le plus élevé, pour rendre à son pays un service des plus importants pour la défense nationale. A affronté, avec un courage inflexible, toutes les difficultés périlleuses de sa tâche patriotique. A surmonté pendant longtemps ces difficultés, grâce à ses capacités et à son dévouement, risquant sa vie en plusieurs occasions, assumant les plus graves responsabilités, déployant en un mot un héroïsme qui a été rarement surpassé* ».

En 1920, dans une France exsangue et endeuillée, c'est le sacrifice patriotique de Louise de Bettignies qui est valorisé lors des cérémonies funéraires de Lille et de Saint-Amand. Son appartenance à un réseau de renseignements militaires est presque occultée.

<sup>1</sup> Archives famille de Bettignies. Citation de Louise de Bettignies in « Lille a refait l'Union Sacrée autour de son héroïne incomparable », *La Croix du Nord*, 6 mars 1920.

<sup>2</sup> Fragment d'une lettre écrite par Louise de Bettignies à la princesse Marie de Croÿ dans la prison de Siegburg. Document certifié exact par Laure Tandel (réseau de la Dame blanche), 17 septembre 1921.

<sup>3</sup> En septembre-octobre 1918, les ouvriers allemands provoquent des grèves et des émeutes contre la misère et la guerre. En novembre 1918, une insurrection ouvrière éclate. La république est proclamée.

<sup>4</sup> Archives famille Redier, dossier de demande d'attribution du titre de déporté-résistant, ministère des Anciens combattants.

Marie-Léonie Vanhoutte, très affaiblie par le typhus, regagne Roubaix le 24 décembre 1918 <sup>1</sup>. Elle devient alors employée dans une grande papeterie de cette ville. De nombreuses distinctions lui sont décernées.

Le 24 août 1919, elle est décorée de la Croix de Guerre : « *A fait preuve de courage et de patriotisme dans l'accomplissement de missions périlleuses et en facilitant le passage en Hollande de jeunes gens désireux de s'enrôler dans l'armée française. Arrêtée pour ces faits, condamnée par les Allemands à quinze ans de travaux forcés, a subi plus de trois années d'une rigoureuse détention* »<sup>2</sup>.

Le 31 octobre 1919, elle reçoit un diplôme au titre de ses « services dévoués pendant la guerre 1914-1918 » par le Comité de la Croix-Rouge de Roubaix <sup>3</sup>.

Les autorités britanniques et belges reconnaissent son action. Le 9 novembre 1918, un courrier de Winston Churchill, alors secrétaire d'État à la Guerre, lui témoigne au nom du roi d'Angleterre de la plus haute appréciation des services rendus <sup>4</sup>. Le 13 juillet 1919, la Belgique lui attribue la Médaille Civique de 2<sup>ème</sup> classe 14-18 <sup>5</sup>. Elle reçoit aussi en 1922 la Médaille de guerre et la citation à l'ordre du jour des armées (OJA), la médaille de membre de l'Empire Britannique.

Le 22 février 1927, Marie-Léonie Vanhoutte est faite chevalier de la Légion d'honneur. À la fin de novembre 1927, elle est invitée à Londres par les autorités britanniques. Selon le *Grand Écho du Nord* du 9 novembre 1927, « *Nos alliés ont voulu recevoir dans leur capitale celle qui contribua à faire évader tant et tant de leurs soldats immobilisés en pays occupé après les combats du début de la guerre, en même temps qu'elle fournissait à leurs états-majors les plus précieux renseignements sur les mouvements des troupes allemandes (...). En compagnie d'un industriel roubaisien d'origine anglaise, M Richarson, nommé dernièrement chevalier de la Légion d'honneur, et le capitaine anglais Tournay, attaché à l'ambassade britannique à Paris, Melle Vanhoutte sera reçue par Lord Derby, ministre de la Guerre, entouré des notabilités du Parlement. Elle sera ensuite présentée au roi George V* ».

Marie-Léonie Vanhoutte assiste à l'ensemble des hommages rendus à Louise de Bettignies dans les années vingt. Cependant elle est très discrète et, par humilité, ne prend pas la parole lors des manifestations officielles.

---

<sup>1</sup> Archives famille Redier. Note du maire de Roubaix confirmant le retour de Marie-Léonie Vanhoutte le 24 décembre 1918. 14 décembre 1918.

<sup>2</sup> Antoine Redier, *op.cit.*, p.172.

<sup>3</sup> Archives famille Redier. Diplôme décerné pour ses « services dévoués pendant la guerre 1914-1918 » par le Comité de la Croix-Rouge de Roubaix.

<sup>4</sup> Archives famille Redier. Lettre de Winston Churchill à Marie-Léonie Vanhoutte, 9 novembre 1918.

<sup>5</sup> Archives famille Redier. Lettre du roi Albert I<sup>er</sup> de Belgique à Marie-Léonie Vanhoutte, 13 juillet 1919.

La Grande Guerre est la première guerre totale de l'Histoire exigeant une mobilisation croissante de tous les individus.

Selon Françoise Thébaud, « *Elle broie les hommes et affecte la vie des femmes dans leur diversité nationale et sociale. Elle bouleverse aussi les rapports entre les sexes, sans toutefois émanciper les femmes. Les femmes ont toujours travaillé, mais la guerre les rend plus visibles, notamment à des fonctions nouvelles* ». Dans tous les domaines, elles remplacent les hommes partis au front. Elles investissent ainsi des bastions masculins et font preuve de leurs capacités, tout en gagnant leur indépendance.

Au début des années vingt, Marie-Léonie Vanhoutte rencontre Antoine Redier, directeur de *La Revue Française*, revue catholique et conservatrice, aidée financièrement par le patronat du Nord. Le journaliste, qui désire publier un récit de la vie de Louise de Bettignies, deviendra l'époux de Marie-Léonie Vanhoutte. En 1924, la publication du livre d'Antoine Redier, *La guerre des femmes*, marque un tournant. Dans ce livre apparaît une Louise combattante, animée par son patriotisme et sa foi en Dieu, à l'égal d'une Jeanne d'Arc moderne. À cette époque, très peu de publications montrent des parcours de femmes, qui comme Louise de Bettignies et Marie-Léonie Vanhoutte, sont des « actrices de l'histoire » qui « ont mené un combat direct contre l'adversaire »<sup>1</sup>.

Le 11 novembre 1926, la Ligue Patriotique des Françaises fait poser sur la maison natale de Louise de Bettignies, à Saint-Amand, une plaque commémorative, la présentant comme la Jeanne d'Arc du Nord, selon l'expression de Monseigneur Charost. Une cérémonie est organisée en présence de la famille de Bettignies, d'Antoine Redier, de Marie-Léonie Vanhoutte, de Louise Thuliez, de la municipalité, des anciens combattants, de la Ligue Patriotique des Françaises. Ses titres sont cités ainsi qu'un extrait de la citation du maréchal Joffre : « *Elle a déployé un héroïsme qui a été rarement surpassé* ».

À cette époque, la préparation des femmes au suffrage devient alors une activité importante de la Ligue qui organise des conférences de préparation civique, publie des brochures et incite les femmes à adopter, dans un premier temps, le suffrage familial, puis individuel dans un second temps. De la dame patronnesse aristocrate du début du siècle à la travailleuse sociale qualifiée d'origine plus modeste de l'entre-deux-guerres s'est amorcé un processus de politisation féminine et de professionnalisation.

Le 7 novembre 1926, les « Prisonniers politiques de 1914-1918 » de Tournai organisent une cérémonie à Froyennes, en présence de la famille de Bettignies, des élus de Tournai et de Froyennes, des anciens combattants belges et français, du Consul de France, de l'ambassadeur britannique,

---

<sup>1</sup> Luc Capdevila, François Rouquet, Fabrice Virgili, Danièle Voldman, *Hommes et femmes dans la France en guerre*, Payot, 2003, p. 73.

des Dames Françaises. Une plaque est inaugurée sur le mur du café du Canon d'Or : « Ici, le 15 octobre 1915, fut arrêtée Louise de Bettignies, héroïne française, de descendance Tournaisienne, morte en prison pour sa patrie, après trois ans de tortures. Qu'elle nous inspire une haute vie ! ».

Le 13 novembre 1927, le monument de Lille en hommage à Louise de Bettignies est inauguré. Un comité dirigé par la Générale Weygand, sous la présidence d'honneur de la Maréchale Foch, a fait édifier le monument. Il est réalisé par l'artiste Maxime Real del Sarte. Louise de Bettignies est représentée en Jeanne d'Arc, la tête auréolée de lauriers, tournée vers le ciel, adossée à une stèle surmontée d'une Croix de Guerre, tandis qu'un soldat lui baise la main, en signe de reconnaissance envers celle qui vient de briser ses chaînes et qui anime un réseau de renseignements. Les bas-reliefs représentent la mort d'Édith Cavell et l'exode des soldats français. Lors de l'inauguration le 13 novembre 1927, en présence des maréchaux Foch et Weygand, Louis Marin, ministre des pensions déclare « *Les femmes françaises qui savent mourir pour la patrie sont dignes de prendre part à un gouvernement* »<sup>1</sup>.

Puis des films et pièces de théâtre célèbrent une Louise de Bettignies « actrice de l'histoire ». En 1937 sort le film *Sœurs d'armes*, de Léon Poirier, inspiré du livre *La Guerre des femmes*. Le Tout-Paris assiste à l'avant-première à l'Opéra, en présence de Marie-Léonie Vanhoutte et des deux comédiennes Jeanne Sully, (Louise de Bettignies) et Josette Day, la future *Belle de La Belle et la Bête* (Marie-Léonie Vanhoutte). Marie-Léonie Vanhoutte est présente sur le tournage et peut apporter son témoignage aux actrices<sup>2</sup>.

C'est l'époque de la montée des fascismes en Europe et, dans l'éventualité d'une guerre, la France a besoin de tous ses enfants, hommes et femmes, pour se défendre. La mémoire des femmes qui ont agi dans les réseaux de renseignements pendant la Grande Guerre est valorisée dans les années trente. Le film *Sœurs d'Armes* constitue le point d'orgue de cette campagne.

Pendant la Deuxième Guerre mondiale, Louise de Bettignies sert de modèle à plusieurs résistantes : Jeanne Bohec et Marie Jo Chombart de Lauwe. Jeanne Bohec est l'une des premières volontaires à former le Corps des Françaises Libres à Londres à la fin de l'année 1940. Elle est parachutée en France en février 1944 pour former les maquis au sabotage. Spécialiste en explosifs, elle participe aussi à la destruction de voies ferrées en soutien au débarquement allié puis à l'insurrection de l'été 1944, aux côtés des partisans et des parachutistes SAS dans le Finistère et dans le Morbihan. Jeune fille, elle s'identifiait à Louise de Bettignies.

<sup>1</sup> Archives famille de Bettignies, La Croix du Nord, 14 novembre 1927.

<sup>2</sup> Archives famille Redier. Ciné France, 1937.

---

Marie-Jo Chombart de Lauwe raconte dans ses Mémoires *Résister toujours*, parus chez Flammarion en 2015, que Louise de Bettignies était un modèle quand elle était adolescente. Elle a lu *La Guerre des Femmes* et a vu *Sœurs d'armes* au cinéma. Née en 1923, elle est agent de liaison dans le réseau Georges France 31, précurseur du mouvement de résistance Buckmaster. En tant qu'étudiante, Marie-José Chombart de Lauwe possède une carte d'identité qui lui permet de faire des déplacements au cours desquels elle livre d'importantes informations sur l'organisation des défenses côtières. En 1942, elle est déportée à Ravensbrück.

Le réseau de Louise de Bettignies est « le réseau classique de la Première Guerre mondiale : en pays occupé, l'espionnage se concentre sur l'observation ferroviaire. C'est vraiment l'objectif numéro un des services de renseignement alliés, ça permet de lire dans les pensées de l'ennemi <sup>1</sup> », selon l'historien belge Emmanuel Debruyne. Ces réseaux de résistance, dont le nombre est estimé à 200, préfigurent ceux de la Deuxième Guerre mondiale (renseignements, exfiltration, presse clandestine : exemple de l'Oiseau de France).

Marie-Léonie Vanhoutte passe la fin de sa vie à Paris. Ses conditions de détention en Allemagne entre 1916 et 1918 portent atteinte à sa santé toute sa vie. En 1954, elle perd son époux, Antoine Redier. En 1955, elle est titulaire de la carte de déporté-résistant de la Première Guerre mondiale, établie par le ministère des Anciens combattants et victimes de guerre. Le 30 décembre 1965, elle est promue au grade d'Officier de la Légion d'honneur alors qu'elle est retirée dans une maison de repos de Boulogne-Billancourt, où elle meurt le 4 mai 1967. Elle repose dans l'ancien cimetière d'Hauteville-sur-Mer (Manche), dans le caveau de la famille Redier. Une place porte son nom dans ce village normand ainsi qu'une rue dans sa ville natale.

Après 1945, la figure de Louise de Bettignies disparaît pour longtemps, éclipsée par les préoccupations idéologiques de la Guerre Froide (1947-1989).

Depuis, son personnage emblématique est de retour, légitimé par le mouvement d'émancipation féminine des années soixante et soixante-dix et par le renouveau des études historiques sur la Grande Guerre ayant mis en valeur le rôle des femmes pendant les conflits mondiaux.

Dès lors, la modernité de Louise de Bettignies semble apparaître dans le destin d'une jeune femme élégante et cultivée qui s'affranchit par son action patriotique des pesanteurs d'un milieu bourgeois conservateur et clérical, d'une jeune femme courageuse au point de défier ses juges, bref, d'une femme fière et indépendante qui a su épouser les combats de son temps.

---

<sup>1</sup> [https://www.lepoint.fr/societe/il-y-a-100-ans-l-espionne-louise-de-bettignies-la-jeanne-d-arc-du-nord-perissait-en-allemande-21-09-2018-2253123\\_23.php](https://www.lepoint.fr/societe/il-y-a-100-ans-l-espionne-louise-de-bettignies-la-jeanne-d-arc-du-nord-perissait-en-allemande-21-09-2018-2253123_23.php)

En 1994, la famille de Bettignies est présente pour assister à la remise de la Croix tombale qui signalait la sépulture de Louise de Bettignies, dans le cimetière de Cologne, à la Garde d'honneur de Notre-Dame-de-Lorette.

Depuis plusieurs années, la ville de Saint-Amand-les-Eaux s'est donné le projet de réhabiliter la maison natale de Louise de Bettignies.

Une programmation culturelle « hors les murs » existe depuis dix ans (exposition au musée de la Tour abbatiale, expositions dans d'autres lieux de la ville, conférences, spectacles au moment des Journées du Patrimoine et de la Journée Internationale des Droits des Femmes du 8 mars, pièce de monnaie à l'effigie de Louise de Bettignies, travail de mémoire avec des classes d'écoles primaires, collèges et lycées).

Le 27 septembre 2018 a été commémoré le centième anniversaire de la disparition de Louise de Bettignies.

Un timbre à l'effigie de Louise de Bettignies a été dévoilé à cette occasion en présence de la famille de Bettignies. La ville de Saint-Amand-les-Eaux et le Club philatélique amandinois avaient sensibilisé *La Poste* à l'importance de ce projet. Ce timbre, dont le dessin est dû à l'artiste Eloïse Oddos, représente le portrait de Louise de Bettignies, sa maison natale et la carte de ses trajectoires résistantes. Ce même jour, des cérémonies commémoratives ont eu lieu également à Lille, devant son monument, à Froyennes (où un totem a été inauguré) ainsi qu'à Saint-Amand.

Le projet de réhabilitation de la maison natale de Louise de Bettignies s'oriente actuellement vers un centre de ressources multimédia sur la Résistance et l'émancipation des femmes, mettant en valeur une muséographie audacieuse, numérique et évolutive.